

MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Quarante-troisième séance – Mardi 19 mars 2013, à 17 h

Présidence de M. Jean-Charles Rielle, président

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. Sylvain Clavel, M^{mes} Sandra Golay et Julide Turgut Bandelier.*

Assistent à la séance: *M. Rémy Pagani*, maire, *M^{me} Sandrine Salerno*, vice-présidente, *M^{me} Esther Alder*, *MM. Sami Kanaan* et *Guillaume Barazzone*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 8 mars 2013, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 19 mars et mercredi 20 mars 2013, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, comme vous le savez, ce samedi aura lieu, pour la première fois à Genève, la soirée du cinéma suisse: les Quartz. J'insiste surtout sur le fait que, autour de cette soirée proprement dite – qui aura lieu au Bâtiment des Forces Motrices, sur invitation, d'ailleurs certains d'entre vous seront présents – il y a tout un programme d'accompagnement dévolu au cinéma suisse en général et aux films nominés en particulier, au Grütli et dans d'autres salles. Le programme a été distribué, il y en a encore si vous le souhaitez. La soirée sera retransmise en *streaming*, puisqu'on parle français maintenant, par vidéo-transmission au Grütli. Le prix d'accès à ces séances du cinéma suisse est de 5 francs – donc plus que favorable. Le dimanche matin, un brunch est prévu, pour fêter les films primés la veille. Il y a beaucoup de candidatures romandes cette année parmi les nominés. On peut donc penser que le palmarès reflétera la vitalité du cinéma romand.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. M^{me} Esther Alder et M. Sami Kanaan seront retenus par l'assemblée générale de l'Association des communes genevoises, le mercredi 20 mars et nous prient d'excuser leur absence à la séance de 17 h demain. Ils seront de retour pour la séance de 20 h 30. M^{me} Sandrine Salerno sera également retenue par d'autres obligations mercredi 20 mars et nous remercie d'excuser son absence.

Je demande la lecture de la lettre de M^{me} Florence Kraft-Babel, adressée à M^e Lorella Bertani, présidente du conseil de la Fondation du Grand Théâtre de Genève, annonçant sa démission du conseil de fondation.

Lecture de la lettre:

Genève, le 5 mars 2013

Madame la présidente, chère Lorella

Par la présente, je vous confirme que, suite à une modification de la réglementation interne relative à l'attribution des commissions extraparlimentaires aux membres du Parti libéral-radical de la Ville de Genève, il ne m'est plus possible de siéger conjointement au Conseil municipal et dans votre conseil. Compte tenu des enjeux actuels du Grand Théâtre et, en vue d'assurer à notre institution

phare pour l'avenir le soutien qu'elle mérite, nous avons pris, de part et d'autre, le temps de la réflexion.

Aujourd'hui, si c'est avec regret que je vous confirme mon renoncement à siéger avec vous, c'est avec plaisir que je vous annonce la nomination à ma succession de M. le Dr Pierre Conne, vice-président du Parti libéral-radical, député, habitant de la Ville et attaché depuis toujours à ses institutions, en particulier à celle que vous présidez. Si vous pourrez, comme par le passé, compter sur mon soutien au sein du Conseil municipal, il convient de saluer en la personne de notre nouveau représentant celui qui saura rassembler le Parti libéral-radical à tous les échelons autour de vos préoccupations, et quelles préoccupations! Concernant ma représentation à la HEM, ainsi que ma participation au groupe de travail piloté par les services de la Ville, permettez-moi de vous informer, puisque sa modestie ne lui permettra pas de le faire spontanément, que mon successeur y serait intéressé, le choix demeurant réservé à votre conseil.

Je vous remercie donc d'ores et déjà de lui faire bon accueil, précisant toutefois que sa nomination ne deviendra effective que le jour de sa confirmation par un vote formel du Conseil municipal lors de la séance plénière du 19 mars prochain, et je saisis l'occasion de vous remercier du travail colossal que vous accomplissez quotidiennement au sein de l'institution depuis plusieurs années, dont les succès l'ont toujours emporté sur les soucis. Veuillez saluer aussi de ma part les autres membres du conseil avec lesquels j'ai eu grand plaisir à siéger durant près de dix ans et à tous: courage, détermination, enthousiasme, le Grand Théâtre de Genève le vaut bien!

Avec mes bien cordiales salutations.

Florence Kraft-Babel

Le président. Nous vous lisons à présent la lettre de M^{me} Patricia Richard, présidente du Marché contemporain genevois, concernant le rapport PR-994 A/B, inscrit à notre ordre du jour, pour la réfection du mail de la plaine de Plainpalais.

Lecture de la lettre:

Genève, le 14 mars 2013

Concerne: PR-994 A/B

Monsieur le président,

Par la présente, nous souhaitons tout d'abord remercier votre Conseil de son attention, et tout particulièrement la commission des travaux et des constructions

de nous avoir reçus dans le cadre de l'étude de ce crédit, afin de lui faire part de l'inquiétude de nos membres sur les travaux de réfection du mail.

Nous avons appris le 25 février en Commission consultative des marchés, de la bouche de M^{me} Marie-Hélène Giraud, que M. le conseiller administratif Rémy Pagani allait déposer devant votre Conseil une demande de crédit complémentaire, afin de corriger le tir sur les cerclages autour des arbres en les ramenant à une circonférence plus petite et une dépose de grille en béton autour, comme vous l'avez recommandé dans votre rapport et ce pour tous les arbres.

Nous sommes enchantés de voir que vous avez tenu compte de notre demande et, dans ces conditions seulement, nous ne nous opposons plus à ces travaux à la majorité de nos membres.

Nous tenons néanmoins à vous exprimer notre profonde déception quant à l'abattage de 200 arbres centenaires pour la plupart quasiment tous sains, selon les deux études, pour finir l'aménagement du mail, à l'unanimité de nos membres. L'ombrage actuel nous convient parfaitement au niveau alimentaire, et de nouveaux arbres mettront plusieurs années pour atteindre un minimum satisfaisant. Ils seront également beaucoup plus sensibles aux maladies, la Ville de Carouge et sa place du Marché sont un exemple parfait de nos craintes.

Selon nous, ces travaux sont très chers. 12 millions pour remplacer des arbres centenaires et sains, où est l'urgence? La Ville peut attendre avant de faire une dépense pareille. Il est bien plus urgent de commencer les travaux pour le parking des Clés-de-Rive avec la nouvelle esplanade pour le marché à la rue Pierre-Fatio, à la place du boulevard Helvétique.

Contrairement à l'AMG, nous ne sommes pas satisfaits de la borne électricité et eau que la Ville a installée pour test. Elle manque de puissance et de prises pour le marché du dimanche qui, contrairement au mardi et vendredi, est plein au niveau des marchands.

Vos conseillers ont pu le constater lors des différentes campagnes électorales, tous les dimanches c'est la panne, ce qui oblige la Ville à nous mettre des coffrets électriques supplémentaires depuis le centre de la plaine.

Nous restons à la disposition de votre Conseil si vous le jugez nécessaire, et nous nous en remettons à sa sagesse.

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à nos inquiétudes, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le comité:

Patricia Richard, présidente
Josiane Pizzetta, trésorière
Torcuato Hernandez, secrétaire

Salvatore Macculi, vice-président
Michel Galli, représentant des puciers
Eric Dunand, vice-secrétaire

3. Election d'un/e représentant/e du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation du Grand Théâtre de Genève, en remplacement de M^{me} Florence Kraft-Babel, démissionnaire (statuts de la fondation du 21 avril 1964, art. 8) (RCM, art. 130, lettre B).

M. Olivier Fiumelli (LR). Tout d'abord, je profite de l'occasion pour remercier Florence Kraft-Babel pour le travail qu'elle a effectué au conseil de fondation du Grand Théâtre et je sais qu'elle continuera à soutenir le Grand Théâtre auquel nous sommes très attachés au Conseil municipal. J'ai l'honneur de vous présenter la candidature de Pierre Conne au sein du conseil de fondation. Vous le connaissez, Pierre Conne est un député du Parti libéral-radical, il est médecin aux HUG et c'est un mélomane. Il a de bonnes connaissances en matière de gestion et conviendra donc parfaitement à ce poste au conseil de fondation.

Le président. Cette candidature étant unique, l'élection est tacite. *M. Pierre Conne* est élu. (*Applaudissements.*)

4. Questions orales

M^{me} Danièle Magnin (MCG). Ma question s'adresse à M. Rémy Pagani. Monsieur Pagani, les gens me demandent combien a coûté la fête du 31 décembre que vous avez organisée, et quelle est la différence de coûts entre votre fête et les fêtes précédentes.

M. Rémy Pagani, maire. La fête du 31 décembre, comme la fête du 1^{er} Août, a été organisée par l'administration municipale en relation avec des intervenants extérieurs et n'a pas dépassé le budget prévu et voté tant pour le 1^{er} Août que pour le 31 décembre par le Conseil municipal. Si vous voulez le chiffre exact, je le tiendrai à votre disposition demain mais, à ma connaissance, les comptes ayant été bouclés, je peux vous assurer que cela n'a pas dépassé les budgets votés par le Conseil municipal. Le 1^{er} Août et le 31 décembre ont été de belles et grandes fêtes et je tiens à profiter de cette occasion pour remercier toutes celles et ceux qui ont participé et qui y ont travaillé d'arrache-pied au sein de l'administration municipale.

M. Daniel Sormanni (MCG). Ma question s'adresse à M. le maire et concerne le square Pradier – pour lequel le Touring Club suisse (TCS) a fait un recours qu'il a gagné devant le tribunal, et je vois que le Conseil administratif a fait appel. Dans ce type de projet d'aménagement, il s'agit de la suppression de places de parking notamment. Nous allons connaître d'autres aménagements, comme à la rue Sainte-Clotilde, à la rue Michel-Simon ou à la place de la Synagogue. J'aimerais savoir quand la Ville de Genève se décidera à respecter la loi cantonale – cela me paraît être la première des choses pour une collectivité – qui a trait aux compensations des places de parking. Tous ces projets, pour lesquels les places de parking ne seront pas compensées, sont par conséquent illégaux!

M. Rémy Pagani, maire. Monsieur le conseiller municipal, je pense que vous avez tort en prétendant que cet aménagement est illégal en termes de compensations. Le projet du square Pradier, je vous le rappelle, a été demandé par l'ensemble des commerçants de ce square, qui trouvaient beaucoup plus harmonieux d'avoir des terrasses non pas sur la rue, où elles se trouvent en ce moment, mais dans le square. Nous avons fait cet aménagement à la demande des commerçants. D'ailleurs, mon collègue, Pierre Maudet, était un des fervents partisans de cet aménagement, d'autant plus que s'y livrent, encore aujourd'hui, des trafics plus ou moins douteux.

Nous avons déposé l'autorisation alors que la loi cantonale n'existait pas, ce qui me permet de vous dire en toute bonne conscience que vous avez tort quand vous affirmez que nous ne respectons pas la loi. Si nous avons été déboutés, ou plutôt si nous avons perdu la première manche, c'est parce que l'Etat n'a pas soumis l'autorisation de construire à une instance. Les juges ont constaté qu'il manquait un préavis et nous ont «retoqués» mais nous avons fait recours, car nous estimons que ce n'est pas à nous de supporter, en termes d'aménagement, les manquements de l'administration cantonale.

Cela étant, Monsieur le conseiller municipal, j'ai eu un entretien avec M. Zwahlen, du TCS, pour essayer de trouver un compromis – bien que je n'y sois pas tenu, mais ce compromis est sur la table. Il y a 62 places que je pensais compenser par 50 places sur le domaine public, ainsi que par un certain nombre de places en ouvrage que nous aurions mises à disposition. M. Zwahlen a trouvé, dans un premier temps, le compromis acceptable. De retour dans son association, il m'a téléphoné, quelques jours plus tard, pour dire que cet accord – qui lui paraissait intéressant mais qui n'était que partiel du fait qu'il n'y avait pas d'accord général – il devait le refuser. Nous sommes aujourd'hui dans une situation un peu bizarre et nous attendons la décision de la justice. Nous nous conformerons, Monsieur le conseiller municipal, à cette décision.

M^{me} Salika Wenger (EàG). Ma question s'adresse à M. Kanaan. Il y a quelque temps, on a parlé de la loi cantonale sur la culture, qui devait être la panacée, résoudre tous les problèmes et permettre une meilleure collaboration entre la Ville et le Canton. Aujourd'hui, nous assistons avec étonnement au psychodrame budgétaire du Canton. J'imagine que les coupes qui sont en train de s'opérer vont avoir des conséquences sur la politique culturelle dans laquelle le Canton est impliqué. J'aimerais savoir s'il vous a été possible d'évaluer les conséquences et le coût de ces coupes pour la Ville et pour votre département.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Madame la conseillère municipale, je partage votre préoccupation sur l'évolution du débat budgétaire cantonal. Cela dit, je ne m'aventurerai pas à prévoir quoi que ce soit, vu les rebondissements multiples. Aujourd'hui, je crois qu'il faudrait – je le dis sans ironie car ce n'est pas très réjouissant – être M^{me} Soleil pour savoir comment cela finira. Il y a eu des coupes annoncées en commission des finances sur la culture spécifiquement et la coopération internationale d'ailleurs. Finalement, elles ont été retirées au profit d'un amendement général. On croyait que cela finirait de manière relativement acceptable. Il y a de nouveau un scénario où il pourrait y avoir des coupes, sur la culture, comme sur toutes les lignes de l'Etat. On attend la fin du débat budgétaire. Cela étant, il est clair que la Ville ne pourra compenser, ou très marginalement et ponctuellement, les éventuelles coupes sur les budgets culturels cantonaux.

Quant à la loi sur la culture, elle est à l'ordre du jour du Grand Conseil depuis quelques mois – le Grand Conseil a aussi du retard dans son ordre du jour – et elle devrait être votée cette année, je l'espère. Personne n'a dit que c'était une panacée, mais c'est vrai que son vote permettrait d'ancrer définitivement un mandat du Canton en matière de culture et de financement. C'est une base légale qui nous rendra service mais ce n'est pas, en soi, une garantie budgétaire.

M. Alexandre Wisard (Ve). Ma question s'adresse au maire de Genève, M. Rémy Pagni. Aujourd'hui, nous fêtons un anniversaire, Monsieur Pagni: le cinquième anniversaire de l'adoption d'une motion par le Conseil municipal demandant la piétonnisation totale ou partielle de la place de Neuve. Puisque j'ai une minute, je vais essayer d'aller vite pour celles et ceux qui n'étaient pas là. Les deux premières années, il ne s'est rien passé. En 2010, M. Pagni nous a dit qu'il y avait le chantier du tram Cornavin-Onex-Bernex et que c'était déjà assez compliqué – il avait raison. En 2012, il nous a dit qu'il y avait la votation sur les 50 rues piétonnes et qu'il ne fallait pas ouvrir de nouveaux chantiers. Et j'ai vu récemment, en 2013, que, dans le document de priorisation des investissements de la Ville, les études pour la place de Neuve avaient sauté. Monsieur Pagni, en

cinq ans, avez-vous cru une fois à ce projet de piétonnisation totale ou partielle de la place de Neuve?

Le président. Il vous sera répondu demain.

M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio (S). Ma question s'adresse à M. Rémy Pagani, en sa qualité de magistrat chargé du département des constructions et de l'aménagement. Nous avons eu l'occasion d'auditionner les organisations professionnelles en commission des travaux et des constructions, qui se sont émus, à mon sens avec raison, du sort qui était réservé aux concours d'architecture, et nous avons évoqué la passerelle le long du pont du Mont-Blanc. Cette passerelle est un magnifique projet que l'on doit au bureau d'ingénieurs Ingeni et à l'architecte Pierre-Alain Dupraz, qui a déjà eu l'occasion de construire pour notre Ville. Je signale que *Le Temps* a consacré un excellent numéro à ce projet d'architecture, il y a de cela moins d'une dizaine de jours.

J'aimerais savoir si la Ville entend nous présenter un projet afin que les mandataires puissent justifier le coût de cette opération qui, malheureusement, a été surévaluée de manière tout à fait abusive dans la presse – ce qui a poussé le Conseil municipal à prendre, à mon sens, une décision bien trop hâtive. Il conviendrait que les mandataires puissent exposer leur projet et expliquer en quoi les coûts sont bien plus contenus que ceux énoncés. Je pense que vous serez sensible, vous connaissant, à défendre la qualité des projets d'architecture dans notre ville.

M. Rémy Pagani, maire. J'ai, comme vous, pris connaissance de la mauvaise humeur des architectes lauréats de ce concours pour la passerelle pour piétons et cyclistes du pont du Mont-Blanc. Je vous avais fait part de ma réflexion au moment du vote du projet de délibération PRD-56. Toujours est-il que, comme vous le concevez, je suis tenu de suivre les ordres du Conseil municipal. J'ai fait arrêter les travaux qui consistaient à chiffrer le résultat de ce concours. C'est bien ce qui est confirmé dans l'article: les architectes se plaignent d'avoir dû arrêter, et de ne pas pouvoir chiffrer le coût de cette infrastructure, qui au demeurant est réclamée à l'unanimité de ce Conseil.

Toutefois, j'ai fait analyser, à l'interne de l'administration municipale, les variantes que vous me recommandiez. Et j'espère qu'on pourra sortir ce projet du bourbier dans lequel il se trouve car c'est un beau projet.

Je vais m'entretenir avec les uns et les autres pour que le Conseil municipal nous permette d'être auditionnés à la commission des travaux et des construc-

tions, afin que nous puissions expliquer les travaux faits à l'interne pour évaluer toutes les variantes possibles.

Je rappelle qu'une étude continue pour analyser la réalité des manœuvres qui doivent être faites par la Compagnie générale de navigation (CGN) dans la rade. Dès que nous aurons la réponse exacte de la CGN – c'est une étude faite en collaboration avec la CGN – nous pourrons ainsi justifier ou pas le déplacement des débarcadères. Il y a une rumeur selon laquelle mettre une passerelle empêcherait de tirer les feux d'artifice. Cela est un peu ubuesque. J'espère pouvoir revenir devant ce Conseil ou devant la commission des travaux et des constructions pour que les conseillers municipaux prennent connaissance de ce dossier et le remettent dans le droit chemin.

M^{me} Olga Baranova (S). Ma question s'adresse à M. Barazzone et à M^{me} Alder. Il y a quelques mois, nous avons pu lire dans les médias qu'une action de médiation avait été menée en Vieille-Ville, entre les mois d'août et d'octobre. Serait-il possible de connaître le bilan de cette action?

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Effectivement, nous avons procédé à une expérience particulière de médiation en collaboration avec les services de mon collègue, Guillaume Barazzone, et le Service de la jeunesse pour mon département, pour agir au niveau des nuisances dont étaient victimes les habitants de la Vieille-Ville. Un rapport intermédiaire a déjà été produit. L'expérience va se poursuivre sur un autre site, aux Allobroges, toujours en collaboration entre les deux départements. Nous allons nous concerter avec mon collègue pour voir si ce rapport intermédiaire pourrait déjà vous être fourni.

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. Je voudrais juste vous apporter un complément pour vous dire que l'expérience pilote qui a eu lieu en Vieille-Ville nous a servi de base pour prendre les décisions s'agissant de l'extension des horaires de la police municipale.

Le projet aux Allobroges est un projet pilote bis, avec une autre typologie socioculturelle et socio-économique, un autre type de bars et d'endroits publics. Il nous paraissait intéressant de voir comment pouvait fonctionner une telle expérience dans un autre quartier de la ville. Ce projet nous a donc servi de base pour améliorer les conditions dans d'autres quartiers. En l'occurrence, ce ne seront pas des travailleurs hors-murs ou sociaux qui œuvreront dans tous les quartiers, faute de moyens humains. Mais la police municipale – qui est une police de proximité

faisant beaucoup de prévention – agira, au même titre qu’elle l’a fait en Vieille-Ville, dans les différents quartiers à partir du mois de juin.

Sachez également qu’un des éléments que nous avons constaté lors de ce projet pilote est que les nuisances sonores n’étaient pas circonscrites aux bars et aux établissements publics mais que, en réalité, ces nuisances étaient souvent le fait d’attroupements de gens dans des lieux publics qui n’étaient pas des bistrots. Cela nous a poussés à prendre ces mesures en matière de lutte contre les nuisances sonores en faisant patrouiller, à trois ou quatre, les policiers municipaux jusqu’à 3 h du matin les mercredis, jeudis et vendredis.

M^{me} Martine Sumi (S). Ma question s’adresse à M^{me} Esther Alder. Nous nous réjouissons que le Bureau d’information petite enfance (BIPE) s’améliore, puisqu’il dirige et gère les inscriptions non seulement pour les établissements du Service de la petite enfance mais également pour les accueillantes à domicile dites «mamans de jour».

Nous nous réjouissons aussi que, dans un souci d’amélioration de la qualité, le Service de la petite enfance offre un soutien pédagogique à ces mamans de jour, voire une aide administrative et comptable à celles qui le demandent. Cela dit, je me demande si ce service informe et dirige les demandes des parents auprès de Pro Juventute et de ses «Mary Poppins» qui se rendent au domicile des parents après une formation adéquate. Est-ce quelque chose qui se fait? Si oui, ce serait bien de le dire et si non, pourquoi?

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Madame la conseillère municipale, je vous remercie pour cette question qui, effectivement, relaie une préoccupation importante des parents, pour qui faire face à une urgence de garde est un problème récurrent. Le BIPE, de par la formation des collaborateurs, connaît le réseau et les dispositifs et diffuse l’information bien au-delà des simples accueillantes familiales ou des structures de la petite enfance. Ce sont des généralistes qui savent relayer les offres des structures comme la Croix-Rouge ou Pro Juventute.

Je profite de l’occasion pour remercier les commissaires qui ont traité la motion M-1018 sur la structure de coordination des accueillantes familiales de jour. J’ai entendu dire qu’elle était sortie de commission et cela va, bien évidemment, donner une impulsion supplémentaire à mon département puisque, si j’ai bien compris, la volonté unanime de la commission est que la Ville de Genève propose une structure de coordination qui soit aussi employeur. Je vous en félicite et nous allons remettre l’ouvrage sur le métier.

M. Lionel Ricou (DC). Ma question s'adresse à M^{me} Esther Alder et concerne un groupe de travail de l'Association des communes genevoises qui planche sur une harmonisation des prix de pension dans les structures de la petite enfance. J'ai entendu dire qu'un rapport était sorti et j'aurais voulu en connaître, en quelques mots, le contenu ou, le cas échéant, serait-il possible de nous fournir ce rapport et de nous dire quelle est la position de la Ville par rapport à cette problématique?

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Effectivement, suite à un rapport de la Cour des comptes, l'Association des communes genevoises (ACG) a été saisie par plusieurs communes de la question de la tarification et du prix de pension pratiqués dans le canton. L'ACG a mandaté Evaluanda, qui a d'ores et déjà constaté qu'il y avait trois manières de calculer ce prix de pension. Certaines communes l'établissent sur le revenu déterminant unifié (RDU), d'autres sur un avis de taxation et, enfin, certaines sur les certificats de salaires. On constate une variation importante des prix de pension demandés aux familles. A ce stade, il a été demandé à Evaluanda d'être encore plus pointu dans l'analyse puisque des groupes témoins ont été choisis comme, par exemple, une famille avec deux enfants, une autre monoparentale avec deux enfants, ou encore une famille nombreuse avec trois enfants et plus. Sur cette base d'analyse, nous allons établir un canevas comparatif sur les tarifs pratiqués. L'étude avance et, dès la fin des travaux, vous serez informés des conclusions de ce rapport.

M^{me} Florence Kraft-Babel (LR). Ma question s'adresse à M. Sami Kanaan. Il y a trois ans déjà, notre Conseil avait voté, à une écrasante majorité voire à l'unanimité, la motion M-807 visant à promouvoir pour Genève une Nuit blanche. C'est une expérience dont la Ville de Paris ne fait que s'enorgueillir et qui ramène, sur le plan des retombées économiques, des montants qui se comptent par millions. Ici à Genève, des privés se sont largement engagés pour cette excellente initiative. On dit assez qu'il faut mettre le musée dans la rue, qu'il faut rendre accessibles nos collections, qui sont les meilleures, comme on le sait, à beaucoup de niveaux et dans tous les musées. Est-ce que nous verrons prochainement poindre le semblant d'un budget, la première heure d'une Nuit blanche à Genève pour la culture et les musées?

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Je réponds volontiers à M^{me} Kraft-Babel et j'en profite pour la remercier de son engagement au sein du conseil de la Fondation du Grand Théâtre. Je regrette son départ. (*Applaudissements.*) Nous accueillerons bien sûr avec plaisir M. Conne mais je dois dire que, avec vos compétences, votre engagement et votre enthousiasme, vous avez

toujours apporté beaucoup à cette institution, et bien représenté les intérêts de la Ville mais aussi ceux du Grand Théâtre. Donc, sincèrement merci au nom du Conseil administratif!

Cela étant dit, il se trouve que je présente demain à mes collègues un projet de réponse au texte du Conseil municipal, qui portait à l'époque sur la Nuit blanche et la Nuit des musées avec, je vous le rappelle, une petite hésitation quant à savoir s'il s'agissait d'un ou de deux événements. Mais la volonté de ce Conseil était qu'il y ait, en tout cas, un événement qui fédère l'offre muséale et contemporaine à Genève.

Je peux vous annoncer qu'il y aura, en tous les cas, une première édition de la Nuit des musées ce printemps à Genève. Je ne vous donne pas encore les détails car je ne veux pas tout dévoiler. Je peux d'ores et déjà vous dire que la participation des institutions publiques et privées est réjouissante. Ce sont plutôt des musées mais il y aura des éléments d'art contemporain dans l'offre d'activités. Quant à l'aspect Nuit blanche proprement dit, nous en discutons encore avec les partenaires de l'art contemporain, notamment avec l'association Quartier des Bains, qui fédère tous les acteurs privés mais aussi publics. Nous verrons si la Nuit des musées évoluera dans ce sens, sachant que les prochaines années ne seront pas simples au niveau budgétaire. La Nuit des musées arrive et, sur le plan de l'art contemporain dans l'espace public, des propositions arrivent aussi.

M. Daniel-Dany Pastore (MCG). Ma question s'adresse à M. Rémy Pagani. Pourrait-il faire un peu la lumière sur le projet voté consistant à mettre des luminaires dans certains lieux et quartiers de la ville, en particulier à Vieusseux? On me pose énormément de questions à ce sujet et rien n'a encore été fait.

M. Rémy Pagani, maire. Vous savez que nous avons engagé, il y a de cela un an et demi, le remplacement complet de 4500 points lumineux, c'est-à-dire des lampadaires et de l'ensemble de leur armature. Ainsi, par exemple aux Pâquis, on y voit quasiment la nuit comme en plein jour, alors qu'avant persistaient des coins un peu sombres. L'intensité lumineuse a été doublée et nous avons pourtant économisé 60% de la facture d'énergie que nous dépensions auparavant. On devrait aujourd'hui avoir fini, sous toute réserve, d'installer ces 4500 points lumineux. Il reste encore, de-ci de-là, un certain nombre de rues ou ruelles qui ne sont pas équipées et nous nous employons à finir cette campagne.

Toutefois, ces 4500 points lumineux ne sont qu'une partie des 7000 ou 8000 points qui existent dans notre ville. Reste que ce sont les plus importants et un deuxième train de mesures vous sera proposé dans le cadre du plan lumière adopté par le Conseil municipal il y a de cela trois ans.

Parallèlement à cela, un certain nombre de demandes sont enregistrées et mises en œuvre notamment dans les parcs. Je pense au parc des Eaux-Vives et au quai des Eaux-Vives, où nous avons mis toute une série de lampadaires qui sécurisent la déambulation de nos concitoyennes et concitoyens. Nous avons aussi mis en place un kit lumière à la place des Volontaires et sur le quai devant le Bâtiment des Forces Motrices – c’est quasiment un *light show* – pour faire en sorte que certains trafics ne puissent subsister dans la pénombre. Si vous avez des éléments sur des lieux concrets, où un certain nombre d’incivilités se passeraient auxquelles nous pourrions remédier par l’installation de luminaires, je vous invite à m’en faire part et nous essaierons de trouver des mesures adéquates.

M^{me} Natacha Buffet (LR). Ma question s’adresse à M^{me} Alder. On a pu lire, la semaine dernière sous la plume d’un des journalistes ici présents, que plusieurs enfants avaient subi une intoxication alimentaire suite à des repas pris dans les institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève. Ce n’est certainement pas la faute du journaliste mais l’article restait relativement vague. On a parlé d’un appel au chimiste cantonal, qui devait faire la lumière sur toute cette affaire. J’aurais donc souhaité avoir plus d’informations et surtout pouvoir être rassurée. Est-ce que les parents qui envoient leurs enfants à la cantine peuvent être rassurés?

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Effectivement, je remercie la *Tribune de Genève* d’avoir relayé l’information, puisque le département a immédiatement publié un communiqué de presse pour agir en toute transparence.

En date du 13 mars 2013, on a constaté, dans différentes institutions de la petite enfance, que des enfants avaient des rougeurs et également des éruptions cutanées. Il s’agissait d’un cas à l’Espace de vie infantine (EVE) Saint-Gervais, d’un cas à l’EVE Edmond Kaiser, de cinq cas à l’EVE Isabelle Eberhardt et de quatorze cas à l’EVE Jeanne Hersch. Dans ce cas, les directrices et directeurs des institutions doivent suivre une procédure. Immédiatement, le 144 a été alerté et la cuisine de production du Faubourg a eu la visite du chimiste cantonal, qui a procédé à des prélèvements. La nourriture incriminée a tout de suite été mise hors d’usage.

A ce jour, nous n’avons pas encore les résultats des analyses. Sachez que tous les enfants se sont rapidement remis et que les symptômes ont tous disparu. Je vous remercie, Madame la conseillère municipale, pour votre préoccupation mais sachez que nous avons également pris des mesures. Tout incident doit nous rappeler qu’il s’agit de mettre à niveau les équipes de production de la restauration collective. Une séance avec tous les cuisiniers des institutions de la petite

enfance aura lieu après Pâques et toutes les mesures à prendre leur seront rappelées, s'agissant de restauration collective, y compris sur la traçabilité des aliments – puisque récemment la question des lasagnes a défrayé la chronique – et sur la traçabilité des fournisseurs. Par ailleurs, la direction du département va organiser une rencontre avec le chimiste cantonal. Celle-ci se fera en présence du Service des écoles et institutions pour l'enfance, qui est en charge de la restauration collective des enfants du primaire à travers les associations de restaurants scolaires. Nous prenons très au sérieux la question de la restauration collective et dès que nous aurons les résultats nous vous les communiquerons.

M. Eric Bertinat (UDC). Ma question s'adresse à M^{me} Alder. Dans le cadre des discussions budgétaires 2013, c'est-à-dire à la fin de l'année passée, M^{me} Alder nous avait informés de plusieurs projets qu'elle qualifiait elle-même d'importants. On la croit volontiers, puisqu'il s'agissait de la refonte du règlement du Service social, de mettre sur pied une aide financière pour ceux qui n'arrivaient pas à payer leur loyer, de la création de logements relais ainsi que de points info-services dans des quartiers pilotes. Sauf erreur de ma part, à la mi-mars, je n'ai pas encore vu de propositions du Conseil administratif sur ces sujets. J'aurais aimé l'entendre de manière tout à fait succincte pour savoir où elle en était.

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Monsieur le conseiller municipal, je vous remercie infiniment pour l'intérêt que vous portez à la politique que je mène au niveau du département de la cohésion sociale et de la solidarité. Sachez que, pour ce qui est des projets de refonte du règlement municipal sur les prestations financières, nous allons prochainement – cela doit passer devant le Conseil administratif – présenter une proposition d'allocation de rentrée scolaire pour les groupes familiaux en charge d'enfants, sachant que certaines familles sont dans des difficultés importantes. Les charges liées à la rentrée scolaire grèvent souvent le budget des familles.

Concernant les points info-services, le Conseil administratif va être saisi d'une feuille de route avec, en perspective, à la rentrée de septembre, l'ouverture de deux points info-services pilotes.

Pour le logement, sachez que le Conseil administratif a validé une étude de faisabilité et le mandataire – M. Pagani pourra le confirmer – a été désigné pour voir la faisabilité des logements modulaires et voir aussi sur quels emplacements la Ville de Genève pourrait installer, le cas échéant, ces logements modulaires. Pour le parascolaire et le périscolaire, qui sont également une de mes priorités, sachez que les conditions d'accueil des enfants de l'école primaire se sont considérablement améliorées.

Si vous le souhaitez je pourrai, dans le cadre d'une commission, vous exposer l'avancée des différents projets. Je vous remercie de votre intérêt et du soutien que vous apporterez au financement de ces projets prioritaires, au bénéfice de la population de l'ensemble de la Ville.

M. Pierre Rumo (EàG). Ma question s'adresse à M. Rémy Pagani. En deux occasions, et ce nombre n'est peut-être pas exhaustif, M^{me} Michèle Künzler, conseillère d'Etat, a critiqué la Ville de Genève concernant la lutte contre le bruit. La Ville de Genève aurait été très lente à réagir. Cela m'étonne de la part de M^{me} Künzler puisqu'elle a siégé une dizaine d'années au Conseil municipal. Dans une autre interview accordée à la *Tribune de Genève*, M^{me} Künzler évoque la rue des Acacias – je pense que c'est plutôt la route des Acacias – où la Ville de Genève ne serait pas encline à favoriser les voies de tram. Est-ce que, sur ces deux points, la Ville de Genève a quelque chose à se reprocher?

M. Rémy Pagani, maire. Vous n'êtes pas sans savoir que, pour le TCOB, le tram Cornavin-Onex-Bernex, nous avons – j'ai la facture – dépensé 60 millions de francs. Pour le tram qui va aux Palettes en passant par la route des Acacias, les aménagements ont été effectués par mon prédécesseur, mais nous avons aussi une facture pour la requalification de l'ensemble de la route des Acacias, qui s'élève à plusieurs millions. Après une investigation sur la vitesse de croisière que les trams ont sur cette route, il a été constaté que, aux heures de pointe, ils perdaient quatre minutes. Pour leur refaire gagner ces quatre minutes, il faut faire en sorte que les voitures s'alignent sur deux présélections. Or, sur la route des Acacias, celles et ceux qui ont conçu cette route, nouvellement créée il y a dix ans, n'ont mis qu'une seule présélection.

Je me suis entretenu avec la Direction générale de la mobilité (DGM) et M^{me} Künzler. Dans un premier temps, il était question d'abattre tous les arbres et d'élargir à nouveau la route des Acacias, telle qu'elle était à l'origine il y a de cela dix ans. Nous avons trouvé que cette mesure était extrêmement préjudiciable pour les habitants, qui verraient s'aligner les voitures devant leurs immeubles. Nous avons donc trouvé un compromis, qui consistera à déplacer les arbres de 50 centimètres pour ne pas préteriter la piste cyclable.

Toutefois, il subsistait un problème de compensation de places de parking et la DGM devait trouver une solution. C'est le fruit des discussions qui ont abouti il y a de cela six mois. Venir maintenant dire que la Ville de Genève met les pieds contre le mur ou n'est pas proactive dans ce dossier, je trouve cela pour le moins cavalier. Je reste évidemment à la disposition de la DGM, quand celle-ci aura pris les mesures qui s'imposent de compensation, pour vous présenter une proposition

qui visera à réinvestir de l'argent sur la route des Acacias pour l'agrandir. Vous seuls serez juges de la nécessité, ou pas, de refaire des travaux sur cette route.

M. Pierre Gauthier (EàG). Ma question s'adresse à M. Barazzzone. L'hiver a été rigoureux, la Voirie genevoise a été mise à contribution pour dégeler les rues et les trottoirs, et l'usage aujourd'hui de saumure – un mélange d'eau et de sel – semble être désormais la règle. Or, l'eau s'évaporant, le sel contenu dans la saumure demeure sur les rues et les trottoirs et forme une fine pellicule de micropoussière, je dirais, qui elle-même devient extrêmement glissante. Quelles réponses vos services entendent donner à ce problème?

Le président. Il vous sera répondu ultérieurement.

M. Gary Bennaim (LR). Ma question s'adresse à M. Pagani, par rapport à un bâtiment qui se trouve à la rue des Etuves. Je crois comprendre que les travaux sont arrêtés. Les grandes affiches qui sont sur les échafaudages nous rappellent que «la Ville construit pour vous», c'est une bonne chose, mais dans les faits il semblerait qu'il n'y ait plus de travaux et qu'il ne se passe plus rien. Est-ce que vous pouvez nous éclairer là-dessus, puisque la Ville construit en ville et qu'elle communique à ce sujet?

M. Rémy Pagani, maire. Monsieur le conseiller municipal, je vous remercie de cette question qui me permet de clarifier la situation du bâtiment Grenus 2 - Etuves 15. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a un programme général de réhabilitation des immeubles de la Ville de Genève, notamment l'ensemble des immeubles de Saint-Gervais. Or, la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) a émis, il y a une année, un certain nombre de critiques quant à la gestion de ce dossier qui nous ont fait interrompre pendant une année le chantier. Mais je peux vous rassurer: ce chantier redémarrera, en accord avec la CMNS, pour préserver le caractère populaire et historique de ce bâtiment.

M^{me} Vera Figurek (EàG). Ma question s'adresse à M. le maire, Rémy Pagani. J'ai été interpellée par des habitants du quartier de Saint-Jean qui me disent que, en effet, les travaux en haut de la rue de Saint-Jean sont terminés, et ils vous en remercient. Cela dit, sur le tronçon côté rue Beau-Site, il est indiqué sur les panneaux que les travaux seront finis au mois de janvier. Or, nous sommes fin mars

et ils auraient aimé avoir des explications sur le retard de ce chantier et savoir si celui-ci va durer. Ils m'ont également dit qu'ils n'avaient pas été avertis que les places de parking pour les habitants seraient supprimées. Des bennes sont placées, dans la rue, sur l'emplacement de ces places de parking. Je ne sais pas s'il s'agit d'un chantier dont la Ville est responsable ou si c'est un chantier de l'Etat.

M. Rémy Pagani, maire. Madame la conseillère municipale, je vous rappelle que l'aménagement de la rue de Saint-Jean a été fait dans le cadre de l'amélioration de la zone 30 km/h, puisqu'un certain nombre d'automobilistes empruntaient cette rue pour gagner du temps quand ils étaient sur l'avenue d'Aire. Cela a coûté 8 millions de francs à la collectivité pour 800 mètres, pour y mettre du phonoabsorbant et des aménagements qui visent à ralentir le trafic. A la sortie de l'école, j'ai constaté qu'il était ralenti. Je vous rappelle aussi que nous avons 250 km de rues et que, si on veut ne serait-ce que changer les tuyaux tous les cinquante ans, cela nécessite un chantier permanent de 2,5 km au minimum à 5,5 km. Nous avons de quoi faire et, si certains pensent que Genève est toujours en chantier, c'est qu'il est obligatoire de faire en permanence 2 à 5 km de réparation pour que les uns et les autres puissent vivre correctement, y compris les générations futures. J'imagine qu'il doit y avoir des chantiers annexes dans cette rue qui nécessitent le dépôt de ces bennes. Toutefois, je me renseignerai demain et je compléterai ma réponse.

M. Adrien Genecand (LR). Ma question s'adresse à M. Pagani. Elle concerne les rues Etienne-Dumont et Chausse-Coq. Il se trouve, Monsieur Pagani, que la rue Etienne-Dumont a été ouverte une nouvelle fois – je pense que c'est bien la quatrième ou cinquième fois en l'espace de douze mois.

Vous nous aviez promis à de multiples reprises que, à chaque fois qu'on ouvrirait une rue en Vieille-Ville notamment, vous viendriez nous proposer un projet de pavage. Il se trouve que la rue Etienne-Dumont, qui était une belle rue de cette Vieille-Ville, est devenue un cauchemar et d'une laideur absolue.

Quand on voit l'application que met la CMNS à protéger certains monuments historiques, il est particulier de constater qu'elle ne vous empêche pas de vous acharner sur la Vieille-Ville historique. A la rue Chausse-Coq, a priori, le pavage a été enlevé et on apprend qu'il ne sera même pas remis! C'est à n'y rien comprendre et je voudrais savoir où vous en êtes en matière de pavage, notamment de ces deux rues. Que vous ne paviez pas de nouveaux endroits serait décevant car vous nous l'aviez promis. Mais ne pas repaver les rues qui l'étaient déjà serait fort de café!

M. Rémy Pagani, maire. Nous entendions faire en sorte que le pavage, déjà fortement répandu dans la Vieille-Ville, prenne de l'ampleur, notamment au Bourg-de-Four. Toutefois, vous l'avez constaté tout comme moi, la rue Chausse-Coq a connu un premier chantier, puis d'autres dans le haut de la rue. Je vous donnerai de plus amples renseignements demain, quand je saurai qui est l'auteur de ces travaux et si la rue sera repavée. En ce qui concerne la rue Etienne-Dumont, nous avons posé une couche de bitume temporairement et une proposition vous sera présentée pour repaver entièrement cette rue – vous l'avez peut-être constaté, les trottoirs n'ont pas été remis car nous allons les supprimer et repaver l'ensemble de la rue Etienne-Dumont. Pour cela, il faut que le Conseil municipal soit nanti d'une proposition qui nous permettra de débloquer les budgets en conséquence. Je reviendrai demain sur le cas de la rue Chausse-Coq pour vous donner toutes les explications techniques nécessaires et utiles.

M. Sylvain Thévoz (S). Ma question s'adresse à M. Barazzone. C'est le printemps, on s'en réjouit. Il y a de plus en plus de vélos qui vont sortir et c'est magnifique, de plus en plus de scooters aussi, les gens passant gentiment – des études le montrent – de la voiture au scooter. Malheureusement, il y a parfois des cohabitations délicates sur les pistes cyclables, notamment avec les scooters qui les empruntent.

Je voulais savoir si vous aviez prévu une action précise à ce sujet. Je sais que votre prédécesseur s'attaquait aux «cyclo-terroristes». Y aura-t-il une action visant à protéger les pistes cyclables et à les réserver aux vélos?

Le président. Il vous sera répondu ultérieurement.

M. Mathias Buschbeck (Ve). Ma question s'adresse au Conseil administratif, donc à notre maire à tous, au sujet de l'affichage. La Ville de Genève est compétente pour autoriser ou interdire ce qui est affiché en ville. Vous avez été interpellé, comme nous, par l'e-mail d'un citoyen qui s'émeut de la prolifération de publicités pour des crédits rapides qui appellent à céder à toutes les pulsions consuméristes. Alors que, d'un autre côté, la Ville de Genève soutient les associations qui luttent contre le surendettement – et on sait que ces crédits rapides à des taux usuriers ont tendance à favoriser le surendettement – je voulais savoir quelles étaient les intentions de la Ville de Genève et si elle pensait faire interdire ces publicités sur son territoire.

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. Merci, Monsieur le conseiller municipal, pour votre question. Sachez que, en matière d'affi-

chage public en Ville de Genève, le principe qui guide notre action est la liberté d'expression. Cela dit, vous le savez peut-être, le Conseil administratif a mis en place une commission interdépartementale. Cette commission applique un règlement, qui est inspiré d'un règlement lausannois et qui vise à faire en sorte que la tranquillité et l'ordre publics soit garantis.

Je ne peux pas vous énumérer tous les critères, car je n'ai pas la liste sous les yeux, mais les questions que vous évoquez, notamment les questions de surencombrement y sont mentionnées. Il y est aussi question de la pornographie ou de l'éventuelle présence d'images qui pourraient choquer la jeunesse. Ces cas sont très précisément indiqués dans le règlement que la Ville applique.

Cela dit, sachez que, en la matière, nous ne sommes pas totalement libres, car il y a un certain nombre de jurisprudences à la fois des juridictions cantonales et du Tribunal fédéral qui fixent un cadre très clair à notre action. Nous essayons, tant que faire se peut, de prendre les mesures nécessaires, mais de la façon la moins incisive et la plus proportionnelle possible pour ne pas entraver la liberté d'expression.

M. Vincent Subilia (LR). Ma question s'inscrit dans la droite ligne de celles déjà posées à M. le maire, Rémy Pagani, par certains de mes collègues et autres préopinants. Cela concerne à nouveau l'Etat. Certains qualifiaient nos routes, à juste titre, de déplorables. Une question, que j'ai pu poser le mois dernier – à laquelle on m'a dit que je recevrais une réponse écrite dont je n'ai toujours pas vu la couleur – concerne les travaux qui doivent être engagés dans la rue de la Croix-Rouge, qui longe le Palais Eynard. Je crois comprendre que les arbres doivent être remplacés. Mais, au préalable, il s'agit de mener des travaux de génie civil, nous disait le maire. De manière plus générale, vous nous indiquiez que la manne cantonale vous permet désormais de rénover notre réseau routier – il y a d'ailleurs un programme qui a été établi et vous indiquiez que celui-ci serait achevé en 2013. Nous sommes fin mars, je me demande quel est l'état des travaux, notamment ceux qui doivent être engagés jusqu'au 31 décembre sur les quais de la rive droite.

M. Rémy Pagani, maire. D'abord, Monsieur le conseiller municipal, je crois que je vous ai répondu oralement le lendemain mais que vous n'étiez pas là. Toujours est-il que, pour ce qui est de la rue de la Croix-Rouge, nous avons un projet de réfection du bitume et de replantage des arbres. Toutefois, il faut changer le collecteur et nous attendons de vous soumettre une proposition pour le changement de ce collecteur, qui va coûter passablement d'argent, avant de mettre en œuvre l'ensemble de la réfection de cette route. On ne peut pas mettre du phonosorbant, qui nous coûte plus cher que le bitume usuel, et rouvrir pour changer le

collecteur trois ou quatre ans après. Il faut coordonner les travaux et, en l'occurrence, à la rue de la Croix-Rouge, c'est typique.

Quant à la transformation radicale au niveau du bruit et à l'apaisement de nos routes, nous allons baisser le bruit de 6 dB. C'est un programme d'envergure, ce sont 250 km de rues que nous allons devoir changer. Il y a déjà par-ci par-là un certain nombre de routes où vous pouvez entendre le frottement des voitures sur le bitume d'un côté, mais plus de l'autre. Par exemple, entre la rue des Deux-Ponts et le boulevard du Pont-d'Arve, vous entendez très clairement la différence. Je peux vous annoncer que j'ai pris la décision, il y a de cela un mois, d'intervenir sur les quais Wilson et Gustave-Ador. A la fin de cette année, du phonoabsorbant sera installé. Des autorisations de construire ont été demandées – c'est une question de semaines – autorisations qui nous seront accordées puisque nous avons, bien en amont, pris des dispositions avec la Direction générale de la mobilité et le Département de l'urbanisme du Canton.

Au fur et à mesure, nous changerons l'ensemble des rues, cela prendra dix ans environ, on ne peut pas faire mieux. On est limité à la fois par le budget municipal et par la manne cantonale, car elle monte en puissance mais reste quand même parcimonieuse. Elle ne correspond pas à ce qu'il faudrait mettre, c'est-à-dire au bas mot à 15 millions de francs qui nous sont dus par année et auxquels nous avons «renoncé» – M. Sormanni appuie à chaque fois là où cela fait mal. Cette contribution cantonale ne nous sera dispensée qu'à hauteur de 8 millions de francs.

M^{me} Sarah Klopmann (Ve). Ma question s'adresse à M. Pagani, que je tiens à féliciter car, grâce à lui, la Ville a reçu un prix formidable! Merci, Monsieur Pagani, nous avons reçu le Prix du Pneu crevé! Génial! Il y a eu un concours avec un jury d'experts indépendants chargés de primer un aménagement cyclable formidable et un autre lamentable. L'aménagement cyclable formidable était récompensé de la Rustine d'or et nous avons reçu le Prix du Pneu crevé, l'aménagement cyclable lamentable. Il concerne évidemment la rue de Saint-Jean, encore et toujours – comme quoi ce n'est pas une lubie personnelle: le mécontentement est généralisé parmi les cyclistes. J'aimerais savoir quelles mesures vous comptez enfin prendre pour améliorer la montée cyclable de la rue de Saint-Jean. Je sais que cela concerne aussi notre magistrat cantonal et la Direction générale de la mobilité, vous nous l'avez dit et redit. Néanmoins, la Ville est compétente pour améliorer les tracés cyclables, pour améliorer cette montée. Nous aimerions que vous agissiez. Comptez-vous le faire ou non?

M. Rémy Pagani, maire. Tous les prix sont bons à prendre... (*Rires.*) En tout cas, seuls ceux qui ne font rien ne reçoivent pas de prix. Cela étant, plus sérieuse-

ment, Madame la conseillère municipale, j'aimerais juste relever, pour l'honneur de la Ville, que nous avons aussi reçu une mention pour les trottoirs biaisés qui permettent aux cyclistes de pouvoir déambuler plus facilement. Vous avez manqué de le relever, mais je tiens quand même à le souligner et c'est une mesure que nous avons prise et que nous avons généralisée.

Nous avons un problème avec les CFF et les organes de sécurité de notre Canton, qui ont voulu mettre ce mur à l'entrée de la rue de Saint-Jean, ce qui, effectivement – j'y suis passé encore ce matin pour aller aux Services industriels à vélo – rend compliqué l'accès à la piste cyclable. Nous avons mis en place un groupe de travail avec les CFF et avec les organes de sécurité du Canton. Nous espérons que ce mur sera tronçonné par moitié pour faciliter l'accès à cette piste cyclable. Comme vous le savez, les CFF étant ce qu'ils sont et l'autorité des CFF étant ce qu'elle est, entre la coupe et les lèvres il y a beaucoup de chemin à parcourir, comme lorsque nous avons remplacé le pont en encorbellement, où il nous a fallu trois ans. J'espère, tout comme vous, que nous arriverons à nos fins.

M. Simon Brandt (LR). Ma question s'adresse à M^{me} Alder. Suite à la décision de Naxoo d'abolir la TNT numérique pour passer à la norme DVB-C, des dizaines de milliers de concitoyens se sont vus privés, du jour au lendemain, de réception TV. Je voudrais vous demander pourquoi le Service social, alors même qu'il le fait pour les déclarations d'impôts, n'a pas prévu une aide pour les gens à bas revenu qui ont dû dépenser plusieurs centaines de francs pour faire venir des techniciens afin de régler leur TV. Cela dans le même ordre d'idées que ce qui a été fait pour la déclaration d'impôt, à savoir que les gens qui bénéficient des prestations sociales de la Ville peuvent recevoir une aide pour ce genre de choses.

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Monsieur le conseiller municipal, je prends note de votre question et je vous répondrai demain.

M. Christo Ivanov (UDC). Ma question s'adresse à M. Sami Kanaan, responsable de la culture et du sport. Cela concerne le centre sportif de Vessy. En effet, actuellement il est impossible aux clubs et aux associations, en l'occurrence l'Association cantonale de rugby, de pouvoir s'entraîner l'hiver après une certaine heure, environ 17 h. La Ville vient de doter Vessy de deux terrains stabilisés pour la fin du printemps. J'aimerais savoir, Monsieur le magistrat, si vous envisagez de revoir le cahier des charges du personnel de Vessy, ou de trouver un contrat de confiance entre les clubs et le personnel de la Ville, afin que ces installations puissent être utilisées au maximum.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Je vous remercie de votre question, Monsieur le conseiller municipal. Je vais examiner cette situation. Vessy, historiquement, est peu utilisé le soir. C'est une question de personnel, mais aussi d'éclairage et de terrains. Puisqu'il y a de nouveaux équipements, ce serait dommage de ne pas les utiliser, mais il faut voir par rapport aux contrats. Je vous promets d'examiner les possibilités d'évoluer dans le bon sens.

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve). Ma question s'adresse à M. Pagani. Une liaison directe Carouge-Cornavin avec les TPG est prévue et doit être mise en place avec la magistrate Michèle Künzler. Ce bus devant passer par le pont Wilsdorf, un aménagement ainsi qu'un abribus sont prévus à la rue de l'Ecole-de-Médecine. Est-ce que la Ville est au courant et tient ses délais pour pouvoir aménager cet arrêt?

M. Rémy Pagani, maire. C'est toujours intéressant et important pour la Ville d'avoir une nouvelle ligne de bus. Sauf que nous avons une ligne de tram qui pourrait être tout aussi efficace: le tram Carouge-Cornavin qui est réclamé à cor et à cri par bon nombre de gens. J'ai d'ailleurs l'impression que le vote sanction sur les abonnements TPG et sur les tarifs TPG faisait référence à cette volonté du corps électoral de voir rétablir cette ligne de tram entre Carouge et Cornavin.

Toutefois, la DGM et le Canton en ont décidé autrement et veulent mettre en place une ligne de bus qui s'intitulera «ligne 27», entre Carouge et Cornavin. Il nous a été présenté un budget qui s'élevait, lorsque je siégeais aux TPG, à 3,5 millions de francs. Je constate que le Canton a décidé de faire l'effort de mettre en place cette ligne, pour 3,5 millions de francs d'infrastructures et 3,5 millions à peu près de fonctionnement.

Maintenant, la question est de savoir si la Ville de Genève doit mettre en place les aménagements à la suite de ces décisions cantonales. Nous avons une décision de principe du Conseil administratif qui s'oppose à la mise en place de cette ligne 27, car elle nous paraît totalement ubuesque. Toujours est-il que, bien évidemment, je me soumettrai à la volonté cantonale, une fois que cette ligne aura pris effet, pour faire en sorte que nos concitoyennes et concitoyens puissent prendre ce bus.

M. Pascal Holenweg (S). Ma question s'adresse à M^{me} Salerno. Comme attendu, les patrons du nettoyage n'acceptent pas que la Ville de Genève introduise le niveau des salaires des nettoyeurs, c'est-à-dire le plus souvent des

nettoyeuses, dans les critères d'octroi du marché du nettoyage de ses bâtiments, puisqu'elle a malencontreusement décidé de sous-traiter cette tâche à des privés.

Et, donc, les patrons du nettoyage, en tout cas un certain nombre d'entreprises du secteur et les plus importantes d'entre elles, attaquent devant la Chambre administrative la décision de la Ville de tenir compte du salaire des nettoyeuses et nettoyeurs dans l'octroi du marché. Pour les patrons du nettoyage, 25 francs de l'heure, soit environ 4500 francs par mois pour un travailleur à plein temps – qui est extrêmement rare en l'occurrence – c'est beaucoup trop. C'est d'ailleurs un salaire que M. Daniel Vasella envierait et c'est la raison pour laquelle il a dû quitter la Suisse: il n'avait pas été engagé comme nettoyeur. Pour les patrons du nettoyage, c'est donc trop.

Ma question est double: peut-on déduire de l'attitude du patronat genevois du nettoyage qu'en fait il nous incite à remunicipaliser la tâche de nettoyer les locaux de la Ville et d'intégrer les nettoyeuses dans la fonction publique? Deuxièmement, le Conseil administratif pourrait-il nous transmettre son évaluation des modalités et du coût d'une telle remunicipalisation, afin que nous puissions, si le recours du patronat aboutissait, en décider rapidement et cesser de perdre notre temps à essayer de faire comprendre au patronat du nettoyage que 25 francs de l'heure, ce n'est pas excessif?

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Monsieur Holenweg, je vous rappelle que la décision du Conseil administratif est d'aller jusqu'au bout des procédures juridiques.

S'agissant de la prestation de service sur le marché public du nettoyage, nous avons une opposition devant la Cour de justice. Nous verrons bien dans quel sens la Cour tranchera; le cas échéant nous irons jusqu'au Tribunal fédéral. Si le Conseil administratif devait essuyer un refus de la plus haute instance judiciaire, alors il verrait, dans ses arbitrages budgétaires, s'il décide de proposer au Conseil municipal une internalisation de la prestation.

M^{me} Anne Moratti (Ve). Ma question s'adresse à M^{me} Alder. Je voudrais savoir combien il y a d'assistantes et d'assistants socio-éducatifs dans les institutions de la petite enfance (IPE), et quelle est leur classe salariale, une fois leur formation terminée.

Le président. Il vous sera répondu ultérieurement.

M^{me} Sandrine Burger (Ve). Ma question s'adresse à M. Barazzone, je suppose. Cela concerne les poubelles de la Ville de Genève, celles avec les grands sacs jaunes. Vu la problématique engendrée par les mégots de cigarettes qui traînent partout dans la ville, ces poubelles ont été installées avec des cendriers près des grands arrêts de bus comme Bel-Air ou vers Manor, pour que les gens puissent y glisser leur cigarette avant de filer dans le bus, au lieu de la jeter par terre.

Je pensais que c'était une solution qui serait appliquée partout, mais je me suis rendu compte que, très récemment – notamment près de chez moi à la rue de Lyon – des poubelles ont été installées à des arrêts de bus sans ces fameux cendriers. Je voulais savoir si ces cendriers étaient encore en phase expérimentale ou si c'est une politique qu'on va appliquer tout le temps. C'est quand même relativement efficace et important.

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. Madame la conseillère municipale, sachez que j'ai fait la même réflexion que vous, l'autre jour, à mes services en leur demandant pourquoi il y avait des modèles de poubelles avec cendrier et d'autre sans. Il est tout à fait possible, sur le modèle gris dont vous parlez, d'y accoler un cendrier, ce qu'on va essayer de faire sur tous les modèles que la Ville va installer sur le domaine public. On va également essayer de mettre en valeur ces cendriers, qui sont de temps en temps peu visibles. Je pense que, grâce à ces cendriers et ces nouvelles poubelles, on arrivera à avoir un gain d'efficacité en matière de lutte contre les mégots sur le domaine public, car c'est un vrai fléau, je vous l'accorde.

M^{me} Annina Pfund (S). Ma question s'adresse à M^{me} Esther Alder. J'ai été interpellée par un membre d'un des clubs d'âînés de mon quartier, qui a entendu dire que les travaux de rafraîchissement prévus dans les différents clubs de la Ville de Genève ne seront pas effectués. Cette personne aurait bien aimé avoir un peu plus d'informations à ce sujet. Elle m'a aussi glissé à l'oreille que certains locaux des clubs d'âînés seront repris par les Unités d'action communautaire (UAC) et, dans ce cas, j'aimerais savoir ce qu'il adviendra des utilisatrices et utilisateurs de ces locaux.

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Madame la conseillère municipale, évidemment que les décisions du Conseil municipal, en matière d'investissements, ont des répercussions directes. Le meilleur exemple est celui que vous venez de citer: le rafraîchissement d'un certain nombre de clubs d'âînés est

reporté en raison de la volonté de réduction drastique de ce Conseil municipal au niveau des investissements.

S'agissant du club des aînés de la rue Hoffman – je pense que c'est celui auquel vous faites référence – votre question rejoint celle de M. Bertinat sur mes priorités, qui sont aussi les priorités déclinées dans la feuille de route du Conseil administratif. Donc, s'agissant des points info-services, je peux d'ores et déjà vous dire que, si tout va bien, la rue Hoffmann sera un des lieux pressenti comme point info-service.

Concernant l'activité des aînés, nous sommes en train de chercher une solution qui serait dans le périmètre du haut des Grottes. On devrait pouvoir satisfaire les différents besoins en matière d'accueil des aînés, d'accueil, d'information et de soutien pour les habitants du quartier.

M^{me} Michèle Roulet (LR). Il y a déjà eu deux questions orales de conseillers municipaux au sujet d'aménagements de la Ville de Genève en lien avec les TPG. Ma question s'adresse à M. Pagani et est un peu plus large. Suite au vote du 3 mars sur les tarifs TPG, on a pu lire dans la presse que M^{me} Künzler déplorait que la fluidité des TPG ne puisse être améliorée, car vous refusiez de faire les travaux subséquents. Pourquoi ces blocages de travaux alors qu'il existe un budget d'entretien en Ville de Genève? Est-ce lié aux bouderies que vous avez eues avec le conseil d'administration des TPG? Est-ce un acte manqué pour grever le bilan de M^{me} Künzler? Ou est-ce dû à une autre raison, que vous nous donnerez avec toute l'amabilité dont vous pouvez faire preuve?

M. Rémy Pagani, maire. Madame la conseillère municipale, je dois dire que c'est un procès un peu bizarre. Je vous rappelle – et j'ai d'ailleurs répondu très concrètement en ce qui concerne la ligne de bus 27 – que nous ne sommes pas l'autorité en ce qui concerne les décisions pour améliorer les transports publics. Nous sommes obligés de suivre les décisions de l'autorité. Le Canton, M^{me} Künzler, ainsi que la DGM et le Grand Conseil sont les responsables.

Par exemple, en ce qui concerne le transfert modal sur les plates-formes, qui sont aujourd'hui un peu bringuebalantes, c'est le Grand Conseil qui a décidé de cette manière de faire, à savoir de changer le système de destination en un système de transbordement.

Concernant le TCOB, le Canton a décidé d'installer ce tram jusqu'à Bernex. Nous avons dû mettre 60 millions de francs, vous avez voté ces 60 millions de francs pour suivre les décisions cantonales. C'est la facture totale que nous avons à payer. D'ailleurs, cela a grevé nos investissements encore l'année passée.

Voilà, Madame, pour situer le problème. Bien évidemment, il n'y a pas de bisbille entre la Ville et l'Etat puisque, légalement, nous sommes tenus d'accompagner l'implantation d'abribus, de bancs, de poubelles. Vous avez voté un budget de 3,4 millions pour rehausser les trottoirs, car les TPG, à raison, ont décidé d'abaisser le fond de caisse des trams.

Voilà, Mesdames et Messieurs, la position du Conseil administratif. Toutefois, quand on nous demande notre avis sur la ligne 27, on ne peut s'empêcher de dire que cette ligne est un peu absurde, on ne peut pas non plus s'empêcher de dire que rouvrir la route des Acacias est du gaspillage! Nous avons mis une quinzaine de millions de francs dans cette rue et la rouvrir aujourd'hui me paraît un peu disproportionné, mais nous avons trouvé un accord. Il ne dépend que de la DGM de nous donner le feu vert et de déposer les demandes d'autorisation idoines pour que nous puissions aller de l'avant. Pour cela, je dois avoir des budgets et je vous en proposerai. Vous serez seuls maîtres à bord pour décider de rouvrir cette route des Acacias.

M^{me} Maria Vittoria Romano (S). Ma question s'adresse à M. Sami Kanaan et à M^{me} Esther Alder. J'ai lu dans *Vivre à Genève*, avec beaucoup d'intérêt, un article sur l'effritement du bénévolat en ville de Genève. On sait tous que le bénévolat est très important pour les différentes associations sportives et culturelles. J'aimerais savoir si vous avez quelque chose de prévu afin de promouvoir le bénévolat en ville de Genève.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Madame la conseillère municipale, je vous remercie de votre question, c'est une réelle préoccupation. Il ne faut pas se voiler la face, dans le domaine de ma responsabilité qui est le domaine sportif, au sens large, le sport disparaîtrait littéralement s'il n'y avait pas de bénévolat. L'immense majorité des acteurs dans les clubs, les membres des comités, les arbitres, les entraîneurs, travaillent bénévolement. Sans compter toute l'énergie mise dans les manifestations locales. Pour l'instant, c'est encore très vivant, heureusement, mais pour les comités des clubs qui ont des responsabilités comptables et juridiques, plusieurs facteurs engendrent l'effritement du bénévolat – je ne vais pas donner tous les détails ici. J'ai demandé un état des lieux de la situation et des pistes de ce qui a été entrepris ailleurs. On n'a pas besoin de réinventer la roue, d'autres collectivités ayant travaillé sur ces thématiques, sur la reconnaissance du bénévolat, le soulagement administratif, la formation, etc. On a des pistes et il faut prendre cela au sérieux.

D'ici la fin de l'année, je pense que l'on pourra mettre en place une plateforme de coordination au soutien du bénévolat notamment dans le domaine spor-

tif, mais aussi dans le social, car les situations sont en partie similaires, notamment la gestion des comités des associations. Sous l’ancienne législature, il y avait eu l’année internationale du bénévolat, avec toute une série d’activités. On essaie de maintenir ces contacts, car la Suisse est un pays où les gens s’engagent énormément. Cependant, il ne faut surtout pas se reposer sur nos lauriers. Je vous tiendrai au courant dès que l’on aura des propositions concrètes.

5. Pétitions

Le président. Nous avons reçu les pétitions suivantes:

- P-304, «Préserveons le pigeon des villes»;
- P-305, «Accessibilité aux vestiges découverts à l’esplanade Saint-Antoine».

Ces pétitions sont renvoyées à la commission des pétitions. Nous allons maintenant aborder un certain nombre de motions d’ordonnancement qui ont été déposées.

Je commence avec la première motion d’ordonnancement du bureau qui demande d’ajouter à l’ordre du jour et de traiter en urgence, pour le renvoyer sans débat à la commission du règlement, le projet de délibération PRD-61: «Modification du règlement du Conseil municipal au vu de l’entrée en vigueur de la Constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012». C’est donc une demande d’urgence du bureau pour que, au 1^{er} juin, en fonction de la nouvelle Constitution, nous ayons adapté le règlement. Si vous deviez voter l’urgence dans la soirée, nous voterons si possible sur le siège cette modification, sinon elle sera renvoyée à la commission du règlement.

Mise aux voix, la motion d’ordonnancement portant sur le projet de délibération PRD-61 est acceptée par 63 oui contre 1 non (1 abstention).

Le président. La deuxième motion d’ordonnancement a été déposée par M^{me} Esther Alder au nom du Conseil administratif. Elle concerne le rapport PR-981 A figurant à notre ordre du jour. Nous avons la même demande d’urgence par MM. Pierre Gauthier et Alain de Kalbermatten. La parole est à M^{me} Esther Alder.

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Cette motion d'ordonnancement, et je remercie les groupes qui veulent la relayer, est vraiment justifiée, car le rapport concernant le groupe scolaire de Chandieu vient de sortir de commission et a été adopté quasiment à l'unanimité. Le quartier de Chandieu a grand besoin de locaux scolaires et périscolaires puisqu'il se densifie à grands pas. Si nous voulons que l'école ouvre ses portes à la rentrée scolaire 2015, il faut absolument que le chantier puisse démarrer. Nous allons devoir installer des conteneurs. Nous présenterons une demande financière pour cette installation, mais sachez que c'est très urgent, les classes environnantes sont surchargées et il est important qu'on puisse aujourd'hui se prononcer sur ce groupe scolaire.

M. Pierre Gauthier (EàG). Je crois que la lecture du rapport PR-981 A qui nous a été transmis ne laisse aucun doute sur l'urgence qu'il y a à réaliser ce complexe scolaire. Le quartier Servette–Petit-Saconnex est en pleine évolution, déjà l'école de Trembley est saturée et il est question d'y installer à côté des conteneurs provisoires pour faire face à l'augmentation des effectifs. La piscine de Varembe est proche de la saturation, des projets de densification de logements sont en cours à l'avenue de la Forêt. Je pense qu'il importe d'aller de l'avant, d'aller vite pour que les équipements sociaux soient réalisés dans un quartier en pleine expansion.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement portant sur le rapport PR-981 A est acceptée par 65 oui contre 2 non (1 abstention).

Le président. La motion d'ordonnancement suivante a été déposée par M. Pierre Gauthier pour le groupe Ensemble à gauche. Elle demande d'inscrire à notre ordre du jour et de traiter en urgence la résolution R-172 de MM. Pierre Gauthier, Grégoire Carasso et Mathias Buschbeck: «Les frontières: on s'en «foot»!»

M. Pierre Gauthier (EàG). Le texte de cette résolution, qui demande d'offrir la possibilité au club de foot Evian-Thonon-Gaillard d'utiliser le stade de la Praille, est assez explicite. En effet, suite aux interventions qui ont eu lieu dans la presse, nous ne pouvons pas admettre que le Stade de Genève ne puisse pas assurer une fonction régionale. C'est pourquoi nous vous demandons d'accepter cette urgence et nous demanderons que cette résolution soit renvoyée à la commission des sports, pour que cette question puisse être étudiée en profondeur.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement portant sur la résolution R-172 est refusée par 60 non contre 9 oui (1 abstention).

Le président. La motion d'ordonnancement suivante émane du groupe des Verts et du Parti socialiste. Elle concerne la motion M-1058 figurant à notre ordre du jour. La parole est à M^{me} Marie-Pierre Theubet.

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve). L'Association pour la reconversion des Vernets gère la buvette associative de la pointe de la Jonction depuis quelques années et elle a fait un rapport excellent en décembre 2012. Elle souhaite reconduire son projet pour cet été. Nous demandons donc de traiter cette motion en urgence pour que l'association puisse reconduire son projet.

M. Grégoire Carasso (S). Le groupe socialiste soutient ardemment cette urgence. Des échanges de courriers entre le Conseil administratif et l'association nous inquiètent. Nous tenons absolument à ce que l'expérience des plus positives conduite l'été dernier et qui a fait l'objet d'un rapport de grande qualité puisse être reconduite pour l'été 2013.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement portant sur la motion M-1058 est refusée par 37 non contre 32 oui (1 abstention).

Le président. La motion d'ordonnancement suivante a été déposée par M. Pierre Gauthier pour le groupe Ensemble à gauche. Il s'agit d'inscrire à l'ordre du jour et de traiter en urgence la motion M-1067 de M^{mes} Vera Figurek, Maria Pérez, Brigitte Studer, MM. Olivier Baud, Pierre Gauthier, Morten Gisselbaek, Pierre Rumo, Tobias Schnebli, Pierre Vanek et Christian Zaugg: «Relations de la BCGe avec Cuba». La parole est à M. Pierre Gauthier.

M. Pierre Gauthier (EàG). Cette motion nous a été suggérée suite à la mésaventure arrivée à un ancien client de la Banque cantonale de Genève (BCGe). Je crois que celle-ci est explicitée dans les considérants, je ne vais donc pas y revenir. Nous pensons qu'il est très important de faire le point sur cette situation et de savoir exactement ce qu'il en est. Il ne semble pas tout à fait normal que la BCGe puisse refuser des versements alors que, pendant des années et des années, elle les a acceptés. C'est pour cela que nous demandons l'urgence et que, d'ores et déjà, nous annonçons que nous demanderons le renvoi direct de la motion en commission, pour que cette question puisse être étudiée en profondeur, comme il se doit.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement portant sur la motion M-1067 est refusée par 53 non contre 12 oui (5 abstentions).

Le président. La motion d'ordonnancement suivante émane du Mouvement citoyens genevois et est signée par MM. Medeiros et Spuhler. Elle concerne les projets de délibérations PRD-26 et PRD-17, figurant à notre ordre du jour et visant la suppression de la médaille pour chiens et du centime additionnel sur les chiens. (*Exclamations.*)

M. Carlos Medeiros (MCG). Bien sûr, j'entends quelques-uns ricaner, parce que, effectivement, c'est beaucoup plus *fun* de parler de Cuba ou des Etats-Unis, même si nous sommes dans une assemblée municipale!

Nous considérons que nous sommes élus pour défendre, avant tout et surtout, les intérêts des habitants de Genève, la plus grande ville du canton. L'impôt sur les chiens est un problème concernant les gens n'ayant pas de moyens, un problème de société. Je tiens à vous rappeler que la plupart des EMS n'acceptent pas les animaux de compagnie et que, dans la plupart des cas, c'est l'entourage des personnes entrant en EMS qui garde ces animaux. Pour les chiens, on facture plus de 400 francs d'impôt par année. Tout ce que je demande, c'est que l'on traite, pour une fois, un objet qui concerne directement une grande partie de notre population, une population âgée, handicapée, qui est en train de vivre un vrai calvaire. Car, aux factures qui s'accumulent à la fin du mois, on ajoute un centime additionnel, donc un impôt, faisant partie des plus élevés du canton de Genève.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement portant sur les projets de délibération PRD-26 et PRD-17 est refusée par 48 non contre 17 oui.

Le président. La motion d'ordonnancement suivante a été déposée par MM. de Kalbermatten et Velasco. Elle porte sur le projet de délibération PRD-62 de MM. Alberto Velasco et Alain de Kalbermatten: «Fiche technique devant accompagner les propositions d'investissement du Conseil administratif». Monsieur de Kalbermatten, vous avez une minute.

M. Alain de Kalbermatten (DC). Comme vous le savez, chers collègues, nous avons reçu une note de la part du Conseil administratif sur ce sujet. On y voit clairement que nous sommes sur la même longueur d'onde. Cela dit, une note de service n'est pas un règlement et il faut que l'on puisse s'accorder à ce sujet. Je souhaite donc repousser cette motion d'ordonnancement à demain, afin que le Conseil administratif puisse nous proposer des éléments supplémentaires.

Le président. Cette demande d'urgence est donc repoussée à demain.

6. Proposition du Conseil administratif du 20 février 2013 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique de Genève (PR-1016).

Préambule

La Fondation d'art dramatique (FAD) gère le Théâtre de la Comédie et le Théâtre de Poche. Elle clôture ses comptes à la saison, c'est-à-dire au 30 juin de chaque année. Une fiduciaire contrôle ses comptes. Il s'agit actuellement de Duchosal Revision Fiscalité Fiduciaire SA. Sur la base du rapport de cet organe de révision, le conseil de fondation approuve les comptes puis les transmet à la Ville et au Canton.

L'article 6 du statut de la FAD précise que «les comptes de la fondation doivent chaque année être soumis à l'examen des services du Contrôle financier de la Ville de Genève et être approuvés respectivement par le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Ville de Genève, ainsi que par le Conseil d'Etat». C'est pourquoi, suite à l'examen des comptes par le Contrôle financier et à leur approbation par le Conseil administratif, ce dernier les transmet pour approbation au Conseil municipal.

Exposé des motifs

En 2012, la procédure de contrôle des comptes de la FAD par le Contrôle financier a été allégée, sur demande du Conseil municipal et avec l'accord du département de la culture et du sport. La nouvelle procédure permet désormais de raccourcir le délai de remise des comptes de la FAD au Conseil municipal. Elle prévoit que le Contrôle financier ne procède à un contrôle complet de la comptabilité (avec justification des dépenses et recettes) qu'à la fin de la première saison de chaque convention de subventionnement quadriennale liant la Ville, le Canton et la FAD. Les comptes des trois autres saisons sont aussi vérifiés, mais sans contrôle de la comptabilité. Ainsi, le prochain contrôle complet aura lieu début 2014, après la remise des comptes de la saison 2012/2013.

La saison 2011/2012 est la quatrième et dernière saison couverte par la convention de subventionnement quadriennale 2009-2012. Le résultat financier de cette saison permet donc de connaître précisément le montant du résultat cumulé des quatre exercices couverts par la convention.

Avec un excédent de 297 438 francs, les comptes de la saison 2011/2012 portent le résultat cumulé des quatre exercices à 517 520 francs. L'article 20 de la

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

convention prévoit que 40% du résultat cumulé sont conservés par la FAD, soit 207 007 francs, et que 60% sont répartis entre la Ville et le Canton au prorata de leur financement respectif, soit 223 471 francs pour la Ville et 87 042 francs pour le Canton.

En réponse à une demande de la FAD concernant le financement des festivités marquant le centenaire de la Comédie, la Ville a autorisé la fondation à conserver les 223 471 francs qui lui revenaient. Vous trouverez en annexe une copie du courrier que M. Kanaan a adressé à la FAD à ce sujet le 2 avril 2012. De son côté, le Canton n'a autorisé la fondation à conserver que 50 000 francs sur les 87 042 francs qui lui revenaient. La FAD a donc dû restituer au Canton les 37 042 francs restants.

Dans son rapport, le Contrôle financier préconise la création d'un fonds de réserve affecté au financement du centenaire de la Comédie, le versement dans ce fonds des 273 471 francs d'excédents laissés à la FAD par la Ville et le Canton, la création d'un décompte des recettes et dépenses de ce fonds et, à la clôture du projet, la restitution du solde éventuel de ce fonds à la Ville et au Canton au prorata de leur contribution respective, soit 81,72% pour la Ville et 18,28% pour le Canton. Afin d'appuyer cette demande, M. Kanaan a adressé un courrier à M. Boyer, président de la FAD, lui demandant de mettre en œuvre les recommandations du Contrôle financier. Vous trouverez une copie de ce courrier en annexe.

A l'issue de son rapport, le Contrôle financier confirme les points suivants:

- la FAD exerce son activité conformément au but pour lequel elle a été constituée, à la loi, à ses statuts et à son règlement interne;
- les comptes de la saison 2011/2012 ont été établis conformément aux directives transversales du Canton, aux normes RPC (recommandations nationales relatives à la présentation des comptes), aux statuts de la FAD, au règlement du fonds de réserve de la FAD et à la convention de subventionnement 2009-2012 liant la Ville, le Canton et la FAD;
- les subventions monétaires versées par la Ville et le Canton figurent dans les comptes de la FAD et leur montant est conforme à celui prévu à l'article 16 de la convention de subventionnement;
- les subventions en nature, comptabilisées dans les comptes de la Ville, figurent dans les comptes de la FAD et leur montant est conforme à celui prévu à l'article 17 de la convention de subventionnement;
- le budget de la saison 2011/2012 a été respecté.

Compte tenu de ce qui précède, le Contrôle financier considère que les comptes de la saison 2011/2012 peuvent être approuvés par les autorités concernées.

Conclusion

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver les comptes de la saison 2011/2012 de la FAD, que vous trouverez en annexe, en votant le projet de délibération suivant:

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique. – Le compte rendu de la Fondation d'art dramatique de Genève relatif aux comptes de la saison 2011/2012 ainsi que le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 sont approuvés.

Annexes:

- Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire des comptes de la saison 2011/2012 de la FAD;
- Rapport détaillé de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire des comptes de la saison 2011/2012 de la FAD;
- Rapport d'activités de la saison 2011/2012 de la FAD;
- Etats financiers consolidés de la saison 2011/2012 de la FAD;
- Comptes de l'état-major de la FAD au 30 juin 2012;
- Comptes et rapport d'activités de la Comédie, saison 2011/2012;
- Comptes et rapport d'activités du Poche, saison 2011/2012;
- Rapport du Contrôle financier portant sur les comptes de la saison 2011/2012 de la FAD;
- Courrier de M. Kanaan à la FAD du 2 avril 2012 concernant le centenaire de la Comédie;
- Courrier de M. Kanaan à la FAD du 23 janvier 2013 concernant les comptes de la saison 2011/2012 de la FAD.



Duchosal Revision Fiscalité Fiduciaire SA

BUREAU FIDUCIAIRE FONDÉ EN 1881

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire
au Conseil de la

Fondation d'Art Dramatique de Genève

pour l'exercice 2011/2012



Rapport de l'organe de révision
au Conseil de la

Fondation d'Art Dramatique de Genève, Genève

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation d'Art Dramatique de Genève, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 juin 2012.

Ces états financiers correspondent au cumul :

- des comptes de l'Etat-Major de la Fondation
- des comptes du théâtre « La Comédie de Genève »
- des comptes du théâtre « Le Poche, Théâtre en Vieille-Ville ».

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 juin 2012 sont conformes à la loi suisse, aux obligations imposées par la LGAF, la LSGAF, aux directives étatiques du canton de Genève, aux règlements et aux statuts.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la directive transversale de l'Etat de Genève sur la présentation des états financiers, renvoyant à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO ainsi qu'à la Norme d'Audit Suisse 890, nous devons nous prononcer sur l'existence d'un Système de Contrôle Interne pour l'établissement des comptes annuels tel que défini par le Conseil de Fondation.

Nous relevons qu'une évaluation des risques ainsi que des procédures de contrôle ont été soumises au Conseil de Fondation. Un délai a par ailleurs été fixé aux théâtres pour présenter un échéancier de mise en application des mesures de contrôle. La finalisation de certaines composantes du Système de Contrôle Interne devrait ainsi se poursuivre lors du prochain exercice.

En outre, nous attestons que le traitement des fonds non affectés est conforme à la convention de subventionnement et au règlement du fonds de réserve et recommandons d'approuver, en dépit de la remarque ci-dessus, les comptes annuels qui vous sont soumis.

Duchosal Revision Fiscalité Fiduciaire SA

Franco Luvisotto
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Philippe Lathion
Expert-réviseur agréé

Genève, le 1^{er} novembre 2012

FLGC/126.020/A27

Annexes : comptes annuels
(bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie et annexe)

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 4949

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

BILAN

	Etat-Major	Comédie	Poche	2011-2012	2010-2011
ACTIF					
Liquidités	2'255'262	661'995	266'560	3'183'817	2'972'685
Placements	70'000	-	-	70'000	70'000
Réalisables	3'576	55'625	22'558	81'759	125'447
Actifs transitoires	14'070	244'116	112'364	370'550	523'598
Immobilisés	15'002	454'522	76'350	545'874	494'987
Total de l'actif	2'357'910	1'416'258	477'832	4'252'000	4'186'717
PASSIF					
Créanciers divers	33'022	334'689	108'739	476'450	584'187
Passifs transitoires	1'402'089	339'932	237'375	1'979'396	2'023'689
C/c FAD	(829'538)	697'820	131'718	-	-
Subv. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	310'513	-	-	310'513	132'051
Exigibles	916'086	1'372'441	477'832	2'766'359	2'739'927
Donation Poche	284'105	-	-	284'105	283'677
Fonds de réserve, part attribuée à la saison suivante	-	-	-	-	70'000
Fonds Julius Baer, Pédagogie	-	43'817	-	43'817	54'369
Fonds affectés	284'105	43'817	-	327'922	408'046
Fonds de réserve statutaire	950'712	-	-	950'712	950'712
Part de Subventions non dépensée	207'007	-	-	207'007	88'032
Fonds Non affectés	1'157'719	-	-	1'157'719	1'038'744
Total du passif	2'357'910	1'416'258	477'832	4'252'000	4'186'717

4950

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

COMPTE D'EXPLOITATION

	Etat-Major	Comédie	Poche	2011-2012	2011-2012 Budget	2010-2011
PRODUITS						
Subvention Ville de Genève	5'547'478	-	-	5'547'478	5'547'500	5'503'978
Subvention Etat de Genève	2'450'000	-	-	2'450'000	2'450'000	2'350'000
Prestations en nature Ville de Genève	-	453'557	216'307	669'864	740'000	661'816
Autres subventions Ville de Genève	-	47'515	36'950	84'465	-	74'575
Autres subventions Etat de Genève	-	11'000	9'085	20'085	-	23'902
Autres subventions diverses	-	25'000	30'000	55'000	-	79'670
Subventions attribuées aux théâtres (expl + Invest)	(7'841'150)	5'824'150	2'017'000	-	-	-
Subventions	156'328	6'361'222	2'309'342	8'826'892	8'737'500	8'693'941
Recettes entrées	-	403'635	291'054	694'689	819'530	861'682
Tournées, vente spectacles	-	177'445	11'438	188'883	71'000	316'413
Autres recettes des spectacles, coproductions	-	50'756	265'143	315'899	427'100	338'856
Recettes accessoires spectacles	-	20'312	43'715	64'027	50'500	114'629
Dons, sponsoring	-	90'496	-	90'496	190'000	287'300
Recettes diverses	-	15'050	(857)	14'193	-	30'054
Produits Exceptionnels	1'244	-	-	1'244	-	136
Recettes propres	1'244	757'694	610'493	1'369'431	1'558'130	1'949'070
Utilisation fonds de réserve attribué	70'000	-	-	70'000	70'000	350'000
Total des Produits	227'572	7'118'916	2'919'835	10'266'323	10'365'630	10'993'011
CHARGES						
Frais de personnel pour spectacles	-	1'630'524	1'025'250	2'655'774	2'929'808	2'600'313
Frais de locaux non administratifs	-	690'843	235'050	925'893	955'000	903'187
Frais directs des spectacles	-	974'399	347'664	1'322'063	1'324'362	2'052'407
Promotion des spectacles	-	353'271	189'246	542'517	505'800	515'999
Frais directs des spectacles	-	3'649'037	1'797'210	5'446'247	5'714'970	6'071'906
Frais de personnel administratifs	96'082	2'312'210	792'756	3'201'048	3'210'340	3'161'506
Renouvellement direction des théâtres	(1'925)	-	-	(1'925)	-	110'024
Jetons de présence	52'671	-	-	52'671	71'000	91'523
Frais de locaux administratifs	4'800	36'193	19'206	60'199	81'100	59'990
Frais de lancement de saison	-	295'799	121'743	417'542	466'000	399'223
Frais techniques	-	63'766	25'414	89'180	103'500	107'610
Frais d'administration	89'965	312'544	118'108	520'617	523'220	535'023
Charges (Produits) financières nettes	(1'013)	6'294	2'062	7'343	3'500	8'171
Amortissements	15'000	132'481	28'482	175'963	162'000	194'909
Comédie préparation H. Loichemol	-	-	-	-	70'000	-
Frais de fonctionnement	255'580	3'159'287	1'107'771	4'522'638	4'690'660	4'667'979
Impact du changement de méthode pour les investissements	-	-	-	-	30'000	-
Total des charges	255'580	6'808'324	2'904'981	9'968'885	10'435'630	10'739'885
Excédent (Déficit) d'exploitation	(28'008)	310'592	14'854	297'438	(70'000)	253'126

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 4951

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN

	Etat-Major	Comédie	Poche	2011-2012	2010-2011
Caisse	13	15'537	8'321	23'871	28'133
CCP c/c	-	70'824	73'668	144'492	148'628
UBS c/c	-	575'634	184'571	760'205	775'900
BCGe c/c	2'050'760	-	-	2'050'760	1'815'955
BCGe c/c donation Poche	204'489	-	-	204'489	204'069
Liquidités	2'255'262	661'995	266'560	3'183'817	2'972'685
BCGe, 1.00% , Fds Kull	70'000	-	-	70'000	70'000
Placements	70'000	-	-	70'000	70'000
Débiteurs	-	47'687	15'759	63'446	80'297
Provision s/débiteurs douteux	-	-	-	-	-
Impôt anticipé	3'576	175	390	4'141	3'687
Dépôts	-	4'863	-	4'863	5'982
Avance sur salaires et frais	-	2'900	6'409	9'309	35'481
Produits reçus d'avance	-	-	-	-	-
Réalissables	3'576	55'625	22'558	81'759	125'447
Produits à recevoir	-	6'910	15'335	22'245	56'840
Frais payés d'avance	14'070	237'206	95'633	346'909	465'134
Inventaire bar	-	-	1'296	1'296	1'524
Garanties à recevoir	-	-	100	100	100
Actifs transitoires	14'070	244'116	112'364	370'550	523'598
Aménagements	2	264'242	32'222	296'466	262'329
Mobilier & Machines de bureau	-	57'665	4'779	62'444	42'739
Sites internet	-	6'621	-	6'621	11'035
Matériel technique	-	113'017	18'877	131'894	128'062
Véhicules	-	12'977	20'472	33'449	20'822
Travaux Caecilia (Comédie)	15'000	-	-	15'000	30'000
Immobilisés	15'002	454'522	76'350	545'874	494'987
Fournisseurs	-	238'768	33'747	272'515	294'276
Créanciers	33'022	28'705	18'403	80'130	185'740
Caisses AVS	-	8'697	10'767	19'464	10'160
Bâloise ass. AMPG artistes	-	-	-	-	(1'448)
Impôt à la source	-	10'017	2'168	12'185	4'510
Artes et Comedia	-	48'502	35'294	83'796	81'633
Caisse d'allocations familiales- maternité	-	-	-	-	1'176
FOP - LPP	-	-	8'360	8'360	8'140
Créanciers divers	33'022	334'689	108'739	476'450	584'187

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

	Etat-Major	Comédie	Poche	2011-2012	2010-2011
Recettes encaissées d'avance	-	109'760	58'574	168'334	191'421
Provision pour frais à payer	30'800	41'191	82'676	154'667	180'845
Provision pour vacances	-	188'981	71'869	260'850	235'173
Provision pour frais à payer spectacles	-	-	24'256	24'256	38'549
Provision pour TVA à payer	2'419	-	-	2'419	8'524
Subvention Ville de Genève reçue d'avance	1'368'870	-	-	1'368'870	1'369'177
Passifs transitoires	1'402'089	339'932	237'375	1'979'396	2'023'689
Comédie c/c	(697'820)	697'820	-	-	-
Poche c/c	(131'718)	-	131'718	-	-
C/c FAD	(829'538)	697'820	131'718	-	-
Solde au 1er juillet	283'677	-	-	283'677	282'960
Intérêts financiers de l'exercice	428	-	-	428	717
Donation Poche	284'105	-	-	284'105	283'677
Solde au 1er juillet	-	54'369	-	54'369	54'369
Utilisation fonds Julius Baer	-	(10'552)	-	(10'552)	-
Fonds Julius Baer, Pédagogie	-	43'817	-	43'817	54'369
Attribution nouvelle direction Comédie, saison 2011-2012	-	-	-	-	70'000
Fonds de réserve, part attribuée à la saison suivante	-	-	-	-	70'000
Solde au 1er juillet	950'712	-	-	950'712	950'712
Utilisation fonds de réserve statutaire	-	-	-	-	-
Fonds de réserve statutaire	950'712	-	-	950'712	950'712
Excédent de produits (charges) de l'exercice	(28'008)	310'592	14'854	297'438	253'126
Excédent de produits (charges) de l'exercice	(28'008)	310'592	14'854	297'438	253'126

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 4953

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE ET L'ETAT DE GENEVE

AU 30 JUIN				2011-2012 CHF	2010-2011 CHF
Prestations accordées par la Ville de Genève (loi sur la gestion administrative de l'Etat de l'Etat de Genève du 07.10.93)					
	m2	Comédie	Poche	TOTAL	TOTAL
VILLE DE GENEVE					
Théâtre de la Comédie					
Salle de spectacle et locaux administration Bd. des Philosophes 5 Loyer et chauffage	2'356	394'783	-	394'783	393'252
Loyer sortie de secours 5-7 rue de Carouge Loyer et chauffage		Payé par théâtre	-	-	0
Dépôt décors à Chatelaine Avenue de Chatelaine 43, bâtiment H Selon contrat du 16.12.99	480	51'894	-	51'894	51'692
Hangar à Meyrin Rue Adrien Stoessel 26				Payé par théâtre	Payé par théâtre
Salle Caecilia Rue Schaub Rue des voisins				Payé par théâtre	Payé par théâtre
Atelier de construction du Lignon 'prestations non facturées estimées, selon le Dpt. des affaires culturelles de la ville de Genève à 3 fois les montants facturés effectivement aux théâtres		-	-	-	-
Exonération de taxe pour affichages		6'880	-	6'880	360
Théâtre de Poche					
Salle de spectacle et locaux administration Rue du Cheval Blanc 7/Rue de la Boulangerie 4 Chauffage	445	-	129'512 0	129'512 0	129'176 0
Local, selon contrat 12.01.95 Ch. de la Muraille 9-11	242	-	34'884	34'884	34'794
Local de répétition, selon contrat du 07.05.92 Chemin des Pontets 33	450		50'049	50'049	49'918
Atelier de construction du Lignon 'prestations non facturées estimées, selon le Dpt. des affaires culturelles de la ville de Genève à 3 fois les montants facturés effectivement aux théâtres		-	Estimation abandonnée dès le 01.07.2010	-	0
Colennes Morris : Administration Prêts matériel			1'862 -	1'862 -	2'128 496
Colennes Morris : Spectacles		-		0	0
ETAT DE GENEVE				Néant	Néant
TOTAUX				453'557	661'816
				216'307	669'864

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Exploitation	2011-2012	2010-2011
Excédent des produits d'exploitation	297'438	253'126
Amortissements	175'963	194'909
Attribution intérêts Donation Poche	428	718
Attribution à la provision pour renouvellement direction des théâtres	-	-
Utilisation de la provision pour renouvellement direction des théâtres	-	-
Utilisation du fonds d'investissement	-	-
CASH FLOW	473'829	448'753
(Augmentation) Diminution des actifs circulants	196'736	(2'159)
Augmentation (Diminution) des créanciers divers et des passifs transitoires	(152'030)	1'384'340
Augmentation (Diminution) des fonds affectés	(80'553)	(350'000)
	(35'847)	1'032'181
Flux provenant de l'exploitation	437'982	1'480'934
Investissements de l'exercice	(226'850)	(248'985)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITES	211'132	1'231'949
Liquidités au début d'exercice	3'042'685	1'810'736
Liquidités en fin d'exercice	(3'253'817)	(3'042'685)
Variation des liquidités (comme ci-dessus)	(211'132)	(1'231'949)

Positif = source de fonds

(Négatif) = emploi de fonds

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 4955

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Annexe aux comptes annuels

ANNEXE

1 Organisation

La fondation d'Art Dramatique de Genève est une fondation d'intérêt communal public créée par la Ville de Genève. Ses statuts ont été adoptés par le Conseil Municipal le 28 mars 1979 et approuvés par le Grand Conseil le 14 mars 1980. Ils ont été amendés le 15 octobre 2008 par le Conseil municipal et approuvés le 25 juin 2009 par le Grand Conseil.

La fondation a pour but d'assurer l'exploitation des théâtres qui lui sont confiés, principalement en y organisant des représentations d'art dramatique.

2 Liste des membres

Le conseil est formé par autant de membres qu'il y a de partis politiques représentés au Conseil municipal de la Ville de Genève, plus huit autres membres.

Au 30 juin 2012, le conseil de fondation est composé des membres suivants:

Thomas Boyer	Président
Gerard Deshusses	Vice-président
Marie-Pierre Theubet	Secrétaire
Pascal Altenbach	Membre
Vincent Babel	Membre
Arthur Cohen	Membre
Joëlle Comé	Membre
Stéphane Dubois-dit Bonclaude	Membre
Claudia Grassi	Membre
Sami Kanaan	Membre
Virginie Keller Lopez	Membre
Martine Koelliker	Membre
Daniel Pastore	Membre
Thomas Putallaz	Membre
Daniel Wolf	Membre

La fondation est engagée par la signature collective à deux du Président, du Vice-président ou du Secrétaire. Les membres du conseil de fondation n'ont pas la signature.

3 Responsable de la tenue de la comptabilité

Chaque théâtre tient la comptabilité pour son activité. BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA Corratierie 26, Genève, tient la comptabilité de l'Etat-Major et établit les comptes combinés.

4 Organe de révision

L'organe de révision est la fiduciaire Duchosal Révision Fiscalité Fiduciaire SA à Genève. Elle a été nommée pour le contrôle des comptes dès la saison 2009-2010.

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Annexe aux comptes annuels

5 Liste des indemnités versées aux membres du Conseil de Fondation

Les jetons de présence versés aux membres du conseil, du bureau et des commissions durant la saison 2011/12 ont été les suivants:

	2011-2012	2010-2011
Thomas Boyer	16'750	9'500
Gerard Deshusses	7'750	-
Bernard Paillard	-	28'700
Georges Queloz	-	12'275
Françoise Dupraz	-	5'950
Pascal Altenbach	1'900	-
Vincent Babel	1'500	3'750
Arthur Cohen	1'400	-
Claudia Grassi	2'200	2'500
Sami Kanaan	300	300
Virginie Keller Lopez	1'700	3'700
Martine Koelliker	400	-
Daniel Pastore	600	-
Thomas Putallaz	4'700	-
Soli Pardo	-	2'550
Pierre Skrebers	2'700	3'100
Jean-François Rohrbasser	-	6'300
Marie Pierre Theubet	3'600	4'300
Sophie Tochon	-	6'050
Daniel Wolf	4'400	8'300
	49'900	97'275
Commission Poche	-	(10'700)
	49'900	86'575

Les jetons de présence dus aux fonctionnaires sont versés aux autorités de tutelle.

6 Théâtres gérés

La FAD gère le théâtre de la Comédie de Genève-Centre Dramatique et le théâtre Le Poche.

7 Convention de subventionnement 2009-2012

En date du 26 juin 2008 une convention de subventionnement a été signée avec la Ville de Genève et l'Etat de Genève. Cette convention prévoit notamment le versement, par la Ville de Genève, d'un montant annuel de CHF 5'250'000 en 2009 et 2010 et de CHF 5'500'000 en 2011 et 2012. Par lettre du 9 mars 2010, la Ville de Genève a indexé le montant 2010, de CHF 163'000, dont CHF 81'500 ont été comptabilisés sur la saison 2009 - 2010 et CHF 81'500 sur la saison 2010-2011. L'Etat de Genève s'est engagé à verser CHF 2'250'000 pour les années 2009 et 2010 et CHF 2'450'000 en 2011 et 2012. Il est rappelé que ces montants dépendent du vote annuel du Conseil municipal et du Grand conseil, ainsi que d'événements exceptionnels.

La saison 2011-2012 constitue le dernier exercice relatif à la convention de subventionnement 2009-2012.

Dans son courrier du 2 avril 2012, la Ville de Genève déclare renoncer à la part de subvention non dépensée lui revenant au terme de la convention de subventionnement, dans le cadre du centenaire de la Comédie en 2013.

Dans son courrier du 14 mai 2012, l'Etat de Genève déclare renoncer à la part de subvention non dépensée lui revenant au terme de la convention de subventionnement, jusqu'à concurrence de CHF 50'000, toujours dans le cadre du centenaire de la Comédie.

La nouvelle convention de subventionnement 2013-2016 est à ce jour en voie de signature.

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 4957

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Annexe aux comptes annuels

8 Principes comptables

8.1 RPC

Les compte sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes) .

La directive transversale sur la présentation et la révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques, établie par le Conseil d'Etat du canton de Genève le 21.04.2010, a été appliquée.

La FAD a affilié le personnel artistique à la fondation de prévoyance Artes & Comoedia d'une part, et le personnel administratif à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) d'autre part. Ces fondations sont organisées selon le système de la primauté des cotisations, l'employeur ne dispose pas d'une réserve de contributions futures, et la situation de couverture des caisses n'était pas connue au 30 juin 2012.

8.2 Donation Poche

Il s'agit de la donation faite par les époux Kull en faveur du Poche en 2002.

8.3 Fonds de réserve statutaire

La fondation n'ayant pas été dotée d'un capital de dotation lors de sa création, le Conseil Municipal a accepté un règlement du fonds de réserve le 30 juin 1985. Ce règlement, approuvé par le Conseil d'Etat le 7 novembre 1985, précise que la FAD a l'obligation , en cas d'excédent des produits sur les charges, de constituer un fonds de réserve dont le montant maximum peut atteindre 18% des dernières subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève. En principe, les 2/3 sont destinés à couvrir tout déficit éventuel, et le solde à l'amélioration des spectacles des théâtres gérés par la FAD. Dès le 30 juin 2009, le fonds de réserve statutaire sera alimenté, à chaque échéance de la convention de subventionnement, uniquement par la part de subventions non dépensées (article 20). Au 30 juin 2012, il s'élève à CHF 950'712, destinés à couvrir d'une part un renouvellement d'administrateur du Poche à hauteur de CHF 150'000, d'autre part un renouvellement de la direction Comédie à hauteur de CHF 100'000, et enfin les immobilisations pour un total de CHF 545'874. Son maximum est plafonné à 18% des subventions reçues soit au pour la saison 11/12 CHF 1'431'000.

8.4 Coproductions

Depuis l'exercice 2007-2008, seuls les produits et charges propres aux théâtres figurent dans les comptes de recettes et dépenses de la FAD.

8.5 Subventions en nature

Les subventions en nature accordées par la Ville de Genève, principalement la mise à disposition de locaux, sont comptabilisées en recettes et la charge correspondante est comptabilisée sous frais de locaux (spectacles et administratifs). Le détail de ces subventions figure dans le fascicule détaillé destiné aux membres du conseil de fondation. La Ville de Genève ne comptabilisant aucune gratuité en rapport avec l'Atelier de construction Lignon, il est renoncé à comptabiliser toute prestation en nature y relative à compter du 1er juillet 2010.

9 Exonération fiscale cantonale et fédérale

Par sa lettre du 30 mai 2011, l'administration fiscale cantonale confirme que, s'agissant d'une fondation d'intérêt communal public, la FAD est exonérée de l'impôt conformément à l'article 9 al. 1 lettre c) de la loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM) du 23 septembre 1994. En conséquent, toute modification des statuts doit être portée à la connaissance de l'AFC.

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Annexe aux comptes annuels

10 Leasing	2011-2012	2010-2011
Etat-major	Néant	Néant
Comédie	Néant	Néant
Poche		
- centrale téléphonique	-	-

11 Analyse des risques

Dans ses séances du 4 et du 15 juillet 2011, la FAD a examiné la cartographie des risques et a fixé un échéancier à chaque théâtre afin que le système de contrôle interne soit en adéquation avec l'activité.

12 Autres informations

Le détail des autres informations requises par les directives DIP figure dans le fascicule détaillé destiné aux membres du conseil de fondation.

13 Tableau de variation du fonds de réserve statutaire

Le fonds de réserve statutaire n'a subi aucune variation en 2011/2012, voir point 8.3 ci-dessus.

14 Traitement des bénéfices et des pertes (article 20 de la convention de subventionnement)

SUBVENTIONS NON DÉPENSÉES A RESTITUER A L'ÉCHEANCE DU CONTRAT	PART DE SUBVENTIONS NON DÉPENSÉE
60%	40%

Boni saison 2008 / 2009

Solde au 30.06.10	173'764	104'259	69'505
----------------------	---------	---------	--------

Boni saison 2009 / 2010

EM	(325'255)		
Comédie	203'969		
Poche	(85'521)		
	(206'807)	(124'084)	(82'723)

Solde au 01.07.10	(33'043)	(19'825)	(13'218)
----------------------	----------	----------	----------

Boni saison 2010 / 2011

EM	(322'572)		
Comédie	564'569		
Poche	11'129		
	253'126	151'876	101'250

Solde au 30.06.11	220'083	132'051	88'032
----------------------	---------	---------	--------

Boni saison 2011/12

Etat Major	(28'008)		
Comédie	310'592		
Poche	14'854		
	297'437	178'462	118'975

Solde au 30.06.2012	517'520	310'513	207'007
------------------------	---------	---------	---------

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 4959

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Annexe aux comptes annuels

15 Actifs immobilisés

Les immobilisations sont présentées à leur valeur d'acquisition sous déduction des amortissements. Les amortissements annuels sont linéaires, calculés sur la valeur d'acquisition selon les taux présentés ci-dessous, basés sur la période d'utilisation estimée.

Les taux d'amortissements suivants ont été retenus:

Aménagements	12.5%
Mobilier et machines de bureau	25%
Site internet	25%
Matériel technique	25%
Véhicules	25%
Travaux Caecilia	10%

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

		30.06.2011	Acquisitions 11/12	Amortissements 11/12	30.06.2012
	Etat-Major	2	-	-	2
	Comédie	220'733	84'908	41'398	264'243
	Poche	41'594	2'421	11'793	32'222
AMENAGEMENTS		262'329	87'329	53'191	296'467
	Etat-Major	-	-	-	-
	Comédie	38'935	40'646	21'916	57'665
	Poche	3'804	3'480	2'505	4'779
MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU		42'739	44'126	24'421	62'444
	Etat-Major	-	-	-	-
	Comédie	11'035	-	4'414	6'621
	Poche	-	-	-	-
SITE INTERNET		11'035	-	4'414	6'621
	Etat-Major	-	-	-	-
	Comédie	119'537	50'387	56'908	113'016
	Poche	8'525	19'418	9'066	18'877
MATERIEL TECHNIQUE		128'062	69'805	65'974	131'893
	Etat-Major	-	-	-	-
	Comédie	20'822	-	7'845	12'977
	Poche	-	25'590	5'118	20'472
VEHICULES		20'822	25'590	12'963	33'449
	Etat-Major	30'000	-	15'000	15'000
	Comédie	-	-	-	-
	Poche	-	-	-	-
TRAVAUX CAECILIA		30'000	-	15'000	15'000
total		494'987	226'850	175'963	545'874

4960

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique



Duchosal Revision Fiscalité Fiduciaire SA

BUREAU FIDUCIAIRE FONDÉ EN 1981

Rapport détaillé de l'organe de révision
sur le contrôle ordinaire
au Conseil de la

Fondation d'Art Dramatique de Genève

pour l'exercice 2011/2012



Table des matières :

1	Exécution de la mission d'audit	2
1.1	Principes d'audit appliqués	2
1.2	Période des travaux d'audit	2
1.3	Collaboration avec d'autres auditeurs ou tiers	3
1.4	Indépendance de l'organe de révision et précision sur d'éventuelles prestations fournies	3
2	Résultats de la mission d'audit	4
2.1	Explications sur des réserves, remarques ou compléments dans le rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale	4
2.2	Erreurs corrigées et erreurs non corrigées	4
2.3	Recommandations liées aux exercices précédents	5
2.4	Nouvelles recommandations liées à l'exercice 2011/2012	5
3	Constatation sur la présentation des comptes annuels	6
3.1	Principes comptables	6
3.2	Constatations sur nos vérifications de certaines rubriques de l'Actif	7
3.3	Constatations sur nos vérifications de certaines rubriques du Passif	9
3.4	Constatations sur nos vérifications du compte d'exploitation	10
3.5	Transactions exceptionnelles ou transactions essentielles avec des parties liées	12
3.6	Événements survenus après la date de bouclage des comptes annuels	12
4	Constatation sur le Système de Contrôle Interne (SCI)	13
4.1	Environnement de contrôle interne	13
4.2	Évaluation des risques	14
4.3	Opérations de contrôle	16
4.4	Information, communication et surveillance	16
4.5	Conclusion sur le système de contrôle interne	17
5	Conclusion	19



1 Exécution de la mission d'audit

1.1 Principes d'audit appliqués

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

1.2 Période des travaux d'audit

Nos travaux de contrôles se sont déroulés pour :

- Le théâtre « La Comédie de Genève »
durant la période du 24 au 28 septembre 2012
- Le théâtre « Le Poche »
durant la période du 28 au 31 août 2012
- L'État-Major
Durant la première quinzaine d'octobre 2012

Nous avons par ailleurs eu des entretiens finaux d'audit avec :

- Les services financiers du « Poche », le 31 août 2012
- Les services financiers de la « Comédie de Genève », le 28 septembre 2012



1.3 Collaboration avec d'autres auditeurs ou tiers

1.3.1 Externalisation d'activités (Outsourcing)

Dans le cadre de nos travaux nous avons collaboré avec le conseiller financier de la FAD, Monsieur Jean-Paul Triboulet, expert-comptable diplômé et administrateur de BFB Société Fiduciaire Bourquin Frères et Béran SA.

Cette fiduciaire a entre autres été chargée par le Conseil de Fondation de la FAD, des travaux de boucllement annuel suivants :

- Tenue de la comptabilité de « l'État-Major »
- Établissement des comptes annuels cumulés
- Préparation des annexes conformes aux « Swiss GAAP RPC »

1.3.2 Contrôle financier de la ville de Genève

La Fondation d'Art Dramatique est au bénéfice d'une convention de subventionnement pour les années civiles 2009 à 2012, conclue avec la ville de Genève et l'État de Genève, qui arrive à terme à la fin de cet exercice.

Nous avons ainsi pris connaissance du rapport définitif du contrôle financier de la ville de Genève daté du 7 mai 2012 et qui porte sur l'exercice 2010/2011.

1.3.3 Rapport de l'Inspection Cantonale des Finances

À notre connaissance, il n'existe pas à ce jour de rapports de l'Inspection Cantonale des Finances qui porterait sur les exercices 2008/2009 à 2010/2011.

1.4 Indépendance de l'organe de révision et précision sur d'éventuelles prestations fournies

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.



2 Résultats de la mission d'audit

2.1 Explications sur des réserves, remarques ou compléments dans le rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale

Dans notre rapport de révision du 1^{er} novembre 2012 destiné au Conseil de Fondation, nous recommandons l'approbation des comptes annuels 2011/2012 en indiquant la remarque suivante sur le système de contrôle interne :

« Nous relevons qu'une évaluation des risques ainsi que des procédures de contrôle ont été soumises au Conseil de Fondation. Un délai a par ailleurs été fixé aux théâtres pour présenter un échéancier de mise en application des mesures de contrôle. La finalisation de certaines composantes du Système de Contrôle Interne devrait ainsi se poursuivre lors du prochain exercice ».

2.2 Erreurs corrigées et erreurs non corrigées

Dans le cadre de nos travaux d'audit, nous avons eu l'occasion d'évoquer avec les Responsables comptables des théâtres et de l'État-major, tous les points nécessitant un correctif.

Les principales divergences portaient :

Au niveau du Poche

- Actifs transitoires correspondant à des frais de lancement de la saison 2012/2013 non rattachés à la période comptable 2012/2013 pour un total de l'ordre de CHF 8'000.-.

Au niveau de la Comédie

- Actif transitoire correspondant à des frais de lancement de la saison 2012/2013 non rattachés à la période comptable 2012/2013 pour un total de l'ordre de CHF 22'000.-.
- Erreurs relatives à deux spectacles sur le calcul d'un décompte des droits d'auteur établi par le service comptable, avec une incidence financière en défaveur du théâtre de l'ordre de CHF 8'000.-.



Au niveau de l'État-Major et des comptes cumulés

- Reclassement de certaines rubriques budgétaires
- Détail de l'utilisation du fonds Julius Baer
- Concordance avec le tableau des immobilisations

Nos observations ont été dûment prises en compte de sorte qu'il ne subsiste plus aucune divergence d'appréciation.

2.3 Recommandations liées aux exercices précédents

Recommandations	Traitement par les entités de la FAD
1) Harmonisation du plan comptable au niveau des entités de la FAD	Traité en 2011/2012 voir point 3.1.2.
2) Implémentation d'une comptabilité analytique au sein du Poche	Traité en 2011/2012 voir point 3.1.2.
3) Développement du Système de Contrôle Interne en vue d'attester de son existence	Partiellement traité en 2011/2012 (en cours) voir point 4
4) Principes de comptabilisation uniforme entre Poche et Comédie dans le cas où un théâtre de la FAD est coproducteur	Traité en 2011/2012 voir point 3.1.3.1
5) Tenue du journal de caisse du Poche par des moyens électroniques (tableur Excel) ou autre module informatique	Non traité en 2011/2012 voir point 3.2.1

2.4 Nouvelles recommandations liées à l'exercice 2011/2012

Néant.



3 Constatation sur la présentation des comptes annuels

3.1 Principes comptables

3.1.1 Application des principes généraux de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de la Fondation d'Art Dramatique sont établis en conformité avec :

- Les normes Swiss GAAP RPC
- La directive transversale de présentation des états financiers des entités subventionnées et autres entités paraétatiques (EGE-02-04_v3).

3.1.2 Organisation de la comptabilité

Nous rappelons que chaque théâtre disposait jusqu'en 2010/2011 d'un logiciel et d'une organisation comptables distincts avec les principales différences suivantes :

- a) **Au niveau du plan comptable**, les comptes-nature étaient très proches sans qu'il y ait systématiquement une harmonisation dans la numérotation. Cette situation n'était pas idéale lorsqu'il s'agissait de procéder à un contrôle des données financières consolidées.
- b) Le « théâtre de la Comédie » disposait d'une **comptabilité générale et d'une comptabilité analytique** par spectacle.

Le « théâtre du Poche » avait par contre **intégré directement des sous comptes dans sa comptabilité générale**. Cette dernière option n'était pas sans conséquence dans la lisibilité du Grand Livre. À titre d'exemple, les salaires étaient répartis dans plus de 150 comptes de comptabilité générale, alors que si une comptabilité analytique avait été mise en place, seule une vingtaine de comptes auraient été nécessaires au rapprochement global des salaires, notamment pour les décomptes annuels aux organismes sociaux.

Pour remédier à cette situation, le Poche a pris en 2011/2012 les dispositions suivantes :

- Décision d'achat d'un module informatique de comptabilité auxiliaire
- Harmonisation du plan comptable avec la Comédie

En ce qui concerne l'harmonisation comptable, nous relevons cependant qu'elle s'effectue essentiellement au niveau des groupes de compte. Les libellés des comptes individuels peuvent ainsi présenter des appellations légèrement différentes entre les entités.



3.1.3 Principe d'enregistrement, d'évaluation et de présentation

Nous formulons ci-après les principes comptables particuliers adoptés au sein des entités de la FAD.

3.1.3.1 Comptabilisation et présentation des spectacles en co-production

Nous rappelons le cas de figure où un théâtre de la FAD est coproducteur.

Il s'agit d'une production créée par le partenaire externe, qui fixe contractuellement une participation prédéfinie à apporter par un théâtre de la FAD.

Dans ce cas les charges sont enregistrées selon les dépenses réellement décaissées et imputées en fonction de leur nature (ex. : salaires, charges, décors, etc...).

Lors du décompte final, le solde dû ou à recevoir entre les partenaires est enregistré dans un compte distinct de coproduction.

Pour ce type de cas de coproduction, des principes d'enregistrement comptable ont été définis au sein de la FAD, afin que toutes les entités appliquent ce principe.

3.2 Constatations sur nos vérifications de certaines rubriques de l'Actif

3.2.1 Liquidités et placements

Nos travaux appellent les commentaires suivants :

3.2.1.1 Caisse

En date du 28 septembre 2012, nous avons procédé à une prise de caisse du théâtre de « La Comédie ». Le total des espèces, qui s'élevait à CHF 13'589.- présentait un écart avec le livre de caisse de CHF 0.35.

Nous avons également procédé le 31 août 2012 à une prise de caisse du théâtre « Le Poche ». Le total des espèces s'élevait à CHF 2'318.45 pour la « Caisse administration », soit un écart avec le livre de caisse de CHF 0.40

Nous suggérons que le journal de caisse du théâtre « Le Poche » soit tenu sur une feuille Excel afin de limiter les risques d'erreurs arithmétiques ou de report de solde.



3.2.1.2 Poste

La concordance du solde comptable au 30 juin 2012 a été vérifiée avec le relevé PostFinance à la même date. Nos contrôles se sont révélés conformes aux exigences.

3.2.1.3 Comptes bancaires

La concordance des soldes comptables au 30 juin 2012 a été vérifiée avec les relevés bancaires à la même date.

Nos autres contrôles se sont révélés conformes aux exigences.

3.2.2 Actifs transitoires et autres réalisables

Nous avons procédé aux contrôles suivants sur ce poste avec un seuil de matérialité de CHF 5'000.- pour le théâtre « La Comédie », et de CHF 2'000.- pour le théâtre « Le Poche » :

- Vérification par sondage des paiements intervenus sur la période de juillet à septembre 2012 sur les comptes postaux ;
- Analyse de l'ancienneté et du détail des postes ouverts ;
- La justification de l'imputation des charges de spectacles payées d'avance au titre de la saison suivante ;
- La justification des divers autres transitoires.

Nos contrôles, qui n'appellent pas de commentaires particuliers, se sont révélés conformes aux exigences.

3.2.3 Immobilisations corporelles

Théâtre « Le Poche »

Les principales acquisitions portées en immobilisation durant l'exercice 2011/2012 concernent :

- Table de mixage et installation audio pour près de CHF 19'500.-
- Véhicule utilitaire pour environ CHF 26'000.-



Théâtre « La Comédie »

Les acquisitions portées en immobilisation durant l'exercice 2011/2012 s'élèvent à près de CHF 175'000.-. Ces investissements concernent notamment les achats suivants :

- a) Le renouvellement du central téléphonique pour un montant de l'ordre de CHF 21'500.-
- b) Des travaux d'aménagement d'une petite salle de spectacle pour environ CHF 85'000.- qui inclut la pose des fauteuils et installations techniques.
- c) Diverses installations techniques (poste à souder, pupitre lumière, outils informatiques) pour près de CHF 50'000.-.

Dans le cadre de nos travaux, nous avons procédé à des contrôles par sondage des acquisitions d'immobilisations corporelles effectuées durant l'exercice 2011/2012, ainsi que des amortissements pratiqués.

Le résultat de nos vérifications s'est avéré conforme aux exigences.

3.3 Constatations sur nos vérifications de certaines rubriques du Passif

3.3.1 Créanciers divers

Dans le cadre de nos travaux nous avons procédé aux contrôles suivants :

- a) Vérification avec un seuil de matérialité de CHF 3'000.- de l'enregistrement des fournisseurs liés à la saison 2011/2012, sur la base des paiements bancaires ou PostFinance intervenus lors de l'exercice suivant, soit durant les mois de juillet à septembre 2012.
- b) Vérification des soldes dus aux organismes sociaux sur la base des décomptes reçus après la clôture ou selon une estimation du service comptable.

Nos contrôles se sont révélés conformes aux exigences.



3.3.2 Passifs transitoires

Lors de nos travaux, nous avons examiné les aspects suivants avec un seuil de matérialité de CHF 10'000.- :

- a) Rapprochement des abonnements encaissés d'avance pour la saison 2012/2013.
- b) Vérification des autres recettes encaissées d'avance pour la saison 2012/2013
- c) Vérification de l'intégralité des charges à payer au 30 juin 2012.

Le résultat de nos vérifications s'est avéré conforme aux exigences.

3.4 Constatations sur nos vérifications du compte d'exploitation

3.4.1 Subventions

Nous avons examiné la concordance des subventions enregistrées en comptabilité pour chaque entité compte tenu des :

- a) Décisions de subventions en faveur de la FAD par l'État de Genève et par la Ville de Genève.
- b) Prestations en nature valorisées par la ville de Genève.
- c) Décision d'attribution interne des subventions selon décision du Conseil de la FAD.

Nos travaux de rapprochement se sont révélés conformes aux exigences.

3.4.2 Recettes directes des spectacles

Théâtre « Le Poche »

Nous avons effectué les travaux suivants :

- a) Analyse des « Tournées et ventes de spectacles » sur la base des contrats de cession, des factures et des pièces bancaires.
- b) Analyse des « Autres recettes de spectacles, coproductions » sur la base des conventions de coproduction, des factures et des pièces bancaires.

Au niveau de la billetterie, nous avons procédé aux contrôles suivants :

- a) *Les abonnements par catégories* de la saison 2011-2012 ont été correctement comptabilisés, notamment les correspondances entre les prix des catégories multipliés par le nombre d'abonnements avec les mouvements financiers enregistrés en comptabilité ;



- b) *Pour le spectacle «Noces de carton» joué du 1^{er} au 31 décembre 2011 :*
 - i. Vérification des relevés de caisse pour chaque représentation
 - ii. Vérification pour chaque catégorie de billets que le total corresponde au décompte récapitulatif et à la somme de chaque représentation
- c) *Autres contrôles de billetterie :*
 - i. Vérification que la somme encaissée totale corresponde au montant du décompte récapitulatif
 - ii. Pour tous les spectacles, vérification que les montants des décomptes récapitulatifs de chaque spectacle soient imputés en comptabilité
 - iii. Pour tous les spectacles, vérification que le prix du billet pour chaque catégorie multiplié par le nombre de billets corresponde aux montants des décomptes récapitulatifs par spectacle
 - iv. Vérification générale des décomptes de spectacles.

Nos divers contrôles par sondage confirment l'exactitude des enregistrements comptables.

Théâtre « La Comédie »

Nous avons procédé aux travaux de contrôle suivants :

- a) Rapprochement entre les recettes enregistrées en comptabilité générale et les données issues du logiciel de billetterie « Rodrigue ».
- b) Analyse des « Tournées et ventes de spectacles » sur la base des contrats de cession, des factures et des pièces bancaires.
- c) Analyse des « Autres recettes de spectacles, coproductions » sur la base des conventions de coproduction, des factures et des pièces bancaires.

Nos divers contrôles par sondage confirment l'exactitude des enregistrements comptables.

3.4.3 Frais de personnel (spectacles et administratifs)

Nous avons vérifié par sondage pour cinq salariés actifs dans le « théâtre de la Comédie » et trois salariés actifs dans le « théâtre du Poche » :

- le paiement des salaires du mois de décembre 2011 (Poche) et de novembre 2011 (Comédie) ;
- les retenues sociales sur les décomptes de salaires pour la même période ;
- le contrat de travail dûment signé ;
- l'affiliation et l'exactitude des retenues au fonds de prévoyance.



Le rapprochement global entre les salaires 2011 déclarés aux caisses AVS et les données comptabilisées s'est par ailleurs avéré conforme aux exigences. Nous nous sommes finalement assurés que les provisions pour les diverses charges sociales étaient dûment enregistrées compte tenu des acomptes déjà versés.

Nous précisons par ailleurs que les honoraires de consultants dans le « théâtre de la Comédie » non soumis à l'AVS figuraient lors des exercices antérieurs dans les comptes de salaires. Pour plus de clarté et afin de faciliter les réconciliations futures, ces dépenses sont isolées dans des comptes spécifiques depuis l'exercice 2010/2011.

3.4.4 Autres charges

Nous avons procédé à des contrôles par sondage afin de nous assurer de :

- la périodicité des charges,
- la justification des dépenses,
- la bonne imputation comptable des dépenses selon leur nature.

Nos autres contrôles n'appellent pas d'autres commentaires particuliers et se sont révélés conformes aux exigences.

3.5 Transactions exceptionnelles ou transactions essentielles avec des parties liées

Excepté les éléments présentés dans l'annexe, nous n'avons pas relevé d'autres transactions exceptionnelles ou de transactions essentielles avec des parties liées.

3.6 Événements survenus après la date de boucllement des comptes annuels

Aucun élément survenu après le boucllement de l'exercice arrêté au 30 juin 2012 relatif aux comptes annuels sous revue ne nous a été communiqué.



4 Constatation sur le Système de Contrôle Interne (SCI)

Les directives de l'État de Genève soumettent votre Fondation à la vérification de l'existence du Système de Contrôle Interne par l'organe de révision au sens de l'article 728a du Code des Obligations.

Les conditions principales pour attester de l'existence du SCI sont définies dans la NAS 890 qui relève que le système de contrôle interne :

- Droit être concret, vérifiable et documenté,
- Doit être adapté aux risques et à l'activité commerciale,
- Est connu des collaborateurs responsables,
- Est réellement applicable tel qu'il a été défini,
- Il existe une sensibilité au contrôle dans la Fondation.

Nous avons par ailleurs apprécié l'existence du système de contrôle interne selon le modèle COSO.

Nous reprenons son descriptif afin de déterminer si les exigences légales sont remplies pour l'exercice 2011/2012, compte tenu de la taille et de la nature des activités de la FAD.

4.1 Environnement de contrôle interne

Nous relevons ci-après les principaux documents qui à notre avis, participent à la définition de l'environnement de contrôle interne de la FAD :

1. La Convention de subventionnement pour les années 2009-2012, qui fixe à l'art. 12 la mise en place d'un système de contrôle interne.
2. Les statuts de la FAD, arrêtés par le Conseil d'État le 4 février 2009, qui déterminent à l'art.11 lettre d) le rôle du Conseil de Fondation qui doit « assurer, de façon efficace et permanente, le contrôle supérieur de la gestion des théâtres ».
3. Le règlement intérieur de la FAD adopté par le Conseil de Fondation le 2 novembre 1981 qui détermine les compétences entre le Conseil, le Bureau et la Direction.
4. Un manuel de système de contrôle interne des entités de la FAD décrit l'organisation et les procédures de travail.
5. Des cahiers des charges sont établis au sein des théâtres pour les fonctions de Direction.
6. Un organigramme est établi dans chaque théâtre.
7. Une liste des signatures existe pour la principale entité de la FAD



Auxquels s'ajoutent d'autres documents au sein des théâtres, tels que :

1. Une « *charte informatique* » du 15 novembre 2011 signée par l'ensemble des collaborateurs de la Comédie, qui sont au bénéfice d'un emploi fixe.
2. Une « *politique des faveurs* » de juin 2012 de la Comédie qui détermine les invitations au sein du théâtre.
3. Des cahiers des charges (non signés) pour cinq collaborateurs au niveau du théâtre du Poche.

Recommandation :

L'environnement de contrôle est adapté à la taille de votre Institution. Il convient cependant d'intégrer certaines notions dans le manuel de système de contrôle interne telles que :

- Les documents constitutifs de l'environnement de contrôle interne
- La cartographie des risques
- Les processus de contrôles couverts
- Les outils de surveillance

De plus, les cahiers des charges, notamment ceux du théâtre « Le Poche », doivent être signés.

4.2 Évaluation des risques

Les éléments probants sont identifiés par la cartographie des risques qui a été établie par chacun des deux théâtres et qui couvrent les processus :

- Caisse et liquidités
- Billetterie
- Salaires et frais de personnel
- Fournisseurs et frais de spectacles
- Bouclement annuel
- Informatique

La probabilité de fréquence et le degré de gravité des risques ont été identifiés.

La première cartographie des risques a par ailleurs été soumise :

- au Bureau de la FAD lors d'une séance qui a eu lieu le 31 mai 2011 en présence des directions des théâtres



- en version définitive le 20 juin 2011 au Conseil de Fondation, qui a pris une résolution écrite portant notamment sur les aspects suivants :
 - « La FAD demande à chaque théâtre de mettre en place, dans les meilleurs délais, et si tel n'est pas encore le cas, des mesures de contrôle tendant à réduire les risques de coefficient de 9 et plus, ainsi que de présenter d'ici au mois de décembre 2011, un échéancier de mise en application des mesures ».
 - « Chaque théâtre s'assure que le dispositif est adéquat et qu'il fonctionne correctement. Il devra également s'assurer que les dysfonctionnements sont traités, et le cas échéant, formuler des propositions d'amélioration. Des procès-verbaux de ces contrôles seront établis ».
 - « Chaque théâtre s'assure régulièrement de l'adéquation de sa cartographie des risques à son activité ».

Recommandation :

Nous rappelons que les risques opérationnels et réglementaires doivent être intégrés dans le cadre de la cartographie des risques.

Ce principe est du reste retenu dans le manuel de contrôle interne de l'État de Genève qui stipule :

...Un système de contrôle interne efficace requiert que les risques important pouvant nuire à la réalisation des objectifs soient reconnus et continuellement évalués. Cette évaluation devrait couvrir tous les risques (incluant en particulier le risque financier, le risque opérationnel, le risque lié à la gestion des actifs et des passifs, le risque juridique et le risque de réputation).

La cartographie des risques dans son ensemble doit par ailleurs être soumise au moins une fois par an aux membres du Conseil de Fondation qui peuvent suivre ainsi l'évolution des risques par rapport à l'exercice précédent.

À notre connaissance, la Comédie a adressé à la FAD une mise à jour de sa cartographie des risques à fin septembre 2012.

Le directeur administratif et financier du théâtre du Poche nous a informé que la mise à jour de la cartographie des risques devra être présentée à la FAD dans une séance « prévue en octobre ou novembre 2012 ». Il nous a par ailleurs présenté un échéancier pour réduire les risques supérieurs au degré 9. Certaines mesures devraient ainsi être instaurées lors du prochain exercice.



4.3 Opérations de contrôle

En fin d'année, chaque théâtre a établi un classeur qui documente les contrôles liés au processus « bouclement annuel ».

« La Comédie » a joint la cartographie des risques de chaque processus avec ses opérations de contrôle annuel.

« Le Poche » a établi un classeur de rapprochements annuels, mais sans faire de liens avec les risques décrits dans les processus.

On constate ainsi une volonté réelle de documenter les contrôles dans le cadre du **bouclement annuel**.

Recommandation :

Les contrôles sont à mettre en adéquation avec les risques décrits dans les processus. Il serait ainsi nécessaire de faire le lien, notamment pour « Le Poche », entre les contrôles effectivement réalisés et ceux qui sont préconisés dans la cartographie des risques.

D'un point de vue pratique, nous recommandons que chaque responsable revoie périodiquement les processus qui sont sous sa responsabilité, tels que décrits dans la cartographie des risques, et qu'il s'assure que les contrôles effectués sont matérialisés.

4.4 Information, communication et surveillance

Les éléments suivants démontrent l'existence d'une communication et d'une surveillance au sein de la FAD :

- Établissement d'un budget annuel
- Tenue d'un plan d'investissement quadriennal
- Soumission des comptes intermédiaires au 30 novembre et des comptes annuels au 30 juin à la surveillance du Conseil de Fondation
- Approbation par le Conseil de Fondation de la cartographie des risques
- Tenue de procès-verbaux



Recommandation :

Les opérations de contrôle interne nécessitent une surveillance permanente au sein des théâtres. Nous relevons à cet effet que la Direction administrative de la Comédie a procédé à deux revues du respect de certaines procédures comptables en dates du 9 décembre 2011 et du 25 mai 2012.

Les rapports de ces contrôles périodiques ont été transmis à la FAD à la fin du mois de septembre 2012.

En ce qui concerne le théâtre du Poche, nous n'avons pas constaté une formalisation similaire. Afin de garantir une certaine homogénéité dans le système de contrôle interne, il est nécessaire que ce type de contrôle périodique soit également documenté au sein du Poche et remis à la FAD.

Finalement, à l'instar de la cartographie des risques, les rapports de contrôle interne devraient être systématiquement adressés à la FAD afin que le Conseil de Fondation puisse en apprécier les résultats, la nature, la qualité et le cas échéant, prendre les éventuelles mesures correctives nécessaires.

4.5 Conclusion sur le système de contrôle interne

Le développement du Système de Contrôle Interne a poursuivi son évolution durant l'exercice 2011/2012.

Nous notons cependant que pour le théâtre « Le Poche », les contrôles périodiques du respect des procédures comptables ne sont pas encore synthétisés dans un document.

Nous estimons compte tenu de ce qui précède, que les points suivants méritent d'être encore développés pour pouvoir attester de l'existence d'un Système de Contrôle Interne au sens de l'art. 728a du Code des Obligations :

- Les collaborateurs du Poche (Directeur administratif et responsable de la comptabilité) doivent poursuivre en 2012/2013 la mise en place des mesures de contrôle prévues dans l'échéancier.
- Le manuel de contrôle interne doit être complété par certaines notions fondamentales (environnement de contrôle, évaluation des risques, contrôles au niveau des processus, surveillance et communication, etc...).



-
- Une supervision des opérations de contrôle doit être définie et mise en place au sein du théâtre du Poche.
 - Les risques opérationnels et réglementaires doivent être intégrés lors de la prochaine mise à jour annuelle de la cartographie des risques.
 - Les cahiers des charges préparés par le théâtre « Le Poche » doivent être signés
 - Les cartographies des risques mises à jour annuellement et les rapports bisannuels des contrôles internes doivent être adressés, par les théâtres, systématiquement chaque année à la FAD.



5 Conclusion

Parvenus au terme de notre rapport nous pouvons confirmer que la comptabilité et les comptes annuels répondent aux exigences légales.

Les remarques et commentaires faisant l'objet du présent fascicule ne sont pas de nature à modifier nos conclusions. Dans notre rapport de révision du 1er novembre 2012 destiné au Conseil de Fondation, nous recommandons l'approbation des comptes annuels 2011/2012, en dépit de la remarque présentée au point 2.1 du présent rapport.

Nous tenons à remercier les Directions et les collaborateurs des théâtres et de l'État-Major, pour l'assistance efficace qu'ils nous ont apportée dans le cadre de notre mandat.

Nous rendons le présent rapport en toute bonne foi et faisons les réserves d'usage pour le cas où des faits susceptibles de modifier nos conclusions n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Duchosal Revision Fiscalité Fiduciaire SA

Franco Luvisotto
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Philippe Lathion
Expert-réviseur agréé

Genève, le 1^{er} novembre 2012
FL/GC/126.021/A27



RAPPORT D'ACTIVITE SAISON 2011-2012

<i>1. Message du président.....</i>	<i>p. 2</i>
<i>2. Conseil de Fondation.....</i>	<i>p. 3</i>
<i>3. Gestion de la Fondation.....</i>	<i>p. 4</i>
<i>4. Quelques chiffres.....</i>	<i>p. 8</i>
<i>5. Rappel succinct des programmations des théâtres.....</i>	<i>p. 9</i>

1. Préambule du Président

Riche saison que celle qui vient de s'achever et qui a été celle de nombreuses évolutions au sein des théâtres et de la fondation.

Première saison du nouveau directeur général de la Comédie, Hervé Loichemol, qui a repris les rennes du théâtre des mains d'Anne Bisang après 12 ans d'activité et avec lequel la fondation a rapidement établi une relation de travail étroite et harmonieuse.

Cette première saison préparée par Hervé Loichemol a fait une large place aux nouvelles formes de représentations, notamment par la mise sur pied de conférences ou de formats plus réduits dans la nouvelle salle « Claude Stratz ».

Au théâtre le Poche, l'esprit de création insufflée par Françoise Courvoisier depuis 9 saisons s'est poursuivi. A l'administration du théâtre, un nouveau directeur, Laurent Mirza, a pris ses fonctions en septembre 2011.

Parallèlement aux activités des théâtres, la fondation a entrepris des discussions relatives au renouvellement de la convention de subvention qui la lie à la Ville de Genève et au Canton. La convention en vigueur depuis 2009 arrive à échéance le 31.12.2012. Ces négociations ont abouti au printemps à la préparation d'une nouvelle convention pour les années 2013-2016 qui, bien que dans un contexte financier difficile, garantit un financement équitable des activités de nos théâtres. Ces discussions ont aussi permis de montrer la confiance accordée par les autorités subventionnantes à notre fondation et leur attachement à une offre théâtrale locale diversifiée et favorisant la création.

Enfin, le conseil de la fondation a lui-même passablement évolué à l'issue de la législature s'achevant à mi-2011 : 7 nouveaux membres ont été nommés.

Je salue l'arrivée parmi nous du nouveau conseiller administratif, chef du département municipal de la culture et du sport, M. Sami Kanaan, qui a succédé à M. Patrice Mugny.

Après 8 ans de présidence et d'engagement, M. Bernard Paillard a décidé de quitter ses fonctions. C'est avec honneur que j'ai repris la présidence de la fondation.

M. Gérard Deshusses, désigné par le parti socialiste, assume dorénavant le rôle de vice-président, suite au départ de M. Georges Queloz, qui occupait cette fonction depuis 2007.

Notre Fondation a aussi l'avantage de pouvoir compter sur la participation de plusieurs nouveaux membres : Mme Martine Koelliker, nommée par le Conseil administratif le 1^{er} juin 2012 suite au départ à la retraite de M. Skrebers, MM. Daniel-Dany Pastore, Thomas Putallaz, Arthur Cohen et Pascal Altenbach.

Enfin, le Conseil a porté un hommage à Me Pardo décédé au mois de mars 2012, membre du Conseil depuis 2008.

Elections :

Lors de sa séance du 31 août 2011, le Conseil a nommé son Bureau pour les saisons 2011-2012 et 2012-2013. Il est composé de : MM. Thomas Boyer président, Gérard Deshusses vice-président, Marie-Pierre Theubet secrétaire, Sami Kanaan, conseiller administratif, MM. Stéphane Dubois-dit-Bonclaude, représentant du Canton de Genève, Thomas Putallaz, membre du Conseil et M. Daniel Wolf, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle.

Lors de sa séance du 14 novembre 2011, le Conseil a élu M. Thomas Putallaz, en remplacement de Me Soli Pardo, pour le représenter au sein de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève.

Lors de sa séance du 31 octobre 2011, le Conseil a désigné M. Thomas Boyer, en remplacement de M. Bernard Paillard, pour le représenter dans le groupe pilotage nouvelle Comédie.

Fort de structures partiellement renouvelées et d'un engagement financier confirmé de la part de la Ville et du Canton de Genève, la Fondation d'Art Dramatique poursuivra avec optimisme et engagement son rôle afin de promouvoir un théâtre de haut niveau, exigeant et implanté localement.

Thomas Boyer
Président

Genève, le 19 octobre 2012

2. Conseil de Fondation

Membres de la FAD

M. Thomas BOYER (PLR), président

M. Gérard DESHUSSES (S), vice-président

Mme Marie-Pierre THEUBET (Ve), secrétaire

M. Sami KANAAN, conseiller administratif, représentant l'autorité de surveillance

M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE, représentant du Canton de Genève

M. Thomas PUTALLAZ (PDC), membre du Conseil

M. Daniel WOLF, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS), membre du Bureau

M. Pascal ALTENBACH (UDC)

M. Vincent BABEL, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS)

Mme Joëlle COME, représentante du Canton de Genève

M. Arthur COHEN, représentant Ensemble à Gauche

Mme Claudia GRASSI, représentante du Canton de Genève

Mme Virginie KELLER, représentante de la Ville de Genève

Mme Martine KOELLIKER, représentante de la Ville de Genève

M. Daniel-Dany PASTORE (MCG)

3. Gestion de la Fondation

Du 31 août 2011 au 25 juin 2012, le Conseil s'est réuni à 11 reprises, soit 14 fois de moins que l'année précédente. Le Bureau a tenu 11 séances, soit 5 de moins que l'année précédente.

A) Politique générale de la Fondation

Perspective de Nouvelle Comédie

Le président et le vice-président ont rencontré M. Kanaan le 10 novembre 2011 et M. Beer le 20 janvier 2012, ainsi que le 7 juin avec Mme Theubet, pour mener une réflexion sur la Nouvelle Comédie et sur les principales orientations voulues par le Conseil d'Etat et la Ville en termes de politique culturelle. A ces occasions, les autorités ont démontré une volonté commune d'aller de l'avant dans ce dossier. C'est également le message que les autorités ont donné aux professionnels des arts de la scène et aux partenaires concernés le 20 juin, au Grütli à l'occasion de la présentation du projet architectural.

M. Beer a proposé de constituer un groupe de réflexion composé de représentants de la Ville, de l'Etat, de l'association pour une Nouvelle Comédie, de l'actuelle direction de la Comédie et de la FAD afin de définir ce que devra être la Nouvelle Comédie (budget, gouvernance, investissements, etc.). Il proposera un calendrier pour entamer rapidement ces discussions.

A ce jour, la question de la répartition du financement de la construction de la Nouvelle Comédie doit encore être débattue entre le Canton et la Ville. Ce débat aura probablement lieu parallèlement aux discussions sur le projet de loi cantonal sur la culture qui prévoit également la gouvernance et le financement des grandes institutions telles que le théâtre de la Comédie.

Rappel de quelques échéances importantes :

- Durée du chantier CEVA : 2011 à mars 2016
- Juin 2013 : dépôt possible de l'autorisation de construire
- Septembre 2013 : dépôt possible de la demande de crédit de construction auprès du Conseil municipal
- 2015 : début du chantier
- 2017 : fin du chantier

Convention de subventionnement 2013-2016

La FAD a présenté aux autorités cantonales et municipales son plan financier quadriennal (PFQ), dont les principales demandes d'augmentation étaient liées à la perspective de la Nouvelle Comédie.

Le montant complémentaire incluait notamment pour préparer la mise en œuvre de la Nouvelle Comédie :

- la hausse des rubriques : « personnel artistique et technique », « charges de productions » et « frais généraux » ;
- l'augmentation du budget destiné aux investissements, étant précisé que l'équipement acquis serait déménagé dans la Nouvelle Comédie ;

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

- une augmentation des postes de travail de 1,5 par saison (personnel technique compris), soit 6 postes en 4 ans ;

ainsi que :

- une inflation de 1% sur la rubrique « personnel administratif et technique » ;
- la publication de deux brochures de pièces inédites et une augmentation pour le rayonnement et la diffusion du théâtre Le Poche ;
- les budgets pour le centenaire de la Comédie et le bicentenaire.

En janvier 2012, le président et le vice-président ont présenté à M. Beer les grands axes de ce document, en rappelant que les moyens financiers supplémentaires demandés étaient en lien avec la Nouvelle Comédie.

La même démarche avait été entreprise auprès de M. Kanaan le 10 novembre 2011. A cette occasion, le magistrat a annoncé qu'il souhaitait initier dès l'automne 2012 un débat sur la place du théâtre à Genève et convoquer une séance extraordinaire de la FAD pour une discussion ouverte autour de la Nouvelle Comédie.

Les deux magistrats ont relevé que ni le Canton ni la Ville ne prévoyaient d'augmentation des moyens financiers globaux (au moins jusqu'en 2015 pour le Canton) au vu du contexte financier actuel. M. Beer a estimé que la discussion du financement de la Nouvelle Comédie devait s'inscrire dans le cadre de la nouvelle loi sur la Culture voulue par le Canton.

Il a été proposé à la FAD de renouveler la convention tout en prévoyant d'ores et déjà de pouvoir la compléter une fois que les besoins spécifiques liés à la Nouvelle Comédie seraient définis.

La convention de subventionnement 13-16 a été validée par le Conseil le 25 juin 2012 (sans les tableaux de bord qui ont nécessité une séance supplémentaire durant le mois de juillet 2012 entre les directions des théâtres et les autorités subventionnantes).

Grille d'évaluation des risques (SCI)

Sur recommandation de l'organe de révision, les directions ont pris des mesures complémentaires pour le suivi des risques liés à la gestion des théâtres et dont la mise en œuvre devait prendre effet en juillet 2012.

Visite de la Comédie

Le 21 mai 2012, le Conseil a effectué une visite des coulisses de la Comédie menée par M. Bernard Héritier, cintrier-machiniste.

Centenaire de la Comédie

Le montant nécessaire à la création du spectacle « 1913 » n'ayant pas pu être accordé par les autorités dans le cadre de la convention de subventionnement 13-16, le Conseil leur a adressé le 27 février 2011 une demande d'aide financière de 150'000 francs. M. Kanaan a accepté cette participation pour autant que le boni réalisé en fin de convention soit suffisant. M. Beer a accepté d'octroyer un montant de 50'000 francs, sous les mêmes conditions que la Ville de Genève.

Lors de sa séance du 25 juin, le Conseil a examiné une projection des comptes de la FAD au 30 juin 2012. Ceux-ci prévoyant un boni suffisant, la réalisation du spectacle « 1913 » a donc été confirmée.

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Projets pédagogiques de la Comédie

Suite à l'engagement de Mme Genequand, chargée du programme pédagogique, la Comédie propose une nouvelle visibilité de l'institution auprès des écoles.

Elle a mis sur pied une formation continue pour les enseignants du cycle d'orientation (CO) et du post-obligatoire (PO) pour l'année 2012-2013. Cette formation a pour but de constituer une batterie de moyens et d'approches pédagogiques permettant de concevoir un enseignement en lien avec l'actualité culturelle. Ce projet est en cours de validation par les commissions CO et PO du DIP.

Pour les élèves, la Comédie a prévu une conception plus didactique et la présentation de spectacles en classe, des visites au théâtre et/ou répétitions ouvertes, des ateliers pédagogiques (jeu et écriture) et, en cours d'élaboration, des visites « découverte » des équipes et des professions du théâtre.

La Comédie souhaite également mettre sur pied une association pour jeunes spectateur-trice-s collégien-ne-s (hors les classes) « La Comédie côté cours » qui a pour but de préparer et d'accompagner les jeunes aux spectacles qui auront été choisis pour eux durant la saison.

En lien avec « La Cité », des conférences seront données par un-des professeur-e-s ou enseignant-e-s sur des thèmes abordés dans les spectacles ; elles seront organisées en collaboration avec les universités de Genève.

Evaluation de la convention 09-12

L'évaluation a répondu aux objectifs fixés par les autorités cantonales et municipales ainsi que par les directions des théâtres. Elle a été finalisée le 30 mars en présence des autorités.

Fondation de prévoyance en faveur du personnel des institutions subventionnées de la Ville de Genève (FOP)

Le conseil de la FOP a pris des mesures d'assainissement en raison du fait que le degré de couverture de 97% ne suffit pas à couvrir les engagements vis-à-vis de ses bénéficiaires. Il a donc décidé de ne plus rémunérer les capitaux épargnes, dont le taux était fixé à 2%, jusqu'à l'année prochaine.

B) Finances

Le Conseil a également examiné :

- le 14 novembre 2011, les comptes de la saison 2010-2011 ;
- le 30 janvier 2012 : les enveloppes budgétaires du budget de la saison 2011-2012 ainsi que le plan d'investissement quadriennal pour 2012-2013/2013-14/2014-2015/2015-2016,
- le 24 avril 2012 : les budgets détaillés des 3 entités, et pris connaissance des programmes de saison ;

Par ailleurs :

- Le placement du fonds Kull (dont le total se montait, le 30.06.2012, à CHF 284'105.-) a dégagé un intérêt de CHF 428.-.
- Le total des investissements réalisés par le théâtre Le Poche s'est élevé à CHF 50'909.-, alors que le budget 11/12 est de CHF 30'000. Le dépassement est dû à des investissements non réalisés en 10/11.

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

- Le total des investissements réalisés par le théâtre de la Comédie s'est élevé à CHF 175'941.- (sur un budget de CHF 150'000.-).

*C) Personnel*Règlement du personnel fixe de la Comédie

A la demande de la délégation du personnel de la Comédie, le Conseil a adopté le 31 octobre 2011 un nouvel alinéa (art. 7, al. 5) qui stipule que : « L'employeur veillera en tout temps à restreindre le travail de nuit à des cas exceptionnels lorsqu'aucune autre alternative organisationnelle n'est raisonnablement envisageable. »

Création d'un groupe de travail pour la politique salariale

Suite à une discussion sur l'absence de mécanisme salarial dans les théâtres, le président a proposé au Conseil du 27 février 2012 qu'un groupe de travail se constitue afin d'uniformiser notamment les procédures RH.

Membres du groupe : Mme Claudia Grassi, MM. Boyer, Deshusses, Putallaz et les directions administratives et financières des théâtres.

Le mandat est le suivant :

- La définition des outils RH dont les théâtres doivent disposer (cahiers de charges, dossier personnel...)
- La politique d'évaluation : définition d'une pratique de gestion (participants, fréquence, formulaires, etc.) ;
- La formation : établissement de règles de base;
- La politique salariale (pratiques à l'engagement et durant la collaboration, y compris les primes) ;
- L'établissement d'un canevas commun pour les contrats ;
- Formalisation du règlement du personnel.

*D) Immobilier*La Comédie de Genève

- Les travaux de mise aux normes de sécurité ont été réalisés durant l'été 2012 (portes coupe-feu, créations de voies de fuite, etc.)
- Création d'un 2^e studio, qui sera inauguré en début de saison 12-13.
- Buvette de la Comédie : au vu des besoins spécifiques du théâtre de la Comédie, la Gérance immobilière municipale (GIM) en accord avec le Département municipal de la culture et du sport, a proposé de signer une convention de mise à disposition de la buvette afin que la FAD puisse désigner, sans l'intervention de la GIM, le gérant de son choix.

Un contrat de prestation, élaboré sur la base d'un cahier des charges rédigé par la direction de la Comédie, sera signé entre la gérance de la buvette, la direction de la Comédie et la FAD.

Secrétariat de la FAD

La Fondation sous-loue depuis 2004 un bureau à Me Dupont-Willemin. La Poste immobilière, bailleur, a annoncé qu'en raison d'importants travaux de rénovation, il résiliait les

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

baux de l'ensemble des locataires. Pour la FAD le bail prendra fin le 30 juin 2017. Une opposition à la résiliation a été déposée par Me Dupont-Willemin.

4. Quelques chiffres

État-major

Son but principal est de mettre à disposition des théâtres les moyens, et d'en vérifier l'utilisation, afin que ceux-ci puissent atteindre les objectifs que les directions se sont fixées, et ce dans le cadre des orientations définies par les autorités subventionnantes (Ville/Etat).

Information

La FAD a pour vocation de recevoir, rechercher et élaborer les informations utiles d'une part à la vie des théâtres et, d'autre part, à en assurer le suivi par les autorités subventionnantes. Il s'agit donc d'un rôle de collecte, de contrôle, d'élaboration, de tri, d'aiguillage ainsi que de décision. Autant qu'il soit possible de l'évaluer, ce rôle a été assumé dans le respect des calendriers et procédures, de sorte que les acteurs partenaires de la Fondation ont pu disposer des indications qui leur étaient nécessaires dans des délais satisfaisants.

Evolution du nombre de séances du Conseil et du Bureau

	Bureau	Conseil
Saison 2008-2009	10	6
Saison 2009-2010	20	16
Saison 2010-2011	25	16
Saison 2011-2012	11	11

Collaborateurs de l'État-major

M. Triboulet, conseiller financier de la fondation, a participé à 8 séances du Conseil et à 8 du Bureau.

Depuis mars 2010, c'est la fiduciaire Duchosal qui effectue la vérification de notre comptabilité.

M. Franco Luvisotto, expert-comptable diplômé, ainsi que son équipe de révision ont consacré 5 jours dans les locaux du théâtre de la Comédie, 3 jours dans ceux du Poche et 2 jours pour l'état-major, ainsi que 3 jours pour la finalisation du dossier, afin de nous rendre son rapport le 1er novembre 2012.

Le salaire de Mme Sagace, assistante administrative à 80%, est régulièrement adapté au coût de la vie.

Les mêmes mécanismes salariaux sont appliqués pour la personne en charge du nettoyage du bureau de la Fondation

Quelques indicateurs dans le cadre du développement durable

Les déchets produits sont triés : on peut les évaluer à environ 400 litres de papier, dont le recyclage est confié à la société RVM, et quelques détritres divers.

Equipements utilisés :

- Imprimante Hewlett-Packard (couleur) : 1 cartouche couleur et 1 noir et blanc déposées dans un magasin pour recyclage.
- PC Asus
- Fax Canon

Le coût des appareils comprend la taxe éco de recyclage.

5. Rappel succinct des programmations des théâtres

Théâtre de la Comédie de Genève – Centre dramatique.

Avec 11 spectacles et 18 événements hors abonnement (4 productions, 4 coproductions, 3 accueils, 2 spectacles petite forme « Barbe bleue » et « Le Conservatoire », 9 conférences, 5 concerts, une lecture et une soirée événement), le théâtre de la Comédie a accueilli 25'927 spectateurs (soit 3'268 de moins que la saison précédente).

A cela s'ajoutent les 24 représentations hors les murs de l'Avare (1200 spectateurs) malgré qu'elles ne figurent pas dans les statistiques de billetterie.

Ses comptes font apparaître un montant total de recettes (billetterie et abonnements) de CHF 403'635.- (CHF 571'416.- en 2010/11) (sans les subventions du Département de la culture et du Département de l'instruction publique) et un boni global de CHF 310'592.- (CHF 564'569.- en 2010/11).

Le Poche Genève, Théâtre en Vieille-Ville

Avec 10 spectacles et 7 événements (4 productions, 4 coproductions, 1 accueil, 1 reprise, lectures spectacles musicaux, etc), le théâtre Le Poche a accueilli 17'162 spectateurs (soit 3'181 de plus que la saison précédente).

Ses comptes font apparaître un montant total de recettes (billetterie et abonnements) de CHF 291'054.- (CHF 251'668 hors recettes Avignon en 2010/11), (sans les subventions du Département de la culture et du Département de l'instruction publique) et un boni global de CHF 14'854.- (CHF 11'129.- en 2010/11).



Saison 2011-2012

Etats Financiers



2 novembre 2012

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

Saison 2011-2012

Les états financiers sont en CHF

Table des matières	Page
Analyse sommaire du résultat d'exploitation et des fonds propres	2
Etats Financiers FAD, avec comparaison année précédente	3
Etats Financiers Comédie, avec comparaison année précédente	4
Etats Financiers Poche, avec comparaison année précédente	5
Bilan combiné au 30 juin 2012	6
Compte de recettes et dépenses combiné au 30 juin 2012	7
Détail de certaines positions du bilan	8
Détail de certaines positions des produits	10
Détail de certaines positions des charges	11
Détail des subventions en nature	13
Etat-Major, analyse sommaire des écarts par rapport au budget	14
Comédie, analyse sommaire des écarts par rapport au budget	15
Le Poche, analyse sommaire des écarts par rapport au budget	16
Tableau des flux de fonds	17
Annexes	18
Tableau de bord annuel FAD	23
Tableau de bord annuel Comédie	24
Tableau de bord annuel Poche	26
Budget 2011-2012 combiné	28

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 4991

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

**ANALYSE SOMMAIRE DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET
DES FONDS PROPRES**

Affectation du résultat (art 20 convention de subventionnement)		Sub. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	Part de subventions non dépensée
		60%	40%
Solde au 1er juillet 2009		173'764	104'258
Saison 2009-2010	Etat-Major	(325'255)	
	Comédie	203'969	
	Poche	(85'521)	
Attribution 2009-2010		(206'807)	(124'084)
Solde au 1er juillet 2010		(33'043)	(13'217)
Saison 2010-2011	Etat-Major	(322'572)	
	Comédie	564'569	
	Poche	11'129	
Attribution 2010-2011		253'126	151'877
Solde au 1er juillet 2011		220'083	132'051
Saison 2011-2012	Etat-Major		
	- Résultat budgété	(70'000)	
	- Boni sur budget renouv. direction Comédie	70'000	
	- Boni (manco) s/ budget	(22'761)	
	- Ecart sur subvention fluides	(22)	
	- Honoraires Castanier Nouvelle Comédie	(7'150)	
	- Différence s/ provision Ph. Aegeter	1'925	(28'008)
	Comédie		
	- Boni sur budget	310'592	310'592
	- Boni sur budget	14'854	14'854
Attribution 2011-2012		297'438	178'463
Solde au 30 juin 2012		517'521	310'514
30.06.2012	Fonds de réserve statutaire + part de subvention non dépensée		1'157'719
	Les subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève s'étant élevées à		7'950'000
		+subvention énergie	47'478
			7'997'478
le maximum du fonds de réserve est de	18%		1'439'546
Le fonds de réserve statutaire doit notamment servir à couvrir, outre les déficits, les provisions suivantes:			
	Immobilisations		545'874
	Projet centenaire Comédie		150'000
	Provision pour renouvellement Administration Poche		150'000
	Provision pour renouvellement direction Comédie		100'000
			945'874
	Solde disponible		211'845
	Alors que le conseil avait fixé un montant minimal de CHF		500'000

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

ETATS FINANCIERS FAD

	2011-2012		2011-2012		2010-2011	
	Réalisé	%	Budget	Ecart Budget Réel	Réalisé	% Δ
BILAN						
ACTIF						
Liquidités et placements	3'183'817	74%			2'972'685	70%
Placements	70'000	2%			70'000	2%
Réalisables et transitoires	452'309	11%			649'045	16%
Immobilisés	545'874	13%			494'987	12%
Total de l'actif	4'252'000	100%			4'186'717	100%
PASSIF						
Exigibles	2'455'846	58%			2'607'876	62%
Fonds affectés	327'922	8%			408'046	10%
Part de subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	310'513	7%			132'051	3%
	3'094'281	73%			3'147'973	75%
Fonds de réserve statutaire	950'712	22%			950'712	23%
Part de subventions non dépensées	207'007	5%			88'032	2%
	1'157'719	27%			1'038'744	25%
Total du passif	4'252'000	100%			4'186'717	100%
COMPTE D'EXPLOITATION						
PRODUITS						
Subventions	8'826'892	86%	8'737'500	1%	8'693'941	79%
Recettes propres	1'369'431	13%	1'558'130	-12%	1'949'070	18%
Utilisation provision	70'000	1%	70'000	0%	350'000	3%
Total des Produits	10'266'323	100%	10'365'630	-1%	10'993'011	100%
CHARGES						
Frais de personnel pour spectacles	2'655'774	26%	2'929'808	-9%	2'600'313	24%
Frais de locaux non administratifs	925'893	9%	955'000	-3%	903'187	8%
Frais directs des spectacles et promotion	1'864'580	18%	1'830'162	2%	2'568'406	23%
Frais directs des spectacles	5'446'247	53%	5'714'970	-5%	6'071'906	55%
Frais de personnel administratifs et jetons	3'253'719	32%	3'281'340	-1%	3'253'029	30%
Renouvellement direction théâtres	(1'925)	0%	-	0%	110'024	1%
Frais de locaux administratifs	60'199	1%	81'100	-26%	59'990	1%
Frais d'administration, promotion, divers, et amortissements	1'210'645	12%	1'258'220	-4%	1'244'936	11%
Frais de fonctionnement	4'522'638	45%	4'620'660	-2%	4'667'979	43%
Impact du changement de méthode pour les investissements	-		30'000	-100%	-	
Total des charges	9'968'885	98%	10'365'630	-4%	10'739'885	98%
Excédent (Déficit) de l'exercice	297'438	2%	-	-	253'126	2%
Ajustement de subventions non dépensées à restituer à l'échéance du	(178'463)	-	-	-	(132'051)	-
Solde à nouveau subventions non dépensées à restituer à l'échéance du	88'032	-	-	-	(33'043)	-
Part de subventions non dépensées	207'007	2%	-	-	88'032	2%

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

ETATS FINANCIERS COMEDIE

	2011-2012		2011-2012	Ecart Budget Réal	2010-2011		
	Réalisé		Budget		Réalisé	%	Δ
COMPTE D'EXPLOITATION							
PRODUITS							
Subventions	6'361'222	89%	6'257'000	2%	6'844'961	85%	-7%
Recettes propres	757'694	11%	787'830	-4%	1'181'904	15%	-36%
Total des Produits	7'118'916	100%	7'044'830	1%	8'026'865	100%	-11%
CHARGES							
Frais de personnel pour spectacles	1'630'524	23%	1'871'210	-13%	1'441'500	18%	13%
Frais de locaux non administratifs	690'843	10%	655'000	5%	672'702	8%	3%
Frais directs des spectacles et promotion	1'327'670	19%	1'241'100	7%	2'133'852	27%	-38%
Frais directs des spectacles	3'649'037	52%	3'767'310	-3%	4'248'054	53%	-14%
Frais de personnel administratif	2'312'210	32%	2'330'800	-1%	2'291'335	29%	1%
Frais de locaux administratifs	36'193	1%	35'000	3%	36'050	0%	0%
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	810'884	11%	878'720	-8%	886'857	11%	-9%
Frais de fonctionnement	3'159'287	44%	3'244'520	-3%	3'214'242	40%	-2%
Impact du changement de méthode pour les investissements	-		33'000	-100%	-		
Total des charges	6'808'324	96%	7'044'830	-3%	7'462'296	93%	-9%
Excédent (Déficit) de l'exercice	310'592	4%	-	0%	564'569	7%	-45%

4994

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

ETATS FINANCIERS POCHE

	2011-2012		2011-2012	Ecart	2010-2011		
	Réalisé		Budget	Budget Réel	Réalisé	%	Δ
COMPTE D'EXPLOITATION							
PRODUITS							
Subventions	2'309'342	79%	2'317'000	0%	2'141'959	74%	8%
Recettes propres	610'493	21%	770'300	-21%	767'030	26%	-20%
Total des Produits	2'919'835	100%	3'087'300	-5%	2'908'989	100%	0%
CHARGES							
Frais de personnel pour spectacles	1'025'250	35%	1'058'598	-3%	1'158'813	40%	-12%
Frais de locaux non administratifs	235'050	8%	300'000		230'485	8%	2%
Frais directs des spectacles et promotion	536'910	18%	589'062	-9%	434'554	15%	24%
Frais directs des spectacles	1'797'210	61%	1'947'660	-8%	1'823'852	63%	-1%
Frais de personnel administratif	792'756	27%	783'340	1%	774'440	26%	2%
Frais de locaux administratifs	19'206	1%	41'300	0%	19'140	1%	0%
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	295'809	10%	318'000	-7%	280'428	9%	5%
Frais de fonctionnement	1'107'771	38%	1'142'640	-3%	1'074'008	36%	3%
Impact du changement de méthode pour les investissements	-		(3'000)	-100%	-		
Total des charges	2'904'981	99%	3'087'300	-6%	2'897'860	99%	0%
Excédent (Déficit) de l'exercice	14'854	1%	-	-	11'129	1%	33%

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 4995

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

BILAN

	Etat-Major	Comédie	Poche	2011-2012	2010-2011
ACTIF					
Liquidités	2'255'262	661'995	266'560	3'183'817	2'972'685
Placements	70'000	-	-	70'000	70'000
Réalisables	3'576	55'625	22'558	81'759	125'447
Actifs transitoires	14'070	244'116	112'364	370'550	523'598
Immobilisés	15'002	454'522	76'350	545'874	494'987
Total de l'actif	2'357'910	1'416'258	477'832	4'252'000	4'186'717
PASSIF					
Créanciers divers	33'022	334'689	108'739	476'450	584'187
Passifs transitoires	1'402'089	339'932	237'375	1'979'396	2'023'689
C/c FAD	(829'538)	697'820	131'718	-	-
Subv. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	310'513	-	-	310'513	132'051
Exigibles	916'086	1'372'441	477'832	2'766'359	2'739'927
Donation Poche	284'105	-	-	284'105	283'677
Fonds de réserve, part attribuée à la saison suivante	-	-	-	-	70'000
Fonds Julius Baer, Pédagogie	-	43'817	-	43'817	54'369
Fonds affectés	284'105	43'817	-	327'922	408'046
Fonds de réserve statutaire	950'712	-	-	950'712	950'712
Part de Subventions non dépensée	207'007	-	-	207'007	88'032
Fonds Non affectés	1'157'719	-	-	1'157'719	1'038'744
Total du passif	2'357'910	1'416'258	477'832	4'252'000	4'186'717

4996

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

COMPTE D'EXPLOITATION

	Etat-Major	Comédie	Poche	2011-2012	2011-2012 Budget	2010-2011
PRODUITS						
Subvention Ville de Genève	5'547'478	-	-	5'547'478	5'547'500	5'503'978
Subvention Etat de Genève	2'450'000	-	-	2'450'000	2'450'000	2'350'000
Prestations en nature Ville de Genève	-	453'557	216'307	669'864	740'000	661'816
Autres subventions Ville de Genève	-	47'515	36'950	84'465	-	74'575
Autres subventions Etat de Genève	-	11'000	9'085	20'085	-	23'902
Autres subventions diverses	-	25'000	30'000	55'000	-	79'670
Subventions attribuées aux théâtres (expl + Invest)	(7'841'150)	5'824'150	2'017'000	-	-	-
Subventions	156'328	6'361'222	2'309'342	8'826'892	8'737'500	8'693'941
Recettes entrées	-	403'635	291'054	694'689	819'530	861'682
Tournées, vente spectacles	-	177'445	11'438	188'883	71'000	316'413
Autres recettes des spectacles, coproductions	-	50'756	265'143	315'899	427'100	338'856
Recettes accessoires spectacles	-	20'312	43'715	64'027	50'500	114'629
Dons, sponsoring	-	90'496	-	90'496	190'000	287'300
Recettes diverses	-	15'050	(857)	14'193	-	30'054
Produits Exceptionnels	1'244	-	-	1'244	-	136
Recettes propres	1'244	757'694	610'493	1'369'431	1'558'130	1'949'070
Utilisation fonds de réserve attribué	70'000	-	-	70'000	70'000	350'000
Total des Produits	227'572	7'118'916	2'919'835	10'266'323	10'365'630	10'993'011
CHARGES						
Frais de personnel pour spectacles	-	1'630'524	1'025'250	2'655'774	2'929'808	2'600'313
Frais de locaux non administratifs	-	690'843	235'050	925'893	955'000	903'187
Frais directs des spectacles	-	974'399	347'664	1'322'063	1'324'362	2'052'407
Promotion des spectacles	-	353'271	189'246	542'517	505'800	515'999
Frais directs des spectacles	-	3'648'037	1'797'210	5'446'247	5'714'970	6'071'906
Frais de personnel administratifs	96'082	2'312'210	792'756	3'201'048	3'210'340	3'161'506
Renouvellement direction des théâtres (1'925)	(1'925)	-	-	(1'925)	-	110'024
Jetons de présence	52'671	-	-	52'671	71'000	91'523
Frais de locaux administratifs	4'800	36'193	19'206	60'199	81'100	59'990
Frais de lancement de saison	-	295'799	121'743	417'542	466'000	399'223
Frais techniques	-	63'766	25'414	89'180	103'500	107'610
Frais d'administration	89'965	312'544	118'108	520'617	523'220	535'023
Charges (Produits) financières nettes (1'013)	(1'013)	6'294	2'062	7'343	3'500	8'171
Amortissements	15'000	132'481	28'482	175'963	162'000	194'909
Comédie préparation H. Loichemol	-	-	-	-	70'000	-
Frais de fonctionnement	255'580	3'159'287	1'107'771	4'522'638	4'690'660	4'667'979
Impact du changement de méthode pour les investissements	-	-	-	-	30'000	-
Total des charges	255'580	6'808'324	2'904'981	9'968'885	10'435'630	10'739'885
Excédent (Déficit) d'exploitation	(28'008)	310'592	14'854	297'438	(70'000)	253'126

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 4997

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN

	Etat-Major	Comédie	Poche	2011-2012	2010-2011
Caisse	13	15'537	8'321	23'871	28'133
CCP c/c	-	70'824	73'668	144'492	148'628
UBS c/c	-	575'634	184'571	760'205	775'900
BCGe c/c	2'050'760	-	-	2'050'760	1'815'955
BCGe c/c donation Poche	204'489	-	-	204'489	204'069
Liquidités	2'255'262	661'995	266'560	3'183'817	2'972'685
BCGe, 1.00% , Fds Kull	70'000	-	-	70'000	70'000
Placements	70'000	-	-	70'000	70'000
Débiteurs	-	47'687	15'759	63'446	80'297
Provision s/débiteurs douteux	-	-	-	-	-
Impôt anticipé	3'576	175	390	4'141	3'687
Dépôts	-	4'863	-	4'863	5'982
Avance sur salaires et frais	-	2'900	6'409	9'309	35'481
Produits reçus d'avance	-	-	-	-	-
Réalisables	3'576	55'625	22'558	81'759	125'447
Produits à recevoir	-	6'910	15'335	22'245	56'840
Frais payés d'avance	14'070	237'206	95'633	346'909	465'134
Inventaire bar	-	-	1'296	1'296	1'524
Garanties à recevoir	-	-	100	100	100
Actifs transitoires	14'070	244'116	112'364	370'550	523'598
Aménagements	2	264'242	32'222	296'466	262'329
Mobilier & Machines de bureau	-	57'665	4'779	62'444	42'739
Sites internet	-	6'621	-	6'621	11'035
Matériel technique	-	113'017	18'877	131'894	128'062
Véhicules	-	12'977	20'472	33'449	20'822
Travaux Caecilia (Comédie)	15'000	-	-	15'000	30'000
Immobilisés	15'002	454'522	76'350	545'874	494'987
Fournisseurs	-	238'768	33'747	272'515	294'276
Créanciers	33'022	28'705	18'403	80'130	185'740
Caisses AVS	-	8'697	10'767	19'464	10'160
Bâloise ass. AMPG artistes	-	-	-	-	(1'448)
Impôt à la source	-	10'017	2'168	12'185	4'510
Artes et Comedia	-	48'502	35'294	83'796	81'633
Caisse d'allocations familiales- maternité	-	-	-	-	1'176
FOP - LPP	-	-	8'360	8'360	8'140
Créanciers divers	33'022	334'689	108'739	476'450	584'187

4998

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

	Etat-Major	Comédie	Poche	2011-2012	2010-2011
Recettes encaissées d'avance	-	109'760	58'574	168'334	191'421
Provision pour frais à payer	30'800	41'191	82'676	154'667	180'845
Provision pour vacances	-	188'981	71'869	260'850	235'173
Provision pour frais à payer spectacles	-	-	24'256	24'256	38'549
Provision pour TVA à payer	2'419	-	-	2'419	8'524
Subvention Ville de Genève reçue d'avance	1'368'870	-	-	1'368'870	1'369'177
Passifs transitoires	1'402'089	339'932	237'375	1'979'396	2'023'689
Comédie c/c	(697'820)	697'820	-	-	-
Poche c/c	(131'718)	-	131'718	-	-
C/c FAD	(829'538)	697'820	131'718	-	-
Solde au 1er juillet	283'677	-	-	283'677	282'960
Intérêts financiers de l'exercice	428	-	-	428	717
Donation Poche	284'105	-	-	284'105	283'677
Solde au 1er juillet	-	54'369	-	54'369	54'369
Utilisation fonds Julius Baer	-	(10'552)	-	(10'552)	-
Fonds Julius Baer, Pédagogie	-	43'817	-	43'817	54'369
Attribution nouvelle direction Comédie, saison 2011-2012	-	-	-	-	70'000
Fonds de réserve, part attribuée à la saison suivante	-	-	-	-	70'000
Solde au 1er juillet	950'712	-	-	950'712	950'712
Utilisation fonds de réserve statutaire	-	-	-	-	-
Fonds de réserve statutaire	950'712	-	-	950'712	950'712
Excédent de produits (charges) de l'exercice	(28'008)	310'592	14'854	297'438	253'126
Excédent de produits (charges) de l'exercice	(28'008)	310'592	14'854	297'438	253'126

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS

	Etat-Major	Comédie	Poche	2011-2012	2010-2011
Subvention Ville de Genève	5'547'478	-	-	5'547'478	5'503'978
Subvention Etat de Genève	2'450'000	-	-	2'450'000	2'350'000
Prestations en nature Ville de Genève	-	453'557	216'307	669'864	661'816
Subventions FAD	(7'841'150)	5'824'150	2'017'000	-	-
Subventions	156'328	6'277'707	2'233'307	8'667'342	8'515'794
Subventions extraordinaires	-	-	11'536	11'536	5'263
Populaire, Billets Ville Groupements	-	-	-	-	10'782
Subvention billets Ville Jeunesse (50%)	-	-	-	-	6'678
Ville de Genève, Dept municipal des Affaires culturelles	-	47'515	25'414	72'929	51'852
Autres subventions Ville de Genève	-	47'515	36'950	84'465	74'575
Subvention billets Etat Jeunesse (50%)	-	-	-	-	6'678
Subvention billets Etat de Genève	-	-	-	-	1'449
Etat de Genève, DIP	-	11'000	9'085	20'085	15'775
Autres subventions Etat de Genève	-	11'000	9'085	20'085	23'902
Autres subventions	-	25'000	30'000	55'000	79'670
Total des Subventions	156'328	6'361'222	2'309'342	8'826'892	8'693'941
Abonnements	-	159'480	93'660	253'140	331'090
Billets	-	232'920	192'394	425'314	517'912
Scolaire	-	11'235	5'000	16'235	12'680
Recettes entrées	-	403'635	291'054	694'689	861'682
Tournées/ vente spectacles	-	177'445	11'438	188'883	316'413
Echange de public	-	-	-	-	2'190
Coproductions	-	50'756	265'143	315'899	336'666
Autres recettes spectacles	-	50'756	265'143	315'899	338'856
Location costumes	-	3'840	143	3'983	2'610
Divers Impôt source	-	3'260	530	3'790	7'326
Vente de livres	-	9'223	1'408	10'631	31'404
Vente cassettes et affiches	-	-	1'239	1'239	591
Vente Programmes, annonces	-	3'989	320	4'309	34'962
Recettes Bar	-	-	41'937	41'937	33'116
Produits divers	-	-	(1'862)	(1'862)	4'620
Recettes accessoires spectacles	-	20'312	43'715	64'027	114'629
Sponsoring Tribune de Genève	-	-	-	-	21'000
Mobilière Suisse	-	-	-	-	5'000
Sponsoring Assoc. 360°	-	-	-	-	5'000
Contrechamps	-	4'000	-	4'000	-
Don divers	-	60	-	60	-
Migros Genève	-	19'436	-	19'436	-
Loterie Romande	-	-	-	-	80'000
Fondation Leenards	-	50'000	-	50'000	80'000
Carigest	-	12'000	-	12'000	-
Léman Bleu	-	-	-	-	6'300
Guy Demole	-	-	-	-	35'000
Radio Cité	-	5'000	-	5'000	5'000
Sponsoring Aéroport de Genève	-	-	-	-	25'000
Sponsoring Rentes Genevoises	-	-	-	-	25'000
Dons, sponsoring	-	90'496	-	90'496	287'300
Produits exceptionnels	1'244	-	-	1'244	136
Produits (charges) sur exercices antérieurs	-	4'498	(397)	4'101	30'054
Dissolution fonds Julius Baer	-	10'552	-	10'552	-
Provision débiteurs douteux	-	-	(960)	(960)	-
Différence de caisse	-	-	500	500	-
Recettes diverses, nettes	-	15'050	(857)	14'193	30'054
Total des recettes propres	1'244	757'694	610'483	1'369'431	1'949'070

5000

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES

	Etat-Major	Comédie	Poche	2011-2012	2010-2011
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
Frais de personnel artistique	-	1'072'170	609'832	1'682'002	1'508'656
Frais de personnel technique salle	-	83'954	71'613	155'567	131'785
Frais de personnel technique production	-	217'887	132'611	350'498	312'580
Diffusion surtitre	-	-	10'573	10'573	-
Charges sociales	-	256'513	200'621	457'134	647'292
Frais de personnel pour spectacles	-	1'630'524	1'025'250	2'655'774	2'600'313
Matériel et frais spectacles	-	250'553	95'961	346'514	281'756
Frais de coproduction	-	222'589	85'927	308'516	602'807
Frais d'accueils	-	378'812	86'282	465'094	866'697
Droits d'auteurs, feu, rodrique	-	122'445	52'201	174'646	216'757
Bar	-	-	27'293	27'293	22'411
Location de salles	-	-	-	-	23'898
Divers	-	-	-	-	38'081
Frais directs des spectacles	-	974'399	347'664	1'322'063	2'052'407
Frais de réception	-	-	20'201	20'201	-
Création image	-	18'684	38'221	56'905	73'636
Affiches, affichage	-	79'611	40'878	120'489	128'342
Publicité et photos	-	131'980	18'771	150'751	98'726
Programmes, tracts et doc.	-	122'996	42'052	165'048	201'815
Archivage	-	-	-	-	13'480
Frais de port	-	-	29'123	29'123	-
Promotion des spectacles	-	353'271	189'246	542'517	515'999
TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	-	2'958'194	1'562'160	4'520'354	5'168'719
Loyers - charges chauffage salle de répétitions, dépôts	4'800	126'889	16'104	147'793	137'879
Charges chauffage Cheval Blanc	-	-	13'200	13'200	13'200
Prestations en nature	-	453'557	214'445	668'002	661'816
Aménagements et entretiens	-	78'449	8'056	86'505	77'554
Electricité et eau	-	68'141	2'451	70'592	72'728
Frais de locaux	4'800	727'036	254'256	986'092	963'177
moins frais de locaux administratifs (estimation)	(4'800)	(36'193)	(19'206)	(60'199)	(59'990)
Frais de locaux non administratifs	-	690'843	235'050	925'893	903'187
TOTAL FRAIS DES SPECTACLES	-	3'649'037	1'797'210	5'446'247	6'071'906

Locaux mis à disposition par la Ville de Genève
pour les besoins administratifs (en M2)

CHF / m2 / an, selon Ville de Genève

Charge pour les locaux administratifs

	216	66
	166.9	291.0
4'800	36'193	19'206

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5001

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

	Etat-Major	Comédie	Poche	2011-2012	2010-2011
FRAIS GENERAUX					
Salaires administratifs	77'526	876'800	510'925	1'465'251	1'528'493
Salaires techniques	-	868'417	101'209	969'626	914'002
Salaires d'entretien	1'275	32'269	10'802	44'346	40'995
Salaires Caisse	-	127'912	-	127'912	131'980
Frais de personnel	-	14'668	34'083	48'751	16'360
Charges sociales	17'281	392'144	135'737	545'162	529'676
Frais de personnel administratifs	96'082	2'312'210	792'756	3'201'048	3'161'506
Renouvellement direction Comédie	-	-	-	-	80'694
Renouvellement administration Poche	(1'925)	-	-	(1'925)	29'330
Renouvellement directions Théâtres	(1'925)	-	-	(1'925)	110'024
Indemnités Présidence	6'700	-	-	6'700	6'575
Jetons de présence Bureau & Conseil	43'200	-	-	43'200	80'000
Charges sociales	2'771	-	-	2'771	4'948
Jetons de présence	52'671	-	-	52'671	91'523
Frais de locaux administratifs (estimation)	4'800	36'193	19'206	60'199	59'990
Production documents	-	-	25'068	25'068	-
Publicité, affiches, annonces	-	290'399	43'843	334'242	285'814
Sponsoring, partenariat	-	5'400	-	5'400	40'174
Publication livre A Bisang	-	-	-	-	33'084
Graphisme, photos	-	-	13'475	13'475	14'067
Impression dépliant	-	-	25'376	25'376	13'985
Frais de port	-	-	9'151	9'151	6'133
Lancement saison - conférence de presse	-	-	4'830	4'830	5'754
Archivage	-	-	-	-	212
Frais de lancement de saison, promotion	-	295'799	121'743	417'542	399'223
Frais techniques	-	637'666	25'414	89'180	107'610
Frais de bureau	16'937	62'629	7'497	87'063	68'443
Informatique	-	28'616	10'048	38'664	39'857
Entretien machines de bureau	-	15'656	825	16'481	10'834
Frais d'impression	-	-	16'387	16'387	13'806
Abonnements, cotisations	-	43'770	10'061	53'831	57'414
Frais de port et télécommunication	-	30'888	20'240	51'128	86'943
Voyages et réception	7'537	60'322	12'568	80'427	79'524
Honoraires fiduciaires	62'484	31'860	22'360	116'704	108'881
Honoraires étude	1'242	10'800	-	12'042	5'400
Assurances et divers	1'765	19'852	15'048	36'665	43'415
Achats livres	-	8'151	3'074	11'225	20'506
Frais de fonctionnement	89'965	312'544	118'108	520'617	535'023
Amortissements sur investissements	-	119'591	28'482	148'073	167'019
Amortissement Travaux partiels salle Caecilia (Comédie)	15'000	12'890	-	27'890	27'890
Amortissements	15'000	132'481	28'482	175'963	194'909
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	256'593	3'152'993	1'105'709	4'515'295	4'659'808
Frais financiers	223	6'927	960	8'110	10'330
Intérêts financiers	(1'664)	(633)	(396)	(2'693)	(2'876)
Différence de change	-	-	1'498	1'498	-
Intérêts financiers, attribués à Donation Poche	428	-	-	428	717
Charges financières nettes	(1'013)	6'294	2'062	7'343	8'171
Total Frais de fonctionnement	255'580	3'159'287	1'107'771	4'522'638	4'667'979

5002

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE ET L'ETAT DE GENEVE

AU 30 JUIN				2011-2012 CHF	2010-2011 CHF
Prestations accordées par la Ville de Genève (loi sur la gestion administrative de l'Etat de l'Etat de Genève du 07.10.93)				TOTAL	TOTAL
m2	Comédie	Poche			
VILLE DE GENEVE					
Théâtre de la Comédie					
Salle de spectacle et locaux administration Bd. des Philosophes 5 Loyer et chauffage	2'356	394'783	-	394'783	393'252
Loyer sortie de secours 5-7 rue de Carouge Loyer et chauffage		Payé par théâtre	-	-	0
Dépôt décors à Chatelaine Avenue de Chatelaine 43, bâtiment H Selon contrat du 16.12.99	480	51'894	-	51'894	51'692
Hangar à Meyrin Rue Adrien Stoessel 26				Payé par théâtre	Payé par théâtre
Salle Caecilia Rue Schaub Rue des voisins				Payé par théâtre	Payé par théâtre
Atelier de construction du Lignon prestations non facturées estimées, selon le Dpt. des affaires culturelles de la ville de Genève à 3 fois les montants facturés effectivement aux théâtres Exonération de taxe pour affichages		- 6'880	- -	- 6'880	- 360
Théâtre de Poche					
Salle de spectacle et locaux administration Rue du Cheval Blanc 7/Rue de la Boulangerie 4 Chauffage	445	-	129'512 0	129'512 0	129'176 0
Local, selon contrat 12.01.95 Ch. de la Muraille 9-11	242	-	34'884	34'884	34'794
Local de répétition, selon contrat du 07.05.92 Chemin des Pontets 33	450		50'049	50'049	49'918
Atelier de construction du Lignon prestations non facturées estimées, selon le Dpt. des affaires culturelles de la ville de Genève à 3 fois les montants facturés effectivement aux théâtres		-	Estimation abandonnée dès le 01.07.2010	-	0
Colonnes Morris : Administration Prêts matériel			1'862 -	1'862 -	2'128 496
Colonnes Morris : Spectacles		-		0	0
ETAT DE GENEVE				Néant	Néant
TOTAUX	453'557	216'307		669'864	661'816

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5003

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS / BUDGET

	Dépenses 2011-2012	Budget 2011-2012	Boni (Manco) s/ budget		Dépenses 2010-2011	Budget 2010-2011
ETAT-MAJOR						
Frais de Personnel	96'082	96'200	118	118	95'731	94'600
Indemnité Président et Vice-présidente	6'700	30'000	23'300		6'575	30'000
Jetons de présence	43'200	35'000	(8'200)		80'000	35'000
Charges sociales s/jetons présence, Présidence et	2'771	6'000	3'229	18'329	4'948	6'000
Honoraires fiduciaire	49'820	28'000	(21'820)		30'112	27'000
Honoraires organe de révision	12'664	12'000	(664)		10'930	10'000
Honoraires Etude/Transition	1'242	-	(1'242)	(23'726)	-	-
Frais de locaux	4'800	4'800	-		4'800	4'800
Frais de bureau	16'937	18'000	1'063		14'660	18'000
Frais réception	7'537	4'000	(3'537)		6'755	4'000
Divers et imprévus	1'765	3'000	1'235		1'038	2'600
Amortissements	-	-	-		-	-
Produits exceptionnels (taxe CO2, TVA Q2 Poche)	(1'244)	-	1'244	5	(136)	-
Résultat de fonctionnement	242'274	237'000	(5'274)	(5'274)	255'413	232'000
Boni (Manco) sur résultat de fonctionnement			(5'274)			
Amortissements Cécilia			(15'000)			
Intérêts financiers	(1'013)	(3'500)	(2'487)			
Boni (Manco) sur budget				(22'761)		
Boni (Manco) budgété			(70'000)			
Boni sur budget renouvellement direction Comédie			70'000			
Ecart sur provision Ph. Aegerter (Le Poche)			1'925			
Ecart s/ subv.Comédie (nvelle Com. Hon. Castanier)			(7'150)			
Ecart s/ subvention Vge fluides			(22)			
Boni (Manco) d'exploitation				(28'008)		

5004

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de GenèveANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS
COMPTES/BUDGET

	Réalisé			Budget			
	Dépenses CHF	Recettes CHF	Déficit CHF	Déficit CHF	Ecarts Boni (manco) CHF	Dépenses CHF	Recettes CHF
COMEDIE							
Des Femmes	(234'758)	93'161	(141'597)	(224'110)	82'513	(309'160)	85'050
L'Image	(92'686)	16'870	(75'816)	(103'700)	27'884	(113'900)	10'200
Minna	(513'267)	68'617	(444'650)	(461'440)	16'790	(586'400)	124'960
Les Juifs	(112'950)	111'747	(1'203)	(31'350)	30'147	(119'150)	87'800
Gribouille	(101'541)	33'021	(68'520)	(85'050)	16'530	(112'050)	27'000
Le Plaisir d'être honnête	(543'983)	98'376	(445'607)	(483'540)	37'933	(616'000)	132'460
Qu'est-ce que le temps	(70'616)	26'552	(44'064)	(89'450)	45'386	(99'650)	10'200
A découvert	(471'116)	68'944	(402'172)	(464'090)	61'918	(589'050)	124'960
Olga	(161'556)	19'386	(142'170)	(99'700)	(42'470)	(109'900)	10'200
Le Tartuffe	(115'229)	63'193	(52'036)	(64'800)	12'764	(125'300)	60'500
Monteverdi	(90'307)	47'024	(43'283)	(20'000)	(23'283)	(32'500)	12'500
Les lundis de la Comédie	(149'786)	23'261	(126'525)	(131'250)	4'725	(156'250)	25'000
Atelier de Chêne Bougeries	(61'627)	27'500	(34'127)	-	(34'127)	-	-
L'Avare	(41'231)	30'733	(10'498)	-	(10'498)	-	-
Le Collectif	(105'380)	-	(105'380)	(143'000)	37'620	(143'000)	-
Comme un vertige (tournée)	(55'950)	72'462	16'512	-	16'512	-	-
Centenaire 1913	(36'210)	-	(36'210)	-	(36'210)	-	-
Total	(2'958'194)	800'847	(2'157'347)	(2'401'480)	244'134	(3'112'310)	710'830
Budget	(3'112'310)	710'830	(2'401'480)				
Boni (Manco) s/ budget spectacles	154'116	90'017	244'133	(244'133)			
Boni (Manco) s/ budget sponsor.part.			(50'000)				
Boni (Manco) s/ budget rec.access.			(1'688)				
Boni (Manco) s/ budget subventions			7'150				
Boni (Manco) s/ budget subv.nature			13'557				
Boni (Manco) s/ budget frais généraux			85'233				
Boni (Manco) s/ budget frais locaux			(35'843)				
Boni (Manco) s/ budget autres recettes hors investissements			15'050				
Boni (Manco) s/ chgmt méthode investissements (+150-117)			33'000				
Boni global s/budget			310'592				
			-				
		Réalisé	Budget	Ecarts			
		2011-2012	2011-2012	Boni(manco)			
		CHF	CHF	CHF			
Subvention FAD (expl + invest)		(5'824'150)	(5'817'000)	7'150			
Subventions en nature		(453'557)	(440'000)	13'557			
Subventions Etat et Ville GE		(58'515)	-	58'515			
Autres subventions SP		(25'000)	(25'000)	-			
Recettes spectacles		(581'080)	(568'330)	12'750			
Coproductions		(50'756)	(47'500)	3'256			
Sponsoring partenariat		(5'000)	(55'000)	(50'000)			
Sponsoring spectacles		(85'496)	(70'000)	15'496			
Recettes accessoires et diverses		(20'312)	(22'000)	(1'688)			
Autres recettes hors investissements		(15'050)	-	15'050			
Total des produits		(7'118'916)	(7'044'830)	74'086			
Frais d'exploitation des spectacles		2'958'194	3'112'310	154'116			
Frais de locaux non administratifs		690'843	655'000	(35'843)			
Frais de fonctionnement		3'159'287	3'244'520	85'233			
Investissements		-	33'000	33'000			
Total des charges		6'808'324	7'044'830	236'506			
Boni (Manco) sur budget		310'592	-	310'592			

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5005

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

**ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS
COMPTES/BUDGET**

	Réalisé			Budget			
	Dépenses CHF	Recettes CHF	Déficit CHF	Déficit CHF	Ecarts Boni (manco) CHF	Dépenses CHF	Recettes CHF
LE POCHÉ							
Jeunesse Blessée	(139'170)	37'990	(101'180)	(96'414)	(4'766)	(151'914)	55'500
Vorace	(183'461)	49'188	(134'273)	(133'670)	(603)	(200'170)	66'500
Baptiste et Angèle	(225'435)	109'254	(116'181)	(77'282)	(38'899)	(263'782)	186'500
Noce de Carton	(114'376)	10'705	(7'301)	(60'985)	53'684	(152'985)	92'000
La Maman du Petit Soldat	(224'463)	119'109	(105'354)	(114'484)	9'130	(276'584)	162'100
Les Terriens	(71'810)	12'579	(59'232)	(72'001)	12'769	(93'001)	21'000
L'atelier d'écriture	(233'715)	69'211	(164'505)	(201'690)	37'185	(238'190)	36'500
Ecoute-Moi	(108'338)	29'658	(78'680)	(40'001)	(38'679)	(77'101)	37'100
Séance	(168'462)	107'637	(60'825)	(70'980)	10'155	(183'480)	112'500
Le Silence de Katie	(40'604)	7'514	(33'091)	-	(33'091)	-	-
Entremets	(39'234)	24'956	(14'278)	(9'853)	(4'425)	(10'453)	600
Les Combats d'une reine (tournée)	(8'772)	11'438	2'666	-	2'666	-	-
Barbara (tournée)	(4'320)	-	(4'320)	-	(4'320)	-	-
Total	(1'562'161)	685'607	(876'554)	(877'360)	807	(1'647'660)	770'300
Budget	(1'647'660)	770'300	(877'360)				
Boni (Manco) s/ budget spectacles	85'499	(84'693)	807				
Boni (Manco) s/ budget subventions FAD			-				
Boni (Manco) s/ budget subv.nature			-				
Boni (Manco) s/ budget frais fonctionnement			(6'431)				
Boni (Manco) s/ budget frais locaux non admin hors subv. en nature			22'557				
Boni (Manco) s/ budget autres recettes hors investissements			(857)				
Boni (Manco) s/ budget recettes accessoires			1'778				
Boni (Manco) s/ chgmt méthode investissements (+30-33)			(3'000)				
Boni global s/budget			14'854				
			-				
	Réalisé			Budget		Ecarts	
	2011-12			2011-12		Boni(manco)	
	CHF			CHF		CHF	
Subvention FAD (expl. + invest)	(2'017'000)			(2'017'000)		-	
Subventions en nature	(216'307)			(300'000)		(83'693)	
Autres subventions Etat et Ville	(46'035)			-		46'035	
Autres subventions SP	(30'000)			(40'000)		(10'000)	
Recettes spectacles	(302'492)			(322'200)		(19'708)	
Coproductions	(265'143)			(379'600)		(114'457)	
Sponsoring spectacles	-			-		-	
Recettes accessoires et diverses	(43'715)			(28'500)		15'215	
Autres recettes hors investissements	857			-		(857)	
Total des produits	(2'919'835)			(3'087'300)		(167'465)	
Frais d'exploitation des spectacles	1'562'160			1'647'660		85'500	
Frais de locaux non administratifs	235'050			341'300		106'250	
Frais de fonctionnement	1'107'771			1'101'340		(6'431)	
Investissements	-			(3'000)		(3'000)	
Total des charges	2'904'981			3'087'300		182'319	
Boni (Manco) sur budget		14'854		-		14'854	

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Exploitation	2011-2012	2010-2011
Excédent des produits d'exploitation	297'438	253'126
Amortissements	175'963	194'909
Attribution intérêts Donation Poche	428	718
Attribution à la provision pour renouvellement direction des théâtres	-	-
Utilisation de la provision pour renouvellement direction des théâtres	-	-
Utilisation du fonds d'investissement	-	-
CASH FLOW	473'829	448'753
(Augmentation) Diminution des actifs circulants	196'736	(2'159)
Augmentation (Diminution) des créanciers divers et des passifs transitoires	(152'030)	1'384'340
Augmentation (Diminution) des fonds affectés	(80'553)	(350'000)
	(35'847)	1'032'181
Flux provenant de l'exploitation	437'982	1'480'934
Investissements de l'exercice	(226'850)	(248'985)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITES	211'132	1'231'949
Liquidités au début d'exercice	3'042'685	1'810'736
Liquidités en fin d'exercice	(3'253'817)	(3'042'685)
Variation des liquidités (comme ci-dessus)	(211'132)	(1'231'949)

Positif = source de fonds

(Négatif) = emploi de fonds

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5007

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

ANNEXE

1 Organisation

La fondation d'Art Dramatique de Genève est une fondation d'intérêt communal public créée par la Ville de Genève. Ses statuts ont été adoptés par le Conseil Municipal le 28 mars 1979 et approuvés par le Grand Conseil le 14 mars 1980. Ils ont été amendés le 15 octobre 2008 par le Conseil municipal et approuvés le 25 juin 2009 par le Grand Conseil.

La fondation a pour but d'assurer l'exploitation des théâtres qui lui sont confiés, principalement en y organisant des représentations d'art dramatique.

2 Liste des membres

Le conseil est formé par autant de membres qu'il y a de partis politiques représentés au Conseil municipal de la Ville de Genève, plus huit autres membres.

Au 30 juin 2012, le conseil de fondation est composé des membres suivants:

Thomas Boyer	Président
Gerard Deshusses	Vice-président
Marie-Pierre Theubet	Secrétaire
Pascal Altenbach	Membre
Vincent Babel	Membre
Arthur Cohen	Membre
Joëlle Comé	Membre
Stéphane Dubois-dit Bonclaude	Membre
Claudia Grassi	Membre
Sami Kanaan	Membre
Virginie Keller Lopez	Membre
Martine Koelliker	Membre
Daniel Pastore	Membre
Thomas Putallaz	Membre
Daniel Wolf	Membre

La fondation est engagée par la signature collective à deux du Président, du Vice-président ou du Secrétaire. Les membres du conseil de fondation n'ont pas la signature.

3 Responsable de le tenue de la comptabilité

Chaque théâtre tient la comptabilité pour son activité. BFB Société Fiduciaire Bourquin frères et Bérán SA Corratierie 26, Genève, tient la comptabilité de l'Etat-Major et établit les comptes combinés.

4 Organe de révision

L'organe de révision est la fiduciaire Duchosal Révision Fiscalité Fiduciaire SA à Genève. Elle a été nommée pour le contrôle des comptes dès la saison 2009-2010.

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

5 Liste des indemnités versées aux membres du Conseil de Fondation

Les jetons de présence versés aux membres du conseil, du bureau et des commissions durant la saison 2011/12 ont été les suivants:

	2011-2012	2010-2011
Thomas Boyer	16'750	9'500
Gerard Deshusses	7'750	-
Bernard Paillard	-	28'700
Georges Queloz	-	12'275
Françoise Dupraz	-	5'950
Pascal Altenbach	1'900	-
Vincent Babel	1'500	3'750
Arthur Cohen	1'400	-
Claudia Grassi	2'200	2'500
Sami Kanaan	300	300
Virginie Keller Lopez	1'700	3'700
Martine Koelliker	400	-
Daniel Pastore	600	-
Thomas Putallaz	4'700	-
Soli Pardo	-	2'550
Pierre Skrebers	2'700	3'100
Jean-François Rohrbasser	-	6'300
Marie Pierre Theubet	3'600	4'300
Sophie Tochon	-	6'050
Daniel Wolf	4'400	8'300
	49'900	97'275
Commission Poche	-	(10'700)
	49'900	86'575

Les jetons de présence dus aux fonctionnaires sont versés aux autorités de tutelle.

6 Théâtres gérés

La FAD gère le théâtre de la Comédie de Genève-Centre Dramatique et le théâtre Le Poche.

7 Convention de subventionnement 2009-2012

En date du 26 juin 2008 une convention de subventionnement à été signée avec la Ville de Genève et l'Etat de Genève.

Cette convention prévoit notamment le versement, par la Ville de Genève, d'un montant annuel de CHF 5'250'000 en 2009 et 2010 et de CHF 5'500'000 en 2011 et 2012. Par lettre du 9 mars 2010, la Ville de Genève a indexé le montant 2010, de CHF 163'000, dont CHF 81'500 ont été comptabilisés sur la saison 2009 - 2010 et CHF 81'500 sur la saison 2010-2011.

L'Etat de Genève s'est engagé à verser CHF 2'250'000 pour les années 2009 et 2010 et CHF 2'450'000 en 2011 et 2012.

Il est rappelé que ces montants dépendent du vote annuel du Conseil municipal et du Grand conseil, ainsi que d'événements exceptionnels.

La saison 2011-2012 constitue le dernier exercice relatif à la convention de subventionnement 2009-2012.

Dans son courrier du 2 avril 2012, la Ville de Genève déclare renoncer à la part de subvention non dépensée lui revenant au terme de la convention de subventionnement, dans le cadre du centenaire de la Comédie en 2013.

Dans son courrier du 14 mai 2012, l'Etat de Genève déclare renoncer à la part de subvention non dépensée lui revenant au terme de la convention de subventionnement, jusqu'à concurrence de CHF 50'000, toujours dans le cadre du centenaire de la Comédie.

La nouvelle convention de subventionnement 2013-2016 est à ce jour en voie de signature.

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5009

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

8 Principes comptables

8.1 RPC

Les comptes sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes).

La directive transversale sur la présentation et la révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques, établie par le Conseil d'Etat du canton de Genève le 21.04.2010, a été appliquée.

La FAD a affilié le personnel artistique à la fondation de prévoyance Artes & Comoedia d'une part, et le personnel administratif à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) d'autre part. Ces fondations sont organisées selon le système de la primauté des cotisations, l'employeur ne dispose pas d'une réserve de contributions futures, et la situation de couverture des caisses n'était pas connue au 30 juin 2012.

8.2 Donation Poche

Il s'agit de la donation faite par les époux Kull en faveur du Poche en 2002.

8.3 Fonds de réserve statutaire

La fondation n'ayant pas été dotée d'un capital de dotation lors de sa création, le Conseil Municipal a accepté un règlement du fonds de réserve le 30 juin 1985. Ce règlement, approuvé par le Conseil d'Etat le 7 novembre 1985, précise que la FAD a l'obligation, en cas d'excédent des produits sur les charges, de constituer un fonds de réserve dont le montant maximum peut atteindre 18% des dernières subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève. En principe, les 2/3 sont destinés à couvrir tout déficit éventuel, et le solde à l'amélioration des spectacles des théâtres gérés par la FAD. Dès le 30 juin 2009, le fonds de réserve statutaire sera alimenté, à chaque échéance de la convention de subventionnement, uniquement par la part de subventions non dépensées (article 20). Au 30 juin 2012, il s'élève à CHF 950'712, destinés à couvrir d'une part un renouvellement d'administrateur du Poche à hauteur de CHF 150'000, d'autre part un renouvellement de la direction Comédie à hauteur de CHF 100'000, et enfin les immobilisations pour un total de CHF 545'874. Son maximum est plafonné à 18% des subventions reçues soit au pour la saison 11/12 CHF 1'431'000.

8.4 Coproductions

Depuis l'exercice 2007-2008, seuls les produits et charges propres aux théâtres figurent dans les comptes de recettes et dépenses de la FAD.

8.5 Subventions en nature

Les subventions en nature accordées par la Ville de Genève, principalement la mise à disposition de locaux, sont comptabilisées en recettes et la charge correspondante est comptabilisée sous frais de locaux (spectacles et administratifs). Le détail de ces subventions figure dans le fascicule détaillé destiné aux membres du conseil de fondation. La Ville de Genève ne comptabilisant aucune gratuité en rapport avec l'Atelier de construction Lignon, il est renoncé à comptabiliser toute prestation en nature y relative à compter du 1er juillet 2010.

9 Exonération fiscale cantonale et fédérale

Par sa lettre du 30 mai 2011, l'administration fiscale cantonale confirme que, s'agissant d'une fondation d'intérêt communal public, la FAD est exonérée de l'impôt conformément à l'article 9 al. 1 lettre c) de la loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM) du 23 septembre 1994. En conséquence, toute modification des statuts doit être portée à la connaissance de l'AFC.

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

10 Leasing	2011-2012	2010-2011
Etat-major	Néant	Néant
Comédie	Néant	Néant
Poche		
- centrale téléphonique	-	-

11 Analyse des risques

Dans ses séances du 4 et du 15 juillet 2011, la FAD a examiné la cartographie des risques et a fixé un échéancier à chaque théâtre afin que le système de contrôle interne soit en adéquation avec l'activité.

12 Autres informations

Le détail des autres informations requises par les directives DIP figure dans le fascicule détaillé destiné aux membres du conseil de fondation.

13 Tableau de variation du fonds de réserve statutaire

Le fonds de réserve statutaire n'a subi aucune variation en 2011/2012, voir point 8.3 ci-dessus.

14 Traitement des bénéfices et des pertes (article 20 de la convention de subventionnement)

	SUBVENTIONS NON DÉPENSEES A RESTITUER A L'ÉCHÉANCE DU CONTRAT		PART DE SUBVENTIONS NON DÉPENSÉE
	60%	40%	
Boni saison 2008 / 2009			
Solde au 30.06.10	173'764	104'259	69'505
Boni saison 2009 / 2010			
EM	(325'255)		
Comédie	203'969		
Poche	(85'521)		
	(206'807)	(124'084)	(82'723)
Solde au 01.07.10	(33'043)	(19'825)	(13'218)
Boni saison 2010 / 2011			
EM	(322'572)		
Comédie	564'569		
Poche	11'129		
	253'126	151'876	101'250
Solde au 30.06.11	220'083	132'051	88'032
Boni saison 2011/12			
Etat Major	(28'008)		
Comédie	310'592		
Poche	14'854		
	297'437	178'462	118'975
Solde au 30.06.201	517'520	310'513	207'007

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

15 Actifs immobilisés

Les immobilisations sont présentées à leur valeur d'acquisition sous déduction des amortissements. Les amortissements annuels sont linéaires, calculés sur la valeur d'acquisition selon les taux présentés ci-dessous, basés sur la période d'utilisation estimée.

Les taux d'amortissements suivants ont été retenus:

Aménagements	12.5%
Mobilier et machines de bureau	25%
Site internet	25%
Matériel technique	25%
Véhicules	25%
Travaux Caecilia	10%

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	30.06.2011	Acquisitions 11/12	Amortissements 11/12	30.06.2012
Etat-Major	2	-	-	2
Comédie	220'733	84'908	41'398	264'243
Poche	41'594	2'421	11'793	32'222
AMENAGEMENTS	262'329	87'329	53'191	296'467
Etat-Major	-	-	-	-
Comédie	38'935	40'646	21'916	57'665
Poche	3'804	3'480	2'505	4'779
MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU	42'739	44'126	24'421	62'444
Etat-Major	-	-	-	-
Comédie	11'035	-	4'414	6'621
Poche	-	-	-	-
SITE INTERNET	11'035	-	4'414	6'621
Etat-Major	-	-	-	-
Comédie	119'537	50'387	56'908	113'016
Poche	8'525	19'418	9'066	18'877
MATERIEL TECHNIQUE	128'062	69'805	65'974	131'893
Etat-Major	-	-	-	-
Comédie	20'822	-	7'845	12'977
Poche	-	25'590	5'118	20'472
VEHICULES	20'822	25'590	12'963	33'449
Etat-Major	30'000	-	15'000	15'000
Comédie	-	-	-	-
Poche	-	-	-	-
TRAVAUX CAECILIA	30'000	-	15'000	15'000
total	494'987	226'850	175'963	545'874

5012

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

Etat-Major
* compte tenu des moyens financiers selon PFO

* valeurs cibles	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
---------------------	-----------	-----------	-----------	-----------

Ratios

Part des subventions de Ville	subvention Ville/total recettes		56.7%	53.0%	56.8%	61.9%
Part des subventions de l'Etat	subvention Etat/total recettes		21.6%	19.8%	21.6%	24.1%
Part des subventions	subvention /total recettes		78.4%	73.4%	79.1%	86.0%

Subvention Ville	5'250'000	5'355'239	5'503'978	5'547'478
Subvention Ville, en nature	703'580	728'016	661'816	669'864
Subvention Ville, autres	85'802	76'940	74'575	84'465
	6'039'382	6'160'195	6'240'369	6'301'807
Subvention Etat	2'250'000	2'250'000	2'350'000	2'450'000
Subvention Etat, autres	46'227	54'708	23'902	20'085
	2'296'227	2'304'708	2'373'902	2'470'085
Intermittants (Etat-Ville-Vaud)	6'400	-	-	-
Autres subventions diverses	-	73'700	79'670	55'000
Total	8'342'009	8'538'603	8'693'941	8'826'892
Rectes propres	2'303'019	2'816'246	1'949'070	1'369'431
Dissolution provision	-	274'000	350'000	70'000
Total recettes	10'645'028	11'628'849	10'993'011	10'266'323

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5013

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

La Comédie
* compte tenu des moyens financiers selon PFO

* valeurs cibles	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	écarts +/- 5%
------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	---------------

Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	21.6	21.6	21.4	22.1	22.1	
	Nombre de personnes	28	27	26	27	27	
Personnel intermittent	Nombre de semaines par année		933	944	669	843	
	Nombre de personnes		127	89	79	93	

Indicateurs d'activité

	Nombre d'abonnés	Nombre d'abonnements souscrits pour la saison		1869	1561	1411	923	
	Nombre de spectateurs	Nombre total de spectateurs ayant assisté aux représentations programmées à Genève (y.c. élèves)	28000	29223	30276	29195	26840	
	Dont nombre d'élèves (CTCO & CTPO)	nombre d'élèves du DIP accueillis au théâtre	1000	1622	3301	1399	1035	
1	Nombre de représentations	Nombre total de représentations au programme durant l'année à Genève	85	114	105	104	129	52%
2	Nombre de productions	Nombre de spectacles produits par l'institution (hors coproductions)	2	3	3	3	4	100%
3	Nombre de coproductions	Nombre de spectacles coproduits par l'institution	3	2	3	8	4	33%
4	Nombres d'accueil	Nombre de spectacles en accueil	4	6	5	2	3	-25%
	Nombre de reprises	Nombre de spectacles en reprise durant l'année		1	1	0	0	
5	Nombre de représentations en tournée	Nombre de représentations hors Genève de spectacles co-produits	65	142	89	162	80	42%
		Nombre de représentations de production en tournée		3	43	78	12	
	Nombre de places	Nombre de sièges disponibles dans le théâtre (jauge normale)	410	410	410	410	410	

Indicateurs financiers

Charges de production	(Charges de production+coproduction+accueil)	cf plan financier	3'893'825	4'679'458	4'248'053	3'649'037	
Charges de fonctionnement	(Charges totales - charges de production)		3'316'759	3'422'003	3'214'243	3'159'287	
Recettes propres	(Billetterie+autres recettes propres+dons divers)		1'456'321	2'029'004	1'181'904	757'694	
Subvention des collectivités publiques	Subvention Ville + Etat (y.c. subv. en nature)		5'947'873	6'240'863	6'844'960	6'361'222	
Recettes totales	Recettes propres+subv. Etat+autre financ. public		7'404'194	8'269'867	8'026'864	7'118'916	
Charges totales	Charges totales y.c. amortissements		7'210'584	8'101'461	7'462'296	6'808'324	
Résultat d'exploitation	Résultat net +excédent (-) déficit		193'610	168'406	564'568	310'592	

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

Ratios

Part d'autofinancement	Recettes propres/total recettes		20%	25%	15%	11%	
Part de financement public	(subvention Etat+autre financement public)/total recettes		80%	75%	85%	89%	
Part des subventions de l'Etat	subvention Etat/total recettes		cf /FAD	cf /FAD	cf /FAD	cf /FAD	
Part des charges de production	(ch. de production+coproduction + accueils)/charges totales		54%	58%	57%	54%	
Part des charges de fonctionnement	charges de fonctionnement/charges totales		46%	42%	43%	46%	
Taux de fréquentation	Nb de spectateurs/nb de spectacles x nb de places		63%	70%	68%	67%	
Taux de rayonnement	nb de représentations en tournée/nb de représentations à Genève		127%	126%	231%	71%	

Billetterie

6	Nombre de billets d'abonnement	Ensemble des billets d'abonnement	14000	10668	9177	8'938	6'445	-54%
7	Nombre de billets individuels plein tarif	Nombre de billets individuels vendus	8600	5402	4831	5'629	6'162	31%
		Nombre de billets AVS/AI/chôm.		1314	1363	1'785	1'542	
		Autre : professionnels, PAG, group.sociaux, supl.abonnement BâO		2905	2996	3'359	3'571	
8	Nombre de billets à prix réduit	Nombre de billets étudiants et moins de 25 ans vendus	1200	3361	5546	3'125	3'136	161%
9		Nombre de billets 20 ans/20 francs	200	259	266	184	228	14%
10	Invitations	Nombre de billets gratuits	3000	5314	6097	6'175	5'756	92%
		Total	27000	29223	30276	29'195	26'840	

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5015

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

Le Poche
* compte tenu des moyens financiers selon PFQ

valeurs cible	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	Moyenne 09/12	Ecart
------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------------	-------

Indicateurs généraux								
1	Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	7	6	7	6.9	7	6.7 -4%
		Nombre de personnes	8	8	9	10	10	9 13%
2	Personnel intermittent	Nombre de semaines par année		780	920	622	589	728
		Nombre de personnes	90	134	144	118	98	124 38%

Indicateurs d'activité								
3	Nombre d'abonnés	Nombre d'abonnements souscrits pour la saison	1'400	1311	1088	836	696	983 -30%
4	Nombre de spectateurs	Nombre total de spectateurs ayant assisté aux représentations des spectacles au programme	17'000	20'551	20'383	13'981	17'162	18'019 6%
5	Nombre d'élèves (CTCO & CTPO)	Nombre d'élèves du DIP accueillis au théâtre	500	1240	484	161	401	572 14%
6	Nombre de représentations au programme	Nombre total de représentations des spectacles au programme	160	160	158	134	173	156 -3%
7	Nombre de productions au programme	Nombre de spectacles produits par l'institution	2	4	3	3	4	4 75%
8	Nombre de coproductions au programme	Nombre de spectacles coproduits par l'institution	3	4	3	4	4	4 25%
9	Nombre d'accueils au programme	Nombre de spectacles en accueil	1	1	2	0	1	1 0%
10	Nombre de reprises au programme	Nombre de spectacles en reprise	0	0	0	0	1	0
11	Nombre de représentations en tournée	Nombre de représentations de spectacles produits ou coproduits en tournée	100	81	101	72	75	82 -18%
12	Nombre de places	Nombre de places disponibles dans le théâtre (jauge normale)	130	130	130	130	130	130 0%

Indicateurs financiers								
13	Charges de production	(Charges de production+coproduction+accueil)	c f p l a n f i n a n c i l i e r	2'219'857	2'332'118	1'823'852	1'797'211	
14	Charges de fonctionnement	(Charges totales - charges de production)		1'036'901	1'050'341	1'074'008	1'107'771	
15	Recettes propres	(Billetterie+autres recettes propres+doncs divers)		989'311	928'357	767'032	640'493	
16	Subvention de la Ville et de l'Etat de Genève	Subvention Ville + Etat GE (y.c. subv. en nature)		2'238'635	2'390'314	2'141'956	2'279'342	
17	Recettes totales	Recettes propres+subv.Etat+autre financ.public		3'227'946	3'318'671	2'908'988	2'919'835	
18	Charges totales	Charges totales y.c. amortissements		3'256'758	3'382'460	2'897'860	2'904'981	
19	Résultat d'exploitation	Résultat net		-28'812	-63'789	11'128	14'854	

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

Le Poche
* compte tenu des moyens financiers selon PFQ

valeurs cible	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	Moyenne 09/12	Ecart
------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------------	-------

Ratios

20	Part d'autofinancement	Recettes propres/total recettes	20%	31%	28%	26%	22%	27%	7%
21	Part de financement public (FAD)	(Subvention Etat+autre financement public)/total recettes	80%	69%	72%	74%	78%	73%	-7%
22	Part des subventions (FAD)	Subventions (FAD)/total recettes	67%	59%	62%	65%	69%	64%	-3%
23	Part des charges de production	(Ch. de production+coproduction + accueil)/charges totales	62%	69%	69%	63%	62%	66%	4%
24	Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement/charges totales	38%	32%	31%	37%	38%	35%	-3%
25	Taux de fréquentation	Nb de spectateurs/nb de spectacles x nb de places	80%	93%	91%	79%	72%	84%	4%
26	Taux de rayonnement	Nb de représentations en tournée/nb de représentations	63%	51%	64%	54%	43%	53%	-10%

Billetterie

27	Nombre de billets d'abonnement	Ensemble des billets d'abonnement	8'500	7'842	6'528	5'016	4'576	5'991	-29.52%
28	Nombre de billets individuels	Nombre de billets individuels vendus	4'300	5'314	6'642	3'751	5'237	5'236	21.77%
29		Nombre de billets étudiants et moins de 25 ans vendus	2'000	1'964	1'410	750	577	1'175	-41.25%
30	Nombre de billets à prix réduit	Nombre de billets 20 ans/20 francs	200	175	128	63	77	111	-44.50%
31		Nombre de billets AVS/Al		1'127	1'311	948	1'439	1'206	
32		Autre : Professionnels, PAG, group. Sociaux, suppl. abonnement BaO		1'628	1'913	1'338	1'625	1'626	
33	Invitations	Nombre de billets gratuits	2'000	2'501	2'451	2'115	3'631	2'675	33.75%
34		Total	17'000	20'551	20'383	13'981	17'162	18'019	5.99%

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5017

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

BUDGET 2011-2012

	Etat-Major	Comédie	Poche	2011-2012
PRODUITS				
Subvention Ville de Genève	5'547'500	-	-	5'547'500
Subvention Etat de Genève	2'450'000	-	-	2'450'000
Prestations en nature Ville de Genève	-	440'000	300'000	740'000
Autres subventions Ville de Genève	-	-	-	-
Autres subventions Etat de Genève	-	-	-	-
Autres subventions diverses	-	-	-	-
Subventions exploitation attribuées aux théâtres	(7'834'000)	5'667'000	1'987'000	(180'000)
Subvention FAD Atelier théâtre	-	-	-	-
Subvention FAD investissement	-	150'000	30'000	180'000
Subventions	163'500	6'257'000	2'317'000	8'737'500
Recettes entrées	-	497'330	322'200	819'530
Tournées, vente spectacles	-	71'000	-	71'000
Autres recettes des spectacles, coproductions	-	47'500	379'600	427'100
Recettes accessoires spectacles	-	22'000	28'500	50'500
Dons, sponsoring	-	150'000	40'000	190'000
Recettes directs des spectacles	-	787'830	770'300	1'558'130
(Attrib.) dissolution saison suivante	70'000	-	-	70'000
Recettes	70'000	-	-	70'000
Total des Produits	233'500	7'044'830	3'087'300	10'365'630
CHARGES				
Frais de personnel pour spectacles	-	1'871'210	1'058'598	2'929'808
Frais de locaux non administratifs	-	655'000	300'000	955'000
Frais directs des spectacles	-	901'100	423'262	1'324'362
Promotion des spectacles	-	340'000	165'800	505'800
Frais directs des spectacles	-	3'767'310	1'947'660	5'714'970
Frais de personnel administratifs	96'200	2'330'800	783'340	3'210'340
Jetons de présence et indemnité Présidence	71'000	-	-	71'000
Frais de locaux administratifs	4'800	35'000	41'300	81'100
Frais de lancement de saison	-	340'000	126'000	466'000
Frais techniques	-	67'500	36'000	103'500
Frais d'administration	65'000	335'220	123'000	523'220
Intérêts financiers	(3'500)	7'000	-	3'500
Amortissements	-	129'000	33'000	162'000
Comédie préparation H. Loichemol	70'000	-	-	70'000
Frais de fonctionnement	303'500	3'244'520	1'142'640	4'690'660
Total des charges	303'500	7'011'830	3'090'300	10'405'630
Excédent (Déficit) d'exploitation	(70'000)	33'000	(3'000)	(40'000)
Dissolution fonds d'investissements	-	117'000	33'000	150'000
Investissements	-	(150'000)	(30'000)	(180'000)
Impact changement méthode investissements	-	(33'000)	3'000	(30'000)
Excédent	(70'000)	-	-	(70'000)

5018

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

COMPTES DE L'ETAT MAJOR

AU 30 JUIN 2012

1 novembre 2012

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5019
Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

	<i>PAGE</i>
- ANALYSE DU RESULTAT	2
- AFFECTATION DU RESULTAT	3
- BILAN	4
- COMPTE DE RECETTES ET DEPENSES	5
- DETAIL DE DIVERS POSTES	
Créanciers et provisions	6
Comptes courants Théâtres et donation Poche	7
Frais divers de fonctionnement	8
- JETONS DE PRESENCE ET INDEMNITE PRESIDENCE	11

5020

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève**ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS / BUDGET**

	Dépenses 2011-2012	Budget 2011-2012	Boni (Manco) s/ budget		Dépenses 2010-2011	Budget 2010-2011
ETAT-MAJOR						
Frais de Personnel	96'082	96'200	118	118	95'731	94'600
Indemnité Président et Vice-présidente	6'700	30'000	23'300		6'575	30'000
Jetons de présence	43'200	35'000	(8'200)		80'000	35'000
Charges sociales s/jetons présence, Présidence et Vice-présidence	2'771	6'000	3'229	18'329	4'948	6'000
Honoraires fiduciaire	49'820	28'000	(21'820)		30'112	27'000
Honoraires organe de révision	12'664	12'000	(664)		10'930	10'000
Honoraires Etude/Transition	1'242	-	(1'242)	(23'726)	-	-
Frais de locaux	4'800	4'800	-		4'800	4'800
Frais de bureau	16'937	18'000	1'063		14'660	18'000
Frais réception	7'537	4'000	(3'537)		6'755	4'000
Divers et imprévus	1'765	3'000	1'235		1'038	2'600
Amortissements	-	-	-		-	-
Produits exceptionnels (Poche TVA Q2, Taxe CO2)	(1'244)	-	1'244	5	(136)	-
Résultat de fonctionnement	242'274	237'000	(5'274)	(5'274)	255'413	232'000

Boni (Manco) sur frais fonctionnement		(5'274)	
Amortissements Cécilia		(15'000)	
Intérêts financiers	(1'013)	(3'500)	(2'487)
Boni (Manco) sur budget			(22'761)
Boni (Manco) budgeté		(70'000)	
Boni sur budget renouvellement direction Comédie		70'000	
Ecart sur provision Ph. Aegerter (Le Poche)		1'925	
Ecart s/ subv. Comédie (nvelle Com. Hon. Castanier)		(7'150)	
Ecart s/ subvention Vge fluides		(22)	
Boni (Manco) d'exploitation			(28'008)

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5021

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

AFFECTATION DU RESULTAT

(Art. 20 convention de subventionnement)

		SUBVENTIONS NON DEPENSEES A RESTITUER A L'ECHEANCE DU CONTRAT	PART DE SUBVENTIONS NON DEPENSEE
		60%	40%
Boni saison 2008 / 2009			
	Etat Major	8'962	
	Comédie	193'612	
	Poche	(28'810)	
Solde au 30.06.2010		173'764	104'259
Boni saison 2009 / 2010			
	Etat Major	(325'255)	
	Comédie	203'969	
	Poche	(85'521)	
		(206'807)	(82'723)
Solde au 01.07.2010		(33'043)	(19'825)
Boni saison 2010 / 2011			
	Etat Major	(322'572)	
	Comédie	564'569	
	Poche	11'129	
		253'126	101'250
Solde au 30.06.2011		220'083	132'051
Boni saison 2011/12			
	Etat Major	(28'008)	
	Comédie	310'592	
	Poche	14'854	
		297'437	118'975
Solde au 30.06.2012		517'521	310'514

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

<u>BILAN AU 30 JUIN</u>	2011/2012	2010/2011
	CHF	CHF
Actif		
BCGe, c/c, Caisse	2'050'772.37	1'816'574.12
Placements BCGe	70'000.00	70'000.00
BCGe Donation Poche	204'489.20	204'068.70
Impôt anticipé à récupérer	3'575.70	3'033.36
Poche c/c	116'864.61	
Résultat Poche 2011/12	14'853.75	
	131'718.36	116'394.25
Comédie c/c	387'228.40	
Résultat Comédie 2011/12	310'591.99	
	697'820.39	813'700.07
Actifs transitoires	14'070.40	1'125.20
Mobilier	1.00	1.00
Machines de bureau	1.00	1.00
Travaux partiel Caecilia (Comédie)	15'000.00	30'000.00
Total de l'actif	3'187'448.42	3'054'897.70
Passif		
C/ Ville de Genève	1'368'869.50	1'369'177.00
TVA à payer	2'418.65	8'524.01
Créanciers, sal. à payer	33'021.90	107'553.35
Provisions diverses	30'800.00	45'170.00
Sub. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat (60%)	310'513.66	132'051.20
	1'745'623.71	1'662'475.56
Fonds de réserve, part attribuée saison suivante	-	70'000.00
Donation "Poche"	284'105.05	283'677.43
	284'105.05	353'677.43
Fonds de réserve statutaire	950'712.44	950'712.44
Part de subvention non dépensée (40%)	207'007.22	88'032.27
	1'157'719.66	1'038'744.71
Total du passif	3'187'448.42	3'054'897.70

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5023

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

COMPTE DE RECETTES ET DEPENSES DE L'EXERCICE

	2011/2012 Réalisé	2011/2012 Budget	2010/2011 Réalisé
	CHF	CHF	CHF
Recettes			
Subvention ordinaire Ville de Genève	5'500'000.00	5'500'000	5'456'500.00
Subvention Etat de Genève	2'450'000.00	2'450'000	2'350'000.00
Loyer et charges Ville de Genève pour Comédie	71'282.50		70'770.00
Subvention fluide	47'478.00	47'500	47'478.00
Intérêts financiers	1'440.70	3'500	1'560.98
Intérêts financiers attribués à "Donation Poche"	(427.62)		(717.40)
Utilisation Fonds de Réserve	-		-
Dissolution fonds de réserve attribué	70'000.00	70'000	350'000.00
Produits exceptionnels	1'243.69		135.90
	8'141'017.27	8'071'000	8'275'727.48
Frais théâtres			
Subvention Comédie yc. fluides	(5'824'150.00)	(5'817'000)	(6'267'695.00)
Subvention Poche yc. fluides	(2'017'000.00)	(2'017'000)	(1'879'262.00)
Frais de locaux, Comédie	(71'282.50)		(70'770.00)
Amortissements travaux partiel Caecilia (Comédie)	(15'000.00)		(15'000.00)
Renouvellement administration Poche	1'925.00		(29'329.70)
Renouvellement direction Comédie	-	(70'000)	(80'694.02)
	(7'925'507.50)	(7'904'000)	(8'342'750.72)
Recettes nettes ETAT-MAJOR	215'509.77	167'000	(67'023.24)
Dépenses			
Frais de personnel	(96'081.70)	(96'200)	(95'731.11)
Indemnités Président et Vice-président	(6'700.00)	(30'000)	(6'575.00)
Jetons de présence	(43'200.00)	(35'000)	(80'000.00)
Charges sociales s/jetons présence, Présidence et Vice-présidence	(2'770.90)	(6'000)	(4'947.62)
Honoraires fiduciaire	(49'820.00)	(28'000)	(30'111.60)
Honoraires organe de révision	(12'664.00)	(12'000)	(10'930.00)
Honoraires SCI / règlement du personnel	(1'242.00)		-
Frais de locaux	(4'800.00)	(4'800)	(4'800.00)
Frais de bureau	(16'937.30)	(18'000)	(14'659.94)
Frais réception	(7'537.15)	(4'000)	(6'755.30)
Divers et imprévus	(1'765.05)	(3'000)	(1'037.99)
Total frais de fonctionnement	(243'518.10)	(237'000)	(255'548.56)
EXCEDENT RECETTES (DEPENSES) D'EXPLOITATION	(28'008.33)	(70'000)	(322'571.80)
Résultat théâtres			
Résultat Comédie	310'591.99		564'569.34
Résultat Poche	14'853.75		11'128.53
Solde à nouveau subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	88'032.27		(33'042.60)
Ajustement des subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	(178'462.46)		(132'051.20)
	235'015.55	-	410'604.07
EXCEDENT RECETTES (DEPENSES) DE L'EXERCICE	207'007.22	(70'000)	88'032.27

5024

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève**DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN AU 30 JUIN**

	2011/2012 CHF	2010/2011 CHF
Placements BCGE		
Souscription fond Kull, taux 1% 05.10.10	70'000.00	70'000.00
	70'000.00	70'000.00
Actifs transitoires		
Charges sociales s/ collaborateur suite chgt taux 2011	122.00	152.00
Correction arrondis 08/09	-	3.00
Frais payés d'avance	328.40	437.20
Intérêts courus	520.00	500.00
Participations repas (Collet) à recevoir	-	33.00
Trop payé acomptes charges sociales	13'100.00	-
	14'070.40	1'125.20
Provisions diverses		
Provision honoraires BfB (EM + conso)	15'000.00	10'000.00
Provision honoraires organe de révision	6'500.00	5'500.00
Prov. vacances et Heures sup 30.06. TS	5'800.00	6'500.00
Provision charges sociales salaires	-	11'170.00
Hon. M. Aegerter . Direction Poche	-	3'000.00
Prov. Générale charges soc s/ jetons	3'500.00	9'000.00
Total des provisions diverses	30'800.00	45'170.00
Créanciers		
Honoraires BfB	29'160.00	27'065.60
Honoraires organe de révision	0.00	4'644.00
Sunrise	62.60	111.00
Swisscom	86.40	86.40
Devillard	-	745.20
Solde Jetons à payer 2S2011	900.00	61'582.00
Repas Conseil	1'326.00	1'128.00
Les Philosophes / Collation - traiteur	684.00	3'665.40
H. Loichemol Rbt frais	0.00	3'084.70
IS H. Loichemol	0.00	4'468.00
LAA Q2 2011	802.90	973.05
Total des créanciers	33'021.90	107'553.35
TVA Q1 Q2, à payer	2'418.65	8'524.01

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5025

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN AU 30 JUIN

	2011/2012	2010/2011
	CHF	CHF
Comédie c/c		
Solde à nouveau au 01.07.2011	813'701	
Païement TVA Q2 2011	(3'101)	
Retenu sur subvention 11/12	(425'317)	
Dissolution Subvention d'investissement 30.06.2009	-	238'414.98
Ecart s/ résultat statutaire	-	35'563.00
TVA IIQ à payer à EM	1'946.35	3'101.10
Ecart s/ Loyer Comédie	-	(11'250.00)
Subvention pour énergie à recevoir	-	(16'697.39)
	387'228.40	249'131.71
Insertion résultat 11/12	310'591.99	564'569.00
	697'820.39	813'700.71
Poche c/c		
Dissolution Subvention d'investissement 30.06.2009	104'989.00	104'989.00
TVA IIQ2011 à payer à EM	262.50	262.52
TVA I+ IIQ à payer à EM	472.30	-
Rattrapage TVA Q211	14.20	14.20
Résultat Poche au 30.06.2011	11'128.55	-
Arrondi	(1.94)	-
	116'864.61	105'265.72
Insertion résultat 11/12	14'853.75	11'129.00
	131'718.36	116'394.72
Donation Poche	350'140.19	350'140.19
Achat jeu d'orgues Poche	(32'786.70)	(32'786.70)
Solde attribution Me Necker 9.11.2004	8'235.75	8'235.75
Attribution à saison 2005-2006	(10'000.00)	(10'000.00)
Intérêts financiers 2004-2005, net	3'473.88	3'473.88
Attribution à saison 2006-2007	(40'000.00)	(40'000.00)
Intérêts financiers 2005-2006, net	3'454.80	3'454.80
Intérêts financiers 2006-2007	3'555.55	3'555.55
Annulation Attribution à saison 2006-2007	40'000.00	40'000.00
Travaux hall Poche décision 07.11.2006	(60'000.00)	(60'000.00)
Intérêts financiers 2007-2008	5'520.00	5'520.00
Intérêts financiers 2008-2009	7'453.00	7'453.00
Intérêts financiers 2009-2010	3'913.56	3'913.56
Intérêts financiers 2010-2011	717.40	717.40
Intérêts financiers 2011-2012	427.62	-
Solde donation Poche disponible au 30 juin	284'105.05	283'677.43
Fonds de réserve part attribué saisons suivantes		
attribution nouvelle direction Comédie 2011-2012	-	70'000.00
Fonds de réserve part attribuée saisons suivantes au 30 juin	-	70'000.00

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT**DETAIL DE CERTAINS POSTES POUR L'EXERCICE**

	2011/2012	2010/2011
	CHF	CHF
Loyer Ville de Genève pour Comédie		
Stoessel du 01.07 au 30.06	41'522.50	41'010.00
Carouge du 01.07 au 30.06	29'760.00	29'760.00
<i>(selon téléphone de Monsieur Boninsegni (022 418 65 40) du DAC)</i>	71'282.50	70'770.00
 Affaire Poche : Renouvellement administration		
Jetons présence renouvellement administrateur Poche	-	10'700.00
Provision Honoraires M. Aegerter . Direction Poche	(3'000.00)	3'000.00
Honoraires Aegerter. Direction Poche	1'075.00	-
Provision Honoraires BfB	-	(6'500.00)
Honoraires BfB 2009/2010	-	9'146.00
Défraiement H. Loichemol	-	9'914.05
Annonce recherche administrateur	-	3'069.65
	(1'925.00)	29'329.70
 Utilisation renouvellement direction Comédie		
Salaire H. Loichemol	-	60'000.00
Charges sociales	-	13'442.67
Frais C. Perton	-	1'251.35
Hon. BfB rectificatif TVA et finalisation comptes 09/10	-	6'000.00
	-	80'694.02
 Frais de personnel		
Assistante administrative	78'026.00	77'883.00
frais de représentation	200.00	200.00
Provision vacances	(700.00)	(1'000.00)
Nettoyage	1'275.00	1'350.00
Charges sociales	17'280.70	17'298.11
	96'081.70	95'731.11
 Frais de bureau		
Mat.bureau divers	1'494.05	1'545.10
Evacuation et recyclage papier	261.80	-
Papier Médecine et Hygiène	7'279.00	2'490.95
Imprimante couleur	1'047.95	496.80
Informatique	-	1'678.55
Proliteris	118.90	118.90
Devillard copieur	3'374.35	5'091.30
Assurance RC	765.60	708.95
Affranchissements, ports	1'010.10	1'275.90
Divers (Cartes de vœux / annonce Tribune)	288.75	-
	15'640.50	13'406.45
 Téléphone	1'296.80	1'253.49
	16'937.30	14'659.94

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5027

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT

DETAIL DE CERTAINS POSTES POUR L'EXERCICE

	2011/2012	2010/2011
	CHF	CHF
Frais de représentation / réception		
Philosophes	387.60	5'693.30
Repas Conseil	1'310.00	1'062.00
Divers Collations "METS PLAISIR" Traiteur	5'839.55	-
	7'537.15	6'755.30
Honoraires BfB		
Provision honoraires N-1	(10'000.00)	(37'000.00)
Honoraires 25.11.2011 (dont PFQ KCHF 10)	15'660.00	36'046.00
Provision honoraires N	15'000.00	10'000.00
Honoraires (Conv. 09-12 + 13-16 = KCHF 25)	29'160.00	21'065.60
	49'820.00	30'111.60
Honoraires Duchosal		
Provision honoraires N-1 Révision	(5'500.00)	(6'500.00)
Honoraires N-1 Révision	6'480.00	6'456.00
Provision honoraires SCI	-	(18'000.00)
Honoraires SCI Cartographie des risques	5'184.00	23'474.00
Provision honoraires N	6'500.00	5'500.00
	12'664.00	10'930.00
Autres honoraires		
Me Soussi , analyse règlement personnel	1'242.00	-
	1'242.00	-
Indemnité Hors séance		
Jetons de présence Hors séance	6'700.00	6'575.00
	6'700.00	6'575.00
Jetons de présence		
Bureau	13'700.00	32'100.00
Conseil	21'800.00	47'900.00
PFQ	5'500.00	-
FOP	200.00	-
Politique salariale	2'000.00	-
Commission Poche	-	10'700.00
	49'900.00	97'275.00
Jetons de présence Hors séance	(6'700.00)	(6'575.00)
Attribution au Poche	-	(10'700.00)
TOTAL Jetons	43'200.00	80'000.00

5028

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève**FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT**

DETAIL DE CERTAINS POSTES POUR L'EXERCICE

	2011/2012	2010/2011
	CHF	CHF
Frais divers		
Bons cadeaux	750.00	750.00
Registre du commerce	590.00	210.00
Fleurs Mr Pardo	315.00	-
Divers	110.05	77.99
	1'765.05	1'037.99

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5029

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
de Genève

JETONS DE PRESENCE

2008-2009	Séances		CHF/séance
Conseil		13'900.00	
Bureau	10.00	10'700.00	1'070.00
Indemnité heures Présidence et hors séances	8.00	14'000.00	1'750.00
FOP	4.00	1'500.00	375.00
		<u>40'100.00</u>	
2009-2010	Séances		CHF/séance
Conseil	18.00	65'250.00	3'625.00
Bureau	19.00	23'150.00	1'218.42
Indemnité heures Présidence et hors séances	6.00	3'600.00	600.00
Commission Poche	47.00	24'275.00	516.49
Commission Comédie	20.00	53'850.00	2'692.50
		<u>170'125.00</u>	
2010-2011	Séances		CHF/séance
Conseil	16.00	47'900.00	2'993.75
Bureau	26.00	32'100.00	1'234.62
Indemnité heures Présidence et hors séances		6'575.00	
Commission Poche	6.00	10'700.00	1'783.33
Commission Comédie	-		
		<u>97'275.00</u>	
2011-2012	Séances		CHF/séance
Conseil	12.00	21'800.00	1'816.67
Bureau	12.00	13'700.00	1'141.67
Indemnité heures Présidence et hors séances (h)	42.50	6'700.00	157.65
PFQ (13-16)	10.00	5'500.00	550.00
Politique salariale	3.00	2'000.00	666.67
FOP	1.00	200.00	200.00
		<u>49'900.00</u>	

5030

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

COMEDIE DE GENEVE

Saison 2011-2012

Projet des Etats Financiers

Genève, le 2 novembre 2012

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5031

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

ETATS FINANCIERS

EXPLOITATION

	Réalisé 2010-2011 CHF		Budget 2011-2012 CHF	Réalisé 2011-2012 CHF	
PRODUITS					
Subventions	6'844'960	85%	6'132'000	6'361'222	89%
Recettes propres	1'181'904	15%	879'830	757'694	11%
Total des Produits	8'026'865	100%	7'011'830	7'118'916	100%
CHARGES					
Frais de personnel pour spectacles	1'441'500	18%	1'871'210	1'630'524	24%
Frais de locaux non administratifs	672'701	8%	655'000	690'843	10%
Frais directs des spectacles et promotion	2'133'853	27%	1'241'100	1'327'669	20%
Frais d'exploitation des spectacles	4'248'053	53%	3'767'310	3'649'037	54%
Frais de personnel administratif et technique	2'291'335	29%	2'330'800	2'312'210	34%
Frais de locaux administratifs	36'050	0%	35'000	36'193	1%
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	886'856	11%	878'720	810'884	12%
Frais de fonctionnement	3'214'243	40%	3'244'520	3'159'287	46%
Total des charges	7'462'296	93%	7'011'830	6'808'324	100%
Excédent (Déficit) d'exploitation	564'569	7%	-	310'592	
Subvention d'investissements FAD	-	0%	150'000	-	
Investissements	-	0%	-150'000	-	
Excédent (charges) d'investissements	-	0%	-	-	
Excédent de produits (charges)	564'569	7%	-	310'592	

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

ETATS FINANCIERS

	Réalisé 2010-2011 CHF	Budget 2011-2012 CHF	Réalisé 2011-2012 CHF	Ecart réalisé/bud. CHF
PRODUITS				
Prestations en nature Ville de Genève	445'304	440'000	453'557	13'557
Autres subventions Ville de Genève	45'602	-	47'515	47'515
Autres subventions Etat de Genève	6'690	-	11'000	11'000
Autres subventions diverses	79'670	25'000	25'000	-
Subvention exploitation attribuée au théâtre	6'267'694	5'667'000	5'624'150	157'150
Subventions	6'844'960	6'132'000	6'361'222	229'222
Recettes billetterie	571'416	497'330	403'635	(93'695)
Tournées, vente spectacles	206'513	71'000	177'445	106'445
Autres recettes des spectacles, coproductions	61'953	47'500	50'756	3'256
Recettes accessoires	69'596	22'000	20'312	(1'688)
Dons, sponsoring	257'300	125'000	90'496	(34'504)
Recettes diverses	15'126	117'000	15'050	(101'950)
Recettes propres des spectacles	1'181'904	879'830	757'694	(122'136)
Total des Produits	8'026'865	7'011'830	7'118'916	107'086
CHARGES				
Frais de personnel pour spectacles	1'441'500	1'871'210	1'630'524	(240'686)
Frais directs des spectacles	1'750'792	901'100	974'398	73'298
Promotion des spectacles	383'059	340'000	353'271	13'271
Frais de locaux non administratifs	672'701	655'000	690'843	35'843
Frais d'exploitation des spectacles	4'248'053	3'767'310	3'649'037	(118'273)
Frais de personnel administratifs	2'291'335	2'330'800	2'312'210	(18'590)
Frais de locaux administratifs	36'050	35'000	36'193	1'193
Frais de promotion	310'511	340'000	295'799	(44'201)
Frais techniques	81'313	67'500	63'766	(3'734)
Frais d'administration	338'596	335'220	312'544	(22'676)
Amortissements	150'575	129'000	132'481	3'481
Charges (Produits) financières nettes	5'861	7'000	6'294	(706)
Frais de fonctionnement	3'214'243	3'244'520	3'159'287	(85'233)
Total des charges	7'462'296	7'011'830	6'808'324	(203'506)
Excédent (Déficit) d'exploitation	564'569	-	310'592	310'592
Subvention d'investissements FAD	-	150'000	-	(150'000)
Investissements	-	(150'000)	-	150'000
Excédent (déficit) sur investissements	-	-	-	-
Excédent versé /(déficit) couvert par fonds de réserve	564'569	-	310'592	310'592

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS		Réalisé 2010-2011 CHF	Budget 2011-2012 CHF	Réalisé 2011-2012 CHF	Ecart réalisé/bud. CHF
50010	Prestations en nature Ville de Genève	445'304	440'000	453'557	13'557
50020-030	Subventions FAD	6'267'694	5'867'000	5'824'150	157'150
	Subventions	6'712'998	6'107'000	6'277'707	170'707
51020	Ville GE - Département de la culture	45'602		47'515	47'515
51030	Ville GE - Département cohésion sociale	-		-	-
	Autres subventions Ville de Genève	45'602	-	47'515	47'515
52010	Etat de Genève, DIP (CTCO-CTPO)	6'690		11'000	11'000
	Autres subventions Etat de Genève	6'690	-	11'000	11'000
53010	Pro Helvetia (att.cult.et spectacles)	52'170		-	
53020	Mairie de Chêne-Bougeries (Atelier)	27'500	25'000	25'000	
	Autres subventions	79'670	25'000	25'000	-
	Total des Subventions	6'844'960	6'132'000	6'361'222	229'222
60010	Abonnements	225'760		159'480	
60020-30	Billets	334'806		232'920	
60040	Scolaires (CTPO,CTCO)	10'850		11'235	
	Recettes entrées	571'416	497'330	403'635	(93'695)
61010	Tournées/ vente spectacles	206'513	71'000	177'445	106'445
62010	Coproductions	61'953	47'500	50'756	3'256
62020	Location personnel et matériel	-		-	-
	Autres recettes spectacles	61'953	47'500	50'756	3'256
71020	Location matériel et costumes	2'610		3'840	
71030	Divers Impôt source	2'155		3'260	
71040	Vente de livres	29'278		9'223	
71050	Vente cassettes et affiches	591		-	
71060-70	Annonces et divers	34'962		3'989	
	Recettes accessoires	69'596	22'000	20'312	(1'688)
Sponsoring		par spectacle			
espèce:					
	Loterie Romande (petite saison)	80'000			
53020	Fondation Leenards (Minna, A découvert)	50'000	50'000	50'000	
53050	Carigest (les lundis)	-		12'000	
53020	Migros Genève (Tartuffe)	-	20'000	19'436	
53050	Contrechamps (les lundis)	-		4'000	
53050	Don divers (les lundis)			60	

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS	Réalisé 2010-2011 CHF	Budget 2011-2012 CHF	Réalisé 2011-2012 CHF	Ecart réalisé/bud. CHF
Sponsoring contre- prestation: Sponsoring Tribune de Genève	21'000	55'000		
71100 Sponsoring Nostalgie				
Sponsoring Edipresse Fémina				
Sponsoring Léman bleu	6'300			
Sponsoring Assoc. 360*	5'000			
Sponsoring Agefi				
Sponsoring Radio Cité	5'000		5'000	
Sponsoring espèce: Sponsoring Aéroport de Genève	25'000			
71100 Sponsoring Rentes Genevoises	25'000			
Mobilière Suisse	5'000			
Guy Demole	35'000			
Dons, sponsoring	257'300	125'000	90'496	(34'504)
Produits (charges) sur exercice antérieur	15'126		4'498	4'498
Dissolution fonds amort. sur investissements	-	117'000	-	(117'000)
Dissolution fonds Julius Baer	-		10'552	10'552
Recettes diverses, nettes	15'126	117'000	15'050	(101'950)
Total des recettes	1'181'904	879'830	757'694	(122'136)

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5035
 Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique Comédie de Genève				
DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES	Réalisé 2010-2011 CHF	Budget 2011-2012 CHF	Réalisé 2011-2012 CHF	Ecart réalisé/bud. CHF
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
40011-51 Frais de personnel artistique	829'546	1'032'950	1'072'170	
40200 Frais de personnel technique salle	67'475	72'800	83'954	
40300-400 Frais de personnel technique production	212'023	288'600	210'687	
41020-41050 Charges sociales et défraiements	332'457	476'860	1'256'513	
Frais de personnel pour spectacles	1'441'500	1'871'210	1'630'624	(240'686)
42020-42070 Matériel et frais spectacles	182'874	271'700	250'553	(21'147)
43010 Frais de coproduction	526'401	85'000	292'589	137'589
44010-040 Achats spectacles et frais d'accueils	866'696	386'050	678'312	(7'238)
45020-050 Droits d'auteurs, feu, Rodrigue	175'821	158'350	122'448	(35'905)
Frais directs des spectacles	1'750'792	901'100	1'374'398	73'298
46100 Création image	41'952		18'582	
46200 Affiches, affichage	94'583		2'951	
46300 Publicité et photos	83'663		131'980	
46400 Programmes, tracts et doc.	162'861		122'996	
Promotion des spectacles	383'059	340'000	353'271	13'271
Total frais directs des spectacles	3'575'352	3'112'310	2'958'194	(154'116)
47100 Loyers et charges locaux annexes	123'060	125'000	126'889	1'889
47200 Prestations en nature	445'304	440'000	453'557	13'557
47300-400 Aménagements et entretiens	75'359	60'000	78'449	18'449
47500 Electricité, eau et gaz	65'029	65'000	68'141	3'141
Frais de locaux	708'752	690'000	727'036	37'036
47600 moins frais de locaux administratifs (estimation)	(36'050)	(35'000)	(36'193)	(1'193)
Frais de locaux non administratifs	672'701	655'000	690'843	35'843
Locaux mis à disposition par la Ville de Genève pour les besoins administratifs (en M2)	216	216	216	-
CHF / m2 / an, selon Ville de Genève	166.9	162	166.9	4.9
Charge pour les locaux administratifs	36'050	35'000	36'050	1'050
Total frais d'exploitation des spectacles	4'248'053	3'767'310	3'649'037	(118'273)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES

	Réalisé 2010-2011 CHF	Budget 2011-2012 CHF	Réalisé 2011-2012 CHF	Ecart réalisé/bud. CHF
FRAIS GENERAUX				
30010-020 Salaires administratifs	926'161	893'700	878'800	(16'900)
30110 Salaires techniques	807'523	829'000	868'417	39'417
30130 Salaires d'entretien	32'846	32'500	32'259	(231)
30140 Salaires Billeterie	131'980	138'600	127'312	(10'688)
30170 Frais de formation et divers de personnel	16'360	15'000	14'668	(332)
30200-500 Charges sociales	376'464	422'000	392'144	(29'856)
Frais de personnel administratif et technique	2'291'335	2'330'800	2'312'210	(18'590)
31010 Frais de locaux admin. (estimation hors calcul)	36'050	35'000	36'193	(1'193)
33010-35 Publicité, affiches, annonces lancement saison	237'253	290'000	290'399	399
33040 Sponsoring contre-prestation	40'174	50'000	54'000	(44'600)
33045 Publication, livre A. Bisang	33'084	-	-	-
33050 Animation	-	-	-	-
Frais de promotion	310'511	340'000	329'799	(44'201)
34010-060 Frais techniques	81'313	67'500	63'766	(3'734)
35010 Frais de bureau	33'721	45'000	46'629	17'629
350101 Informatique	21'880	30'000	28'115	(1'384)
35020 Entretien machines de bureau	9'895	15'000	10'656	656
35050 Abonnements, cotisations	47'285	42'000	43'700	1'770
35070-80 Frais de port et télécommunication	66'219	70'000	70'888	(39'112)
35090-110 Prospection et réception	62'377	60'000	60'322	322
35120 Honoraires fiduciaires (Comédie et Etat Major)	45'546	30'000	31'660	1'860
35125 Honoraires consultants	5'400	10'000	10'800	800
35130-160 Assurances et divers	25'766	33'220	19'852	(13'368)
35180 Achats livres	20'506	-	18'151	8'151
Frais d'administration	338'596	335'220	312'644	(22'676)
36010 Amortissements sur investissements	137'685	117'000	119'531	2'591
36020 Amortissements travaux Caecilia	12'890	12'000	12'890	890
Amortissements	150'575	129'000	132'421	3'481
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	3'881'083	3'892'520	3'843'636	(48'684)
38100 Frais financiers	6'376	7'000	15'927	
38200 Intérêts financiers	(515)	-	(633)	
Charges financières nettes	5'861	7'000	6'294	(706)
Total Frais de fonctionnement	3'214'243	3'244'520	3'159'287	(85'233)

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5037

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE ET L'ETAT DE GENEVE

AU 30 JUIN			2012	2011
			CHF	CHF
Prestations accordées par la Ville de Genève (loi sur la gestion administrative de l'Etat de l'Etat de Genève du 07.10.93)				
	m2	Comédie	TOTAL	TOTAL
VILLE DE GENEVE				
Théâtre de la Comédie				
Salle de spectacle et locaux administration Bd. des Philosophes 6	2'356		394'783	393'252
Loyer et chauffage				
Loyer sortie de secours 5-7 rue de Carouge Loyer et chauffage		0	Payé par théâtre	
Dépôt décors à Chatelaine Avenue de Chatelaine 43, bâtiment H Selon contrat du 16.12.99	480		51'894	51'692
Atelier décor à Meyrin Rue Adrien Stoessel 26			Payé par théâtre	
Salle Caecilia Rue Schaub Rue des Voisins Atelier de construction du Lignon prestations non facturées estimées, selon le Dpt. des affaires culturelles de la ville de Genève à 3 fois les montants facturés effectivement aux théâtres		0	0	
Exonération de taxe pour affichages			6'880	360
ETAT DE GENEVE			Néant	
TOTAUX			0	0
			453'557	445'304

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

ETATS FINANCIERS

	Réalisé 2010-2011 CHF	Réalisé 2011-2012 CHF
BILAN		
ACTIF		
Liquidités et placements	769'294	661'694
Réalisables	47'279	655'626
Actifs transitoires	388'023	244'118
Immobilisés	411'062	454'522
Total de l'actif	1'615'658	1'416'258
PASSIF		
Créanciers divers	398'661	334'689
Passifs transitoires	348'928	339'332
Exigibles	747'588	674'021
Fonds Julius Baer	54'369	43'817
Fonds affectés	54'369	43'817
FAD compte courant	249'132	387'228
Fonds de réserve non affecté	564'569	310'692
Fonds Non affectés	813'700	697'821
Total du passif	1'615'658	1'416'258

0

-

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

DETAIL DU BILAN

		Réalisé 2010-2011 CHF	Réalisé 2011-2012 CHF
10010-20	Caisses	16'158	15'537
10100	CCP c/c	53'901	70'824
10210	UBS c/c	699'236	575'894
	Liquidités	769'294	661'994
11001	Débiteurs (Note 1, page 11)	38'143	47'687
	Provision s/débiteurs douteux	-	-
11002	Impôt anticipé (Note 2, page 11)	440	176
11003-05	Dépôts (Note 3, page 11)	5'795	4'958
11010	Avance sur frais (Note 4, page 11)	2'900	2'900
	Réalisables	47'279	55'625
12'100	Produit à recevoir (Note 5, page 11)	56'840	9'210
12200-420	Frais payés d'avance (Note 6, page 12)	331'183	1'237'206
	Actifs transitoires	388'023	724'116
15100-110	Mobilier & Machines de bureau	38'935	57'685
15200-210	Sites internet	11'035	682
15300-310	Matériel technique et lumière	85'214	98'288
15400-410	Equipement technique plateau	34'323	16'749
15500-510	Véhicules	20'822	12'977
15600-610	Aménagements locaux annexes	25'780	12'890
15700-710	Aménagements locaux	194'953	261'359
	Immobilisés (Note 7, pages 13 à 15)	411'052	454'522
20000	Fournisseurs (Note 8, pages 16 à 17)	294'276	238'768
20100	Créanciers divers (Note 9, page 18)	53'109	28'705
20120	Office cantonal des assurances sociales	-	8'597
20130	Impôt à la source	911	10'017
20170	Artes et Comedia	50'365	45'502
	Créanciers divers	398'661	354'689
23005-015	Recettes encaissées d'avance (Note 10, page 18)	116'981	109'760
23020-030	Passif transitoire (Note 11, page 18)	72'532	41'891
23040	Provision pour vacances (Note 12, page 18)	159'415	188'383
	Passifs transitoires	348'928	339'932
23060	Fonds Julius Baer (Note 13, page 18)	54'369	43'817
12500	FAD compte courant (Note 14, page 19)	249'132	387'229
	Soide non utilisé saison 2010-2011, écart comptes/budget	564'569	310'592

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de GenèveANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS
COMPTES/BUDGET

COMPTES/BUDGET		Réalisé		Budget			
	Dépenses CHF	Recettes CHF	Déficit CHF	Déficit CHF	Boni Ecarts (manco) CHF	Dépenses CHF	Recettes CHF
COMEDIE							
Des Femmes	(234'758)	93'161	(141'597)	(224'110)	82'513	(309'160)	85'050
L'Image	(92'686)	16'870	(75'816)	(103'700)	27'884	(113'900)	10'200
Minaa	(513'267)	68'617	(444'650)	(461'440)	16'790	(568'400)	124'960
Les Juifs	(112'950)	111'747	(1'203)	(31'350)	30'147	(119'150)	87'800
Gribouille	(101'541)	33'021	(68'520)	(65'050)	16'530	(112'050)	27'000
Le Plaisir d'être humilié	(543'983)	98'376	(445'607)	(483'540)	37'933	(616'000)	132'460
Qu'est-ce que le temps	(70'616)	26'552	(44'064)	(89'450)	45'386	(99'650)	10'200
A découvert	(471'116)	68'944	(402'172)	(464'090)	61'918	(569'050)	124'960
Olga	(161'556)	19'386	(142'170)	(99'700)	(42'470)	(109'900)	10'200
Le Tartuffe	(115'229)	63'193	(52'036)	(64'800)	12'764	(125'300)	60'500
Monteventi	(90'307)	47'024	(43'283)	(20'000)	(23'283)	(32'500)	12'500
Les lundis de la Comédie	(149'786)	23'261	(126'525)	(131'250)	4'725	(156'250)	25'000
Atelier de Chêne Bougeries	(61'527)	27'500	(34'127)	-	(34'127)	-	-
L'Avaré	(41'231)	30'733	(10'498)	-	(10'498)	-	-
Le Collectif	(105'380)	-	(105'380)	(143'000)	37'620	(143'000)	-
Comme un vertige (tournée)	(55'950)	72'482	16'512	-	16'512	-	-
Centenaire 1913	(36'210)	-	(36'210)	-	(36'210)	-	-
Total	(2'959'194)	800'847	(2'157'347)	(2'401'480)	244'133	(3'112'310)	710'830
Budget	(3'112'310)	710'830	(2'401'480)				
Boni (Manco) s/ budget spectacles	154'116	90'017	244'133	(244'133)			
Boni (Manco) s/ budget sponsor part.			(50'000)				
Boni (Manco) s/ budget rec.access.			(1'688)				
Boni (Manco) s/ budget subventions			7'159				
Boni (Manco) s/ budget subv.nature			13'557				
Boni (Manco) s/ budget frais généraux			85'233				
Boni (Manco) s/ budget frais locaux			(35'843)				
Boni (Manco) s/ budget autres recettes hors investissements			15'050				
Boni (Manco) s/ chgmt méthode investissements			33'000				
Boni global s/budget			310'592				
			0				
	Réalisé 2011-2012 CHF	Budget 2011-2012 CHF	Ecarts Boni (manco) CHF				
Subvention FAD (expl.+ invest.)	(5'824'150)	(5'817'000)	7'150				
Subventions en nature	(453'557)	(440'000)	13'557				
Subvention Etat et Ville GE	(58'515)	-	58'515				
Autres subventions SP	(25'000)	(25'000)	-				
Recettes spectacles	(581'080)	(568'330)	12'750				
Coproductions	(50'756)	(47'500)	3'256				
Sponsoring partenariat	(5'000)	(55'000)	(50'000)				
Sponsoring spectacles	(85'496)	(70'000)	15'496				
Recettes accessoires et diverses	(20'312)	(22'000)	(1'688)				
Autres recettes hors investissements	(15'050)	-	15'050				
Total des produits	(7'118'916)	(7'044'830)	74'086				
Frais d'exploitation des spectacles	2'959'194	3'112'310	154'116				
Frais de locaux non administratifs	690'843	655'000	(35'843)				
Frais de fonctionnement	3'159'287	3'244'520	85'233				
Investissements	-	33'000	33'000				
Total des charges	6'808'324	7'044'830	236'506				
Boni (Manco) sur budget		310'592				310'592	

COMEDIE DE GENEVE

F.S.

Note 1. Débiteurs

11001 Département de la Culture, factures Nos 2726-2727-2728-2729 et 2730	24'683.00
Service de la Culture Ville de Genève, facture 2723	1'062.50
Migros, facture 2725	19'435.69
Théâtre de la Place, facture 2721	2'506.25

TOTAL 47'687.44**Note 2. Impôt anticipé à récupérer**

11002 Impôt anticipé sur intérêts 2011	121.85
Impôt anticipé sur intérêts 2012	52.90

TOTAL 174.75**Note 3. Dépôts**

11003 Services industriels de Genève	1'400.00
11003 Rodrigue F-95150 Taverny (Eur. 2'886.--)	3'463.00

TOTAL 4'863.00**Note 4. Avances frais**

11010 Avances sur frais techniques	2'900.00
------------------------------------	----------

TOTAL 2'900.00**Note 5. Produit à recevoir**

12100 Abonnements 12-13 payés cash à la billetterie	6'690.00
12100 Saferpay, vst solde pmt cartes bancaires	220.00

TOTAL 6'910.00

COMEDIE DE GENEVE

F.S.

Note 6. Frais payés d'avance

12200 Assurances payées pour le 2ème semestre 2012		
> Axa Winterthur - camion		691.40
> Comptoir immobilier - dcpte charges Schaub		7'258.10
> Générali Ampg		8'488.10
> Mobilière entreprise		4'541.75
> Neroform - note de crédit		50.55
> Régie B. Tournier - dcpte charges Voisins		212.50
> Zürich Assurances - Jumpy		769.75
Charges payées pour la saison 12-13		
12200 > Domaine de Grand Cour		429.00
> Medecine et Hygiène - papier à lettre		19'465.85
> Global direct - carnet heures		6'000.00
12300 > Solitaires intempestifs		1'544.68
> Lafuma - chaises l'Avare		934.90
12410-20 Lancement saison 2012-2013, communication		175'794.59
12310 Roldrigue c/c - 7'213 billets		11'025.26
TOTAL		237'206.43

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5043
 Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

COMEDIE DE GENEVE

Note 7. Immobilisés

	Acquisition en	Val.acquis. CHF	Amortiss.au 30.06.2012 CHF	Valeur résiduelle CHF
15100 Mobilier et machine de bureau				
15110 (Amortissement)				
Pour mémoire		1.00		
Imaginer, Adobe CS3	2007-2008	3'595.00	-3'595.00	
Imaginer, PC, écrans et imprim.	2008-2009	7'217.00	-6'314.75	
Global direct, système sauvegarde	2008-2009	1'687.60)		
Infologo, autocad et photoshop	2008-2009	3'965.05)		
Global direct, serveur et carnet hres	2008-2009	12'801.20)	-13'840.85	
Global direct, PC atelier couture	2008-2009	1'182.50	-886.90	
Neopost, machine affranchir	2008-2009	1'743.00	-1'307.25	
Global direct, écran+tour visiteurs	2009-2010	2'988.30	-1'992.30	
Global direct + Trosselli	2009-2010	8'520.00	-4'640.50	
Global direct, matériel informatique	2009-2010	7'522.00	-3'761.00	
Global direct, PC assist.dir	2010-2011	963.45	-363.45	
Global direct, Macbook dir.	2010-2011	3'226.24	-942.24	
Global direct, PC, imprim,écrans	2010-2011	7'384.44	-1'846.14	
Etavis, central téléphonique	2011-2012	21'427.40	-4'017.60	
Global direct, PC, Mac, proj.imprim.	2011-2012	5'305.05	-994.80	
CCV, 3 terminaux pmt CB	2011-2012	7'657.35	-1'116.35	
JLG soft, licence RégieSpectacle	2011-2012	1'519.33	-158.33	
Global direct, PC atelier+PC compl.	2011-2012	4'736.80		
		103'442.71	-45'777.46	57'665.25
15200 Site Internet				
15210 (Amortissement)				
S.Jaton-J.Guyot nlle concept.site	2009-2010	17'656.00	-11'035.00	
		17'656.00	-11'035.00	6'621.00
15300 Matériel technique et lumière				
15310 (Amortissement)				
Pour mémoire		1.00		
ACR, proj.Panasonic+enregistr.	2007-2008	7'539.75	-7'539.75	
Zap Audio, table son	2007-2008	37'000.00	-37'000.00	
Merker, lave-linge	2008-2009	4'999.20	-4'167.00	
Lumière spectacle, 6 projecteurs	2008-2009	7'529.00	-5'806.00	
Eberhard, plans conv.lentilles	2008-2009	4'177.90	-3'225.00	
lqunlimited, 2 proj. vari lite	2008-2009	21'234.20)		
Artscénique, gradateur	2008-2009	3'173.65)	-18'306.85	

COMEDIE DE GENEVE

Note 7. Immobilisés

	Acquisition en	Val.acquis. CHF	Amortiss.au 30.06.2012 CHF	Valeur résiduelle CHF
TMS, intercommunication HF	2009-2010	7'526.27)		
Zap Audio, multipaire numérique	2009-2010	14'423.80)		
ACR, console tournée	2009-2010	9'647.00)		
Neytway, Macbook portable	2009-2010	4'082.00)	-21'855.17	
Global audio, vidéoproj. + écran	2009-2010	22'053.10	-11'028.00	
IQ Unlimited, proj. automatisé	2009-2010	10'979.61	-5'490.00	
RP2, échelle plateforme	2010-2011	5'388.75	-1'572.25	
Artscénique, projecteurs	2010-2011	2'164.85	-631.25	
Nextway, macbook son vidéo	2010-2011	3'218.00	-938.50	
Ates, 2 pupitres lumière (Congo+Smartfade)	2011-2012	9'054.18	-1'697.18	
Nextway, MacPro, tablette, med.serv.	2011-2012	8'627.90		
Entractes, 6 découpes	2011-2012	6'374.00		
LSB, proj.HMI seul et complet	2011-2012	12'144.00		
KSR, poste à souder+masque	2011-2012	14'186.65		
		215'524.81	-119'256.95	96'267.86
15400 Equipement technique plateau et salle				
15410 (Amortissement)				
Gradins	2001-2002	1.00		
ACR, diffusion son	2008-2009	7'970.00	-7'970.00	
Debrunner, perceuse à colonne	2008-2009	2'730.10	-2'730.10	
JLG soft, logiciel planning	2008-2009	13'835.12	-13'835.12	
Tambè, perche électrique	2009-2010	16'485.00	-11'448.00	
TMS, aménag.son	2010-2011	12'358.00	-3'089.50	
Otis, ascenseur	2010-2011	3'256.00	-814.00	
		56'635.22	-39'886.72	16'748.50
15500 Véhicules				
15510 (Amortissement)				
Pour mémoire		1.00		
Hot Point, vélo électrique	2008-2009	4'010.00	-3'007.50	
Citroën Jumpy	2009-2010	27'370.00	-15'397.00	
		31'381.00	-18'404.50	12'976.50
15600 Aménagements locaux annexes				
15610 (Amortissement)				
Travaux de rénovation Caecilia	2003-2004	128'902.33	-116'012.33	
		128'902.33	-116'012.33	12'890.00

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5045
 Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

COMEDIE DE GENEVE

Note 7. Immobilisés

	Acquisition en	Val.acquis. CHF	Amortiss.au 30.06.2012 CHF	Valeur résiduelle CHF
15700 Aménagements locaux				
15710 (Amortissement)				
Passerelles grande salle	2010-2011	128'586.10	-32'146.54	
Sajem, aménag.lumière studio 1er	2010-2011	6'194.85)	-774.40	
MO et matériel aménag.studio 1er	2010-2011	17'340.00)	-2'167.50	
Sajem, Gradin+câblage studio 1er	2010-2011	58'905.21)	-7'363.16	
Gradin et plancher studio 1er	2011-2012	15'383.94	-1'923.01	
MO et matériel isol.acoust. studio 2	2011-2012	8'396.05	-206.25	
Artscenique, 2 blocs gradat.studio 2	2011.2012	17'184.95		
Bourquin, surplancher studio 2	2011-2012	5'570.40		
Fauteuils studio 2	2011-2012	38'372.40		
		295'933.90	-44'580.86	251'353.04
			TOTAL	454'522.15

Récapitulation:

Immobilisé au 1er juillet 2011	411'062.45
Investissements réalisés pendant la saison	175'940.40
Moins amortissements durant la saison	-132'480.70
TOTAL Immobilisés au 30 juin 2012	454'522.15

COMEDIE DE GENEVE

Note 8. Fournisseurs	F.S.	payé le:
ABAX, FA 2012.591	486.00	03/07/2012
ACR, FA 12308	2'049.50	11/07/2012
ADS, FA 21401/426	150.10	11/07/2012
Apsoparts FA 195732	400.70	02/07/2012
Apsoparts FA 195092	322.05	02/07/2012
Argus, FA 2012-607337	275.40	22/08/2012
Art Scenique, FA 9641	17'184.95	11/07/2012
Baud, FA 201205030758	93.35	02/07/2012
Berger Christophe FA juin	65.00	12/07/2012
Berger Christophe FA ma	1'285.40	02/07/2012
Bernard Bourquin, FA 264405	122.20	02/07/2012
Bernard Bourquin, FA 264695	84.85	11/07/2012
Bernard Bourquin, FA 264694	726.05	11/07/2012
Bernard Bourquin, FA 264693	5'570.40	11/07/2012
Bernina, FA 16203	1'495.00	11/07/2012
BJ-Coffee FA FP-000826-C	961.20	11/07/2012
Blanchisserie Aurore, FA 211171	1'406.20	22/08/2012
Carbagas, FA 980887459	59.45	02/07/2012
Le Courrier FA 3953	1'080.00	02/07/2012
Cruchon Alain, FA juin petite salle	6'000.00	11/07/2012
Debrunner Acifer, FA 2018891	728.45	02/07/2012
Dessingy Mireille, Amours Baroques	1'000.00	11/07/2012
Distrelec, FA 4 474 222	191.95	11/07/2012
Distrelec, FA 4 469 549	31.85	11/07/2012
Distrelec, FA 4 463 288	297.90	11/07/2012
DPD, FA 36174500	43.35	11/07/2012
DPD, FA 36154677	52.90	02/07/2012
Edipresse, FA 403400	2'191.10	02/07/2012
Editions Encre Fraîche, FA du 30.07.12	45.00	22/08/2012
Entr'actes, FA F120610	6'374.00	11/07/2012
Eric le taxi, FA du 13.06.12	145.60	02/07/2012
Fabe, FA 12/690	1'878.10	11/07/2012
General Media, FA 2133	712.80	22/08/2012
GenèveTours, FA 12 06 024	985.00	02/07/2012
Global Direct, FA 6334	773.28	12/07/2012
Global Direct, FA 6333	7'827.70	12/07/2012
Global Direct, FA 6314	7'290.00	02/07/2012
Gondrand, FA 7264714	154.80	04/09/2012
Graphax, FA 2231272	606.05	12/07/2012
Helio Plainpalais, FA 12Z - 6531	814.30	05/09/2012
Helio Plainpalais, FA 12Z - 6530	241.90	05/09/2012
Helio Plainpalais, FA 12Z - 6529	3'348.00	05/09/2012
IQ unlimited, FA 7066	129.60	11/07/2012
Jérôme	1'670.00	04/09/2012
Kindlimann, FA 94366954	58.20	11/07/2012
Kindlimann, FA 94366541	120.15	11/07/2012
Kindlimann, FA 94362687	1'279.65	11/07/2012
Kindlimann, FA 94363569	46.15	11/07/2012
KSR, FA 69547	14'186.65	12/07/2012
KSR, FA 68916	24.20	02/07/2012
Le Programme.ch, FA 12.001	2'975.00	03/07/2012
LSB, FA 12122	2'754.00	11/07/2012
LSB, FA 12123	9'390.00	11/07/2012
Macasdar	300.00	18/07/2012
Mallis, Marie-José	386.06	03/07/2012
à reporter	108'871.49	

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

COMEDIE DE GENEVE

Note 8. Fournisseurs	F.S.		payé le:
	report	108'871.49	
Neopost FA 7155444		219.80	11/07/2012
Novelcoupe FA 18150		181.45	12/07/2012
OCAS, FA du 09.06.12		34'667.20	02/07/2012
Parodi Carole, FA du 19.06.12		1'500.00	03/07/2012
Parodi Carole, FA du 15.06.12		300.00	03/07/2012
La poste, FA 90088336		21.60	12/07/2012
La poste, FA 2 102 049 584		187.30	03/08/2012
La Poste, FA 2 102 028 724		12'042.25	05/07/2012
Presse 360, FA 26985		495.00	03/07/2012
Publicitas, FA 190001362		1'321.90	02/07/2012
Räder-Busch, FA 01785/201206		347.97	17/07/2012
Revolution PRCO, FA 7050		8'000.00	02/07/2012
Rodrigue, FA 109532 /J. F109532		122.69	03/07/2012
Rodrigue, FA 114253		209.09	17/07/2012
Safimil, FA 105966		233.20	02/07/2012
Safimil, FA 105980		163.65	11/07/2012
Sedova, FA 608-609-007-008-009-010-104-105-106-107		3'655.85	24.09.2012
Serbeco, FA 1084749		174.52	02/07/2012
Serbeco, FA 1082846		89.75	20/07/2012
Serbeco, FA 1085659		756.77	05/09/2012
SIS, FA 2100071423		2'521.65	11/07/2012
SIS, FA 2100071425		338.70	11/07/2012
SIS, FA 2100071562		188.15	11/07/2012
SIS, FA 2100071416		188.15	11/07/2012
SIG, FA 75649104		36.20	02/07/2012
SIG, FA 75650738		903.35	02/07/2012
SIG, FA 75738952		523.75	22/08/2012
SIG, FA 75717746		80.45	12/07/2012
SIG, FA 75733318		1'520.50	12/07/2012
SFS, FA 400210746		269.35	02/07/2012
SFS, FA 400210743		34.00	02/07/2012
SFS, FA 400252193 /J. NC		1'919.50	12/07/2012
SSA, FA 132840		7'014.40	02/07/2012
Suchet Christophe - Remb. Frais		1'012.20	03/07/2012
Sunrise, FA 347504509		498.25	12/07/2012
Swisscom, FA 6600917973072012		148.70	22/08/2012
Swisscom, FA 6600913052072012		158.80	22/08/2012
Swisscom, FA 6600908897072012		154.10	22/08/2012
Swisscom, FA 9901806865072012		37.10	22/08/2012
Swisscom, FA 6602268663072012		10.65	22/08/2012
Swisscom, FA 6602010182072012		467.00	30/07/2012
Swisscom, FA 6602029909072012		140.00	30/07/2012
Swisscom, FA 6602047939072012		86.40	30/07/2012
Swisscom, FA 6602053382072012		50.70	30/07/2012
Tubac, confirm. commande 12-51989		38'372.40	
VidéoCraft		3'500.00	
Visa BL, FA du 27.06.12		3'598.55	23/07/2012
Visa HL, FA du 27.06.12		1'434.00	23/07/2012
TOTAL		238'768.48	

COMEDIE DE GENEVE

F.S.

Note 9. Créancier divers

20100 M. Bertholet - salaires et ch.sociales 1913	10'211.60
J. Rossello - salaires et ch.sociales 1913	4'308.05
110126 Salaires juin 2012 à payer	14'185.00
TOTAL	<u>28'704.65</u>

Note 10. Recettes encaissées d'avance

23010-15 Abonnements 2012-2013	54'260.00
23005 Fondation Leenards, saison 2012-2013	50'000.00
23005 Ville de Genève, Département de la culture-Avare	5'500.00
TOTAL	<u>109'760.00</u>

Note 11. Passif transitoire

23020 Honoraires fiduciaires - révision exercice 2011-2012	30'000.00
Swisscanto, solde caisse retraite FOP 11-12	3'691.00
Provision pour chauff.gaz Stoessel sem.1/2012 (Ville GE)	7'500.00
TOTAL	<u>41'191.00</u>

Note 12. Provision pour vacances non prises

Rémunération et charges soc.des vacances non prises	188'980.94
TOTAL	<u>188'980.94</u>

Note 13. Fondatio Julius Baer

Solde au 01.07.2011	54'369.21
Dissolution Fonds pour ateliers pédagogiques 11-12	-10'552.30
TOTAL	<u>43'816.91</u>

COMEDIE DE GENEVE

F.S.

Note 14. FAD compte courant

23100 Solde au 30 juin 2011	249'131.69
Résultat au 30.6.2011	564'568.78
TVA dcpte tirm.2/2011 - paiement	-3'101.10
Versement à FAD par compens.subvention	-425'316.92
TVA dcpte trim.2/2012	1'946.35
TOTAL	<u>387'228.80</u>

RECAPITULATION DES VENTES ET FREQUENTATION

[illegible]

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Coproduction: Des Femmes

	BUDGET	COMPTES	ECARTS	TOTAL Copro.
	CHF	CHF	CHF	CHF
Salaires:				
40200 PERSONNEL DE SALLE	7'200.00	7'381.88	181.88	
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	-	13'908.97	13'908.97	
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	25'000.00	-	-25'000.00	
41000 CHARGES SOCIALES	9'660.00	9'386.52	-6'273.38	
41025-50 DEFAIEMENTS	-	3'241.00	3'241.00	
FRAIS DE PERSONNEL	41'860.00	25'001.27	-16'858.73	830'080
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	-	-	-	
42021 EFFETS SPEC.ET MAQUILLAGES	-	-	-	
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	10'000.00	10'075.10	875.10	
42030 COSTUMES	-	-	-	
42050 COIFFURES ET PERUQUES	-	-	-	
42060 MUSIQUE ET BANDE SON	-	-	-	
42070 FRAIS DE TOURNÉE, TSPORT DECOR	-	-	-	
FRAIS DE PRODUCTION	10'000.00	10'075.10	875.10	373'200
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	60'000.00	49'137.20	-10'862.80	
44010 CESSIION SPECTACLE	82'500.00	88'468.14	-14'031.86	
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	18'500.00	11'831.85	-6'668.15	
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	6'748.44	1'748.44	
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	38'400.00	25'618.00	-12'782.00	
44040 IMPOT SOURCE	5'800.00	-	-5'800.00	
FRAIS D'ACCUEIL	150'200.00	112'466.43	-37'733.57	
45020 DROITS D'AUTEURS	12'800.00	9'789.17	-7'010.83	
45030 SERVICE DU FEU	2'000.00	1'908.45	-93.55	
45040 SAMARITAINS	1'000.00	1'521.50	377.50	
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	6'300.00	6'400.50	100.50	
TAXES	22'100.00	14'718.62	-7'381.38	
46100 CREATION VISUEL	-	2'160.00		
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES	-	5'854.90		
46300 PUBLICITE ET PHOTOS	-	6'854.20		
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS	-	7'860.75		
PROMOTION	25'000.00	22'559.85	-2'440.15	
Total des dépenses	309'160.00	234'758.47	-74'401.53	1'203'280
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	9'380.00	9'380.00	
SUVENTIONS	-	9'380.00	9'380.00	
60010 ABONNEMENTS	-	4'378.00		
60020 BILLETTERIE	-	65'743.00		
60030 BILLETS GROUPEMENTS	-	1'150.00		
60040 BILLETS SCOLAIRES	-	2'510.00		
ENTREES	85'050.00	83'781.00	-1'269.00	
62010 COPRODUCTION	-	-	-	
COPRODUCTION	-	-	-	1'203'280
Total des recettes	85'050.00	93'161.00	8'111.00	1'203'280
Déficit	224'110.00	141'597.47	-82'512.53	-

Comédie de Genève

Saison 2011-2012

Des Femmes

du 28 sept. au 2 oct. 2011

9 représentations

BILLETTERIE		avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00		304	12'160.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00		48	1'536.00
Plein tarif CHF 30.-	30.00		827	24'810.00
Tarif abonnés, partenaires CHF 32.-	32.00		20	640.00
Tarif abonnés, partenaires CHF 30.-	30.00		5	150.00
Tarif abonnés, partenaires CHF 28.-	28.00		-	-
AVS, AI, chômeurs CHF 35.-	35.00		-	-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00		146	4'380.00
AVS, AI, chômeurs CHF 26.-	26.00		-	-
(PASS) AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00		214	4'922.00
Etudiants CHF 20.-	40.00		205	8'200.00
Etudiants CHF 20.-	20.00		163	3'260.00
Etudiants CHF 15.-	30.00		-	-
Etudiants CHF 15.-	35.00		-	-
Professionnels CHF 20.-	20.00		108	2'160.00
(PASS) Professionnels CHF 15.-	15.00		467	7'005.00
Aînés CHF 10.-	35.00		-	-
Aînés CHF 10.-	30.00		115	3'450.00
Aînés CHF 10.-	23.00		-	-
Aînés CHF 10.-	22.00		-	-
Aînés CHF 10.-	20.00		-	-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00		188	1'880.00
Cycles CHF 10.-	10.00		55	550.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	45.00		-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00		76	3'040.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	35.00		-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	27.00		-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	45.00		-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		16	640.00
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	35.00		-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	32.00		-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-	-
Total			2'957	78'783.00
Invités	-		687	-
Total billetterie			3'644	78'783.00
ABONNES			623	14'378.00
Recette extérieure			-	-
TOTAL			4'267	93'161.00
Au budget :				85'050.00
Excédent de recettes :				8'111.00
Jauge		500		4'500
Taux d'occupation				94.82%
Prix moyen:				
par spectateur non abonné	21.62			
par abonné	23.08			
par spectateur	21.83			

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Production: L'Image

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	3'800.00	3'286.74	-513.26
40041 DRAMATURGE	-	1'500.00	1'500.00
40043 ECLAIRAGISTE	-	8'666.40	8'666.40
40047 REGISSEUR GENERAL	11'700.00	12'541.05	841.05
40051 CHARGEE DE PRODUCTION	5'700.00	5'700.00	-
40200 PERSONNEL DE SALLE	6'000.00	6'077.28	77.28
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	6'500.00	10'846.89	4'146.89
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	10'000.00	-	-10'000.00
41000 CHARGES SOCIALES	7'800.00	8'866.24	-933.76
41025-50 DEFRAIEMENTS	-	1'867.65	1'867.65
FRAIS DE PERSONNEL	51'500.00	57'152.25	5'652.25
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	9'000.00	1'450.05	-7'549.95
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5'000.00	-	-5'000.00
42030 COSTUMES	3'000.00	24.00	-2'976.00
FRAIS DE PRODUCTION	17'000.00	1'474.05	-15'525.95
44020 FRAIS D'ACCUEILS	2'000.00	1'358.60	-641.40
FRAIS D'ACCUEIL	2'000.00	1'358.60	-641.40
45020 DROITS D'AUTEURS	1'600.00	2'024.40	424.40
45030 SERVICE DU FEU	3'400.00	-	-3'400.00
45040 SAMARITAINS	1'700.00	-	-1'700.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	1'700.00	1'675.50	-24.50
TAXES	8'400.00	3'699.90	-4'700.10
46100 CREATION VISUEL	-	2'180.00	2'180.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES	-	7'228.74	7'228.74
46300 PUBLICITE ET PHOTOS	-	11'962.00	11'962.00
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS	-	7'650.80	7'650.80
PROMOTION	35'000.00	29'001.54	-5'998.46
Total des dépenses	113'900.00	92'686.34	-21'213.66
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	2'311.00	2'311.00
SUVENTIONS	-	2'311.00	2'311.00
60010 ABONNEMENTS	-	4'836.00	4'836.00
60020 BILLETTERIE	-	8'043'00	8'043'00
60030 BILLETS GROUPEMENTS	-	440'00	440'00
60040 BILLETS SCOLAIRES	-	1'240'00	1'240'00
ENTREES	10'200.00	14'559.00	4'359.00
Total des recettes	10'200.00	16'870.00	6'670.00
Déficit	103'700.00	75'816.34	-27'883.66

Comédie de Genève
Saison 2011-2012

L'Image

du 4 au 23 octobre 2011

17 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 27.-	27.00	157	4'239.00
Plein tarif CHF 26.-	26.00		-
Tarif réduit CHF 24.-	24.00	2	48.00
Tarif abonnés, partenaires CHF 24.-	24.00	2	48.00
AVS, AI, chômeurs CHF 26.-	26.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 22.-	22.00	67	1'474.00
AVS, AI, chômeurs CHF 20.50	20.50		-
AVS, AI, chômeurs CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 15.-	30.00		-
Etudiants CHF 15.-	35.00		-
Etudiants CHF 12.-	27.00	106	2'862.00
Professionnels CHF 20.-	20.00		-
Professionnels CHF 15.-	15.00		-
Professionnels CHF 12.-	12.00	76	912.00
Aînés CHF 10.-	23.00		-
Aînés CHF 10.-	22.00	44	968.00
Aînés CHF 10.-	20.00		-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	124	1'240.00
Cycles CHF 10.-	10.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	45.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	35.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	27.00	7	189.00
Organismes sociaux CHF 0.-	35.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	32.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	27.00	2	54.00
Total		587	12'034.00
Invités	-	318	-
Total billetterie		905	12'034.00
ABONNES		212	4'836.00
Recette extérieure		-	-
TOTAL		1'117	16'870.00
Au budget :			10'200.00
Excédent de recettes :			6'670.00
Jauge	74	1'258	
Taux d'occupation		88.79%	
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	13.30		
par abonné	22.81		
par spectateur	15.10		

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5055

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Production: Minna Von Barnhelm

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	148'200.00	149'455.35	1'255.35
40030 DECORATEUR	25'000.00	27'680.05	2'680.05
40035 ACCESSOIRISTE	10'000.00		-10'000.00
40038 COUTURIER	-	7'960.00	7'960.00
40040 COSTUMIER	-	9'800.00	9'800.00
40041 DRAMATURGE	8'000.00		-8'000.00
40043 ECLAIRAGISTE	8'000.00	8'851.20	851.20
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR	8'000.00	5'020.00	-2'980.00
40047 REGISSEUR GENERAL	22'400.00	20'662.10	-1'737.90
40048 REGISSEUR-SON	10'000.00	8'851.20	-1'148.80
40051 CHARGÉE DE PRODUCTION	11'400.00	11'400.00	-
40052 FIGURANTS	3'000.00		-3'000.00
40200 PERSONNEL DE SALLE	9'400.00	10'291.90	891.90
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	63'000.00	63'185.62	185.62
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	3'200.00		-3'200.00
41000 CHARGES SOCIALES	89'000.00	46'766.83	-42'233.17
41025-50 DEFRAIEMENTS	22'800.00	17'497.28	-5'302.72
FRAIS DE PERSONNEL	441'400.00	387'401.53	-53'998.47
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	30'000.00	44'132.65	14'132.65
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	10'000.00	5'155.40	-4'844.60
42030 COSTUMES	25'000.00	6'863.43	-18'136.57
FRAIS DE PRODUCTION	65'000.00	56'151.48	-8'848.52
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	5'708.58	708.58
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	-	185.42	185.42
FRAIS D'ACCUEIL	5'000.00	5'894.00	894.00
45020 DROITS D'AUTEURS	15'000.00	6'558.00	-8'442.00
45030 SERVICE DU FEU	3'500.00	3'883.15	383.15
45040 SAMARITAINS	2'000.00	1'140.50	-859.50
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	9'500.00	4'142.00	-5'358.00
TAXES	30'000.00	16'723.65	-14'276.35
46100 CREATION VISUEL	-	2'160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES	-	11'634.21	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS	-	21'671.66	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS	-	12'630.65	
PROMOTION	45'000.00	48'096.52	3'096.52
Total des dépenses	586'400.00	513'267.18	-73'132.82
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	4'695.00	4'695.00
53020 AUTRES SUBVENTIONS	25'000.00	25'000.00	-
SUVENTIONS	25'000.00	29'695.00	4'695.00
60010 ABONNEMENTS	-	22'128.00	
60020 BILLETTERIE	-	13'876.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS	-	1'180.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES	-	1'748.00	
ENTREES	99'960.00	38'922.00	-61'038.00
Total des recettes	124'960.00	68'617.00	-56'343.00
Déficit	461'440.00	444'650.18	-16'789.82

Comédie de Genève
Saison 2011-2012

Minna

du 1er au 20 novembre 2011

17 représentations

BILLETTERIE avec subv.		SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 35.-	35.00	173	6'055.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00		-
Plein tarif CHF 27.50	27.50		-
(PASS) Plein tarif CHF 27.-	27.00	9	243.00
Plein tarif CHF 26.-	26.00		-
Tarif abonnés, partenaires CHF 28.-	28.00	3	84.00
Tarif abonnés, partenaires CHF 24.-	24.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 26.-	26.00	143	3'718.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 22.-	22.00		-
(PASS) AVS, AI, chômeurs CHF 20.50	20.50	23	471.50
AVS, AI, chômeurs CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 15.-	30.00		-
Etudiants CHF 15.-	35.00	126	4'410.00
Etudiants CHF 12.-	27.00		-
Professionnels CHF 20.-	20.00		-
Professionnels CHF 15.-	15.00	63	795.00
(PASS) Professionnels CHF 12.50	12.50	15	187.50
Professionnels CHF 12.-	12.00		-
Aînés CHF 10.-	26.00	120	3'120.00
Aînés CHF 10.-	23.00		-
Aînés CHF 10.-	20.00		-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	158	1'580.00
Cycles CHF 10.-	10.00	16	160.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	45.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	35.00	3	105.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	27.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	35.00	4	140.00
Organismes sociaux CHF 0.-	32.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Total		846	21'069.00
Invités	-	948	-
Total billetterie		1'794	21'069.00
ABONNES		848	22'126.00
Recette extérieure		82	492.00
TOTAL		2'724	43'687.00
Au budget :			99'960.00
Excédent de recettes :			-56'273.00
Jauge	410	6'970	
Taux d'occupation		39.08%	
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	11.74		
par abonné	26.09		
par spectateur	16.04		

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Coproduction: Les Juifs

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	59'500.00	69'883.48	10'383.48
40030 DECORATEUR	-	2'766.00	2'766.00
40200 PERSONNEL DE SALLE	2'200.00	4'710.82	2'510.82
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	11'500.00	571.99	-10'928.01
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	2'000.00	-	-2'000.00
41000 CHARGES SOCIALES	22'650.00	13'282.80	-9'367.20
41025-50 DEFRAIEMENTS	-	3'857.00	3'857.00
FRAIS DE PERSONNEL	97'850.00	95'072.09	-2'777.91
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	-	11.00	11.00
42021 EFFETS SPEC.ET MAQUILLAGES	-	500.00	500.00
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5'000.00	806.65	-4'193.35
42030 COSTUMES	-	566.40	566.40
42070 FRAIS DE TOURNÉE, TSPORT DECOR	5'700.00	1'165.00	-4'535.00
FRAIS DE PRODUCTION	10'700.00	3'049.05	-7'650.95
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	5'000.00	5'020.00	20.00
44020 FRAIS D'ACCUEILS	-	1'232.65	1'232.65
FRAIS D'ACCUEIL	-	1'232.65	1'232.65
45020 DROITS D'AUTEURS	2'500.00	4'860.00	2'360.00
45030 SERVICE DU FEU	1'000.00	1'427.60	427.60
45040 SAMARITAINS	500.00	502.00	2.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	1'600.00	1'786.50	186.50
TAXES	5'600.00	8'576.10	2'976.10
Total des dépenses	119'150.00	112'949.89	-6'200.11
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	2'629.00	
52010 SUBVENTION ETAT DE GE - DIP		5'500.00	
SUVENTIONS	-	8'129.00	8'129.00
60010 ABONNEMENTS	-	14'604.00	
60020 BILLETTERIE	-	8'354.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS	-	910.00	
ENTREES	16'800.00	23'868.00	7'068.00
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNÉE	71'000.00	79'750.00	8'750.00
COPRODUCTION	71'000.00	79'750.00	8'750.00
Total des recettes	87'800.00	111'747.00	23'947.00
Déficit	31'350.00	1'202.89	-30'147.11

Comédie de Genève
Saison 2011-2012**Les Juifs**

les 12, 13, 19 et 20 novembre 2011

4 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 35.-	35.00	101	3'535.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00		-
Plein tarif CHF 30.-	30.00		-
(PASS) Plein tarif CHF 27.-	27.00	13	351.00
Plein tarif CHF 26.-	26.00		-
Plein tarif CHF 22.-	22.00		-
Plein tarif CHF 20.-	20.00		-
Tarif réduit CHF 28.-	28.00	11	308.00
Tarif réduit CHF 25.-	25.00		-
Tarif abonnés, partenaires CHF 32.-	32.00		-
Tarif abonnés, partenaires CHF 30.-	30.00		-
Tarif abonnés, partenaires CHF 28.-	28.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 26.-	26.00	85	2'210.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 22.-	22.00		-
(PASS) AVS, AI, chômeurs CHF 20.50	20.50	30	615.00
AVS, AI, chômeurs CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 15.-	30.00		-
Etudiants CHF 15.-	35.00	40	1'400.00
Etudiants CHF 12.-	27.00		-
Professionnels CHF 20.-	20.00		-
(PASS) Professionnels CHF 15.-	15.00	25	375.00
(PASS) Professionnels CHF 12.50	12.50	16	200.00
Professionnels CHF 12.-	12.00		-
Aînés CHF 10.-	26.00	94	2'444.00
Aînés CHF 10.-	22.00		-
Aînés CHF 10.-	20.00		-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00		-
Cycles CHF 10.-	10.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	35.00	13	455.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	27.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	35.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	32.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Total		428	11'893.00
Invités	-	241	-
Total billetterie		669	11'893.00
ABONNES		522	14'604.00
Recette extérieure		-	-
TOTAL		1'191	26'497.00
Au budget :			16'800.00
Excédent de recettes :			9'697.00
Jauge		410	1'640
Taux d'occupation			72.82%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	17.78		
par abonné	27.98		
par spectateur	22.25		

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Accueil: Gribouille

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40200 PERSONNEL DE SALLE	3'200.00	2'874.56	-325.44
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	5'000.00	1'537.21	-3'462.79
41000 CHARGES SOCIALES	2'500.00	670.55	-1'829.45
FRAIS DE PERSONNEL	10'700.00	5'082.32	-5'617.68
 42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	 2'000.00	 129.50	 -1'870.50
FRAIS DE PRODUCTION	2'000.00	129.50	-1'870.50
 44010 CESSION SPECTACLE	 39'000.00	 53'264.74	 14'264.74
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	9'750.00	244.80	-9'505.20
44020 FRAIS D'ACCUEILS	3'000.00	3'706.10	706.10
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	15'600.00	158.00	-15'442.00
44040 IMPOT SOURCE	2'000.00		-2'000.00
FRAIS D'ACCUEIL	69'350.00	57'373.64	-11'976.36
 45020 DROITS D'AUTEURS	 1'800.00	 2'453.15	 653.15
45030 SERVICE DU FEU	800.00	600.00	-200.00
45040 SAMARITAINS	400.00	180.00	-220.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	2'000.00	1'852.50	-147.50
TAXES	5'000.00	5'085.65	85.65
 46100 CREATION VISUEL	 -	 2'160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES	-	6'813.45	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS	-	3'369.62	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS	-	2'1526.80	
PROMOTION	25'000.00	33'869.77	8'869.77
 Total des dépenses	112'050.00	101'540.88	-10'509.12
 51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	 -	 3'817.00	 3'817.00
SUVENTIONS	-	3'817.00	3'817.00
 60010 ABONNEMENTS	 -	 4'726.00	
60020 BILLETTERIE	-	8'618.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS	-	860.00	
ENTREES	12'000.00	14'204.00	2'204.00
 62010 CO-ACCUEIL	 15'000.00	 15'000.00	 -
COPRODUCTION	15'000.00	15'000.00	-
 Total des recettes	27'000.00	33'021.00	6'021.00
 Déficit	85'050.00	68'519.88	-16'530.12

Comédie de Genève
Saison 2011-2012

Gribouille

du 15 au 18 décembre 2011

4 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 28.-	28.00	-	-
Plein tarif CHF 27.-	27.00	148	3'996.00
Plein tarif CHF 26.-	26.00	-	-
Plein tarif CHF 22.-	22.00	40	880.00
Plein tarif CHF 20.-	20.00	-	-
Tarif abonnés, partenaires CHF 32.-	32.00	-	-
Tarif abonnés, partenaires CHF 30.-	30.00	-	-
Tarif abonnés, partenaires CHF 28.-	28.00	-	-
Tarif abonnés, partenaires CHF 24.-	24.00	7	168.00
AVS, AI, chômeurs CHF 26.-	26.00	-	-
AVS, AI, chômeurs CHF 22.-	22.00	-	-
AVS, AI, chômeurs CHF 20.-	20.00	78	1'560.00
Etudiants CHF 25.-	45.00	-	-
Etudiants CHF 20.-	40.00	-	-
Etudiants CHF 20.-	20.00	-	-
(PASS) Etudiants CHF 15.-	30.00	-	-
Etudiants CHF 15.-	35.00	-	-
(PASS) Etudiants CHF 12.50	27.50	-	-
Etudiants CHF 12.-	27.00	121	3'267.00
Professionnels CHF 20.-	20.00	-	-
(PASS) Professionnels CHF 15.-	15.00	-	-
(PASS) Professionnels CHF 12.50	12.50	-	-
Professionnels CHF 12.-	12.00	23	276.00
Aînés CHF 10.-	35.00	-	-
Aînés CHF 10.-	30.00	-	-
(PASS) Aînés CHF 10.-	23.00	-	-
Aînés CHF 10.-	10.00	1	10.00
Aînés CHF 10.-	20.00	85	1'700.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	-	-
Cycles CHF 10.-	10.00	-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	45.00	-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	35.00	-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	27.00	40	1'080.00
Organismes sociaux CHF 0.-	45.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	35.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	32.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	27.00	16	432.00
Total		559	13'369.00
Invités	-	248	-
Total billetterie		807	13'369.00
ABONNES		201	4'726.00
Abonnés Théâtre Marionnettes		227	-
TOTAL		1'235	18'095.00
Au budget :			12'000.00
Excédent de recettes :			6'095.00
Jauge	410		1'640
Taux d'occupation			75.30%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	16.57		
par abonné	23.51		
par spectateur	14.65		

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5061

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Coproduction: Le Plaisir d'être honnête

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF	TOTAL Coprod. CHF
Salaires:				
40011 COMEDIENS	131'000.00	112'392.78	-18'607.22	121'643.78
40020 METTEUR EN SCENE	28'000.00	911.05	-27'088.95	22'571.05
40030 DECORATEUR	15'000.00	-	-15'000.00	9'600.00
40035 ACCESSOIRISTE	10'000.00	-	-10'000.00	-
40038 COUTURIER	-	14'957.75	14'957.75	14'957.75
40040 COSTUMIER	15'000.00	-	-15'000.00	4'800.00
40043 ECLAIRAGISTE	8'000.00	-	-8'000.00	4'800.00
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR	8'000.00	4'333.20	-3'666.80	4'333.20
40047 REGISSEUR GENERAL	22'400.00	24'932.10	2'532.10	24'932.10
40048 REGISSEUR-SON	10'000.00	-	-10'000.00	4'800.00
40051 CHARGE DE PRODUCTION	11'400.00	11'400.00	-	11'400.00
40200 PERSONNEL DE SALLE	9'400.00	12'083.50	2'683.50	12'083.50
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	63'000.00	49'902.71	-13'097.29	49'902.71
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	3'200.00	-	-3'200.00	-
41000 CHARGES SOCIALES	91'000.00	36'115.61	-54'884.39	71'219.61
41025-50 DEFRAIEMENTS	45'600.00	7'443.41	-38'156.59	7'443.41
FRAIS DE PERSONNEL	471'000.00	274'472.11	-196'527.89	364'487.11
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	30'000.00	41'877.88	11'877.88	41'877.88
42021 EFFETS SPEC.ET MAQUILLAGES	-	673.55	673.55	673.55
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	10'000.00	5'227.75	-4'772.25	5'227.75
42030 COSTUMES	25'000.00	9'259.46	-15'740.54	9'259.46
FRAIS DE PRODUCTION	65'000.00	57'038.64	-7'961.36	57'038.64
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	92'546.68	92'546.68	2'531.68
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	-	5'128.18	5'128.18	5'128.18
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	4'170.40	-829.60	4'170.40
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	-	39'866.80	39'866.80	39'866.80
FRAIS D'ACCUEIL	5'000.00	49'165.38	44'165.38	49'165.38
45020 DROITS D'AUTEURS	15'000.00	12'240.00	-2'760.00	12'240.00
45030 SERVICE DU FEU	3'500.00	5'155.50	1'655.50	5'155.50
45040 SAMARITAINS	2'000.00	1'680.00	-320.00	1'680.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	9'500.00	5'091.00	-4'409.00	5'091.00
TAXES	30'000.00	24'166.50	-5'833.50	24'166.50
46100 CREATION VISUEL	-	2'160.00	-	2'160.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES	-	10'837.95	-	10'837.95
46300 PUBLICITE ET PHOTOS	-	18'394.50	-	18'394.50
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS	-	15'200.80	-	15'200.80
PROMOTION	45'000.00	46'593.25	1'593.25	46'593.25
Total des dépenses	616'000.00	543'982.56	-72'017.44	543'982.56
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	9'032.00	9'032.00	9'032.00
SUVENTIONS	-	9'032.00	9'032.00	9'032.00
60010 ABONNEMENTS	-	22'266.00	-	22'266.00
60020 BILLETTERIE	-	32'868.00	-	32'868.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS	-	7'590.00	-	7'590.00
60040 BILLETS SCOLAIRES	-	840.00	-	840.00
ENTREES	99'980.00	58'594.00	-41'386.00	58'594.00
62010 COPRODUCTION	32'500.00	30'750.00	-1'750.00	30'750.00
COPRODUCTION	32'500.00	30'750.00	-1'750.00	30'750.00
Total des recettes	132'460.00	98'376.00	-34'084.00	98'376.00
Déficit	483'540.00	445'606.56	-37'933.44	445'606.56

Comédie de Genève

Saison 2011-2012

Le Plaisir d'être honête

du 24 janvier au 12 février 2012

17 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 35.-	35.00	568	19'880.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00	-	-
Plein tarif CHF 30.-	30.00	-	-
Plein tarif CHF 28.-	28.00	20	560.00
Plein tarif CHF 27.-	27.00	-	-
Plein tarif CHF 26.-	26.00	-	-
Plein tarif CHF 22.-	22.00	-	-
Plein tarif CHF 20.-	20.00	-	-
Plein tarif CHF 10.-	10.00	-	-
Tarif abonnés, partenaires CHF 32.-	32.00	-	-
Tarif abonnés, partenaires CHF 30.-	30.00	-	-
Tarif abonnés, partenaires CHF 28.-	28.00	-	-
AVS, AI, chômeurs CHF 35.-	35.00	-	-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	-	-
AVS, AI, chômeurs CHF 26.-	26.00	289	7'514.00
AVS, AI, chômeurs CHF 22.-	22.00	-	-
AVS, AI, chômeurs CHF 20.-	20.00	-	-
Etudiants CHF 25.-	45.00	-	-
Etudiants CHF 20.-	40.00	-	-
Etudiants CHF 20.-	20.00	-	-
Etudiants CHF 15.-	35.00	213	7'455.00
Etudiants CHF 12.-	27.00	-	-
Professionnels CHF 20.-	20.00	-	-
Professionnels CHF 15.-	15.00	57	855.00
Aînés CHF 10.-	35.00	-	-
Aînés CHF 10.-	26.00	267	6'942.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	84	840.00
Cycles CHF 10.-	10.00	-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	35.00	16	560.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	27.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	45.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	35.00	2	70.00
Organismes sociaux CHF 0.-	32.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00	-	-
Total		1'516	44'676.00
Invités	-	919	-
Total billetterie		2'435	44'676.00
ABONNES		883	22'266.00
Recette extérieure		76	684.00
TOTAL		3'394	67'626.00
Au budget :			99'960.00
Excédent de recettes :			-32'334.00
Jauge	410	6'970	
Taux d'occupation		48.69%	
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	18.35		
par abonné	25.22		
par spectateur	19.93		

Accueil: Qu'est-ce que le temps

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40200 PERSONNEL DE SALLE	6'000.00	6'989.10	989.10
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	-	60.00	60.00
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	5'000.00	688.39	-4'311.61
41000 CHARGES SOCIALES	3'300.00	1'213.76	-2'086.24
41025-50 DEFRAIEMENTS	-	1'442.00	1'442.00
FRAIS DE PERSONNEL	14'300.00	10'393.25	-3'906.75
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	5'000.00		-5'000.00
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5'000.00		-5'000.00
FRAIS DE PRODUCTION	10'000.00		-10'000.00
44010 CESSION SPECTACLE	18'000.00	12'243.12	-5'756.88
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	7'000.00	2'380.00	-4'620.00
44020 FRAIS D'ACCUEILS	2'000.00	2'590.60	590.60
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	10'000.00	10'140.99	140.99
FRAIS D'ACCUEIL	37'000.00	27'354.71	-9'645.29
45020 DROITS D'AUTEURS	1'550.00	3'186.25	1'636.25
45030 SERVICE DU FEU	3'400.00		-3'400.00
45040 SAMARITAINS	1'700.00		-1'700.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	1'700.00	2'034.00	334.00
TAXES	8'350.00	5'220.25	-3'129.75
46100 CREATION VISUEL		2'160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		7'860.02	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		4'209.15	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		13'419.10	
PROMOTION	30'000.00	27'648.27	-2'351.73
Total des dépenses	99'650.00	70'616.48	-29'033.52
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	2'113.00	2'113.00
SUVENTIONS	-	2'113.00	2'113.00
60010 ABONNEMENTS		12'348.00	
60020 BILLETTERIE		10'641.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1'090.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES		360.00	360.00
ENTREES	10'200.00	24'439.00	14'239.00
Total des recettes	10'200.00	26'552.00	16'352.00
Déficit	89'450.00	44'064.48	-45'385.52

Comédie de Genève
Saison 2011-2012

Qu'est-ce que le temps

du 21 février au 11 mars 2012

18 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 27.-	27.00	249	6'723.00
Plein tarif CHF 26.-	26.00		-
Plein tarif CHF 22.-	22.00		-
Plein tarif CHF 20.-	20.00		-
Tarif réduit CHF 24.-	24.00	3	72.00
Tarif réduit CHF 5.-	5.00		-
Tarif abonnés, partenaires CHF 26.-	-		-
Tarif abonnés, partenaires CHF 24.-	24.00		-
Tarif abonnés, partenaires CHF 22.-	-		-
Tarif abonnés, partenaires CHF 20.-	-		-
AVS, AI, chômeurs CHF 35.-	35.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 26.-	26.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 22.-	22.00	27	594.00
AVS, AI, chômeurs CHF 20.-	20.00	100	2'000.00
Etudiants CHF 26.-	45.00		-
Etudiants CHF 20.-	40.00		-
Etudiants CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 12.-	27.00	61	1'647.00
Professionnels CHF 20.-	20.00		-
Professionnels CHF 12.-	12.00	40	480.00
Aînés CHF 10.-	35.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00		-
Aînés CHF 10.-	22.00		-
Aînés CHF 10.-	20.00	111	2'220.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	36	360.00
Cycles CHF 10.-	10.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	45.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	35.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	27.00	4	108.00
Organismes sociaux CHF 0.-	45.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	35.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	32.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Total		631	14'204.00
Invités	-	195	-
Total billetterie		826	14'204.00
ABONNES		530	12'348.00
Recette extérieure		-	-
TOTAL		1'356	26'552.00
Au budget :			10'200.00
Excédent de recettes :			16'352.00
Jauge		75	1'356
Taux d'occupation			100.00%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	17.20		
par abonné	23.30		
par spectateur	19.58		

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5065

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Production: A Découvert

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	106'050.00	82'029.63	-24'020.37
40014 MUSICIENS	15'000.00	4'228.10	-10'771.90
40020 METTEUR EN SCENE	30'000.00	33'191.85	3'191.85
40030 DECORATEUR	15'000.00	30'236.00	15'236.00
40035 ACCESSOIRISTE	10'000.00		-10'000.00
40040 COSTUMIER	15'000.00	15'166.25	166.25
40043 ECLAIRAGISTE	8'000.00	18'255.60	10'255.60
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR	8'000.00	2'253.25	-5'746.75
40047 REGISSEUR GENERAL	22'400.00	10'400.00	-12'000.00
40048 REGISSEUR-SON	16'000.00	12'377.35	-3'622.65
40051 CHARGE DE PRODUCTION	11'400.00	11'400.00	-
40200 PERSONNEL DE SALLE	9'400.00	11'592.02	2'192.02
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	63'000.00	52'264.27	-10'735.73
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	3'200.00		-3'200.00
41000 CHARGES SOCIALES	91'000.00	40'682.43	-50'317.57
41025-50 DEFRAIEMENTS	15'600.00	4'020.40	-11'579.60
FRAIS DE PERSONNEL	439'050.00	328'097.25	-110'952.75
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	35'000.00	41'317.87	6'317.87
42021 EFFETS SPEC. ET MAQUILLAGES	-	960.00	960.00
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	10'000.00	1'076.85	-8'923.35
42030 COSTUMES	25'000.00	8'907.99	-6'092.01
42060 MUSIQUE ET BANDE SON	-	6'108.00	6'108.00
FRAIS DE PRODUCTION	70'000.00	68'370.61	-1'629.49
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	-	238.69	238.69
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	7'656.35	2'656.35
FRAIS D'ACCUEIL	5'000.00	7'895.04	2'895.04
45020 DROITS D'AUTEURS	15'000.00	12'240.00	-2'760.00
45030 SERVICE DU FEU	3'500.00	3'217.40	-282.60
45040 SAMARITAINS	2'000.00	892.50	-1'107.50
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	9'500.00	3'703.50	-5'796.50
TAXES	30'000.00	20'053.40	-9'946.60
46100 CREATION VISUEL		2'160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		11'225.73	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		17'371.25	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		15'942.60	
PROMOTION	45'000.00	46'699.58	1'699.58
Total des dépenses	589'050.00	471'115.78	-117'934.22
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	4'370.00	4'370.00
53020 AUTRES SUBVENTIONS	25'000.00	25'000.00	-
SUVENTIONS	25'000.00	29'370.00	4'370.00
60010 ABONNEMENTS		22'270.00	
60020 BILLETTERIE		4'894.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1'150.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES		1'260.00	
ENTREES	99'960.00	39'574.00	-60'386.00
Total des recettes	124'960.00	68'944.00	-56'016.00
Déficit	464'090.00	402'171.78	-61'918.22

Comédie de Genève
Saison 2011-2012

A Découvert

du 13 mars au 1er avril 2012

17 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 35.-	35.00	250	8'750.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00		-
Plein tarif CHF 30.-	30.00		-
Tarif réduit CHF 32.-	32.00		-
Tarif réduit CHF 28.-	28.00		-
Tarif réduit CHF 25.-	25.00		-
Tarif réduit CHF 24.-	24.00		-
Tarif réduit CHF 5.-	5.00		-
Tarif abonnés, partenaires CHF 28.-	28.00	16	448.00
Tarif abonnés, partenaires CHF 26.-	-		-
Tarif abonnés, partenaires CHF 24.-	24.00		-
Tarif abonnés, partenaires CHF 22.-	-		-
Tarif abonnés, partenaires CHF 20.-	-		-
AVS, AI, chômeurs CHF 26.-	26.00	91	2'366.00
AVS, AI, chômeurs CHF 22.-	22.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 25.-	45.00		-
Etudiants CHF 20.-	40.00		-
Etudiants CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 15.-	35.00	114	3'980.00
Etudiants CHF 12.-	27.00		-
Professionnels CHF 20.-	20.00		-
Professionnels CHF 15.-	15.00	46	690.00
Professionnels CHF 12.-	12.00		-
Aînés CHF 10.-	35.00		-
Aînés CHF 10.-	26.00	115	2'990.00
Aînés CHF 10.-	22.00		-
Aînés CHF 10.-	20.00		-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	63	630.00
Cycles CHF 10.-	10.00	63	630.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	45.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	35.00	8	280.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	27.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	45.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	35.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	32.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Total		766	20'774.00
Invités	-	730	-
Total billetterie		1'496	20'774.00
ABONNES		873	22'270.00
Recette extérieure		100	900.00
TOTAL		2'469	43'944.00
Au budget :			99'960.00
Excédent de recettes :			-56'016.00
Jauge		410	6'970
Taux d'occupation			35.42%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	13.89		
par abonné	25.51		
par spectateur	17.80		

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Production: Olga

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	12'600.00	34'982.05	22'382.05
40030 DECORATEUR	-	6'000.00	6'000.00
40041 DRAMATURGE	-	6'335.00	6'335.00
40043 ECLAIRAGISTE	-	8'666.40	8'666.40
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR	-	-	-
40048 REGISSEUR-SON	-	8'666.40	8'666.40
40200 PERSONNEL DE SALLE	6'000.00	8'553.74	2'553.74
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	10'000.00	6'197.55	-3'802.45
41000 CHARGES SOCIALES	9'000.00	10'333.88	1'133.88
41025-50 DEFRAIEMENTS	-	6'567.94	6'567.94
FRAIS DE PERSONNEL	37'600.00	96'102.96	58'502.96
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	9'000.00	7'529.03	-1'470.97
42021 EFFETS SPEC.ET MAQUILLAGES	-	208.65	208.65
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5'000.00	-	-5'000.00
42030 COSTUMES	3'000.00	1'901.70	-1'198.30
FRAIS DE PRODUCTION	17'000.00	9'539.38	-7'460.62
44010 CESSION SPECTACLE	10'000.00	2'347.00	-7'653.00
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	-	1'055.66	1'055.66
44020 FRAIS D'ACCUEILS	2'000.00	5'541.85	3'541.85
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	-	515.00	515.00
FRAIS D'ACCUEIL	12'000.00	9'459.51	-2'540.49
45020 DROITS D'AUTEURS	1'500.00	1'672.92	172.92
45030 SERVICE DU FEU	3'400.00	2'521.65	-878.35
45040 SAMARITAINS	1'700.00	-	-1'700.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	1'700.00	1'599.00	-101.00
TAXES	8'300.00	5'793.57	-2'506.43
46100 CREATION VISUEL	-	3'024.00	3'024.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES	-	8'712.05	8'712.05
46300 PUBLICITE ET PHOTOS	-	14'456.05	14'456.05
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS	-	14'468.60	14'468.60
PROMOTION	35'000.00	40'660.70	5'660.70
Total des dépenses	109'900.00	161'556.12	51'656.12
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	1'588.00	1'588.00
SUVENTIONS	-	1'588.00	1'588.00
60010 ABONNEMENTS	-	12'348.00	12'348.00
60020 BILLETTERIE	-	5'040.00	5'040.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS	-	320.00	320.00
60040 BILLETS SCOLAIRES	-	90.00	90.00
ENTREES	10'200.00	17'798.00	7'598.00
Total des recettes	10'200.00	19'386.00	9'186.00
Déficit	99'700.00	142'170.12	42'470.12

Comédie de Genève
Saison 2011-2012

Olga

du 17 avril au 6 mai 2012

17 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 27.-	27.00	96	2'592.00
Plein tarif CHF 26.-	26.00		-
Plein tarif CHF 22.-	22.00		-
Plein tarif CHF 20.-	20.00		-
Plein tarif CHF 10.-	10.00		-
Tarif réduit CHF 24.-	24.00	6	144.00
Tarif réduit CHF 5.-	5.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 35.-	35.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 26.-	26.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 22.-	22.00	1	22.00
AVS, AI, chômeurs CHF 20.-	20.00	29	580.00
Etudiants CHF 25.-	45.00		-
Etudiants CHF 20.-	40.00		-
Etudiants CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 12.-	27.00	69	1'863.00
Professionnels CHF 20.-	20.00		-
Professionnels CHF 12.-	12.00	72	864.00
Aînés CHF 10.-	35.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00		-
Aînés CHF 10.-	20.00	32	640.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	9	90.00
Cycles CHF 10.-	10.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	45.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	35.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	27.00	1	27.00
Organismes sociaux CHF 0.-	45.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	35.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	32.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	27.00	8	216.00
Total		323	7'038.00
Invités	-	213	-
Total billetterie		536	7'038.00
ABONNES		530	12'348.00
Recette extérieure		-	-
TOTAL		1'066	19'386.00
Au budget :			10'200.00
Excédent de recettes :			9'186.00
Jauge		74	1'258
Taux d'occupation			84.74%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	13.13		
par abonné	23.30		
par spectateur	18.19		

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Accueil: Le Tartuffe

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40200 PERSONNEL DE SALLE	4'000.00	3'921.41	-78.59
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	5'000.00	7'808.47	2'808.47
41000 CHARGES SOCIALES	2'700.00	2'017.35	-682.65
41025-50 DEFRAIEMENTS	-	135.00	135.00
FRAIS DE PERSONNEL	11'700.00	13'882.23	2'182.23
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5'000.00	3'758.75	-1'241.25
FRAIS DE PRODUCTION	5'000.00	3'758.75	-1'241.25
44010 CESSION SPECTACLE	70'000.00	55'000.00	-15'000.00
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	-	15'000.00	15'000.00
44020 FRAIS D'ACCUEILS	3'000.00	3'783.70	783.70
FRAIS D'ACCUEIL	73'000.00	73'783.70	783.70
45020 DROITS D'AUTEURS	6'100.00	-	-6'100.00
45030 SERVICE DU FEU	1'000.00	1'260.70	260.70
45040 SAMARITAINS	500.00	412.50	-87.50
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	3'000.00	2'700.00	-300.00
TAXES	10'600.00	4'373.20	-6'226.80
46100 CREATION VISUEL			
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		5'826.37	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		4'597.80	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		8'906.85	
PROMOTION	25'000.00	19'431.02	-5'568.98
Total des dépenses	125'300.00	115'228.90	-10'071.10
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	7'470.00	7'470.00
53020 AUTRES SUBVENTIONS	20'000.00	19'435.69	-564.31
SUVENTIONS	20'000.00	26'905.69	6'905.69
60010 ABONNEMENTS		14'644.00	
60020 BILLETTERIE		18'423.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		980.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES		2'240.00	
ENTREES	40'500.00	36'287.00	-4'213.00
Total des recettes	60'500.00	63'192.69	2'692.69
Déficit	64'800.00	52'036.21	-12'763.79

Comédie de Genève
Saison 2011-2012

Le Tartuffe

du 8 au 12 mai 2012

5 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	191	7'840.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00	1	32.00
Plein tarif CHF 30.-	30.00	98	2'940.00
Tarif réduit CHF 32.-	32.00	13	416.00
Tarif réduit CHF 30.-	30.00	3	90.00
Tarif réduit CHF 25.-	25.00	7	175.00
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	71	2'130.00
AVS, AI, chômeurs CHF 26.-	26.00	-	-
AVS, AI, chômeurs CHF 22.-	22.00	-	-
AVS, AI, chômeurs CHF 20.-	20.00	-	-
Etudiants CHF 25.-	45.00	-	-
Etudiants CHF 20.-	40.00	181	7'240.00
Etudiants CHF 20.-	20.00	-	-
Etudiants CHF 15.-	35.00	-	-
Etudiants CHF 12.-	27.00	-	-
Professionnels CHF 20.-	20.00	40	800.00
Professionnels CHF 15.-	15.00	18	270.00
Professionnels CHF 12.-	12.00	-	-
Aînés CHF 10.-	35.00	-	-
Aînés CHF 10.-	30.00	98	2'940.00
Aînés CHF 10.-	22.00	-	-
Aînés CHF 10.-	20.00	-	-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	224	2'240.00
Cycles CHF 10.-	10.00	-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	45.00	-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	37	1'480.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	35.00	-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	27.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	45.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	18	720.00
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	35.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	32.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00	-	-
Total		1'000	28'113.00
Invités	-	256	-
Total billetterie		1'256	28'113.00
ABONNES		544	14'844.00
Recette extérieure		-	-
TOTAL		1'800	43'757.00
Au budget :			40'500.00
Excédent de recettes :			3'257.00
Jauge	410	2'050	
Taux d'occupation		87.80%	
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	23.18		
par abonné	26.92		
par spectateur	24.31		

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Coproduction: Monteverdi Amours baroques

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF	TOTAL Copro. CHF
Salaires:				
40011 COMEDIENS			-	
40014 MUSICIENS			-	80'400.00
40020 METTEUR EN SCENE			-	
40030 DECORATEUR			-	13'904.25
40035 ACCESSOIRISTE			-	
40038 COUTURIER			-	
40040 COSTUMIER			-	
40041 DRAMATURGE			-	
40043 ECLAIRAGISTE			-	
40045 CHOREGRAPHE et DANSEURS			-	86'233.60
40047 REGISSEUR GENERAL			-	
40048 REGISSEUR-SON			-	
40051 CHARGEE DE PRODUCTION			-	10'000.00
40200 PERSONNEL DE SALLE	-	565.73	565.73	
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	-	2'715.96	2'715.96	8'550.00
41000 CHARGES SOCIALES		518.23	518.23	19'168.80
41025-50 DEFRAIEMENTS	-	837.00	837.00	6'938.95
FRAIS DE PERSONNEL	-	4'636.92	4'636.92	225'195.60
42020 DECOR ET ACCESSOIRES			-	12'038.75
42030 COSTUMES			-	20'226.75
42060 MUSIQUE ET BANDE SON et VIDEO			-	12'180.00
FRAIS DE PRODUCTION	-			44'445.50
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	20'000.00	75'885.10	55'885.10	2'920.00
44010 CESSIION SPECTACLE	10'000.00		-10'000.00	
44020 FRAIS D'ACCUEILS	2'500.00		-2'500.00	
FRAIS D'ACCUEIL	12'500.00		-12'500.00	-
45020 DROITS D'AUTEURS	-	7'014.40	7'014.40	
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	-	2'770.50	2'770.50	
TAXES	-	9'784.90	9'784.90	-
46100 CREATION VISUEL			-	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES			-	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS			-	13'444.00
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS			-	
PROMOTION	-			13'444.00
Total des dépenses	32'500.00	90'306.92	57'806.92	286'005.10
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	110.00	110.00	
53020 AUTRES SUBVENTIONS			-	
SUVENTIONS	-	110.00	110.00	134'000.00
60010 ABONNEMENTS		14'334.00		
60020 BILLETTERIE		30'700.00		
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1'130.00		
60040 BILLETS SCOLAIRES		150.00		
ENTREES	12'500.00	46'914.00	34'414.00	
62010 COPRODUCTION			-	
COPRODUCTION	-			152'005.10
Total des recettes	12'500.00	47'024.00	34'524.00	286'005.10
Déficit	20'000.00	43'282.92	23'282.92	-

Comédie de Genève
Saison 2011-2012**Monteverdi Amours baroques**

du 22 au 25 mai 2012

4 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 45.-	45.00	411	18'495.00
Plein tarif CHF 40.-	40.00		-
Plein tarif CHF 35.-	35.00	33	1'155.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00		-
Plein tarif CHF 30.-	30.00		-
Plein tarif CHF 28.-	28.00		-
Tarif réduit CHF 32.-	32.00		-
Tarif réduit CHF 28.-	28.00		-
Tarif réduit CHF 25.-	25.00	8	200.00
AVS, AI, chômeurs CHF 35.-	35.00	148	5'180.00
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 26.-	26.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 25.-	25.00	81	2'025.00
Etudiants CHF 20.-	40.00		-
Etudiants CHF 20.-	20.00		-
Etudiants CHF 15.-	35.00		-
Etudiants CHF 12.-	27.00		-
Professionnels CHF 25.-	25.00	141	3'525.00
Professionnels CHF 12.-	12.00		-
Aînés CHF 10.-	35.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00		-
Aînés CHF 10.-	22.00		-
Aînés CHF 10.-	10.00	113	1'130.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	15	150.00
Cycles CHF 10.-	10.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	45.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	35.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	10.00	23	230.00
Organismes sociaux CHF 0.-	45.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	35.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	32.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Total		973	32'090.00
Invités	-	195	-
Total billetterie		1'168	32'090.00
ABONNES		679	14'934.00
Recette extérieure		1'221	37'010.00
TOTAL		3'068	84'034.00
Au budget :			12'500.00
Excédent de recettes :			71'534.00
Jauge	800		3'200
Taux d'occupation			95.88%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	27.47		
par abonné	21.99		
par spectateur	27.38		

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Tournée: Comme un vertige

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS		9'957.62	9'957.62
40014 MUSICIENS		24'832.95	24'832.95
40020 METTEUR EN SCENE		2'166.60	2'166.60
40048 REGISSEUR-SON		2'703.45	2'703.45
40300 TECHNIQUE PRODUCTION		1'286.99	1'286.99
41000 CHARGES SOCIALES		4'497.74	4'497.74
41025-50 DEFRAIEMENTS		2'914.90	2'914.90
FRAIS DE PERSONNEL	-	48'360.25	48'360.25
42020 DECOR ET ACCESSOIRES		101.75	101.75
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES		947.20	947.20
42030 COSTUMES		273.50	273.50
42070 FRAIS DE TOURNEE, TSPORT DECOR		4'104.00	4'104.00
FRAIS DE PRODUCTION	-	5'426.45	5'426.45
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-		-
44020 FRAIS D'ACCUEILS		500.00	500.00
FRAIS D'ACCUEIL	-	500.00	500.00
46100 CREATION VISUEL		-	-
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		1'663.20	1'663.20
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		-	-
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		-	-
PROMOTION	-	1'663.20	1'663.20
Total des dépenses	-	55'949.90	55'949.90
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNEE		72'462.07	72'462.07
62010 COPRODUCTION		-	-
COPRODUCTION	-	72'462.07	72'462.07
Total des recettes	-	72'462.07	72'462.07
Excédent	-	-16'512.17	-16'512.17

Le Collectif

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	110'000.00	29'858.45	-80'141.55
40020 METTEUR EN SCENE	-	53'715.75	53'715.75
40041 DRAMATURGE	-	5'633.15	5'633.15
41000 CHARGES SOCIALES	33'000.00	15'336.10	-17'663.90
41025-50 DEFRAIEMENTS	-	837.00	837.00
FRAIS DE PERSONNEL	143'000.00	105'380.45	-37'619.55
Total des dépenses	143'000.00	105'380.45	-37'619.55
60010 ABONNEMENTS			-
60020 BILLETTERIE			-
60030 BILLETS GROUPEMENTS			-
60040 BILLETS SCOLAIRES			-
ENTREES	-		-
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNEE			-
62010 COPRODUCTION			-
COPRODUCTION	-		-
Total des recettes	-		-
Déficit	143'000.00	105'380.45	-37'619.55

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Production: 1913

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS		1'770.10	1'770.10
40041 DRAMATURGE		20'988.95	20'988.95
40051 CHARGE DE PRODUCTION		8'000.00	8'000.00
41000 CHARGES SOCIALES		5'061.35	5'061.35
41025-50 DEFRAIEMENTS		188.25	188.25
FRAIS DE PERSONNEL	-	36'008.65	36'008.65
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES		201.73	201.73
FRAIS D'ACCUEIL	-	201.73	201.73
Total des dépenses	-	36'210.38	36'210.38
Total des recettes	-		-
Déficit	-	36'210.38	36'210.38

HORS SCENE et AUTRES EVENEMENTS

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	55'000.00	57'856.35	2'856.35
40014 MUSICIENS		13'865.85	13'865.85
40020 METTEUR EN SCENE		11'064.00	11'064.00
40030 DECORATEUR	5'000.00	4'425.60	-574.40
40041 DRAMATURGE		6'489.95	6'489.95
40043 ECLAIRAGISTE		2'166.60	2'166.60
40047 REGISSEUR GENERAL		9'556.40	9'556.40
40200 PERSONNEL DE SALLE	10'000.00	8'911.91	-1'088.09
40300 TECHNIQUE PRODUCTION		7'112.09	7'112.09
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	10'000.00	-	-10'000.00
41000 CHARGES SOCIALES	24'000.00	18'074.96	-5'925.04
41025-50 DEFRAIEMENTS	7'250.00	3'957.05	-3'292.95
FRAIS DE PERSONNEL	111'250.00	143'480.76	32'230.76
42020 DECOR ET ACCESSOIRES		6'861.00	
42030 COSTUMES		17'138.80	
42060 MUSIQUE ET BANDE SON		8'140.00	
42070 FRAIS DE TOURNEE, TSPORT DECOR		2'600.00	
FRAIS DE PRODUCTION	-	34'739.80	34'739.80
44010 CESSION SPECTACLE		17'628.08	
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES		2'588.83	
44020 FRAIS D'ACCUEILS		9'188.75	
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.		2'721.05	
FRAIS D'ACCUEIL	15'000.00	32'126.71	17'126.71
45020 DROITS D'AUTEURS		1'644.14	
45030 SERVICE DU FEU		958.75	
45040 SAMARITAINS		217.50	
45050 REDEVANCE SUR BILLETS		2'428.50	
TAXES	-	5'248.89	5'248.89
46100 CREATION VISUEL		540.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		1'914.55	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		28'994.04	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		5'598.70	
PROMOTION	30'000.00	37'047.29	7'047.29
Total des dépenses	156'250.00	252'643.45	96'393.45
52010 SUBVENTION ETAT GE - DIP		5'500.00	
53020 AUTRES SUBVENTIONS-Mairie Chêne-Bougeries		25'000.00	
53050 SPONSORING SPECTACLES- Carigest	-	16'060.00	
SUVENTIONS	25'000.00	46'560.00	21'560.00
60020 BILLETTERIE		3'890.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES		805.00	
ENTREES	-	4'695.00	4'695.00
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNEE		25'232.86	25'232.86
62010 COPRODUCTION	-	5'006.25	5'006.25
COPRODUCTION	-	30'239.11	30'239.11
Total des recettes	25'000.00	81'494.11	56'494.11
Déficit	131'250.00	171'149.34	39'899.34

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Comédie de Genève

Nbre d'événements	Saison 2011-2012 Hors Scène	Nbre de spectateurs
1	Conférences Beckett, le 3 octobre 2011	163
1	Lessing spectateur, le 14 novembre 2011	72
1	Hardiesse de Pirandello, le 30 janvier 2012	60
1	Etat présent du théâtre, le 26 mars 2012	24
1	Histoires de la Comédie Joël Aguët, le 17 oct. 2011	42
1	André Steiger, le 21 nov. 2011	55
1	Richard Vachoux, le 16 janv. 2012	43
1	Philippe Macasdar, le 2 avril 2012	50
1	Anne-Marie Delbart, le 7 mai 2012	28
1	Concerts le 7 novembre 2011, Schubert, Schumann, Wolf	103
1	le 28 novembre 2011, Kafka Fragmente	109
1	le 6 février 2012, 15 Magelone Romanze	89
1	le 12 mars 2012, Bernd Alois Zimmermann	81
1	le 30 avril 2012, musique dégénérée	52
2	Spectacles Barbe bleue	
	Le 21 décembre 2011, 2 représent. publiques	96
	et le 22 décembre 2011, 2 représ. scolaires	
1	Lecture Extraits des textes de Ph.Mechanicus, le 5 mai 2012	11
1	Autre Présentation de saison, le 15 mai 2012	560
18	BILLETTERIE avec subv. SPECTATEURS RECETTES CHF	1'619
	Plein tarif CHF 10.- 10.00 165 1'650.00	
	Tarif réduit CHF 5.- 5.00 448 2'240.00	
	Abonnés CHF -.- - 200 -	
	Total 813 3'890.00	
	Invités - 246 -	
	Entrées libres - 560 -	
	Total billetterie 1'619 3'890.00	
	ABONNES - -	
	Recette extérieure - -	
	TOTAL 1'619 3'890.00	
	Au budget :	-
	Excédent de recettes :	3'890.00
Prix moyen:	par spectateur 2.40	

Comédie de Genève

Nbre d'événements

Saison 2011-2012

Autres événements

(hors billetterie)

Nbre d'entrées

	Théâtre sous Châpiteau	L'Avare d'après Molière, conception et mise en scène Isabelle Bonillo. Du 12 au 30 septembre 2011 pour 24 représentations dans les communes genevoises et l'agglomération	
	Tournée	Comme un vertige de et par Yvette Théraulaz 7 représentations à Kléber Méleau, Lausanne 1 représentation à Le Rabelais, Annecy 1 représentation au théâtre de L'arbanet, Treyvaux 1 représentation au Temps des Cerises, Delémont 1 représentation au TPR, La Chaux-de-Fonds 1 représentation au Centre pluriculturel d'Ouchy, Lausanne Les Juifs de G.E. Lessing, mise en scène Hervé Loichemol 19 représentations au théâtre Vidy Lausanne 1 représentation au théâtre de Vevey	
5	Spectacles	Conservatoire de musique de Genève, stages d'interprétation du 7 au 12 décembre 2011, 5 représ.	333
		Le Suicidé de Nicolaï Erdman spectacle de l'Atelier-Théâtre de Chêne-Bougeries	
1		Le 19 mai 2012, 1 représentation à la Comédie Les 31 mai et 1er juin 2012, 2 représentations à la salle communale de Chêne-Bougeries	380
1	Projections	Documentaire sur Carmen Perrin, le 19 mars 2012	50
1		Cinéma, autour du spectacle "Olga", 12 projections	150
8		SPECTATEURS (sans hors les murs)	913

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

COMEDIE DE GENEVE ETATS FINANCIERS				Réalisé 2010-2011 CHF	Budget 2011-2012 CHF	Réalisé 2011-2012 CHF	Ecart réalisé/bud. CHF	Ecart +/- 5 %
PRODUITS								
1	Prestations en nature Ville de Genève	443504	440000	453557	13657			
2	Autres subventions Ville de Genève	45802	-	47515	1715			
3	Autres subventions Etat de Genève	6890	11000	11000	11000			
4	Autres subventions diverses	79670	25000	25000	79670			
5	Subvention exploitation attribuée au théâtre	5267894	5587000	5587000	157150			
6	Subventions	6844980	6132000	6381222	239222			
7	Recettes billetterie	571416	497330	403635	(97895)	-18.8%		
8	Tournees, ventes spectacles	206513	71000	177445	106445	149.9%		
9	Autres recettes des spectacles, coproductions	61953	47500	50756	3256	6.9%		
10	Recettes accessoires	69596	22000	20712	(11888)	-7.7%		
11	Dons, sponsoring	257300	125000	90146	(34904)	-27.6%		
12	Recettes diverses	15126	117000	15050	(101950)	-87.1%		
13	Recettes propres des spectacles	1181904	879330	757684	(121236)			
Total des Produits				8026865	7011330	7118916	107986	
CHARGES								
14	Frais de personnel pour spectacles	1441500	1871210	1930524	(240866)	-12.9%		
15	Frais directs des spectacles	1790792	901100	974368	73268	8.1%		
17	Promotion des spectacles	383059	340000	353271	13271			
18	Frais de locaux non administratifs	672701	650000	680743	36943	5.5%		
19	Frais d'exploitation des spectacles	4248763	3767310	3649037	(118273)			
20	Frais de personnel administratifs	2281335	2330600	2312210	(18590)			
21	Frais de locaux administratifs	36050	35000	36193	1193			
22	Frais de promotion	310511	340000	295769	(44201)	-13.0%		
23	Frais techniques	81313	67500	63766	(7544)	-5.5%		
24	Frais d'administration	339596	335220	312544	(22676)	-6.8%		
25	Amortissements	150575	129000	132481	3481			
26	Charges (Produits) financières nettes	59651	7000	6794	(706)	-10.1%		
27	Frais de fonctionnement	3214243	3244520	3159287	(65233)			
Total des charges				6988324	7011330	6988324	(20506)	
Excédent (Déficit) d'exploitation				564569	-	310592	310592	
Subvention d'investissement FAD				-	150000	-	(150000)	
Excédent (déficit) sur investissements				-	(150000)	-	-	
Excédent versé (déficit)				564569	-	310592	310592	

26 octobre 2012

Credit accordé à la culture
Achat 2 régrés scolaires Les Juifs (CHF 5500.-) + soutien DRSCC pour l'Aare (CHF 5500.-)
Subvention investissements (CHF 150000.-) + travail Groupe Nolle Comédie (CHF 7150.-)
Baisse principalement due à Minna et A. découvert tout ont connu des difficultés
Boni s'investis Les Juifs (CHF 5750.-) Autres ventes confirmées après vote budget Aare (CHF 22233.-) + Comme un verger (CHF 72462.-)
Recette coprod. Th. Ploce (CHF 7500.-) correspond au paiement salaire comédien CH par la Comédie.
Diverses modestes recettes aléatoires, dont la vente de livres (CHF 9223.-)
Fin échange de prestations TdG (- CHF 50000.-) + soutien concerts (+ 16000.-)
Changement mode comptabilisation des amortissements, pas de dissolution fonds amort. / voir M. Téboullet
{ Davantage de salaires non budgétés s/Ola. Veritége' 1913 et événements (+ 10000.-)
{ Moins de sal. payés par la Comédie s/le Ploce (coprod. Lévanta) et moins de postes (CHF 190000.-)
{ Baisse principales: s/ Minna et A. découvert moins d'engagements et salaires plus modestes (-CHF 160000.-)
{ Hausses importantes: frais coproduction s/le Ploce (rôti frais personnel) + effort et recette s/Monteverdi (+ CHF 137000.-)
{ Baisse principales: matériel décor et droits d'auteurs (- CHF 57000.-)
Deux hausses majeures: prestation en nature/locaux (- CHF 19557.-) et augmentation frais entretien/vetvège (+ CHF 18449.-)
Baisse principale: fin échange de prestations TdG (- CHF 50000.-) + divers frais
Gestion dynamique du budget: diminuer les dépenses lorsque c'est possible.
Principales économies: baisse des frais de port (ex-journal) et primes assurances RH renégociées à la baisse.
Dépenses aléatoires. Variation insignifiante selon principe de l'importance relative (0.1% du budget)

5080

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi)

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

La Comédie
* compte tenu des moyens financiers selon PFG

* valeurs cibles	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	écarts +/- 5%
------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	---------------

Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	21.6	21.6	21.4	22.1	22.1	
	Nombre de personnes	28	27	26	27	27	
Personnel intermittent	Nombre de semaines par année		933	944	669	843	
	Nombre de personnes		127	89	79	93	

Indicateurs d'activité

	Nombre d'abonnés	Nombre d'abonnements souscrits pour la saison		1869	1561	1411	923	
	Nombre de spectateurs	Nombre total de spectateurs ayant assisté aux représentations programmées à Genève (y.c. élèves)	28000	29223	30276	29195	26840	
	Dont nombre d'élèves (CTCO & CTPO)	nombre d'élèves du DIP accueillis au théâtre	1000	1622	3301	1399	1035	
1	Nombre de représentations	Nombre total de représentations au programme durant l'année à Genève	85	114	105	104	129	52%
2	Nombre de productions	Nombre de spectacles produits par l'institution (hors coproductions)	2	3	3	3	4	100%
3	Nombre de coproductions	Nombre de spectacles coproduits par l'institution	3	2	3	8	4	33%
4	Nombres d'accueil	Nombre de spectacles en accueil	4	6	5	2	3	-25%
	Nombre de reprises	Nombre de spectacles en reprise durant l'année		1	1	0	0	
5	Nombre de représentations en tournée	Nombre de représentations hors Genève de spectacles co-produits	65	142	89	162	80	42%
		Nombre de représentations de production en tournée		3	43	78	12	
	Nombre de places	Nombre de sièges disponibles dans le théâtre (jauge normale)	410	410	410	410	410	

Indicateurs financiers

Charges de production	(Charges de production+coproduction+accueil)	cf plan financier	3'893'825	4'679'458	4'248'053	3'649'037	
Charges de fonctionnement	(Charges totales - charges de production)		3'316'759	3'422'003	3'214'243	3'159'287	
Recettes propres	(Billetterie+autres recettes propres+dons divers)		1'456'321	2'029'004	1'181'904	757'694	
Subvention des collectivités publiques	Subvention Ville + Etat (y.c. subv. en nature)		5'947'873	6'240'863	6'844'960	6'361'222	
Recettes totales	Recettes propres+subv.Etat+autre financ.public		7'404'194	8'269'867	8'026'864	7'118'916	
Charges totales	Charges totales y.c. amortissements		7'210'584	8'101'461	7'462'296	6'808'324	
Résultat d'exploitation	Résultat net +excédent (-) déficit		193'610	168'406	564'568	310'592	

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5081
Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Ratios

Part d'autofinancement	Recettes propres/total recettes		20%	25%	15%	11%	
Part de financement public	(subvention Etat+autre financement public)/total recettes		80%	75%	85%	89%	
Part des subventions de l'Etat	subvention Etat/total recettes		cf /FAD	cf /FAD	cf /FAD	cf /FAD	
Part des charges de production	(ch. de production+coproduction + accueils)/charges totales		54%	58%	57%	54%	
Part des charges de fonctionnement	charges de fonctionnement/charges totales		46%	42%	43%	46%	
Taux de fréquentation	Nb de spectateurs/nb de spectacles x nb de places		63%	70%	68%	67%	
Taux de rayonnement	nb de représentations en tournée/nb de représentations à Genève		127%	126%	231%	71%	

Billetterie

6	Nombre de billets d'abonnement	Ensemble des billets d'abonnement	14000	10668	9177	8'938	6'445	-54%
7	Nombre de billets individuels plein tarif	Nombre de billets individuels vendus	8600	5402	4831	5'629	6'162	31%
		Nombre de billets AVS/AI/chôm.		1314	1363	1'785	1'542	
		Autre : professionnels, PAG, group.sociaux, supl.abonnement BAO		2905	2996	3'359	3'571	
8	Nombre de billets à prix réduit	Nombre de billets étudiants et moins de 25 ans vendus	1200	3361	5546	3'125	3'136	161%
9		Nombre de billets 20 ans/20 francs	200	259	266	184	228	14%
10	Invitations	Nombre de billets gratuits	3000	5314	6097	6'175	5'756	92%
		Total	27000	29223	30276	29'195	26'840	

Ecart de + ou - 5% d'après les valeurs cibles du tableau de bord convention de subventionnement 2009-2012 (selon les directives FAD du 3 février 2011)

Sauf précision, la valeur cible du tableau de bord avait été déterminée comme étant une estimation moyenne des saisons qui ont précédé l'année d'établissement de la convention.

Comédie de Genève saison 2011-2012

Point 1 / Nbre représentations (+52 %)

Valeur cible correspond à une limite basse. Volonté de la nouvelle direction d'augmenter sensiblement le nombre de représentations, notamment grâce au Studio C. Stratz.

Point 2 / Nbre de productions (+100 %)

L'objectif de la direction est de favoriser la création de spectacles et d'établir un équilibre entre les productions/coproductions et les accueils. *Amplitude sensible aux variations vu la valeur cible très basse fixée à 2 unités.*

Point 3 / Nbre de coproductions (+33 %)

Fluctuant selon les opportunités programmatiques. Résultat satisfaisant compte tenu de cette première saison de la nouvelle direction. *Amplitude sensible aux variations vu la valeur cible très basse fixée à 3 unités.*

Point 4 / Nbre de spectacles en accueil (-25 %)

Vu la place prépondérante des productions et des coproductions, le nombre de spectacle en accueil est par conséquent en diminution. *Amplitude sensible aux variations vu la valeur cible très basse fixée à 4 unités.*

Point 5 / Nbre représentations en tournée (+42 %)

La variabilité des dates de tournées dépend de l'intérêt des programmeurs et de l'adaptabilité des projets à leurs lieux. Une coproduction internationale a fortement influencé ce résultat. Cette valeur cible est un objectif aléatoire à atteindre.

Point 6 / Nbre billets abonnements (-54 %)

Rappel : la valeur cible correspond aux abonnés saison 06-07. Cette baisse s'explique entre autre par un changement d'habitude du public qui achète son billet au dernier moment. Une enquête interne réalisée par la Ville de Genève tend à prouver que ce phénomène n'est pas propre à la Comédie. Par ailleurs, la programmation, orientée sur des découvertes d'auteurs contemporains ou du répertoire attire moins les abonnés volontiers séduits par des noms de dramaturges réputés ou des titres d'œuvres connues. La nouvelle direction devra trouver le bon équilibre et construire son public au fil des saisons en conservant à ses programmations la part de risque indispensable à la vie théâtrale.

Point 7 (+31%)

Au Nbre billets indiv. plein tarif s'ajoutent les billets AVS/AI/Chôm. + Autre.

Davantage de public achète son billet au cas par cas et non plus à l'abonnement. Ce résultat vient compenser en partie la baisse du nombre de billets à l'abonnement et il est en augmentation par rapport à la saison précédente.

Point 8 / Nbre billets étudiants et -25ans (+161 %)

Fruit d'une programmation attractive et d'une politique promotionnelle afin de favoriser l'accès du théâtre aux jeunes. A quoi s'ajoute le travail de diffusion important de la chargée de programme pédagogique entamé cette saison.

Point 9 / Nbre billets 20 ans 20 francs (+14 %)

La variation est aléatoire. Cette augmentation représente 28 jeunes de plus que la valeur cible.

Point 10 / Nbre billets gratuits (+92 %)

Politique promotionnelle volontariste en direction de nouveaux publics et spécialement lors des premières représentations d'un nouveau spectacle.

Hervé Loichemol
Bernard Laurent
1er novembre 2012.

Rapport d'activité – saison 2011-2012

Cette première saison à la direction de la Comédie a permis de passer du projet écrit à sa réalisation concrète, de découvrir les questions posées par ce passage, et de procéder aux réglages nécessaires.

L'orientation générale de la Comédie tient en trois axes principaux :

- construire une programmation axée sur le texte de théâtre, issu du répertoire ou contemporain
- développer au sein de l'institution un appareil critique et de réflexion sur l'esthétique et ses enjeux aujourd'hui
- permettre à l'institution de se déployer hors les murs, d'une part en inscrivant son action dans l'ensemble du Grand Genève et d'autre part en établissant des partenariats solides et durables.

Nous avons programmé 11 spectacles :

- 4 productions (Beckett, Lessing, *Olga/Menamkat* et Pulver)
- 4 coproductions (Sophocle, Pirandello, Monteverdi, Lessing)
- 3 accueils (Sand, Saint Augustin, Molière)

Les périodes d'ouverture du théâtre ont été étoffées en augmentant le nombre de représentations et en organisant une série de manifestations articulées à la programmation :

- conférences et projections autour des spectacles programmés
- conférences sur l'histoire de la Comédie
- cycle de concerts autour de la poésie et de la musique
- Stages de formation continue (donnés par M.-J. Malis et H. Loichemol);
- Diverses collaborations particulières (atelier théâtre avec la Commune de Chêne-Bougerie, Conservatoire, Barbe-Bleue – art inclusif – ,...)

Pour rendre possible cette augmentation de l'activité, nous avons pris trois décisions :

- la création d'un collectif artistique qui assure une permanence de la réflexion et des capacités de production du théâtre et qui, compte tenu de sa réussite, connaîtra des développements dans les saisons à venir
- l'engagement d'une responsable des programmes pédagogiques et des relations avec les écoles - Dominique Genequand - pour sensibiliser les professeurs, les élèves et les étudiants, aux propositions du théâtre.
- L'ouverture d'un nouvel espace – le studio Claude Stratz – qui nous a permis d'accueillir les petites formes théâtrales, les conférences, les stages et certains concerts. La réussite de cette initiative nous a incité à ouvrir, dès la saison suivante, un deuxième studio.

Programmation

Les spectacles de cette première saison ont dessiné, sans exhaustivité, un panorama de la littérature dramatique des origines à nos jours. Cette première saison débutait avec 3 tragédies de Sophocle, passait par Saint-Augustin, Molière, pour en arriver à Lessing, Sand, Pirandello, Beckett et Manon Pulver.

S'il est difficile de savoir à quel point l'idée de « panorama » a été saisie par le public, les différents spectacles ont connu une fréquentation satisfaisante, en particulier les accueils ou coproductions (*Molière, Sophocle, Monteverdi*). Il en va de même pour les « petites » formes (Beckett, *Olga/Menamkat*, Saint Augustin), présentées pour certaines d'entre elles dans le Studio Claude Stratz, qui ont toutes rencontrées un franc succès, ce que les petites jauges disponibles n'assuraient pas nécessairement.

Deux des trois productions sur le grand plateau (*A Découvert* et *Minna Von Barnhelm*) ont connu des difficultés, parfois irrémédiables, au cours de leur création et non pas trouvé leur public. La troisième de ces productions, la mise en scène du texte de Pirandello, a été d'un point de vue artistique une belle mais exigeante réussite publique.

La fréquentation générale de la saison reste comparable à celle des années précédentes. Nous devons donc convaincre un public plus large, le diversifier, l'augmenter et le fidéliser. Le travail volontariste et approfondi engagé en direction des milieux scolaires et universitaires, ainsi que les projets établis avec plusieurs associations, constituent des motifs de satisfaction qui demandent un peu de temps pour être appréciés.

La programmation de cette saison a donné lieu à des collaborations ou coproductions avec le Grütli/Théâtre du Grütli, l'ADC, la Cie la Llevantina, la Cie le Carré de l'Hypothénuse (dans une collaboration réunissant une vingtaine de théâtres partenaires), la HEAD, la HEM, le Conservatoire de Musique de Genève ou le Service de la Promotion Culturelle de la Ville de Genève.

La saison a permis de développer des partenariats avec des structures culturelles régionales ou francophones qui se concrétiseront dès cet automne 2012, entre autres avec la Cie Servante et le Théâtre de la Place des Martyrs à Bruxelles ou le Teatre Llum, le Théâtre 71 de Malakoff en région parisienne et le Théâtre National de Chaillot.

Appareil critique : conférences, hors-scène et collectif artistique

Un des objectifs de la saison consistait à revenir sur l'histoire de la Comédie de Genève, sur ses origines et ces 100 années d'activité. C'était une manière de préparer le centenaire du théâtre, de réfléchir sur le siècle passé, et de préparer l'arrivée de la Nouvelle Comédie. Cinq conférences, retraçant la chronologie des différentes directions ont donc été organisées, enregistrées et mises à disposition sur le site internet du théâtre. Joël Aguet, Philippe Macasdar, André Steiger, Richard Vachoux ont animé les différents rendez-vous.

Un autre cycle de conférences en relation avec les spectacles programmés ou des thèmes liés à l'esthétique théâtrale a aussi donné lieu à plusieurs rendez-vous durant l'année. On rappellera notamment les conférences d'Alain Badiou sur Beckett, de Martin Rueff sur Pirandello, de Jean-Louis Besson sur Lessing ou de Marie-José Malis sur les esthétiques contemporaines et leur catégorisation. Des rencontres entre les équipes artistiques et le public ont également été organisées, sous différentes formes (bords de plateau, café-croissant), en particulier avec Wajdi Mouawad.

Le travail engagé avec la jeune metteuse en scène Nalini Menamkat au sein du collectif a été pleinement satisfaisant : elle fait désormais partie de l'équipe de la Comédie et poursuit son développement au sein de l'institution. De nouveaux artistes viendront évidemment étoffer notre équipe.

Hors les murs et diffusion

Afin d'ancrer la Comédie dans le Grand Genève, le spectacle tout public sous chapiteau *L'Avare* par Isabelle Bonillo a été proposé aux communes de l'agglomération et présenté dans huit communes en début de saison. Le succès de cette initiative a permis une reprise en automne 2012 selon la même formule pour une trentaine de représentations.

Dans cette perspective, plusieurs projets d'importance sont en cours de réalisation ou en développement.

Le spectacle *Les Juifs* de Lessing a aussi donné lieu à une tournée au Théâtre de Vevey, puis au Théâtre de Vidy-Lausanne, pour 18 représentations.

Un travail de diffusion et de promotion de la Comédie de Genève et de ses spectacles a été initié en participant activement aux rencontres organisées par les réseaux français comme l'ONDA, le Quint'est ou le Groupe des 20. Le même travail est effectué au niveau régional, auprès de la Corodis, de l'UTR et du Pool des théâtres romands. Il devrait commencer à porter ses fruits dès cette saison, plus fortement encore la saison suivante.

Perspectives

La qualité des rapports de travail entretenus avec l'équipe de la Comédie et avec la FAD nous laisse espérer que les instruments nouveaux dont nous sommes dotés porteront leurs fruits dans les mois et les années qui viennent, malgré le resserrement du marché du à la crise qui sévit chez nos partenaires européens et qui limite fortement leurs possibilités financières.

**LE POCHE GENÈVE,
THÉÂTRE EN VIEILLE-VILLE**

direction artistique FRANÇOISE COURVOISIER
direction administrative et financière LAURENT MIRZA

assistante de direction CAROLINE FUJISÉ
presse & relations publiques KATIA GANDOFI
attachée de production BARBARA MÉGROZ
comptabilité CHANTAL MAILLARD
secrétariat CÉCILE TOGNI & FRÉDÉRIC SCHREYER
technique PHILIPPE BÉGNEU
costumes VALENTINE SAVARY
billetterie ÉLIANE KNECHT

**SAISON 2011-2012
BILAN AU 30 JUIN 2012**

7 NOVEMBRE 2012

DOCUMENT CONFIDENTIEL



SOMMAIRE

Rapport d'activité	2-3
PROGRAMME	
Spectacles à l'abonnement	4
Spectacles en tournée	5
Entremets (événements parallèles)	6
BILLETTERIE ET STATISTIQUES	
Prix des places et abonnements	7
Récapitulatif billetterie	8
Billetterie par spectacle – taux de fréquentation	9
Statistiques	10
ÉTATS FINANCIERS	
Produits et Charges	11
Explication des écarts	12
Bilan	13
Détail du bilan	14
Produits et Charges détaillés	15
Détail des produits	16
Détail des charges – Frais d'exploitation	17
Détail des charges – Frais de fonctionnement	18
Prestations en nature accordées par la Ville de Genève	19
Écarts par rapport au budget	20
RÉSULTAT DES SPECTACLES	21
Spectacles à l'abonnement principaux et annexes	
1. Jeunesse blessée	22-23
2. Vorace	24-25
3. Baptiste et Angèle	26-27
4. Noces de carton	28-30
5. La Maman du petit soldat	31-32
6. Les Terriens	33-34
7. L'Atelier d'écriture	35-36
8. Ecoute-moi	37-38
9. Séance	39-40
10. Le Silence de Katie	41-42
Tournées	
Les Combats d'une reine	43
Elles chantent Barbara	44
Entremets	
Événements & divers	45-46
TABLEAU DE BORD	47-48

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011-2012**Introduction**

Le traditionnel bilan du Poche Genève, Théâtre en Vieille-Ville, pourrait s'intituler : *La saison de tous les dangers...* Plus positivement dit, la saison 2011-2012 est une *saison record* au Poche : record d'activités avec pas moins de 173 représentations publiques, alors que la valeur cible déjà ambitieuse ne prévoit que 160 représentations. Record de créations avec huit nouveaux spectacles pour lesquels Le Poche gère la plupart du temps la production ! Aucun classique à l'affiche, pas même un bon vieux Pinter ou un petit Yasmina Reza pour rassurer le public... De la création pure et dure, et sans filets ! Le budget est particulièrement serré. À celui de ma propre création [*Écoute-moi*], 26'000 Fr seulement sont prévus pour les salaires artistiques et 0 Fr pour les décors et les costumes. *

À noter que cette saison marque les débuts de Laurent Mirza au Théâtre de Poche, notre nouveau directeur administratif et financier. Son intégration rapide et harmonieuse au sein de l'équipe, sa capacité à la gestion financière comme dans les rapports humains, m'ont aidée à surmonter les obstacles de cette méga-saison avec succès !

Fréquentation

Tout en revendiquant, comme bien d'autres de mes confrères, qu'un taux de fréquentation élevé n'est pas une preuve de qualité en soi, de même qu'une faible fréquentation n'est pas non plus la preuve d'un échec artistique, je ne puis cacher l'importance que je continue à porter à l'adhérence du public, la régularité de sa présence, la qualité de son écoute, son degré d'enthousiasme et sa réceptivité étant des indices fondamentaux dans l'exercice de ma fonction. Je dirai même, faisant partie des illuminés qui consacrent tout son temps au théâtre, que l'écho du public est ma récompense et donne tout son sens à ma mission. Le Poche qui de septembre 2003 à juin 2010 a su maintenir la prodigieuse moyenne de plus de 90% de taux de fréquentation et accueilli entre 18'000 à 20'000 spectateurs par saison connaît hélas depuis deux ans une baisse sensible de spectateurs. Descendu au nombre de 13'981 la saison 2010-2011 pour un taux de fréquentation de 77%, le nombre de spectateurs est remonté à 17'162 la saison 2011-2012 pour un taux de fréquentation de 75%... Pour un théâtre aux créations souvent « pointues », il n'y a rien là de catastrophique mais un appel à une grande vigilance à cet égard, le pari étant bien sûr de remonter cette moyenne le plus rapidement possible.

Publicité et promotion

Concernant la programmation, je ne ferai jamais aucun compromis sur l'exigence des textes, la qualité artistique des spectacles en général, l'originalité des projets, l'audace des contrastes et les chocs de style, ni sur le perfectionnisme de la direction d'acteurs, car je sais que toutes ces qualités réunies consolident d'année en année la belle réputation du Poche Genève, Théâtre en Vieille-Ville.

Cependant, nous avons dû renforcer la ligne budgétaire de la communication, afin de nous aligner un peu plus sur celles des autres théâtres genevois. La concurrence s'est accrue avec la recrudescence des moyens publicitaires, présence dans les trams, présence sur les trapèzes géants tout au long de la saison (Le Poche n'achète que douze emplacements au moment du lancement), partenariats divers avec la presse (Le Poche n'a aucune alliance hormis *Scènes magazines*) et surtout, l'utilisation d'internet tous azimuts...

Le Poche a dû opérer un virage sur le plan de la promotion, orchestré par notre assistante de direction, Caroline Fujisé, qui porte déjà ses fruits aujourd'hui à en constater les résultats des deux premiers spectacles à l'affiche de la nouvelle saison... (98,6% de taux de fréquentation pour *Closer*).

Rayonnement

Concernant les spectacles en tournée, 75 représentations de spectacles produits ou coproduits par Le Poche ont été vus en dehors de Genève la saison dernière, soit 25 de moins que notre valeur cible un peu optimiste. Et afin de nous remplir de sérénité, rappelons que cette saison (2012-2013), 122 représentations sont prévues en tournée...

Bilan artistique ou reflets sur les spectacles 2011-2012

L'accueil de *Jeunesse blessée* de Falk Richter, l'un des auteurs et metteurs en scène les plus remarqués de la scène internationale, est très controversé voire boudé par les spectateurs, me permettant de constater qu'il y a une grande différence de perception entre le public genevois et le public bruxellois, qui avait fêté ce spectacle au National de Bruxelles quelques mois auparavant. Mais pour de nombreuses personnes ce moment restera néanmoins comme une découverte, celle d'une manière très singulière et puissante de faire vivre la scène. Puis il y a eu la création de *Baptiste et Angèle*, ce très beau texte de Francine Wöhnlich, dont le jeu des acteurs et la mise en scène, d'une grande simplicité, se mélangeait de façon harmonieuse aux compositions musicales de John Menou. *Noces de carton* a été l'occasion pour le couple d'acteurs talentueux, Claude Inga-Barbey et Patrick Lapp, de revenir à un théâtre plus subtile et intimiste. Philippe Sireuil met en scène un texte difficile de Gilles Granouillet, *La Maman du petit soldat*, œuvre noire qui brille par la puissance d'interprétation des comédiens et offre à Roland Vouilloz son premier rôle féminin. Il est inoubliable dans ce rôle de mère ivre de chagrin. La scénographie signée Vincent Lemaire est envoûtante. Claire Rengade amuse ou agace les spectateurs avec ses *Terriens*, un texte foisonnant d'imagination entre documentaire et fantaisie burlesque. Sa formidable troupe de comédiens-musiciens s'en donne à cœur joie. Claude Vuillemin dégote un petit bijou de pièce anglaise avec *L'Atelier d'écriture* de David Lodge qui amène une légèreté bienvenue aux différents spectacles de la saison (*Noces de carton* mis à part). La comédie est fine, les acteurs et le public se régalaient. Que dire d'*Écoute-moi*, sans fausse modestie ? Le peu de moyens matériels n'empêche pas la naissance d'une vraie proposition artistique, en tous les cas cette petite musique de scène aboutit à un spectacle qui est peut-être mon travail le plus singulier. Le charme opère et me confirme ma capacité à faire partager mon univers, aux acteurs comme au public. Le jeune metteur en scène et comédien Sandro Palese s'empare ensuite de *Séance*, l'un des chefs d'œuvre de Michel Viala, auteur fétiche du Poche, avec brio. Maurice Aufair, dirigé par le jeune metteur en scène passionné, atteint un très haut niveau de subtilité dans cette tragi-comédie évoquant la vieillesse et la mort avec une justesse bouleversante. Difficile mais non moins méritoire, *Le Silence de Katie* est un monologue autobiographique qu'interprète son auteur, le comédien suisse d'origine algérienne, Ahmed Belbachir, avec émotion et talent. Encore un spectacle fort !

Remerciements

Merci et bravo à toute l'équipe du Poche : en particulier à Caroline Fujisé pour son engagement particulièrement généreux et sa mission plus lourde qu'à l'accoutumée à l'occasion de cette mégasaison ; à Philippe Béguet qui a mis, en plus de ses fonctions habituelles, ses talents d'éclairagiste au profit de la bonne marche du théâtre ; à tous les artistes et les artisans du plateau pour la qualité, la sincérité et l'intensité de leur travail... et enfin, merci à Thomas Boyer, Président de la Fondation d'Art Dramatique ainsi qu'à tous ses membres pour leur précieuse collaboration et leur confiance réitérée.

Françoise Courvoisier

* Heureusement le budget de *Noces de carton*, bien qu'étant une reprise, avait été calculé comme une création. Nous récupérons donc le solde positif de ce spectacle pour créer *Écoute-moi*, qui demeure un record sur le plan de l'économie des frais de production. Je réalise, en plus de la mise en scène, les costumes et la scénographie pour un coût matériel global de 4'800 Fr avec l'aide de notre chef technique Philippe Béguet, qui réalise également les lumières. Ces doubles et triples casquettes dans le seul but bien sûr d'éviter de nous retrouver dans les chiffres rouges ! Eureka, il y a même un boni...

SPECTACLES À L'ABONNEMENT

		Représentations
1	JEUNESSE BLESSÉE [accueil] de et par FALK RICHTER 14 SEPTEMBRE > 2 OCTOBRE 2011 coproduction Festival de Liège / Théâtre National de Belgique avec la participation de la Bâtie Festival de Genève et du Théâtre du Loup	17
2	VORACE [création] d'ANNE-SYLVE SPRENGER / mise en scène GIAN MANUEL RAU 3 > 23 OCTOBRE 2011 production Le Poche Genève	18
3	BAPTISTE ET ANGÈLE [création] de et par FRANCINE WOHNICH 7 > 27 NOVEMBRE 2011 coproduction Le Poche Genève / Théâtre Vidy-Lausanne	16
4	NOCES DE CARTON [reprise] de et par BERGAMOTE 1 ^{er} > 31 DÉCEMBRE 2011 coproduction Le Poche Genève / Bergamote	27
5	LA MAMAN DU PETIT SOLDAT [création] de GILLES GRANOUILLET / mise en scène PHILIPPE SIREUIL 16 JANVIER > 3 FÉVRIER 2012 coproduction Le Poche Genève / Le Rideau de Bruxelles	16
6	LES TERRIENS [création] de et par CLAIRE RENGADE 9 > 19 FÉVRIER 2012 coproduction Théâtre Craie / Château Rouge Annemasse / Théâtre de Vienne Le Poche Genève / Colporteurs	10
7	L'ATELIER D'ÉCRITURE [création] de DAVID LODGE / mise en scène CLAUDE VUILLEMIN 5 > 25 MARS 2012 production Le Poche Genève	22
8	ÉCOUTE-MOI [création] de et par FRANÇOISE COURVOISIER 19 AVRIL > 9 MAI 2012 production Le Poche Genève	18
9	SÉANCE [création] de MICHEL VIALA / mise en scène ATTILIO SANDRO PALESE 16 MAI > 3 JUIN 2012 coproduction Théâtre Vidy-Lausanne / Le Poche Genève	19
10	LE SILENCE DE KATIE [création] de et par AHMED BELBACHIR 7 > 17 JUIN 2012 production Le Poche Genève	10
TOTAL		173

SPECTACLES EN TOURNÉE

Représentations

ELLES CHANTENT BARBARA

production Le Poche Genève

19 > 23 SEPTEMBRE 2011 : THÉÂTRE ALCHIMIC - GENÈVE 5

LES COMBATS D'UNE REINE

production Acte 2 en accord avec Le Poche Genève

18 OCTOBRE 2011 : ESPACE CULTUREL BORIS VIAN - LES ULIS 1

4 NOVEMBRE 2011 : THÉÂTRE LA COLONNE - MIRAMAS 1

13 NOVEMBRE 2011 : THÉÂTRE DU PASSAGE - NEUCHÂTEL 1

3 DÉCEMBRE 2011 : THÉÂTRE MONTANSIER - VERSAILLES 1

LES TERRIENScoproduction Théâtre Craie / Château Rouge Annemasse / Théâtre de Vienne
Le Poche Genève / Colporteurs

15 > 17 NOVEMBRE 2012 : CHÂTEAU ROUGE ANNEMASSE 3

1^{ER} > 5 DÉCEMBRE 2011 : NOUVEAU THÉÂTRE DU 8^e - LYON 5

17 > 19 JANVIER 2012 : THÉÂTRE DE VIENNE 3

24 & 25 FÉVRIER 2012 : L'ARSENIC - LAUSANNE 2

BAPTISTE ET ANGÈLE

coproduction Le Poche Genève / Théâtre Vidy-Lausanne

1^{er} > 18 DÉCEMBRE 2011 : THÉÂTRE VIDY-LAUSANNE 16**LA MAMAN DU PETIT SOLDAT**

coproduction Le Poche Genève / Le Rideau de Bruxelles

8 > 25 FÉVRIER 2012 : RIDEAU DE BRUXELLES - ATELIER 210 15

SÉANCE

coproduction Théâtre Vidy-Lausanne / Le Poche Genève

23 AVRIL > 13 MAI 2012 : THÉÂTRE VIDY-LAUSANNE 18

NOCES DE CARTON

coproduction Bergamote / Le Poche Genève

13 JANVIER 2012 : TEATRO - LOCARNO 1

18 JANVIER 2012 : LE BEAULIEU - PAYERNE 1

9 & 10 JUIN 2012 : THÉÂTRE DE VEVEY 2

TOTAL 75

ENTREMETS

ÉVÉNEMENTS & DIVERS

RENCONTRE AVEC FALK RICHTER

mercredi 14 septembre 2011

À l'issue du spectacle *Jeunesse blessée*, Falk Richter, auteur et metteur en scène rencontre le public, entouré de l'équipe artistique du spectacle. Médiateur : Éric Eigenmann.

LA NUIT DE LA PASSE

samedi 22 octobre 2011

Lecture de l'intégralité de *La Passe imaginaire* de Grisélidis Réal à l'occasion de la sortie de son livre posthume *Mémoires de l'inachevé*. Comédiennes : Séverine Bujard, Katia Marquis, Margarita Sanchez & Françoise Courvoisier.

UN THÉÂTRE DE L'INTIME

jeudi 17 novembre 2011

À l'issue du spectacle *Baptiste et Angèle*, Francine Wöhlisch, auteur et metteur en scène, rencontre le public, entouré de l'équipe artistique du spectacle.

LES PLUS BELLES CHANSONS D'AMOUR *

vendredi 27 et samedi 28 janvier 2012

Seize en scène à l'Alhambra pour interpréter « les plus belles chansons d'amour ».

Avec Bérangère Mastrangelo, Castou, Margarita Sanchez, Sophie Rusch, Christine Vouilloz, Aurélia Lüscher, José Lillo, Lionel Brady, Philippe Mathey, Jean-Charles Fontana, Anthony Mettler, Vincent Aubert, Mathieu Chardet, Narciso Saül (guitare), Vincent Casagrande et Françoise Courvoisier.

DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE À LA RECHERCHE ARTISTIQUE

jeudi 9 février 2012

À l'issue d'une représentation des *Terriens*, rencontre entre John Molendijk, ingénieur au Cern, et Claire Rengade, auteur, metteur en scène et comédienne du spectacle.

MERCI GONZALO !

samedi 2 juin 2012

Hommage à René Gonzalez avec des témoignages, lectures, projections & musique de 14h à 17h.

Intervenants : Roland Vouilloz, Jean Rochat (percussions), Dorian Rossel, Patrick Ferla, Carine Barbey, José Lillo, Margarita Sanchez, Jean-Charles Fontana, Narciso Saül (guitare), Ahmed Belbachir, Françoise Courvoisier, Marie-Claude Jéquier, Anne-Laure Luisoni, Bruno von Rohr.

DUO 21

dimanche 24 juin 2012

Dans le cadre de la fête de la musique, Nicolas Le Roy, pianiste et Martin Reimann, violoniste, interprètent : Brahms, Fauré, Debussy, Schumann et Gershwin.

TOTAL 7 ÉVÉNEMENTS

spectateurs aux événements gratuits :	295
spectateurs aux événements payants * :	506
total spectateurs :	801

TARIFS DES ABONNEMENTS ET BILLETTERIE
--

PRIX DES PLACES

Tarif individuel	CHF	35.-
AVS, AI, chômeurs	CHF	22.-
Groupe (min. 10 personnes)	CHF	25.-
Étudiants, apprentis	* CHF	15.-
Professionnels	CHF	10.-
Collèges	* CHF	10.-
Cycle d'Orientation	* CHF	10.-
Carte 20 ans / 20 francs	* CHF	10.-
Personnes âgées de la Ville de Genève (PAG)	* CHF	10.-

Le prix du lundi	CHF	15.-
------------------	-----	------

* billets subventionnés

ABONNEMENT À CHOIX 6/10

L'abonné assiste à six spectacles de la saison, au gré de ses disponibilités et de ses préférences.

Abonnement individuel	CHF	160.-
Abonnement étudiant, apprenti	CHF	90.-
Abonnement AVS, AI, chômeurs	CHF	115.-
Abonnement duo (pour 2 personnes)	CHF	280.-
Abonnement de groupe (min. 10 personnes)	CHF	125.-
Abonnement bouche à oreille (valable uniquement la première semaine de représentations)	CHF	100.-

ABONNEMENT INCONDITIONNEL 10/10

L'abonné soutient tous les projets du Poche et s'inscrit pour les dix spectacles de la saison.

Prix unique	CHF	200.-
-------------	-----	-------

RECAPITULATIF BILLETTERIE

Type de billet	Prix avec subv.	Nombre	Recette CHF
Billet plein tarif	35.00	2'339	81'865
Billet plein tarif	30.00	158	4'740
Groupes	25.00	90	2'250
AVS, AI, chômeurs	22.00	1'272	27'984
AVS, AI, chômeurs	15.00	167	2'505
CERN	20.00	22	440
Prix lundi	15.00	1'015	15'225
Prix interne	15.00	75	1'125
Professionnels	10.00	513	5'130
Etudiants, apprentis	35.00	416	14'560
Etudiants, apprentis	30.00	20	600
CTCO	10.00	0	0
CTPO	10.00	141	1'410
20 ans-20 francs	35.00	77	2'695
PAG	22.00	1'034	22'748
Groupements sociaux	35.00	60	2'100
Colporteurs	30.00	0	0
La Bâtie	28.66	628	18'000
Supplément sur B&O	10.00	18	180
Vente de représentations		910	19'250
Billets invitations Poche	0.00	3'631	0
Total Billetterie		12'586	222'807

Type d'abonnement	Prix	Nombre	Recette CHF
Inconditionnel	200.00	93	18'600
Inconditionnel (-30 ans)	100.00	7	700
Abonnement individuel	160.00	41	6'560
Abonnement AVS, AI, Chômeurs	115.00	226	25'990
Abonnement duo (pour 2 personnes)	280.00	99	27'720
		99	0
Abonnement de groupe	125.00	44	5'500
Abonnement Bouche-à-oreille (7 premières)	100.00	76	7'600
Étudiants	90.00	11	990
Total abonnés		696	93'660
Total abonnés pour les 10 spectacles		4'576	

TOTAL BILLETTERIE & ABONNEMENTS	17'162	316'467
--	---------------	----------------

(*) Le montant de CHF 316'467.- se retrouve en p. xx résultats des spectacles (produits) en additionnant les comptes suivants:

Total billetterie & abonnements	291'054.00
Subvention VDG billets	25'413.00
TOTAL	316'467.00

RECAPITULATION BILLETTERIE - TAUX DE FREQUENTATION

	Prix avec subv.	Jeunesse Blessée	Ventes	Baptistes et Anglie	Notes de Carton	Le manoir du petit soldat	Atelier d'écriture	Ecole-moi	Séance	Spectacles principaux	Les Terrains	Le Silence de Kacie	Spectacles abonnement d'amour	Erasmus Chans. Evénements	Total général	En CHF	%	
Représentations publiques																		
Billet plein tarif	35.00	121	78	107	1039	84	458	149	174	2270		28	41	2339	2339	81685.00	14.39%	
Billet réduit	30.00													158	158	4740.00	0.97%	
Groupe	25.00	0	3	5	31	0	16	20	6	83		2	5	90	90	2260.00	0.47%	
AUS. Al. chimera	22.00	37	34	35	598	58	201	56	184	1253		8	31	1272	1272	28200.00	9.53%	
AUS. Al. chimera	15.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0		22	22	167	2265.00	1.03%		
CEJEN	20.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0		22	22	107	2265.00	1.03%		
Prix réduit	15.00	75	3	75	271	66	222	105	78	987		25	23	1015	1915	16225.00	6.25%	
Prix infirmes	10.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0		75	75	75	75	1125.00	0.46%	
Professionnels	15.00	22	46	81	38	67	129	53	55	461		8	25	494	5130.00	3.16%		
Etudiants, apprentis	35.00	81	29	15	53	14	127	30	29	359		16	11	416	416	14950.00	2.56%	
Etudiants, apprentis	30.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	20	20	600.00	0.12%	
CTCO	10.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0.00	0.00%	
CTFO	10.00	0	0	0	25	0	116	0	0	141		0	0	141	141	1410.00	0.67%	
20 ans-25 francs	35.00	9	10	4	6	1	11	0	0	23		0	3	77	77	2605.00	0.47%	
PAG	22.00	53	49	71	241	63	164	132	178	969		24	41	1034	1034	27740.00	6.37%	
Groupe/Jeunes personnes	35.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0		1	0	60	60	2100.00	0.37%	
Groupe/Jeunes personnes	30.00	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0.00	0.00%	
Le Bâton	28.68	628	0	0	0	0	0	0	0	628		0	0	628	628	18000.00	3.86%	
Supplément sur BAO	10.00	0	2	1	3	2	2	1	4	15		2	1	18	18	180.00	0.11%	
Billets vendus		1028	329	378	2410	391	1500	607	722	7363		137	181	7681	8045	203557.20	49.35%	
Invités		244	314	235	303	410	377	434	354	2678		0	257	3104	3104	8048	2.34%	
Abonnés		453	455	427	489	558	593	586	590	4131		278	147	4576	4576	93660.00	28.16%	
Quantification représent. publiques																		
Quantification représent. publiques		1723	1099	1040	1307	1359	2470	1637	1698	14190		676	585	15451	585	16752	297217.00	100.00%
Quantification représent. publiques		17	18	16	25	16	19	18	17	148		10	10	166	168			
Quantification représent. publiques		150	125	100	130	130	120	130	130	1055		125	130	1310	300			
Jaune par soir		3000	2238	1600	3250	2090	2470	2320	2210	18260		1250	1300	21810	600			
Jaune globale		56.31%	48.41%	65.00%	89.89%	65.34%	100.00%	70.07%	75.38%	73.64%		64.03%	45.00%	84.33%	22410			
Taux de fréquentation		56.31%	48.41%	65.00%	89.89%	65.34%	100.00%	70.07%	75.38%	73.64%		64.03%	45.00%	84.33%	22410			
Vente de représentations																		
Vente de représentations																		
Sociétés																		
Autres																		
Jaune par soir		3000	2238	1600	3250	2090	2470	2320	2210	18260		1250	1300	21810	600			
Jaune globale		17	18	16	25	16	19	18	17	148		10	10	166	168			
Nombre total de représentations		1723	1099	1040	1307	1359	2470	1637	1698	14190		676	585	15451	585	16752	316487.00	
Fréquentation totale		1723	1099	1040	1307	1359	2470	1637	1698	14190		676	585	15451	585	16752	316487.00	
Taux de fréquentation		56.31%	48.41%	65.00%	89.89%	65.34%	100.00%	70.07%	75.38%	73.64%		64.03%	45.00%	84.33%	22410			

STATISTIQUES

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
TAUX DE FRÉQUENTATION :			
Spectacles à l'abonnement / principaux	90.57 %	77.09 %	74.86 %
Spectacles hors abonnement / annexes	78.73 %	102.54 %	49.52 %
Nombre d'abonnements :	1'088	836	696
NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS :			
Spectacles à l'abonnement / principaux	138	124	153
Spectacles hors abonnement / annexes	20	10	22
Total représentations au Poche	158	134	175
Total représentations en tournée	101	72	75
NOMBRE DE SPECTATEURS :			
Spectacles à l'abonnement / principaux	18'006	11'849	15'100
Spectacle hors abonnement / annexes	2'047	1'333	1'261
Entremets (événements & divers)	330	799	801
Total	20'383	13'981	17'162
Nombre d'étudiants et jeune public :	1'538	813	914
Nombre d'invités * :	2'451	2'115	3'631
 Recettes / subventions FAD	 45.67 %	 40.82 %	 31.75 %
Billets, abonnements / subventions FAD	20.09 %	15.56 %	14.43 %

* Presse, diffusion, politiques, officiels, internes & promotion

Fondation d'Art Dramatique
Le Poche Genève

11

ETATS FINANCIERS POCHE
PRODUITS ET CHARGES

	Budget 2011-12	Réalisé 2011-12		Budget-Réalisé 2011-12		Réalisé 2010-11	
PRODUITS							
Subventions	2'317'000	2'279'342	78%	-37'658	-2%	2'141'956	74%
Recettes propres	773'300	640'493	22%	-132'807	-17%	767'032	26%
Total des Produits	3'090'300	2'919'835	100%	-170'465	-6%	2'908'988	100%
CHARGES							
Frais de personnel pour spectacles	1'058'598	1'025'251	35%	-33'347	-3%	1'158'813	40%
Frais de locaux non administratifs	322'094	235'050	8%	-87'044	-27%	230'485	8%
Frais directs des spectacles et promotion	589'062	536'910	18%	-52'152	-9%	434'554	15%
Frais d'exploitation des spectacles	1'969'754	1'797'211	62%	-172'543	-9%	1'823'852	63%
Frais de personnel administratif et technique	783'340	792'756	27%	9'416	1%	774'441	27%
Frais de locaux administratifs	19'206	19'206	1%	-	0%	19'140	1%
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	318'000	295'809	10%	-22'191	-7%	280'428	10%
Frais de fonctionnement	1'120'546	1'107'771	38%	-12'775	-1%	1'074'008	37%
Total des charges	3'090'300	2'904'981	100%	-185'319	-6%	2'897'860	100%
Excédent (Déficit) d'exploitation	-	14'854	0%	14'854		11'129	0%
Subvention d'investissements FAD	-	-	0%			-	0%
Investissements	-	-	0%			-	0%
Excédent (charges) d'investissements	-	-	0%			-	0%
Excédent de produits (charges)	-	14'854	0%	14'854		11'129	0%

Fondation d'Art Dramatique Genève

12

ETATS FINANCIERS POCHE

PRODUITS ET CHARGES

Explication des écarts de 5% et plus entre le budget et les comptes de la saison 2011-12

1. Recettes propres	Écart : -17%
L'écart provient de diverses sources	
- Les coproductions	
Nos budgets de coproduction avec Vidy-Lausanne et le Rideau de Bruxelles (total CHF 379'600.-), ont été moins élevés que prévus, l'apport des coproducteurs (50%) est donc également plus faible.	- 64'500.-
Le budget pour Baptiste et Angèle prévoyait un apport de fonds de la Compagnie Calao de Françoise Wohnlich, qui ne s'est pas concrétisé. (réponse négative de la Loterie Romande et de la Fondation Wilsdorf)	- 50'000.- -114'500.- (cf. p.15)
- Les recettes de billetterie	
Les recettes de billetterie ont été moins importantes que le budget	- 31'200.- (cf p.15)
- Les recettes accessoires	
Les recettes du bar ont été plus importantes que le budget	+ 15'200.-
TOTAL	-130'500.-
 2. Frais de locaux non administratifs	 Écart : - 27%
Les prestations en nature de la Ville de Genève sont inscrites dans un budget global de CHF 300'000.-. La valeur locative des immeubles, communiquée ultérieurement par la Ville, a été de CHF 214'000.- env.	- 86'000.-
 3. Frais directs des spectacles	 Écart : -9%
La différence se trouve dans la rubrique « Matériel et frais de spectacles », principalement au niveau des décors, accessoires, matériel son/lumière	- 52'000.- (cf p.17)
Nous avons réduits les dépenses de production afin d'équilibrer le résultat des spectacles (boni CHF 807.- cf p.10 et p.11)	
 4. Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	 Écart : -7%
La différence se trouve principalement dans les :	
Frais techniques	-10'000.-
Frais d'administration et lancement de saison	- 9'000.-
Amortissements	- 4'500.-
TOTAL	-22'500.- (cf.p15)

ETATS FINANCIERS	Réalisé 2011-2012 CHF	Réalisé 2010-2011 CHF
BILAN		
ACTIF		
Liquidités et placements	266'561	182'748
Réalisables	22'558	75'135
Actifs transitoires	112'364	134'450
Immobilisés	76'350	53'923
Total de l'actif	477'832	446'255
PASSIF		
Créanciers divers	108'739	77'971
Passifs transitoires	237'374	251'891
Exigibles	346'113	329'862
Fonds d'investissements	-	-
Fonds affectés	-	-
FAD compte courant	116'865	105'264
Fonds de réserve non affecté	14'854	11'129
Fonds Non affectés	131'719	116'393
Total du passif	477'832	446'255

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Le Poche Genève

14

DETAIL DU BILAN

	Notes	Réalisé 2011-12 CHF	Réalisé 2010-11 CHF
10010-20 Caisses		8'321	11'356
10100 CCP c/c		73'668	94'727
10210 UBS c/c		184'571	76'665
Liquidités		266'561	182'748
11001 Débiteurs	1	15'759	42'153
Provision s/débiteurs douteux			
11002 Impôt anticipé	2	390	214
11003-05 Dépôts	3		187
11010 Avance sur salaires et frais	4	6'409	32'581
Réalisables		22'558	75'135
12'100 Produit à recevoir	5	15'335	-
12200-440 Frais payés d'avance	6	95'633	132'826
Inventaire bar	7	1'296	1'524
Garantie à recevoir	8	100	100
Actifs transitoires		112'364	134'450
15100-110 Mobilier & Machines de bureau		4'779	3'804
15300-310 Matériel technique et lumière		18'876	8'525
15500-510 Véhicules		20'472	
15600-610 Aménagements		32'222	41'594
Immobilisés	9	76'350	53'923
20000 Fournisseurs	10	33'747	
20100 Créanciers divers	11	18'403	25'077
20120 Caisse AVS		10'767	10'160
20130 Impôt à la source		2'168	3'599
20170 Artes et Comedia AMPG		3'775	-1'448
Artes et Comedia LPP		24'345	23'293
Artes et Comedia LAA		7'174	7'975
Caisse allocations familiales			1'176
FOP - LPP		8'360	8'140
Créanciers divers	12	108'739	77'971
23005-015 Recettes encaissées d'avance		58'574	74'440
23020-030 Provision pour frais à payer		82'675	63'144
23040 Provision pour vacances		71'870	75'758
Provision pour frais à payer spectacles		24'256	38'549
Passifs transitoires		237'374	251'891
Solde au 1er juillet		-	
Attribution de l'exercice (investissements)		-	
Dissolution de l'exercice (amortissement annuel)		-	
24010 Fonds d'investissements		-	-
12500 FAD compte courant		116'865	105'264
Bénéfice (pertes reportées)		-	
Bon (manco) de l'exercice		14'854	11'129

Fondation d'Art Dramatique
Le Poche Genève

15

ETATS FINANCIERS	Réalisé	Budget	Réalisé	Ecart
PRODUITS ET CHARGES DETAILLES	2010-11	2011-2012	2011-12	budget/réalisé
	CHF	CHF	CHF	CHF
PRODUITS				
Prestations en nature Ville de Genève	216'512	300'000	216'307	(83'693)
Autres subventions Ville de Genève	28'972	-	36'950	36'950
Autres subventions Etat de Genève	17'212	-	9'085	9'085
Autres subventions diverses (voir Dons, sponsors)	-	-	-	-
Subvention exploitation attribuée au théâtre	1'879'260	2'017'000	2'017'000	-
Subventions	2'141'956	2'317'000	2'279'342	(37'658)
Recettes billetterie	290'268	322'200	291'054	(31'146)
Tournées, vente spectacles	109'900	-	11'438	11'438
Autres recettes des spectacles, coproductions	276'903	379'600	265'143	(114'457)
Recettes accessoires	45'033	28'500	43'715	15'215
Dons, sponsoring	30'000	40'000	30'000	(10'000)
Recettes diverses nettes (manco s/budget reprise amort)	14'928	3'000	(857)	(3'857)
Recettes propres des spectacles	767'032	773'300	640'493	(132'807)
Total des Produits	2'908'988	3'090'300	2'919'835	(170'465)
CHARGES				
Frais de personnel pour spectacles	1'158'813	1'058'598	1'025'251	(33'347)
Frais directs des spectacles	279'203	372'062	320'371	(51'691)
Promotion des spectacles et bar	155'351	217'000	216'539	(461)
Frais de locaux non administratifs	230'485	322'094	235'050	(87'044)
Frais d'exploitation des spectacles	1'823'852	1'969'754	1'797'211	(172'543)
Frais de personnel administratifs	774'441	783'340	792'756	9'416
Frais de locaux administratifs	19'140	19'206	19'206	-
Frais de promotion et lancement de saison	88'715	125'000	121'743	(3'258)
Frais techniques	26'297	36'000	25'414	(10'586)
Frais d'administration	132'928	124'000	118'108	(5'892)
Amortissements	29'334	33'000	28'482	(4'518)
Charges (Produits) financières nettes	3'154	-	2'062	2'062
Frais de fonctionnement	1'074'008	1'120'546	1'107'771	(12'775)
Total des charges	2'897'860	3'090'300	2'904'981	(185'319)
Excédent (Déficit) d'exploitation	11'129	-	14'854	14'854
Subvention d'investissements FAD	-	-	-	-
Investissements	-	-	-	-
Excédent (déficit) sur investissements	-	-	-	-
Excédent versé / (déficit)	11'129	-	14'854	14'854

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Le Poche Genève

16

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS

	Réalisé 2010-11 CHF	Budget 2011-12 CHF	Réalisé 2011-12 CHF	Ecarts réalisé/bud. CHF
50010 Prestations en nature Ville de Genève	216'512	300'000	216'307	(83'693)
50020-030 Subventions FAD	1'879'260	2'017'000	2'017'000	-
Subventions	2'095'772	2'317'000	2'233'307	(83'693)
51020 Ville GE - Département de la culture	23'710		25'413	25'413
51090 Ville GE - autres	5'263		11'537	11'537
Autres subventions Ville de Genève	28'973	-	36'950	36'950
52010 Etat de Genève, DIP	17'212		9'085	9'085
Autres subventions Etat de Genève	17'212	-	9'085	9'085
53010 Pro Helvetia				
53020 Autres subventions spectacle				
53030 Garantie de déficit - Leenards	30'000	40'000	30'000	
53040 Loterie Romande				
Autres subventions, Dons	30'000	40'000	30'000	(10'000)
Total des Subventions et Dons	2'171'957	2'357'000	2'309'342	(47'658)
60010 Abonnements	105'330	141'800	93'660	
60020 Billets	183'108	162'600	160'144	
Vente représentations (incl Ainés)		18'000	32'250	
600205 Scolaire (CTPO,CTCO)	1'830		5'000	
Recettes entrées	290'268	322'200	291'054	(31'146)
61010 Tournées/ vente spectacles	109'900	-	11'438	11'438
62010 Coproductions	274'713	379'600	265'143	(114'457)
62020 Location personnel et matériel				-
62040 Echange de public	2'190			
Autres recettes spectacles	276'903	379'600	265'143	(114'457)
71020 Location matériel et costumes			143	
71030 Divers Impôt source	5'171		530	
71040 Vente de livres	2'126		1'408	
71050-55 Vente cassettes et affiches et cahiers		4'500	1'239	
71060-70 Annonceurs et divers	4'620		320	
71200 Bar	33'116	24'000	41'938	
71110 Contreprestations (nature) - Colonne Morris			-1'862	
Recettes accessoires	45'033	28'500	43'715	15'215
Produits (charges) sur exercice antérieur	14'928		(397)	(397)
Reprise amortissements		3'000		
Prov débiteur douteux			(960)	(960)
Différence de caisse			500	
Recettes diverses, nettes	14'928	3'000	(857)	(1'357)
Total des recettes	737'032	733'300	610'493	(120'307)

Fondation d'Art Dramatique
Le Poche Genève

17

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES	Réalisé 2010-11 CHF	Budget 2011-12 CHF	Réalisé 2011-12 CHF	Ecart réalisé/bud. CHF
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
Frais de personnel artistique	679'110	583'504	609'832	
Frais de personnel technique salle	64'310	67'850	71'613	
Frais de personnel technique production	100'557	88'800	132'611	
Diffusion surtitre			10'573	
Charges sociales et défraiements	314'836	318'444	200'622	
Frais de personnel pour spectacles	1'158'813	1'058'598	1'025'251	(33'347)
Matériel et frais spectacles	98'883	148'500	95'961	(52'539)
Frais de coproduction	77'406	80'680	85'927	5'247
Achats spectacles et frais d'accueils	61'978	96'390	86'282	(10'108)
Taxes spectacles droits d'auteurs	40'936	46'492	52'201	5'709
Frais directs des spectacles	279'203	372'062	320'371	(51'691)
Frais de réception		16'400	20'201	
Création image	31'684	38'900	38'221	
Affiches, affichage	33'759	45'600	40'878	
Publicité et photos	15'063	8'000	18'771	
Programmes, tracts et doc.	38'954	42'300	42'052	
Archivage	13'480			
Frais de port		31'000	29'123	
Divers		10'800		
Bar, approvisionnement	22'411	24'000	27'293	
Promotion des spectacles et bar	155'351	217'000	216'539	(461)
Total frais directs des spectacles	1'593'367	1'647'660	1'562'161	(85'499)
Loyers et charges locaux annexes	10'019	13'000	16'104	3'104
Prestations en nature	216'512	300'000	214'445	(85'555)
Aménagements et entretiens	2'195	10'300	8'056	(2'244)
Chauffage	13'200	15'000	13'200	
Electricité, eau et gaz	7'699	3'000	2'451	(549)
Frais de locaux	249'625	341'300	254'256	-85'244
moins frais de locaux administratifs (estimation)	(19'140)	(19'206)	(19'206)	-
Frais de locaux non administratifs	230'485	322'094	235'050	-85'244
Locaux mis à disposition par la Ville de Genève				
pour les besoins administratifs (en M2)	66	66	66	-
CHF / m2 / an, selon Ville de Genève	290.0	291	291.0	-
Charge pour les locaux administratifs	19'140	19'206	19'206	-
Total frais d'exploitation des spectacles	1'823'852	1'969'754	1'797'211	-172'543

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

18

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES	Réalisé 2010-11 CHF	Budget 2011-12 CHF	Réalisé 2011-12 CHF	Ecart réalisé/bud. CHF
FRAIS GENERAUX				
10-020 Salaires administratifs	525'249	492'350	510'925	18'575
110-20 Salaires techniques	106'479	109'500	101'209	(8'291)
130-60 Salaires d'entretien (y.c costumes)	6'799	32'200	10'802	(21'399)
30170 Frais de formation et divers de personnel		6'097	34'083	27'986
00-500 Charges sociales	135'914	143'193	135'738	(7'455)
Frais de personnel administratif et technique	774'441	783'340	792'756	9'416
31010 Frais de locaux admin. (estimation hors calcul)	19'140	19'206	19'206	-
33010 Production documents (cahiers, etc)		34'000	25'068	(8'932)
33020 Publicité, affiches, annonces lancement saison	48'563	39'000	43'843	4'743
101-02 Graphisme, photos	14'068	15'000	13'475	(1'525)
##### Impressions	13'985	23'000	25'376	2'376
33030 Frais de port	6'133	10'000	9'151	(849)
33050 Lancement de saison conférence de presse	5'755	4'000	4'830	830
Archivage	211			
Frais de lancement de saison - Promotion	88'715	125'000	121'743	5'675
10-060 Frais techniques	26'297	36'000	25'414	(10'586)
35010 Frais de bureau	20'060	7'500	7'497	(3)
##### Informatique	17'977	10'000	10'048	48
##### Frais de photocopieuse		10'000	8'895	(1'105)
##### Frais d'impression	13'806	16'000	7'492	(8'508)
35020 Entretien machines de bureau	939	1'000	825	(175)
35050 Abonnements, cotisations	10'129	11'000	10'061	(939)
070-85 Frais de port et télécommunication et Internet	20'724	25'000	20'240	(4'760)
90-110 Prospection et réception	10'391	13'000	12'568	(432)
35120 Honoraires fiduciaires	22'292	14'000	22'360	8'360
30-160 Assurances, impôts et divers	16'610	16'500	15'048	(1'452)
35180 Achats livres			3'074	3'074
Frais d'administration	132'928	124'000	118'108	-5'892
36010 Amortissements sur investissements	29'334	33'000	28'482	(4'518)
36020 Amortissements travaux Caecilia				-
Amortissements	29'334	33'000	28'482	-4'518
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	1'301'338	1'442'640	1'340'758	-101'882
38100 Frais financiers	3'476		960	
38200 Intérêts financiers	(322)		(396)	
38300 Différence de change			1'499	
Charges financières nettes	3'154	-	2'062	2'062
Total Frais de fonctionnement	1'074'008	1'120'546	1'107'771	-12'775

DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE DE GENEVE

			2012 CHF	2011 CHF
AU 30 JUIN 2012				
	m2	Poche	TOTAL	TOTAL
Salle de spectacle et locaux administration				
Selon contrat du 12.11.2002				
Rue du Cheval Blanc 7 / Rue de la Boulangerie 4	445		129'512	129'176
Local Entrepôts de décor				
Selon contrat 12.01.95				
Ch. de la Muraille 9-11	242		34'884	34'794
Local de répétitions				
Selon contrat du 3.3.203				
Chemin des Pontets 33	450		50'049	49'919
Colonne Morris				
Affichage dans le Ville de Genève				
			1'862	2'128
Prêt de matériel				
			0	496
TOTAUX			216'307	216'513

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5105
 Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Le Poche Genève

20

ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS

COMPTES/BUDGET

	Réalisé			Budget		
	Dépenses CHF	Recettes CHF	Déficit CHF	Déficit CHF	Boni (manco) CHF	Recettes CHF
LE POCHE						
Jeunesse Blessée	-139'170.28	37'990.00	(101'180)	(96'414)	(4'766)	-151'914.00
Vorace	-183'461.08	49'187.85	(134'273)	(133'670)	(603)	-200'170.00
Baptiste et Angèle	-225'435.48	109'254.10	(116'181)	(77'282)	(38'899)	-166'900.00
Noce de Carton	-114'375.51	107'074.70	(7'301)	(60'985)	53'684	-152'985.00
La Maman du Petit Soldat	-224'463.30	119'108.90	(105'354)	(114'484)	9'130	-276'584.00
Les Terriens	-71'809.59	12'578.50	(59'231)	(72'001)	12'770	-93'001.00
L'atelier d'écriture	-233'715.44	69'210.75	(164'505)	(201'690)	37'185	-238'190.00
Ecoute-Moi	-108'337.50	29'658.00	(78'680)	(40'001)	(38'679)	-77'101.00
Séance	-168'462.21	107'637.20	(60'825)	(70'980)	10'155	-183'480.00
Le Silence de Katie	-40'604.08	7'513.50	(33'091)	-	(33'091)	-
Entremets	-39'234	24'956	(14'278)	(9'853)	(4'425)	-10'453.00
Les Combats d'une reine (tournée)	-8'771.52	11'437.95	2'666	-	2'666	-
Barbara (tournée)	-4'320.20	-	(4'320)	-	(4'320)	-
Total	(1'562'161)	685'607	(876'553)	(877'360)	807	(1'647'660)
Budget	(1'647'660)	770'300	(877'360)			770'300
Boni (Manco) s/ budget spectacles	85'499	(84'693)	807			
Boni (Manco) s/ budget subventions FAD			-			
Boni (Manco) s/ budget subv.nature			-			
Boni (Manco) s/ budget frais fonctionnement			12'775			
Boni (Manco) s/ budget frais locaux non admin hors subv en nature			3'351			
Boni (Manco) s/ budget autres recettes hors investissement			(857)			
Boni (Manco) s/ budget recettes accessoires			1'778			
Boni (Manco) s/ chgmt méthode investissements (+30.33)			(3'000)			
Boni global s/budget			14'854			
			0			
	Réalisé 2011-12 CHF			Budget 2011-12 CHF		Ecart Boni(manco) CHF
Subvention exploitation FAD (expl. + invest)	(2'017'000)			(2'017'000)		-
Subventions en nature	(216'307)			(300'000)		(83'693)
Autres subventions Etat et Ville	(46'035)			-		46'035
Autres subventions SP	(30'000)			(40'000)		(10'000)
Recettes spectacles	(302'492)			(322'200)		(19'708)
Coproductions	(265'143)			(379'600)		(114'457)
Sponsoring spectacles	-			-		-
Recettes accessoires et diverses	(43'715)			(28'500)		15'215
Autres recettes hors investissements	857			-		(857)
Total des produits	(2'919'835)			(3'087'300)		(167'465)
Frais d'exploitation des spectacles	1'562'160			1'647'660		85'500
Frais de locaux non administratifs	235'050			322'094		87'044
Frais de fonctionnement	1'107'771			1'120'546		12'775
Investissements	-			(3'000)		(3'000)
Total des charges	2'904'981			3'087'300		182'319
Subvention investissements FAD	-			-		-
Investissements	-			-		-
Total investissement	-			-		-
Boni (Manco) sur budget		14'854				14'854

RESULTAT DES SPECTACLES

LE POCHÉ GENEVE

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
400****	PERSONNEL ARTISTIQUE	583'504	609'831.80	39.04%
401****	PERSONNEL TECHNIQUE PROD.	88'800	132'611.40	8.49%
402****	PERSONNEL TECHNIQUE / SALLE	67'850	71'612.50	4.58%
405****	DIFFUSION SURTITRES	0	10'573.20	0.66%
	TOTAL SALAIRES Incl vacances	740'154	824'628.90	52.79% *
4101****	VACANCES (VENT. DS SALAIRES)	70'316	0.00	70'316.00
41020****	CHARGES SOCIALES	150'599	123'628.73	26'970.27
41025****	DEFAIEMENTS, LOGEMENT	97'529	76'983.30	20'535.70
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	318'444	200'622.03	12.84% *
	TOTAL CHARGES SALARIALES	1'058'598	1'025'250.93	65.63% *
AUTRES DEPENSES DES SPECTACLES				
420****	DEPENSES DE PRODUCTION	148'500	95'961.45	52'538.55
430****	FRAIS DE COPRODUCTION-PARTICIPATION	80'680	85'927.28	-5'247.28
440****	FRAIS D'ACCUEIL	96'390	86'281.80	10'108.20
45****	TAXES SPECTACLES	46'492	52'200.52	-5'708.52
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	372'062	320'371.05	51'690.95
46****	PROMOTION SPECTACLES	193'000	189'245.53	3'754.47
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	193'000	189'245.53	3'754.47
48****	BAR, APPROVISIONNEMENT	24'000	27'293.27	-3'293.27
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	24'000	27'293.27	-3'293.27
	TOTAL DEPENSES SPECTACLES	1'647'660	1'562'160.78	100.00% *
RECETTES DES SPECTACLES				
51090	AUTRES SUBVENTIONS VDG (Colporteurs et surfratage)	0	-11'536.60	-11'536.60
51020	AUTRES SUBVENTIONS VDG - Billets		-25'413.00	-25'413.00
520****	AUTRES SUBVENTIONS ETAT (Colporteurs)	0	-9'085.00	9'085.00
530****	AUTRES SUBV. ET SPONSORING (SP)	-40'000	-30'000.00	-10'000.00
	TOTAL SUBVENTIONS+SPONSORING	-40'000	-76'034.60	36'034.60
60****	BILLETTERIE - ABONNEMENTS	-322'200	-291'054.00	-31'146.00
61****	VENTE SPECTACLES	0	-11'437.95	11'437.95
62****	COPRODUCTIONS	-379'600	-285'143.25	-114'456.75
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLES	-701'800	-567'635.20	-134'164.80
71055****	VENTE DE CAHIERS	-4'500	0.00	-4'500.00
712****	BAR	-24'000	-41'937.65	17'937.65
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-28'500	-41'937.65	13'437.65
	TOTAL RECETTES SPECTACLES	-770'300	-685'607.45	-84'692.55
	RESULTAT DES SPECTACLES	877'360	-876'553.33	806.67

* Ratio salaires / charges totales des spectacles

1 JEUNESSE BLESSEE

Falk Richter
LE POCHÉ GENEVE

Accueil au Théâtre du Loup
Coproductio Théâtre National Bruxelles/Festival de Liège

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40110-- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	0	2'946.55	-2'946.55
401101- SFR	HON. REGIES (SON-LUMIERES-PLAT	0	3'055.65	-3'055.65
40120-- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	1'000	2'079.95	-1'079.95
401201- SFR	HONORAIRES TECHNIQUE PROD	0	1'303.75	-1'303.75
40130-- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	1'000	5'371.40	-4'371.40
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	2'000	14'757.30	10.60% -12'757.30
40210-- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	1'250	2'325.25	-1'075.25
40230-- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	2'000	2'124.95	-124.95
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	3'250	4'450.20	3.20% -1'200.20
41010-- SFR	VACANCES	499	-	499.00
41020-- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	1'035	1'958.85	-923.85
410252- SFR	DEPLACEMENTS	2'000	4'619.00	-2'619.00
410253- SFR	LOGEMENT	18'000	15'163.65	2'836.35
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	21'534	21'741.50	15.62% -207.50
TOTAL CHARGE SALARIALES		26'784	40'949.00	29.42% -14'165.00
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42020-- SFR	MATERIEL DECORS	0	535.45	-535.45
42030-- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	0	285.05	-285.05
42070-- SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	5'000	4'918.00	82.00
44010-- SFR	ACHAT SPECTACLES	96'390	68'803.95	27'586.05
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	101'390	74'542.45	26'847.55
45010-- SFR	TVA	400	-	400.00
45020-- SFR	DROITS D'AUTEUR	4'440	8'656.58	-4'216.58
	TOTAL DROITS ET DIVERS	4'840	8'656.58	-3'816.58
46000-- SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	2'570.95	-570.95
46100-- SFR	GRAPHISME	3'200	2'492.40	707.60
46200-- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	4'500	2'789.10	1'710.90
46300-- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	1'000	738.20	261.80
46400-- SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	4'218.50	-1'518.50
46401-- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500.00	-
46403-- SFR	SITE INTERNET	500	-	500.00
46600-- SFR	FRAIS DE PORT	3'500	1'713.10	1'786.90
46900-- SFR	DIVERS	1'000	-	1'000.00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	18'900	15'022.25	3'877.75
TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES		125'130	98'221.28	70.58% 26'908.72
TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE		151'914	139'170.28	100.00% 12'743.72

1 JEUNESSE BLESSEE

Falk Richter
LE POCHÉ GENEVE

Accueil au Théâtre du Loup
Coproductio Théâtre National Bruxelles/Festival de Liège

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
	RECETTES DU SPECTACLES			
51020-- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-2'481.00	2'481.00
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-2'481.00	2'481.00
	RECETTES PROPRES SPECTACLES			
60010-- SFR	ABONNEMENTS	-20'000	-9'280.00	-10'720.00
60020-- SFR	BILLETTERIE	-17'000	-	-17'000.00
600201- SFR	BILLETTERIE 1	0	-8'022.00	8'022.00
600204- SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	0	-207.00	207.00
600205- SFR	VENTE DE REPRESENTATIONS	-18'000	-18'000.00	-
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-55'000	-35'509.00	-19'491.00
71055** ***	VENTE DE CAHIERS	-500	-	-500.00
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-500	-	-500.00
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-55'500	-37'990.00	-17'510.00
	RESULTAT DU SPECTACLE	96'414	-101'180.28	-4'766.28

La participation du Poche se monte à EUR 63'500.- représentant CHF68'803.-
Le gain de change EUR/CHF sur cette transaction permet de diminuer le manco.

2 VORACE

Anne Sylvie Sprenger
LE POCHÉ GENEVE

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
CHARGES SALARIALES					
40011- SFR	COMEDIENS	27'000	29'097.45	-2'097.45	
40020- SFR	METTEURS EN SCENE	20'000	0.00	20'000.00	
400201- SFR	HONORAIRES METTEURS EN SCENE	0	20'000.00	-20'000.00	
40021- SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	0	6'218.15	-6'218.15	
40030- SFR	SCENOGRAPHES	14'000	0.00	14'000.00	
400301- SFR	HONORAIRES SCENOGRAPHES	0	13'716.85	-13'716.85	
40038- SFR	COUTURIERES	0	2'820.00	-2'820.00	
400431- SFR	HON. ECLAIRAGISTES	0	1'154.00	-1'154.00	
40044- SFR	MAQUILLEURS - COIFFEURS	3'000	1'083.30	1'916.70	
40046- SFR	SONORISATEURS	10'000	12'869.60	-2'869.60	
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	74'000	86'959.35	47.40%	-12'959.35
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	5'760	6'239.80		-479.80
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	6'000	9'377.05		-3'377.05
401201- SFR	HONORAIRES TECHNIQUE PROD	0	814.80		-814.80
40130- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	2'000	0.00		2'000.00
	TOTAL SALAIRE TECHNIQUE	13'760	16'431.65	8.96%	-2'671.65
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'300	897.00		403.00
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	3'500	4'054.10		-554.10
40220- SFR	PERSONNEL BAR	2'500	2'105.65		394.35
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	2'000	1'955.90		44.10
	TOTAL SALAIRE ACCUEIL	9'300	9'012.65	4.91%	287.35
41010- SFR	VACANCES	9'220	0.00		9'220.00
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	19'130	14'075.00		5'055.00
410201- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES ETR.	0	134.80		-134.80
410251- SFR	DEFAIEMENTS REPAS	6'300	6'037.50		262.50
410252- SFR	DEPLACEMENTS	3'000	5'695.30		-2'695.30
410253- SFR	LOGEMENT	13'000	6'250.00		6'750.00
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	50'650	32'192.60	17.55%	18'457.40
TOTAL CHARGES SALARIALES		147'710	144'596.25	78.82%	3'113.75
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
42020- SFR	MATERIEL DECORS	15'000	7'296.84		7'703.16
42021- SFR	ACCESSOIRES	2'000	26.60		1'973.40
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	1'500	500.00		1'000.00
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	1'000	2'544.99		-1'544.99
42050- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	500	0.00		500.00
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	1'000	0.00		1'000.00
42070- SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	500	532.40		-32.40
44040- SFR	IMPOT SOURCE	0	95.85		-95.85
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	21'500	10'996.68	5.99%	10'503.32
45010- SFR	TVA	400	159.30		240.70
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	3'960	3'129.85		830.15

2 VORACE

Anne Sylvie Sprenger
LE POCHÉ GENEVE

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
	TOTAL DROITS ET DIVERS	4'360	3'289.15	1.79% 1'070.85
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	1'548.90	450.10
46100- SFR	GRAPHISME	3'200	3'200.50	-0.50
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	2'000	1'594.70	405.30
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5'700	5'453.05	246.95
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	1'000	2'527.50	-1'527.50
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	2'572.55	127.45
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500.00	0.00
46402- SFR	VIDEOS	2'000	1'500.00	500.00
46600- SFR	FRAIS DE PORT	3'500	3'333.60	166.40
46900- SFR	DIVERS	1'000	0.00	1'000.00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	23'600	22'231.80	12.12% 1'368.20
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	49'460	36'517.63	19.90% 12'942.37
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	2'347.20	652.80
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	2'347.20	652.80
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	200'170	183'461.08	100.00% 16'708.92
	RECETTES DU SPECTACLE			
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-1'508.00	1'508.00
53030- SFR	GARANTIES DE DEFICIT - AUTRES	-30'000	-30'000.00	0.00
	TOTAL SUBVENTIONS+SPONSORING	-30'000	-31'508.00	1'508.00
60010- SFR	ABONNEMENTS	-20'000	-8'438.35	-11'561.65
60020- SFR	BILLETTERIE	-13'000	0.00	-13'000.00
600201- SFR	BILLETTERIE 1	0	-3'977.00	3'977.00
600202- SFR	BILLETTERIE 2	0	-2'097.00	2'097.00
600203- SFR	BILLETTERIE 3	0	-50.00	50.00
600204- SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	0	-54.00	54.00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-33'000	-14'616.35	-18'383.65
71055** ***	VENTE DE CAHIERS	-500	0.00	-500.00
712**** *	BAR	-3'000	-3'063.50	63.50
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'500	-3'063.50	-436.50
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-66'500	-49'187.85	-17'312.15
	RESULTAT DU SPECTACLE	133'670	134'273.23	-603.23

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5111

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

26

3 BAPTISTE ET ANGELE

Francine Wohlrich
LE POCHE GENEVE

Coproduction avec le Théâtre de Vidy-Lausanne

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	COPRODUCTION	REALISE	EXPLOIT.POCHE	TOTAL	BUDGET REALISE
CHARGES SALARIALES							
40011- SFR	COMEDIENS	90'000	63'245.85			63'245.85	31'754.35
40014- SFR	MUSICIENS	-	21'292.25			21'292.25	-21'292.25
40020- SFR	METTEURS EN SCENE	14'000	16'249.50			16'249.50	-2'249.50
40030- SFR	SCENOGRAPHES	12'000	11'772.10			11'772.10	227.90
40040- SFR	COSTUMIERS, ASSIST. COST.	5'000	5'640.00			5'640.00	-640.00
40043- SFR	ECLAIRAGISTES	4'000	6'992.45			6'992.45	-2'992.45
40044- SFR	MAQUILLEURS - COIFFEURS	-	1'299.95			1'299.95	-1'299.95
40046- SFR	SONORISATEURS / COMPOSITEURS	6'000	7'041.45			7'041.45	-1'041.45
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUES	136'000	133'533.35	75.55%		133'533.35	2'466.65
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	5'760	-	2'773.25		2'773.25	2'986.75
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	6'000	-	5'854.20		5'854.20	145.80
40130- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	1'000	-	2'356.25		2'356.25	-1'356.25
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'300	-	2'254.00		2'254.00	-954.00
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUES	14'060	-	0.00%	13'237.70	13'237.70	822.30
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	3'500	-	3'017.55		3'017.55	482.45
40220- SFR	PERSONNEL BAR	2'500	-	2'274.90		2'274.90	225.10
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	2'000	-	1'838.90		1'838.90	161.10
	TOTAL SALAIRE ACCUEIL	8'000	-	0.00%	7'131.35	7'131.35	868.65
41010- SFR	VACANCES	15'016	-	-		-	15'016.00
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	3'154	21'400.93	3'570.00		24'970.93	6'183.07
410251- SFR	DEFAIEMENTS REPAS	4'052	3'964.00	-		3'964.00	228.00
410252- SFR	DEPLACEMENTS	4'500	3'650.70	-		3'650.70	849.30
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	54'762	28'915.63	16.36%	3'570.00	32'485.63	22'276.37
TOTAL CHARGES SALARIALES		212'822	162'448.98	91.91%	23'938.05	186'388.03	26'433.97
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES							
42020- SFR	MATERIEL DECORS	10'000	9'901.75			9'901.75	98.25
42021- SFR	ACCESSOIRES	2'000	-			-	2'000.00
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	1'500	561.25			561.25	938.75
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	3'000	2'865.80	-		2'865.80	114.20
42050- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	1'000	314.50	-		314.50	685.50
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	500	-			-	500.00
42070- SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	2'000	632.40			632.40	1'367.60
	TOTAL FRAIS DE PRODUCTION	20'000	14'295.70	-		14'295.70	6'746.76
45010- SFR	TVA	400	-	149.55		149.55	250.45
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	3'960	-	3'168.00		3'168.00	792.00
	TOTAL DROITS ET DIVERS	4'360	-	3'317.55		3'317.55	6'746.75
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	-	1'275.60		1'275.60	724.40
46100- SFR	GRAPHISME	3'200	-	4'073.45		4'073.45	-873.45
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	2'000	-	1'543.20		1'543.20	456.80
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5'700	-	5'315.55		5'315.55	384.45
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	1'000	-	738.20		738.20	261.80
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	-	2'584.45		2'584.45	115.55
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	-	500.00		500.00	-
46402- SFR	VIDEOS	2'000	-	1'500.00		1'500.00	500.00
46600- SFR	FRAIS DE PORT	3'500	-	2'939.00		2'939.00	561.00
46900- SFR	DIVERS	1'000	-	-		-	1'000.00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	23'600	-	20'469.45		20'469.45	3'130.55
TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES		47'960	14'295.70	8.09%	23'787.00	38'082.70	9'877.30
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	-	964.75		964.75	2'035.25
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	-	964.75		964.75	2'035.25
TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE		263'782	176'744.68	100.00%	48'690.80	228'435.48	38'346.52

3 BAPTISTE ET ANGELE

Francine Wöhrlich
LE POCHÉ GENEVE

Coproduction avec le Théâtre de Vidy-Lausanne

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET		REALISE		TOTAL	BUDGET REALISE
			COPRODUCTION		EXPLOIT.POCHE		
RECETTES DU SPECTACLE							
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	-	-	-1'602.00	-1'602.00	-1'602.00	1'602.00
	TOTAL SUBVENTIONS	-	-	-1'602.00	-1'602.00	-1'602.00	1'602.00
60010- SFR	ABONNEMENTS	-20'000	-	-8'670.00	-8'670.00	-11'330.00	
60020- SFR	BILLETTERIE	-13'000	-	-	-	-13'000.00	
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-	-	-4'321.00	-4'321.00	4'321.00	
600202- SFR	BILLETTERIE 2	-	-	-2'634.00	-2'634.00	2'634.00	
600203- SFR	BILLETTERIE 3	-	-	-75.00	-75.00	75.00	
600204- SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	-	-	-70.00	-70.00	70.00	
62010- SFR	RECETTES DE COPRODUCTIONS	-150'000	-88'806.00			-88'806.00	-61'194.00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECT.	-183'000	-88'806.00	-15'970.00	-104'776.00	-78'224.00	
71055***	VENTE DE CAHIERS	-500	-	-	-	-500.00	
712****	BAR	-3'000	-	-2'876.10	-2'876.10	-123.90	
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'500	-	-2'876.10	-2'876.10	-623.90	
TOTAL RECETTES DU SPECTACLE		-186'500	-88'806.00	-20'448.10	-109'254.10	-77'245.90	
RESULTAT DU SPECTACLE		77'282	87'938.68	28'242.70	116'181.38	-38'699.38	

Coproduction Le Poche - Théâtre Vidy-Lausanne

En tant que producteur délégué, le Poche Genève a pris en charge la gestion administrative et financière du projet.

L'accord avec Vidy-Lausanne a été le suivant:

Total frais de production réalisés

50% 176'745

88'373

Participation de Vidy-Lausanne

88'806

Montant versé sur la base du budget
convenu entre les partenaires

Au moment de l'élaboration du budget 2010-11, le Poche
devait recevoir un financement de la Compagnie Kaleo à
hauteur de CHF 50'000.-. Sa défection a entraîné le manco
sur ce spectacle.

4 NOCES DE CARTON

Bergamote
LE POCHÉ GENEVE

Reprise du spectacle

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
CHARGES SALARIALES					
40011-- SFR	COMEDIENS	42'000	15'489.60	26'510.40	
40021-- SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	3'000	-	3'000.00	
40043-- SFR	ECLAIRAGISTES	5'000	-	5'000.00	
400431- SFR	HON. ECLAIRAGISTES	-	2'200.00	-2'200.00	
40046-- SFR	SONORISATEURS	2'000	-	2'000.00	
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUES	52'000	17'689.60	15.47%	34'310.40
40110-- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	4'000	4'679.85	-679.85	
40120-- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE	-	2'394.95	-2'394.95	
40130-- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	1'000	3'760.00	-2'760.00	
40140-- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'800	-	1'800.00	
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUES	6'800	10'834.80	9.47%	-4'034.80
40210-- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	5'300	4'415.10	884.90	
40220-- SFR	PERSONNEL BAR	3'500	3'954.05	-454.05	
40230-- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	2'000	1'421.80	578.20	
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	10'800	9'790.95	8.56%	1'009.05
41010-- SFR	VACANCES	7'405	-	7'405.00	
41020-- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	13'860	5'674.55	8'185.45	
410251- SFR	DEFAIEMENTS REPAS	-	162.00	-162.00	
410252- SFR	DEPLACEMENTS	-	49.00	-49.00	
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	21'265	5'885.55	5.15%	15'379.45
TOTAL CHARGES SALARIALES		90'865	44'200.90	38.85%	46'664.10
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
42020-- SFR	MATERIEL DECORS	6'000	61.25	5'938.75	
42021-- SFR	ACCESSOIRES	2'000	-	2'000.00	
42022-- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	2'500	735.00	1'765.00	
42030-- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	2'000	-	2'000.00	
42050-- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	500	-	500.00	
42060-- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	1'000	-	1'000.00	
42070-- SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	1'000	-	1'000.00	
43010-- SFR	PART COPRODUCTION - PARTICIP.	20'680	37'127.28	-16'447.28	
	TOTAL FRAIS DE PRODUCTION	35'680	37'923.53	-2'243.53	
45010-- SFR	TVA	400	679.70	-279.70	
45020-- SFR	DROITS D'AUTEUR	5'640	9'619.15	-3'979.15	
	TOTAL DROITS ET DIVERS	6'040	10'298.85	-4'258.85	
46000-- SFR	FRAIS DE RECEPTION	1'500	1'383.20	116.80	
46100-- SFR	GRAPHISME	-	948.50	-948.50	
46200-- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5'700	5'253.65	446.35	
46300-- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	1'000	738.20	261.80	
46400-- SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	2'727.00	-27.00	
46401-- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500.00	-	
46500-- SFR	FRAIS DE PORT	3'500	2'952.40	547.60	
46500-- SFR	DIVERS	1'000	-	1'000.00	
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	15'900	14'502.95	1'397.05	

4 NOCES DE CARTON

Bergamote
LE POCHÉ GENEVE

Reprise du spectacle

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	57'620	62'725.33	54.84% -5'105.33
48100-- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	4'500	7'449.28	6.51% -2'949.28
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	4'500	7'449.28	-2'949.28
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	152'985	114'375.51	100.00% 38'609.49
	RECETTES DU SPECTACLE			
51020-- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	-	-5'292.00	5'292.00
	TOTAL SUBVENTIONS	-	-5'292.00	5'292.00
60010-- SFR	ABONNEMENTS	-20'000	-12'229.45	-7'770.55
60020-- SFR	BILLETTERIE	-27'000	-	-27'000.00
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-	-34'771.00	34'771.00
600202- SFR	BILLETTERIE 2	-	-21'584.00	21'584.00
600203- SFR	BILLETTERIE 3	-	-100.00	100.00
600204- SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	-	-4'136.00	4'136.00
600205- SFR	VENTE DE REPRESENTATIONS	-	-5'700.00	5'700.00
62010-- SFR	RECETTES DE COPRODUCTIONS	-40'000	-10'191.25	-29'808.75
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-87'000	-88'711.70	1'711.70
71055** ***	VENTE DE CAHIERS	-500	-	-500.00
712**** *	BAR	-4'500	-13'071.00	8'571.00
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-5'000	-13'071.00	8'071.00
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-92'000	-107'074.70	15'074.70
	RESULTAT DU SPECTACLE	60'985	7'300.81	53'684.19

L'accord pris avec Bergamote lors de la saison 2010-11 est le suivant:

Les coûts et les recettes du spectacle sont divisés en deux, 50% Le Poche, 50% Bergamote.
(cf. décompte final en p.14)

Les coûts de production du spectacle ont été imputés sur l'exercice 2010-11 mais apparaissent tout de même dans le budget 2011-12 entraînant un boni sur les dépenses de 38'609.-

NOCES DE CARTON**PARTAGE DES RECETTES - mai 2010 et décembre 2011**

billetterie encaissée pour 10 représentations en mai 2010		31'490.00
billetterie encaissée pour 25 représentations et 2 aînés en décembre 2011		83'812.00
TOTAL Billetterie		115'302.00
Droits d'auteurs	12%	-13'836.25
Recette nette avant partage		101'465.75
PART A RETROCEDER A BERGAMOTE	50%	50'732.88
Part restante pour le Poche	50%	50'732.88

PARTAGE DES COUTS -mai 2010 et décembre 2011

Comédiens		42'000.00
Honoraire mise en scène et son		14'000.00
Honoraire éclairagiste (CHF 4'500+ 2'200.-)		6'700.00
Charges sociales		6'639.30
Indemnités vacances		4'468.80
TOTAL CHARGES DE PRODUCTION		73'808.10
PART PRISE EN CHARGE PAR BERGAMOTE	50%	36'904.05
MONTANT NET DU		13'828.83

5 LA MAMAN DU PETIT SOLDAT

Gilles Granouillet
LE POCHE GENEVE

Coproduction avec le Rideau de Bruxelles

LE POCHE GENIEVE		COPRODUCTION		REALISE			
CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	COPRODUCTION	EXPLOIT POCHE	TOTAL	BUDGET-REALISE	
CHARGES SALARIALES							
40011- SFR	COMEDIENS	50'000	47871.61		47871.61		2128.39
40020- SFR	METTEURS EN SCENE	20'000	22'081.80		22'081.80		-2'081.80
40030- SFR	SCENOGRAPHIES	5'304	-		-		5'304.00
400301- SFR	HONORAIRES SCENOGRAPHES	-	9'160.74		9'160.74		-9'160.74
40040- SFR	COSTUMIERS, ASSIST. COST.	5'000	7583.10		7583.10		-2583.10
40042- SFR	VIDEAESTES	5'000	-		-		5'000.00
40044- SFR	MAQUILLEURS - COIFFEURS	3'000	-		-		3'000.00
400441- SFR	HON. MAQUILLEURS - COIFFEURS	-	1'500.00		1'500.00		-1'500.00
40046- SFR	SONORISATEURS	6'000	5546.50		5546.50		453.50
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUES	94'304	93'743.75		93'743.75	41.70%	580.25
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	5'780	-	4'896.45	4'896.45		853.55
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE	8'000	-	14'157.15	14'157.15		-6'157.15
40130- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	1'500	-	3'484.65	3'484.65		-1'984.65
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'300	-	989.70	989.70		310.30
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUES	16'580	-	23'527.95	23'527.95	10.48%	-6'967.95
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	3'500	-	2'880.05	2'880.05		619.95
40220- SFR	PERSONNEL BAR	2'500	-	2'335.70	2'335.70		164.30
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION DEPOTS	2'000	-	2'369.75	2'369.75		-369.75
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	8'000	-	7'585.50	7'585.50	3.38%	414.50
41010- SFR	VACANCES	10'500	-	-	-		10'500.00
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	28'000	12'165.00	3'131.05	15'296.05		12'703.95
41025- SFR	DEFAIEMENTS ARTISTES	-	91.75		91.75		-91.75
410251- SFR	DEFAIEMENTS REPAS	13'600	10'667.68		10'667.68		2'932.32
410252- SFR	DEPLACEMENTS	8'200	4'736.42		4'736.42		3'463.58
410253- SFR	LOGEMENT	20'380	7'604.21		7'604.21		12'775.79
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	80'680	35'265.86	3'131.05	38'398.11	17.11%	42'283.89
TOTAL CHARGES SALARIALES		199'544	128'008.61	34'244.50	163'253.31	72.73%	38'280.69
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES							
42020- SFR	MATERIEL DECORS	16'000	14'854.05		14'854.05		1'145.95
42021- SFR	ACCESSOIRES	2'000	446.55		446.55		1'553.45
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	2'000	1'502.25		1'502.25		497.75
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	5'500	3'011.95		3'011.95		2'488.05
42050- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	1'000	1'187.95		1'187.95		-187.95
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	5'000	-		-		5'000.00
42070- SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	8'000	6'758.60		6'758.60		1'241.40
45010- SFR	TVA	400		201.25	201.25		198.75
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	10'540	5'350	2'159.89	7'509.89		3'030.11
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	59'440	33'111.35	2'361.14	35'472.49		14'967.61
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000		2'143.90	2'143.90		-143.90
46100- SFR	GRAPHISME	3'200		3'359.25	3'359.25		-159.25
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	2'000		1'032.00	1'032.00		968.00
46200- SFR	AFICHES ET AFFICHAGE	5'700		4'631.10	4'631.10		1'068.90
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	1'000		3'961.60	3'961.60		-2'961.60
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	2'700		1'879.45	1'879.45		820.55
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500		500.00	500.00		
46402- SFR	VIDEOS	2'000		1'500.00	1'500.00		500.00
46500- SFR	FRAIS DE PORT	3'500		2'332.50	2'332.50		1'167.50
46900- SFR	DIVERS	1'000		-	-		1'000.00
	TOTAL PROMOTION	23'600		21'340.20	21'340.20		2'259.80
TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES		74'040	33'111.35	23'701.34	56'812.69	25.31%	17'227.31
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	3'000		4'397.30	4'397.30		-1'397.30
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	3'000		4'397.30	4'397.30		-1'397.30
TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE		276'584	162'120.16	62'343.14	224'463.30	100.00%	52'120.70

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5117

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

32

5 LA MAMAN DU PETIT SOLDAT

Gilles Granouillet
LE POCHÉ GENEVE

Coproduction avec le Rideau de Bruxelles

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	R E A L I S E		TOTAL	BUDGET-REALISE
			COPRODUCTION	EXPLOIT.POCHE		
	RECETTES DU SPECTACLE					
51020- SFR	SURV. VDG - DPT CULTURE	-		-1'586.00	-1'586.00	1'586.00
53030- SFR	GARANTIES DE DEFICIT - AUTRES	-10'000		-	-	-10'000.00
	TOTAL SUBVENTIONS*SPONSORING	-10'000		-1'586.00	-1'586.00	-8'414.00
60010- SFR	ABONNEMENTS	-20'000		-11'125.40	-11'125.40	-8'874.60
60020- SFR	BILLETTERIE	-14'000		-	-	-14'000.00
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-		-4'873.00	-4'873.00	4'873.00
600202- SFR	BILLETTERIE 2	-		-2'006.00	-2'006.00	2'006.00
600204- SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	-		-202.00	-202.00	202.00
62010- SFR	RECETTES DE COPRODUCTIONS	-114'800	-95'446.00		-95'446.00	-19'164.00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-148'800	-95'446.00	-18'208.40	-113'652.40	-34'947.60
71055** ***	VENTE DE CAHIERS	-500		-	-	-500.00
712**** ***	BAR	-3'000		-3'870.50	-3'870.50	870.50
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'500		-3'870.50	-3'870.50	370.50
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-152'300	-95'446.00	-23'962.90	-119'108.90	-42'991.10
	RESULTAT DU SPECTACLE	114'484	66'674.16	36'680.24	105'354.40	9'129.60

Coproduction Le Poche - Rideau de Bruxelles

En tant que producteur délégué, le Poche Genève a pris en charge la gestion administrative et financière du projet.

L'accord avec le Rideau de Bruxelles a été le suivant:

Total frais de production réalisés

162'129

50%

81'060

Participation le Rideau de Bruxelles y.c frais cession

95'446

Montant versé sur la base du contrat
conclu entre les partenaires
(81'600.-+13'845.-)

Le solde

6 LES TERRIENS

Claire Rengade
LE POCHÉ GENEVE

Coproduction avec Château Rouge Annemasse
Convention CRFG (comité régional franco-genevois) - Colporteurs

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	1'600	1'733.30	-133.30
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE	1'500	1'286.25	213.75
40130- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	500	-	500.00
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'300	602.65	697.35
	TOTAL PERSONNEL TECHNIQUES	4'900	3'622.20	5.04% 1'277.80
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	1'800	1'787.60	12.40
40220- SFR	PERSONNEL BAR	1'500	1'774.65	-274.65
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	1'800	1'489.25	310.75
	TOTAL PERSONNEL ACCUEIL	5'100	5'051.50	7.03% 48.50
41010- SFR	VACANCES	950	-	950.00
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	1'971	1'535.15	435.85
410252- SFR	DEPLACEMENTS	-	33.00	-33.00
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	2'921	1'568.15	2.18% 1'352.85
TOTAL CHARGES SALARIALES		12'921	10'241.85	14.26% 2'679.15
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	1'000	250.00	750.00
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	-	89.90	-89.90
43010- SFR	PART COPRODUCTION - PARTICIP.	60'000	48'800.00	11'200.00
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	61'000	49'139.90	11'860.10
45010- SFR	TVA	400	115.75	284.25
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	2'280	2'100.00	180.00
	TOTAL DROITS ET DIVERS	2'680	2'215.75	464.25
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	1'500	1'151.45	348.55
46100- SFR	GRAPHISME	2'600	1'782.00	718.00
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	2'000	60.00	1'940.00
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	1'200	681.50	518.50
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	-	313.20	-313.20
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	1'809.80	890.20
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500.00	-
46403- SFR	SITE INTERNET	500	-	500.00
46600- SFR	FRAIS DE PORT	3'000	2'376.30	623.70
46900- SFR	DIVERS	1'000	-	1'000.00
	TOTAL PROMOTION	14'900	8'674.25	6'225.75
TOTAL FRAIS DIRECT DES SPECTACLES		78'580	60'029.90	83.60% 18'550.10
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	1'500	1'537.84	-37.84
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	1'500	1'537.84	-37.84
TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE		93'001	71'809.59	100.00% 21'191.41

6 LES TERRIENS

Claire Rengade
LE POCHÉ GENEVE

Coproduction avec Château Rouge Annemasse
Convention CRFG (comité régional franco-genevois) - Colporteurs

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
RECETTES DU SPECTACLE				
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	-	-668.00	668.00
	TOTAL SUBVENTIONS	-	-668.00	668.00
60010- SFR	ABONNEMENTS	-	-7073.80	7073.80
60020- SFR	BILLETTERIE	-19'000	-	-19'000.00
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-	-408.00	408.00
600202- SFR	BILLETTERIE 2	-	-2'109.00	2'109.00
600203- SFR	BILLETTERIE 3	-	-50.00	50.00
600204- SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	-	-44.00	44.00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECT.	-19'000	-9'684.80	-9'315.20
71055** ***	VENTE DE CAHIERS	-500	-	-500.00
712**** *	BAR	-1'500	-2'225.70	725.70
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-2'000	-2'225.70	225.70
TOTAL RECETTES DU SPECTACLE		-21'000	-12'578.50	-8'421.50
RESULTAT DU SPECTACLE		72'001	59'231.09	12'769.91

Coproduction Le Poche Genève - Château Rouge Annemasse

En tant que producteur délégué, Château Rouge Annemasse a pris en charge la gestion administrative et financière du projet.

La participation du Poche se monte à EUR 40'000.- représentant CHF 48'800.-
Le boni de ce spectacle est principalement dû au gain de change EUR/CHF

7 L'ATELIER D'ECRITURE

David Lodge
LE POCHÉ GENEVE

CODE COMP'	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40011-- SFR	COMEDIENS	70'000	77'765.00	-7'765.00
40020-- SFR	METTEURS EN SCENE	18'000	19'768.50	-1'768.50
40030-- SFR	SCENOGRAPHES	12'000	12'999.60	-999.60
40040-- SFR	COSTUMIERS, ASSIST. COST.	5'000	5'640.00	-640.00
40043-- SFR	ECLAIRAGISTES	7'000	7'744.80	-744.80
400441- SFR	HON. MAQUILLEURS - COIFFEURS	-	1'500.00	-1'500.00
40046-- SFR	SONORISATEURS	5'000	4'333.20	666.80
	TOTAL PERSONNEL ARTISTIQUE	117'000	129'751.10	55.52% -12'751.10
40110-- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	5'760	3'894.50	1'865.50
40120-- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE	6'000	8'572.80	-2'572.80
40130-- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	1'500	1'272.90	227.10
40140-- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'300	1'087.50	212.50
	TOTAL PERSONNEL TECHNIQUES	14'560	14'827.70	6.34% -267.70
40210-- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	3'700	3'537.45	162.55
40220-- SFR	PERSONNEL BAR	3'000	3'718.80	-718.80
40230-- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	2'000	1'694.85	305.15
40500-- SFR	DIFFUSION SURTITRES	-	5'286.60	-5'286.60
	TOTAL PERSONNEL ACCUEIL	8'700	14'237.70	6.09% -5'537.70
41010-- SFR	VACANCES	13'325	-	13'325.00
41020-- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	27'645	26'805.45	839.55
410251- SFR	DEFRAIEMENTS REPAS	-	486.00	-486.00
410252- SFR	DEPLACEMENTS	-	69.90	-69.90
410253- SFR	LOGEMENT	-	147.60	-147.60
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	40'970	27'508.95	11.77% 13'461.05
TOTAL CHARGES SALARIALES		181'230	186'325.45	79.72% -5'095.45
FRAIS DIRECTS DU SPECTACLE				
42020-- SFR	MATERIEL DECORS	18'000	7'954.80	10'045.20
42021-- SFR	ACCESSOIRES	2'000	1'673.05	326.95
42022-- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	1'500	-	1'500.00
42030-- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	3'000	3'556.45	-556.45
42050-- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	500	500.00	-
42060-- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	500	-	500.00
42080-- SFR	COMMISSIONS D'AGENCE	-	671.67	-671.67
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	25'500	14'355.97	11'144.03
45010-- SFR	TVA	400	327.80	72.20
45020-- SFR	DROITS D'AUTEUR	3'960	6'981.75	-3'021.75
	TOTAL DROITS ET DIVERS	4'360	7'309.55	-2'949.55
46000-- SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	2'281.15	-281.15
46100-- SFR	GRAPHISME	3'200	3'164.40	35.60
46110-- SFR	PHOTOGRAPHIE	2'000	1'415.40	584.60

7 L'ATELIER D'ECRITURE

David Lodge
LE POCHE GENEVE

CODE COMP	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
46200-- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5'700	5'238.00	462.00
46300-- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	1'000	2'154.20	-1'154.20
46400-- SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	2'653.55	46.45
46401-- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500.00	-
46402-- SFR	VIDEOS	2'000	1'500.00	500.00
46403-- SFR	SITE INTERNET	500	-	500.00
46600-- SFR	FRAIS DE PORT	3'500	2'957.05	542.95
46900-- SFR	DIVERS	1'000	-	1'000.00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	24'100	21'863.75	2'236.25
	TOTAL FRAIS DIRECTS DU SPECTACLE	53'960	43'529.27	18.62% 10'430.73
48100-- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	3'860.72	-860.72
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	3'860.72	-860.72
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	238'190	233'715.44	100.00% 4'474.56
	RECETTES DU SPECTACLES			
51020-- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	-	-5'408.00	5'408.00
51090-- SFR	AUTRES SUBV. VDG	-	-5'286.60	5'286.60
	TOTAL SUBVENTIONS	-	-10'694.60	10'694.60
60010-- SFR	ABONNEMENTS	-20'000	-13'531.70	-6'468.30
60020-- SFR	BILLETTERIE	-13'000	-	-13'000.00
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-	-17'009.00	17'009.00
600202- SFR	BILLETTERIE 2	-	-11'355.00	11'355.00
600203- SFR	BILLETTERIE 3	-	-125.00	125.00
600204- SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	-	-2'343.00	2'343.00
600205- SFR	VENTES DE REPRESENTATIONS	-	-7'850.00	7'850.00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECT.	-33'000	-52'213.70	19'213.70
71055***	VENTE DE CAHIERS	-500	-	-500.00
712****	BAR	-3'000	-6'302.45	3'302.45
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'500	-6'302.45	2'802.45
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-36'500	-69'210.75	32'710.75
	RESULTAT DU SPECTACLE	201'690	164'504.69	37'185.31

8 ECOUTE-MOI

Françoise Courvoisier
LE POCHÉ GENEVE

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
CHARGES SALARIALES					
40011-- SFR	COMEDIENS	26'000	40'051.60	36.97%	-14'051.60
40014-- SFR	MUSICIENS	-	1'083.30	1.00%	-1'083.30
40044-- SFR	MAQUILLEURS - COIFFEURS	-	1'299.95	1.20%	-1'299.95
40046-- SFR	SONORISATEURS	-	2'166.60	2.00%	-2'166.60
	PERSONNEL ARTISTIQUES	26'000	44'601.45	41.17%	-18'601.45
40110-- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	-	3'119.90	2.88%	-3'119.90
40120-- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE	-	4'900.35	4.52%	-4'900.35
40140-- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'300	702.25	0.65%	597.75
	PERSONNEL TECHNIQUES	1'300	8'722.50	8.05%	-7'422.50
40210-- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	3'500	3'631.25	3.36%	-131.25
40220-- SFR	PERSONNEL BAR	2'500	2'051.45	1.89%	448.55
40230-- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	2'000	2'103.20	1.94%	-103.20
	PERSONNEL ACCUEIL	8'000	7'785.90	7.19%	214.10
41010-- SFR	VACANCES	3'354	-		3'354.00
41020-- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	6'958	11'153.30		-4'195.30
410251- SFR	DEFAIEMENTS REPAS	-	841.50		-841.50
410252- SFR	DEPLACEMENTS	457	785.60		-328.60
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	10'769	12'780.40	11.88%	-2'011.40
TOTAL CHARGES SALARIALES		46'069	73'890.25	68.29%	-27'821.25
FRAIS DIRECTS DU SPECTACLES					
42020-- SFR	MATERIEL DECORS	-	1'668.00		-1'668.00
42021-- SFR	ACCESSOIRES	-	656.40		-656.40
42022-- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	-	780.00		-780.00
42030-- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	-	1'469.80		-1'469.80
42050-- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	-	83.85		-83.85
42060-- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	-	31.90		-31.90
42070-- SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	-	83.00		-83.00
	TOTAL DEPENSE DE PRODUCTION	-	4'772.95		-4'772.95
45010-- SFR	TVA	400	200.70		199.30
45020-- SFR	DROITS D'AUTEUR	4'032	3'095.85		936.15
	TOTAL DROITS ET DIVERS	4'432	3'296.55		1'135.45
46000-- SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	1'878.55		121.45
46100-- SFR	GRAPHISME	3'200	2'948.40		251.60
46110-- SFR	PHOTOGRAPHIE	2'000	1'887.00		113.00
46200-- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5'700	5'283.35		416.65
46300-- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	1'000	4'398.45		-3'398.45
46400-- SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	2'653.55		46.45
46401-- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500.00		-
46402-- SFR	VIDEOS	2'000	1'620.00		380.00
46500-- SFR	FRAIS DE PORT	3'500	2'874.95		625.05
46900-- SFR	DIVERS	1'000	-		1'000.00
	TOTAL PROMOTION	23'600	24'044.25		-444.25
TOTAL FRAIS DIRECTS DU SPECTACLE		28'032	32'113.75	29.64%	-4'081.75

8 ECOUTE-MOI

Françoise Courvoisier
LE POCHÉ GENEVE

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
48100-- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	2'333.50	666.50
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	2'333.50	666.50
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	77'101	108'337.50	100.00% -31'236.50
	RECETTES DU SPECTACLE			
51020-- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	-	-2'689.00	2'689.00
	TOTAL SUBVENTIONS	-	-2'689.00	2'689.00
60010-- SFR	ABONNEMENTS	-1'600	-11'317.80	9'717.80
60020-- SFR	BILLETTERIE	-32'000	-	-32'000.00
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-	-8'659.00	8'659.00
600202- SFR	BILLETTERIE 2	-	-2'796.00	2'796.00
600204- SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	-	-337.00	337.00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-33'600	-23'109.80	-10'490.20
71055** ***	VENTE DE CAHIERS	-500	-	-500.00
712**** *	BAR	-3'000	-3'859.20	859.20
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'500	-3'859.20	359.20
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-37'100	-29'658.00	-7'442.00
	RESULTAT DU SPECTACLE	40'001	78'679.50	-38'678.50

Les coûts de ce spectacle ont été sous-évalués.
Le boni de 38'609.- provenant de Noces de carton a permis
un dépassement du budget rendant possible la réalisation
d'Ecoute-moi (-38'678.-)

8 SEANCE

Michel Viala
LE POCHÉ GENEVE

Coproduction avec le Théâtre Vidy-Lausanne

		BUDGET	REALISE		BUDGET
CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE		COPRODUCTION	EXPLOIT.POCHE	REALISE
CHARGES SALARIALES					
40011- SFR	COMEDIENS	39200	39362.15		39362.15
40020- SFR	METTEURS EN SCENE	19000	18791.15		18791.15
40021- SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	-	3124.80		3124.80
40030- SFR	SCENOGRAPHES	12000	9749.70		9749.70
40040- SFR	COSTUMIERS, ASSIST. COST.	3000	4333.20		4333.20
40043- SFR	ECLAIRAGISTES	7000	6859.70		6859.70
40046- SFR	SONORISATEURS	6000	-		-
	TOTAL PERSONNEL ARTISTIQUES	78280	80220.70	71.48%	80220.70
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	5780	-	3119.90	3119.90
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE	6000	-	2524.60	2524.60
401201- SFR	HONORAIRES TECHNIQUE PROD	-	3000.00	-	3000.00
40130- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	500	-	7446.65	7446.65
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1300	-	3004.30	3004.30
	TOTAL PERSONNEL TECHNIQUES	13560	3000.00	2.67%	16095.45
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	3500	-	3479.75	3479.75
40220- SFR	PERSONNEL BAR	2500	-	2159.75	2159.75
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	2000	-	1049.85	1049.85
40600- SFR	DIFFUSION SURTITRES	-	-	5286.60	5286.60
	TOTAL PERSONNEL ACCUEIL	8000	-	0.00%	11975.95
41010- SFR	VACANCES	9477	-	-	-
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	19663	12292.70	3920.00	16212.70
410251- SFR	DEFAIEMENTS REPAS	2000	1396.00	-	1396.00
410252- SFR	DEPLACEMENTS	2000	2029.60	-	2029.60
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	33140	15717.30	14.01%	3920.00
TOTAL CHARGES SALARIALES		132900	98938.00	86.16%	31991.40
					130929.40
					19760.60
FRAIS DIRECTS DU SPECTACLES					
42020- SFR	MATERIEL DECORS	13000	10731.80		10731.80
42021- SFR	ACCESSOIRES	2000	-		-
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	1500	540.00		540.00
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	2000	998.80		998.80
42050- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	-	15.75		15.75
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	500	-		-
42070- SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	2000	-		-
44020- SFR	LOCATION DE SALLES	-	500.00		500.00
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	21000	12786.35		17179.25
45010- SFR	TVA	400	-	194.25	194.25
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	4080	-	4198.65	4198.65
	TOTAL DROITS ET DIVERS	4480	-	4392.90	17179.25
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	500	-	2169.55	2169.55
46100- SFR	GRAPHISME	3200	-	3056.40	3056.40
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	2000	-	844.55	844.55
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5700	-	5117.05	5117.05
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	1000	-	925.00	925.00
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	2700	-	1936.40	1936.40
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500.00	-	500.00
46402- SFR	VIDEOS	2000	-	-	-
46900- SFR	FRAIS DE PORT	3500	-	3422.60	3422.60
46900- SFR	DIVERS	1000	-	-	-

SÉANCE DU 19 MARS 2013 (après-midi) 5125

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

40

8 SEANCE

Michel Viala
LE POCHÉ GENEVE

Coproduction avec le Théâtre Vidy-Lausanne

		BUDGET	REALISE			BUDGET
CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	COPRODUCTION		EXPLOIT.POCHE	TOTAL	REALISE
	TOTAL PROMOTION	22'100	500.00		17'471.55	17'971.55
	TOTAL FRAIS DIRECTS DU SPECTACLE	47'580	13'268.35	11.84%	21'864.45	35'150.80
46100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	-		2'382.01	2'382.01
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	3'000	-		2'382.01	2'382.01
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	183'480	112'224.35	100.00%	56'237.86	168'462.21
	RECETTES DU SPECTACLE					
51020- SFR	SUBV. VDG- DPT CULTURE	-	-		-3'062.00	-3'062.00
	TOTAL SUBVENTIONS	-	-		-3'062.00	-3'062.00
60010- SFR	ABONNEMENTS	-20'000	-		-10'066.50	-10'066.50
60020- SFR	BILLETTERIE	-14'000	-		-	-14'000.00
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-	-		-8'820.00	-8'820.00
600202- SFR	BILLETTERIE 2	-	-		-5'251.00	-5'251.00
600204- SFR	BILLETTERIE ECOLES ET MIGROS	-	-		-302.00	-302.00
600205- SFR	VENTE DE REPRESENTATIONS	-	-		-5'700.00	-5'700.00
62010- SFR	RECETTES DE COPRODUCTIONS	-75'000	-70'700.00		-70'700.00	-70'700.00
	TOTAL RECETTES PROPRES	-109'000	-70'700.00		-30'139.50	-100'839.50
71055** ***	VENTE DE CAHIERS	-500	-		-	-500.00
712**** ***	BAR	-3'000	-		-3'735.70	-3'735.70
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'500	-		-3'735.70	-3'735.70
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-112'500	-70'700.00		-36'937.20	-107'637.20
	RESULTAT DU SPECTACLE	70'980	41'524.35		19'300.65	60'825.01

Coproduction Le Poche - Théâtre Vidy-Lausanne

En tant que producteur délégué, le Poche Genève a pris en charge la gestion administrative et financière du projet.

L'accord avec Vidy-Lausanne a été le suivant:

Total frais de production réalisés

112'224

50%

56'112

Participation de Vidy-Lausanne

70'700

Montant versé sur la base du contrat
convenu entre les partenaires

10 LE SILENCE DE KATIE

Ahmed Belbachir
Le Poche Genève

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40011-- SFR	COMEDIENS	0	9'404.40	-9'404.40
40021-- SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	0	1'106.40	-1'106.40
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUES	0	10'510.80	-10'510.80
40110-- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	0	1'733.30	-1'733.30
40120-- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE	0	1'161.30	-1'161.30
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUES	0	2'894.60	-2'894.60
40210-- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	0	1'660.00	-1'660.00
40220-- SFR	PERSONNEL BAR	0	1'367.65	-1'367.65
40230-- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	0	1'923.05	-1'923.05
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	0	4'950.70	-4'950.70
41020-- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	0	3'141.50	-3'141.50
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	265.00	-265.00
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	0	3'406.50	-3'406.50
	TOTAL CHARGES SALARIALES	0	21'762.60	-21'762.60
FRAIS DIRECTS DU SPECTACLES				
42022-- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	307.00	-307.00
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	0	307.00	-307.00
45010-- SFR	TVA	0	70.05	-70.05
45020-- SFR	DROITS D'AUTEUR	0	1'560.00	-1'560.00
	TOTAL DROITS ET DIVERS	0	1'630.05	-1'630.05
46000-- SFR	FRAIS DE RECEPTION	0	1'286.00	-1'286.00
46100-- SFR	GRAPHISME	0	2'516.40	-2'516.40
46110-- SFR	PHOTOGRAPHIE	0	1'532.00	-1'532.00
46200-- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	0	1'115.65	-1'115.65
46300-- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	0	1'194.55	-1'194.55
46400-- SFR	IMPRESSION CARTES	0	2'617.90	-2'617.90
46401-- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	0	500.00	-500.00
46402-- SFR	SEUL(E) EN SCENE	0	1'500.00	-1'500.00
46600-- SFR	FRAIS DE PORT	0	3'453.30	-3'453.30
	TOTAL PROMOTION	0	15'715.80	-15'715.80
	TOTAL FRAIS DIRECTS DU SPECTACLE	0	17'652.85	-17'652.85
48100-- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	0	1'188.63	-1'188.63
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	0	1'188.63	-1'188.63
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	0	40'604.08	-40'604.08

10 LE SILENCE DE KATIE

Ahmed Belbachir
Le Poche Genève

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
	RECETTES SPECTACLE			
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-787.00	787.00
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-787.00	787.00
60010- SFR	ABONNEMENTS	0	-1'927.00	1'927.00
600201- SFR	BILLETTERIE 1	0	-2'533.00	2'533.00
600202- SFR	BILLETTERIE 2	0	-919.00	919.00
	TOTAL RECETTES PROPRES	0	-5'379.00	5'379.00
712****	BAR	0	-1'347.50	1'347.50
	TOTAL RECETTES DIVERSES	0	-1'347.50	1'347.50
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	0	-7'513.50	7'513.50
	RESULTAT DU SPECTACLE	0	33'090.58	-33'090.58

Spectacle présenté sous la dénomination "Soul en scène"
aucun budget n'a été prévu pour cette création.

LES COMBATS D'UNE REINE

Griséldis Réal
LE POCHÉ GENEVE

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	0	3415.95	-3415.95
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUES	0	3415.95	38.94%
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	0	598.7	-598.7
410251- SFR	DEFFRAIEMENTS REPAS	0	1033.35	-1033.35
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	385.1	-385.1
410253- SFR	LOGEMENT	0	540.14	-540.14
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEFFRAIEMENTS	0	2557.29	29.15%
	TOTAL CHARGES SALARIALES	0	5973.24	68.10%
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42020- SFR	MATERIEL DECORS	0	405	-405
42021- SFR	ACCESSOIRES	0	76.4	-76.4
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	0	47.5	-47.5
42070- SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	0	1773.95	-1773.95
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	0	2302.85	-2302.85
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	0	373.28	-373.28
46600- SFR	FRAIS DE PORT	0	122.15	-122.15
	TOTAL PROMOTION	0	495.43	-495.43
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECT.	0	2798.28	31.90%
BAR. APPROVISIONNEMENT				
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	0	8771.52	100.00%
RECETTES DU SPECTACLE				
61010- SFR	VENTE SPECTACLES	0	-11437.95	11437.95
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECT.	0	-11437.95	11437.95
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	0	-11437.95	11437.95
	RESULTAT DU SPECTACLE	0	-2666.43	2666.43

Tournée - Les Combats d'une reine
Créé en 2010/11, ce spectacle a été remonté pour être présenté à:
l'Espace Culturel Boris Vian - Les Ulis
1 représentation le 18 octobre 2011
Théâtre La Colonne - Miramas
1 représentations le 4 novembre 2011
Théâtre du Passage - Neuchâtel
1 représentation
Théâtre Montansier - Versailles
1 représentation le 3 décembre 2011

ELLES CHANTENT BARBARA

LE POCHÉ GENEVE

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40011-- SFR	COMEDIENS	0	2389.8	-2389.8
400141- SFR	HONORAIRES MUSICIENS	0	1000	-1000
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUES	0	3389.8 78.46%	-3389.8
41020-- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	0	418.9	-418.9
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	0	418.9 9.70%	-418.9
	TOTAL CHARGES SALARIALES	0	3808.7 88.16%	-3808.7
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42020-- SFR	MATERIEL DECORS	0	134.65	-134.65
42030-- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	0	26.45	-26.45
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	0	161.1	-161.1
46000-- SFR	FRAIS DE RECEPTION	0	350.4	-350.4
	TOTAL PROMOTION	0	350.4	-350.4
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	0	511.5 11.84%	-511.5
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	0	4320.2 100.00%	-4320.2
	RESULTAT DU SPECTACLE	0	4320.2	-4320.2

Tournée - Elles chantent Barbara
 5 représentations du 19 au 23 septembre 2011
 au Théâtre Alchimie - Genève

ENTREMETS

Le Poche Genève

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40011-- SFR	COMEDIENS	6000	8'348.60	-2'348.60
40014-- SFR	MUSICIENS	0	1'083.30	-1'083.30
	TOTAL PERSONNEL ARTISTIQUES	6000	9'431.90	24.04% -3'431.90
40120-- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	0	346.60	-346.60
	TOTAL PERSONNEL TECHNIQUES	0	346.60	0.88% -346.60
40210-- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	0	514.60	-514.60
40230-- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	0	595.70	-595.70
	TOTAL ACCUEIL	0	1'110.30	2.83% -1'110.30
41010-- SFR	VACANCES	570	-	570.00
41020-- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	1183	1'652.55	-469.55
410252-- SFR	DEPLACEMENTS	0	390.30	-390.30
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	1753	2'042.85	5.21% -289.85
TOTAL CHARGES SALARIALES		7753	12'931.65	32.96% -5'178.65
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42021-- SFR	ACCESSOIRES	0	458.20	-458.20
42030-- SFR	COSTUMES	0	44.30	-44.30
42050-- SFR	MATERIEL COIFFURE-MAQUILLAGE	0	29.50	-29.50
42060-- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	0	300.00	-300.00
42070-- SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	0	653.70	-653.70
42080-- SFR	COMMISSIONS D'AGENCE	0	457.00	-457.00
44020-- SFR	LOCATION DE SALLES	0	3'948.00	-3'948.00
44025-- SFR	ECHANGE PUBLIC - COLPORTEURS	0	12'934.00	-12'934.00
45010-- SFR	TVA	0	82.45	-82.45
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	0	18'907.15	-18'907.15
PROMOTION DES SPECTACLES				
46000-- SFR	FRAIS DE RECEPTION	900	1'786.90	-886.90
46100-- SFR	GRAPHISME	0	270.00	-270.00
46110-- SFR	PHOTOGRAPHIE	0	500.00	-500.00
46300-- SFR	PRESSE-PUBLICITE-PHOTOS	0	1'082.15	-1'082.15
46400-- SFR	IMPRESSION CARTES	0	2'166.00	-2'166.00
46401-- SFR	DOCUMENTATIONS-PHOTOOCOPIES	0	112.40	-112.40
46600-- SFR	FRAIS DE PORT	0	646.00	-646.00
46900-- SFR	DIVERS	1800	-	1'800.00
	TOTAL PROMOTION	2700	6'563.45	-3'863.45
TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES		2700	25'470.60	64.92% -22'770.60
BAR. APPROVISIONNEMENT				
48100-- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	0	832.24	832.24
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	0	832.24	832.24
TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE		10453	39'234.49	100.00% -28'781.49
RECETTES SPECTACLE				
SUBVENTIONS				
51020-- SFR	SUBVENTIONS VDG - DPT CULTURE	0	-330.00	330.00
51090-- SFR	AUTRES SUBVENTIONS VDG (Colporteurs)	0	-6'250.00	6'250.00
52020-- SFR	SUBVENTIONS ETATS - DIVERS (Colporteurs)	0	-9'085.00	9'085.00
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-15'665.00	15'665.00

ENTREMETS

Le Pocho Genève

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
60020- SFR	BILLETTERIE	-600	-7'090.00	600.00
600204- SFR	BILLETTERIE ECOLE ET MIGROS	0	-615.00	
	TOTAL RECETTES PROPRES	-600	-7'705.00	600.00
	RECETTES DIVERSES			
71200- SFR	BAR	0	-1'586.00	1'586.00
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-600	-24'956.00	16'265.00
	RESULTAT DU SPECTACLE	9853	14'278.49	4'425.49

TABLEAU DE BORD

			valeurs cible	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/12	moyenne 2009/12	Ecart
Indicateurs généraux									
1	Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	7	6	7	6,9	7,0	6,7	-3,93%
		Nombre de personnes	6	8	9	9	10	9,6	12,50%
2	Personnel intermittent	Nombre de semaines par année		760	920	822	589	728	n/a
		Nombre de personnes	90	134	144	118	98	124	37,22%

Indicateurs d'activité									
3	Nombre d'abonnés	Nombre d'abonnements souscrits pour la saison	1'400	1311	1089	835	696	983	-29,80%
4	Nombre de spectateurs	Nombre total de spectateurs ayant assisté aux représentations des spectacles au programme	17'000	20'651	20'383	13'981	17'162	18019	6,00%
5	Nombre d'élèves (CTCO & CTPO)	Nombre d'élèves du DIP accueillis au théâtre	500	1240	484	161	401	572	14,30%
6	Nombre de représentations au programme	Nombre total de représentations des spectacles au programme	160	160	158	134	173	156	-2,34%
7	Nombre de productions au programme	Nombre de spectacles produits par l'institution	2	4	3	3	4	3,5	75,00%
8	Nombre de coproductions au programme	Nombre de spectacles coproduits par l'institution	3	4	3	4	4	3,8	25,00%
9	Nombre d'accueils au programme	Nombre de spectacles en accueil	1	1	2	0	1	1,0	0,00%
10	Nombre de reprises au programme	Nombre de spectacles en reprise	0	0	0	0	1	0,3	0,00%
11	Nombre de représentations en tournée	Nombre de représentations de spectacles produits ou coproduits en tournée	100	81	101	72	75	82	-17,75%
12	Nombre de places	Nombre de places disponibles dans le théâtre (sage normale)	130	130	130	130	130	130	0,00%

Indicateurs financiers									
13	Charges de production	(Charges de production+coproduction+accueil)	c f p i a n f i n a n c i e r	2'219'057	2'332'118	1'923'852	1'797'211		
14	Charges de fonctionnement	(Charges totales - charges de production)		1'036'901	1'050'341	1'074'008	1'107'771		
15	Recettes propres	(Billetterie+autres recettes propres+dons divers)		969'311	928'357	767'032	640'493		
16	Subvention de la Ville et de l'Etat de Genève	Subvention Ville + Etat OE (y.c. subv. en nature)		2'238'635	2'390'314	2'141'956	2'279'342		
17	Recettes totales	Recettes propres+subv.Etat+autres financ.public		3'227'946	3'318'671	2'908'988	2'919'636		
18	Charges totales	Charges totales y.c. amortissements		3'256'758	3'382'459	2'997'860	2'904'981		
19	Résultat d'exploitation	Résultat net		-28'812	-63'789	11'129	14'654		

TABLEAU DE BORD

valeurs cible	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/12	moyenne 2009/12	Ecart
------------------	-----------	-----------	-----------	---------	--------------------	-------

Ratios

20	Part d'autofinancement	Recettes propres/total recettes	20%	31%	28%	26%	22%	27%	0.02%
21	Part de financement public (FAD)	(Subventions État+autre financement public)/total recettes	80%	69%	72%	74%	78%	73%	-6.82%
22	Part des subventions (FAD)	Subventions (FAD)/total recettes	67%	59%	62%	65%	69%	64%	-2.89%
23	Part des charges de production	(Ch. de production+coproduction + accueil)/charges totales	62%	69%	69%	63%	62%	65%	3.00%
24	Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement/charges totales	38%	32%	31%	37%	38%	35%	-3.00%
25	Taux de fréquentation	Nb de spectateurs/nb de spectacles x nb de places	86%	93%	91%	79%	72%	84%	3.69%
26	Taux de rayonnement	Nb de représentations en tournée/nb de représentations	63%	51%	64%	54%	43%	53%	-0.50%

Billetterie

27	Nombre de billets d'abonnement	Ensemble des billets d'abonnement	8'500	7'842	6'628	5'016	4'676	6991	-29.52%
28	Nombre de billets individuels	Nombre de billets individuels vendus	4'300	5'314	6'642	3'761	5'237	5236	21.77%
29	Nombre de billets à prix réduit	Nombre de billets étudiants et moins de 25 ans vendus	2'000	1'964	1'410	750	577	1175	-41.24%
30		Nombre de billets 20 ans/70 francs	200	175	128	63	77	111	-44.63%
31		Nombre de billets AVS/AI		1'127	1'311	948	1'439	1205	n/a
32		Autre : Professionnels, FAG, group, Sociétés, suppl. abonnement BAO		1'628	1'913	1'338	1'625	1626	n/a
33	Invitations	Nombre de billets gratuits	2'000	2'501	2'451	2'116	3'631	2675	33.73%
34		Total	17'000	20'551	20'383	13'981	17'162	18019	6.00%

DÉPARTEMENT DES AUTORITÉS
CONTRÔLE FINANCIER

No. 10 / 2012



**RAPPORT D'EXAMEN DES COMPTES ANNUELS
DE LA FONDATION D'ART DRAMATIQUE**

Exercice 2011/2012

Genève, le 8 janvier 2013

RUE DE LA COULOUVRENIÈRE 44
CH-1204 GENÈVE
T +41(0)22 418 22 00
F +41(0)22 418 22 01

www.ville-geneve.ch
www.geneva-city.ch

PAPIER ÉCOLOGIQUE, 100% RECYCLÉ

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1 INTRODUCTION.....	3
2 DESCRIPTIF SUCCINCT DE LA FONDATION.....	3
3 OBJECTIFS DE L'EXAMEN.....	4
4 TRAVAUX EFFECTUÉS.....	4
5 CONSTAT ET RECOMMANDATION.....	5
6 CONCLUSION	6

1 INTRODUCTION

Conformément aux dispositions de l'article 6 al. 2 des statuts de la Fondation d'Art Dramatique (ci-après "la Fondation"), nous avons effectué un examen complémentaire au mandat de l'organe de révision. Notre vérification a eu pour but d'obtenir une assurance supplémentaire quant à l'utilisation conforme de la subvention versée par la Ville et l'Etat de Genève ainsi qu'à l'exactitude et la régularité des comptes annuels présentés par la Fondation.

Les comptes annuels et la comptabilité de l'exercice 2011/2012 ont servi de base à nos vérifications. Le résultat de nos travaux fait l'objet du présent rapport qui est destiné :

- au Conseil Administratif de la Ville de Genève,
- à la Commission des finances du Conseil municipal,
- au Conseil de Fondation,
- à l'Inspection cantonale des finances,
- au Conseil d'Etat du Canton de Genève

Seuls les articles de la convention tripartite (Ville, Etat et la Fondation) période 2009 à 2012 ayant une influence directe sur le contenu ou la forme des comptes annuels ont été pris en compte dans le cadre de nos travaux.

2 DESCRIPTIF SUCCINCT DE LA FONDATION

La Fondation d'art dramatique est une fondation de droit public régie par les articles 80 et suivants du Code civil suisse. Son but est libellé comme suit *"Assurer l'exploitation des théâtres qui lui sont confiés, principalement en y organisant des représentations d'art dramatique. Le Conseil administratif de la Ville de Genève peut confier à la Fondation d'autres missions et activités, occasionnelles ou permanentes, dans le domaine du spectacle. La Fondation poursuit des fins artistiques et culturelles. Elle respecte et garantit la liberté artistique. Elle vise à faciliter l'accès du plus large public à des spectacles de qualité"*.

Le Conseil de fondation est l'organe supérieur de la Fondation. Les compétences des membres du Conseil de fondation ont fait l'objet d'une définition dans son règlement.

Conformément à l'article 21 des statuts de la Fondation, les comptes de l'exercice 2011/2012 ont été révisés par la fiduciaire Duchosal Révision et Fiscalité S.A de Genève. Dans son rapport daté du 1^{er} novembre 2012, l'organe de révision recommande l'approbation des comptes sans réserve. Il contient toutefois une remarque tempérant l'existence d'un système de contrôle interne au sens de la Norme d'Audit Suisse No 890.

L'excédent de l'exercice 2011/2012 s'élève à Fr. 297'438.-, l'excédent de l'exercice 2010/2011 s'élevait à Fr. 253'126.-.

3 **OBJECTIFS DE L'EXAMEN**

S'assurer que :

- la Fondation exerce son activité, conformément au but pour lequel elle a été constituée, à la loi, à ses statuts et à son règlement interne
- les comptes de l'exercice 2011/2012 présentés sont établis conformément :
 - aux Directives transversales de l'Etat de Genève "Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités paraétatiques"
 - aux normes RPC (notamment RPC 21)
 - aux statuts de la Fondation
 - au règlement du Fonds de réserve de la Fondation
 - à la convention tripartite (Ville, Etat et la Fondation) période 2009 à 2012
- les subventions monétaires, versées par l'Etat et la Ville de Genève, figurent effectivement dans les comptes de la Fondation et que leur montant est conforme à celui prévu à l'article 16 "Engagements financiers des collectivités publiques" de la convention tripartite
- les subventions en nature, comptabilisées dans les comptes de la Ville de Genève, figurent effectivement dans les comptes de la Fondation et que leur montant est conforme à celui prévu à l'article 17 "Subventions en nature" de la convention tripartite
- le poste "Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat" figure au passif du bilan dans les fonds étrangers et qu'il présente un solde conforme à celui prévu à l'article 20 "Traitement des bénéfices et des pertes" de la convention tripartite
- le règlement du fonds de réserve et notamment son article premier, a été respecté
- le budget de l'exercice 2011/2012 a été respecté

4 **TRAVAUX EFFECTUÉS**

- Lecture approfondie des états financiers 2011/2012 et du rapport d'activité du Président de la fondation en vue d'apprécier l'activité de la Fondation en regard du but pour lequel elle a été constituée, de la loi, de ses statuts et de son règlement interne.
- Vérification de la conformité de la présentation des comptes annuels de l'exercice 2011/2012 (y compris l'annexe aux états financiers) par rapport aux normes, directives, règlement et convention applicables à la Fondation.

Proposition: comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique

- Vérification de l'existence et de l'exactitude des subventions monétaires et en nature des collectivités publiques publiées dans les comptes annuels.
- Vérification de la conformité de la répartition du résultat de l'exercice 2011/2012 et plus globalement du résultat des quatre exercices couverts par la convention tripartite 2009-2012, en regard de l'article 20 de cette convention
- Confrontation du compte d'exploitation de l'exercice avec le budget voté et le compte d'exploitation de l'exercice précédent. Analyse des éventuels écarts significatifs.

5 CONSTAT ET RECOMMANDATION

La répartition des résultats annuels cumulés des exercices 2008/2009 à 2011/2012 prévue par la convention tripartite est la suivante :

- 40% sont attribué à la Fondation, soit Fr. 207'007.-
- 60% sont répartis entre la Ville et l'Etat de Genève au prorata de leur financement respectif, soit Fr. 223'471.- à la Ville et Fr. 87'042.- à l'Etat.

Toutefois, la Fondation a sollicité la Ville et l'Etat de Genève en vue d'obtenir une subvention supplémentaire pour l'organisation du Centenaire de la "Comédie". Le Conseiller administratif délégué au Département de la culture et du Sport, a autorisé la Fondation à conserver, dans ses réserves, la part qui aurait dû être restituée (Fr. 223'471.-). Pour sa part, le Conseiller d'état, Président du département de l'instruction publique, a autorisé la Fondation à conserver dans ses réserves, la part qui revient à l'Etat, mais en limitant cependant ce montant à Fr. 50'000.-. En conséquence, la Fondation devra reverser le solde à l'Etat, soit Fr. 37'042.-, au cours de l'exercice 2012/2013.

Compte tenu de ce qui précède, nous recommandons que les dispositions suivantes soient appliquées dès l'exercice 2012/2013 :

- Création d'un "fonds réserve affecté" au financement projet "Centenaire de la comédie"
- Attribution à ce "fonds réserve affecté" du montant de la subvention supplémentaire accordée par la Ville et l'Etat, soit Fr. 273'471.-, par prélèvement sur le poste "Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat"
- Etablissement d'un décompte des recettes/dépenses du projet "Centenaire de la Comédie"
- Prélèvement, sur ce "fonds réserve affecté", du déficit ressortissant du décompte recettes/dépenses. Ce prélèvement fera l'objet d'un poste de produit spécifique dans le compte d'exploitation
- Restitution du solde éventuel du fonds de réserve à la Ville (81,72%) et à l'Etat (18,28%) à la clôture du projet.

6 CONCLUSION

A l'issue de nos travaux de vérification, nous considérons que :

- la Fondation exerce son activité conformément au but pour lequel elle a été constituée, à la loi, à ses statuts et à son règlement interne
- les comptes annuels de l'exercice 2011/2012 ont été établis conformément :
 - aux Directives transversales de l'Etat de Genève "Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités paraétatiques".
 - aux normes RPC (notamment RPC 21)
 - aux statuts de la Fondation
 - au règlement du Fonds de réserve de la Fondation
 - à la Convention tripartite (Ville, Etat et Fondation) période 2009 à 2012
- les subventions monétaires, versées par l'Etat et la Ville de Genève, figurent effectivement dans les comptes de la Fondation et que leur montant est conforme à celui prévu à l'article 16 "Engagements financiers des collectivités publiques" de la convention tripartite
- les subventions en nature, comptabilisées dans les comptes de la Ville de Genève, figurent effectivement dans les comptes de la Fondation et que leur montant est conforme à celui prévu à l'article 17 "Subventions en nature" de la convention tripartite
- le budget de l'exercice 2011/2012 a été respecté

Compte tenu de ce qui précède, le Contrôle financier considère que les comptes annuels 2011/2012 de la Fondation d'Art Dramatique peuvent être approuvés par les autorités concernées à l'article 6 al. 2 des Statuts de la fondation.

André Lévrier



Directeur

Distribution :

Conseil d'Etat du Canton de Genève

Conseil administratif de la Ville de Genève

Commission des Finances du Conseil Municipal de la Ville de Genève

Conseil de Fondation de la Fondation d'art dramatique

Monsieur Charles Pict, Directeur de l'Inspection Cantonale des Finances

Monsieur Jacques Moret, Directeur général de l'administration municipale

Madame Carine Bachmann Cheterian, Directrice, Département de la culture et du sport

Madame Martine Koelliker, Directrice adjointe, Département de la culture et du sport

Madame Virginie Keller, Cheffe de service, Service culturel

DÉPARTEMENT
DE LA CULTURE ET DU SPORT

LE CONSEILLER ADMINISTRATIF



VILLE DE
GENÈVE

Fondation d'art dramatique de Genève
Monsieur Thomas Boyer, Président
Rue du Vieux-Collège 3
Case postale 3206
1211 Genève 3

Genève, le 2 avril 2012

Centenaire de la Comédie

Monsieur le Président,

Je me réfère à votre lettre du 12 mars 2012, par laquelle vous sollicitez un soutien financier complémentaire de 150'000 francs pour fêter le centenaire de la Comédie, durant le premier semestre de 2013.

Le Département de la culture et du sport ne peut s'engager actuellement à un financement supplémentaire en 2013. J'accepte en revanche de renoncer à demander la restitution de la part qui lui revient sur le 60 % des subventions non dépensées à l'échéance de la convention quadriennale, le 1^{er} juillet 2012, et que cette part soit affectée à la réalisation de votre projet.

Le chiffre exact sera calculé sur le résultat au 30 juin 2012, à partager entre la Ville et le canton au prorata de leurs apports respectifs.

En espérant vous avoir donné satisfaction, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Sami Kanaan

Copie : Monsieur Charles Beer, Conseiller d'Etat

DÉPARTEMENT
DE LA CULTURE ET DU SPORT
LE CONSEILLER ADMINISTRATIF



Fondation d'art dramatique de Genève
Monsieur Thomas Boyer
Président
Case postale 3206
1211 Genève 3

Genève, le 23 janvier 2013

Objet

Comptes de la saison 2011-2012 de la Fondation d'art dramatique de Genève

Monsieur le Président,

Suite au rapport du 8 janvier 2013 du Contrôle financier de la Ville de Genève sur les comptes de la saison 2011-2012 de la Fondation d'art dramatique et en référence à mon courrier du 2 avril 2012 affectant la part revenant à la Ville de Genève de l'excédent issu à l'échéance de la convention quadriennale de subventionnement 2009-2012, je vous prie de mettre en œuvre les recommandations émises en page 5 de ce rapport en créant un "fonds de réserve affecté" au financement du projet "Centenaire de la Comédie".

En vous en remerciant à l'avance de la bonne suite que vous voudrez bien donner à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sami Kanaan

Copie : Mme Virginie Keller, cheffe du service culturel
M. Nicolas Cominoli, adjoint de direction

Le président. Le bureau et les chefs de groupe ont décidé à l'unanimité de renvoyer cette proposition directement en commission des arts et de la culture.

Mis aux voix, l'entrée en matière sur la proposition et son renvoi à la commission des arts et de la culture sont acceptés par 51 oui contre 7 non (4 abstentions).

7. Proposition du Conseil administratif du 6 mars 2013, sur demande du département municipal des constructions et de l'aménagement, en vue de l'approbation du projet de résolution d'initiative communale pour engager la procédure d'adoption du plan localisé de quartier «Rosemont», situé à l'avenue Rosemont au sud du chemin Franck-Thomas, feuilles cadastrales 24 et 26, section Genève Eaux-Vives (PR-1017).

En date du 21 mars 2012, le Conseil administratif vous a transmis le projet de loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Genève, section Eaux-Vives (création d'une zone de développement 2) à l'avenue Rosemont en vue d'un préavis en vertu de l'article 16, alinéa 3, de la loi d'application de la loi fédérale d'aménagement du territoire.

Dans le cadre de ses commentaires, le Conseil administratif, malgré le fait qu'il soutienne le principe de la mutation de ce secteur en zone de développement 2, a proposé un préavis défavorable et a émis d'importantes réserves quant à la méthode et aux affectations proposées par le Département de l'urbanisme (DU) (alors Département des constructions et des technologies de l'information). Celles-ci portaient d'une part sur la nécessité de garantir le principe d'un nouveau logement pour un nouvel emploi pour chaque opération et, d'autre part, sur la nécessité d'établir un plan localisé de quartier (PLQ) sur l'ensemble de ce périmètre.

C'est dans ce but que les services de l'administration communale, en concertation avec les propriétaires du périmètre et après consultation des services cantonaux et de la commission d'urbanisme ont élaboré le présent projet de PLQ.

Exposé des motifs

1. Périmètre et données foncières

Le périmètre du PLQ est situé à l'avenue Rosemont, feuilles cadastrales N^{os} 24 et 26 du territoire de la commune de Genève, section des Eaux-Vives.

D'une superficie totale d'environ 26 500 m², il se compose des parcelles N^{os} 750, 755, 756, 757, 759, 761, 855, 861, 862, 863, 1504, 1505, 1510, 1511, 1514, 1515, 1710, 1831, 1832, 1833, 1834, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 2016, 2229, ainsi que des parcelles du domaine public communal N^{os} 3017 et 3018. Il inclut par ailleurs, pour partie, la parcelle du domaine public communal N^o 3016 et la parcelle N^o 2015.

Hormis les voies d'accès appartenant au domaine public communal et la parcelle N^o 1926, propriété conjointe de la Ville, de l'Etat et des Services industriels de Genève, l'ensemble des parcelles concernées est en mains privées. Toutes ces parcelles sont affectées à la zone industrielle et artisanale depuis 1946.

2. *Description du site et contraintes*

Le secteur est accessible principalement depuis la rue Frank-Thomas par l'avenue Rosemont qui se prolonge au sud par le chemin des Tulipiers. Elle est bordée au nord par la rue Frank-Thomas et la voie SNCF. Au-delà de 2017, la mise en souterrain des voies de chemin de fer permettra la réalisation sur leur couverture de la «voie verte d'agglomération». Le secteur est entouré sur les autres côtés par des quartiers d'habitation denses.

Les bâtiments sont affectés à des activités artisanales mais principalement à des petites entreprises tertiaires. Un immeuble, propriété de la Caisse de pension de la Ville de Genève et des SIG (CAP), accessible depuis l'avenue Frank-Thomas, est affecté au logement.

Le périmètre ne comporte pas d'immeuble ayant une valeur patrimoniale justifiant une inscription à l'inventaire. Par ailleurs, en raison de sa nature artisanale, le périmètre est peu arboré, à l'exception notable d'un cèdre occupant la cour de l'immeuble d'habitation de la CAP.

En termes d'équipements publics, le périmètre est situé à proximité du parc des Eaux-Vives et d'infrastructures scolaires (écoles de Pré-Picot et des Allières et le cycle d'orientation de la Gradelle). En plus de la desserte par le CEVA, il bénéficie également de l'excellente proximité avec les arrêts de bus situés sur la route de Frontenex, et les futurs aménagements et équipements publics prévus parallèlement à la reconstruction de la gare des Eaux-Vives, notamment la future Comédie et des nouveaux équipements sportifs.

Le plan directeur communal, approuvé par le Conseil d'Etat le 14 octobre 2009, prévoit l'évolution du secteur vers une mixité activités/logements.

3. *Rappel historique*

Le devenir de la zone industrielle de l'avenue Rosemont constitue une des questions auxquelles la Ville de Genève est confrontée de manière récurrente

depuis le début des années nonante. En effet, ce secteur constitue l'une des dernières zones industrielles subsistant sur la rive gauche du lac. Les années passant, cette affectation industrielle et artisanale initiale s'est progressivement estompée au profit d'autres affectations; l'économie dite de services a pris le pas sur la production de biens, tirant profit des surfaces à des loyers moins élevés qu'en zone ordinaire.

Depuis 2001, date à laquelle le Grand Conseil genevois s'est déterminé en faveur du développement d'un réseau ferré d'agglomération (projet CEVA), le contexte a radicalement changé. La gare des Eaux-Vives étant appelée à devenir la deuxième gare de Genève pour les voyageurs, le devenir du quartier de Rosemont s'est posé en des termes nouveaux. Compte tenu de cette exceptionnelle accessibilité par les transports collectifs, la restructuration du quartier devient de fait inéluctable.

La même année, les bâtiments sis sur la parcelle N° 756 ont été détruits suite à un incendie. Après avoir changé de mains plusieurs fois, la parcelle a été rachetée par la société luxembourgeoise Meigerhorn. Selon la publication du registre foncier, les 4994 m² de terrain de ZIA ont été acquis pour la somme de 15,2 millions, ce qui représente 3043 francs/m². Il était dès lors certain qu'aucune activité industrielle ou artisanale ne pouvait rentabiliser cet investissement hasardeux.

Ainsi, après avoir obtenu, en novembre 2008, l'autorisation de construire DD 102251/1, portant sur la création de près de 7300 m² de surfaces de plancher destinées à de l'industrie et de l'artisanat, Meigerhorn a déposé une requête complémentaire, le 25 février 2011, présentant encore davantage de surfaces de plancher et, cette fois-ci, clairement destinée aux activités administratives. La DD 102251/2, après un préavis défavorable de la Ville de Genève, a été refusée par le Département de l'urbanisme. Toutefois, suite au recours du futur utilisateur des bâtiments, le DU est entré en matière pour son installation laquelle nécessite une modification des limites de zone.

4. Le contexte résultant de la modification de zone

Suite à de nombreux échanges de vues entre la Ville et le Canton sur le développement du site de Rosemont, l'option de créer une zone de développement 2 avait été retenue. Les objectifs semblaient concorder jusqu'à ce que le DU se déclare prêt à autoriser l'installation d'un immeuble entièrement destiné à des activités administratives en recourant à l'article 2, alinéa 2, de la LGZD qui permet de déroger à l'élaboration d'un PLQ.

Le Conseil administratif, consulté à cette occasion, n'avait pas jugé approprié de renoncer à l'établissement d'un PLQ, considérant que l'objectif, figurant dans les priorités du plan directeur communal, de garantir un équilibre général un logement/un emploi, deviendrait inaccessible, la dimension et la configuration du site

ne permettant en aucun cas d'accueillir une proportion équilibrée de logements et d'emplois sans procéder au préalable à une planification de détail.

Ces considérations ont été réitérées par la Ville de Genève dans le préavis relatif au projet de modification des limites de zones qui demandait que:

- un PLQ soit lancé en parallèle au projet de modification des limites de zones;
- le principe d'un nouveau logement pour un emploi soit appliqué pour chaque opération de construction;
- la taxe d'équipement soit perçue systématiquement;
- les ratios de stationnement du secteur II soient appliqués et que les ratios applicables pour le logement soient considérés comme des plafonds;
- soit examiné si un ou plusieurs des éléments bâtis intéressants pouvaient être intégrés dans le développement du périmètre;
- l'éventualité d'étudier la nécessité d'intégrer un périmètre scolaire dans le cadre du PLQ à établir;
- les parcelles privées constituant la voirie actuelle soient cédées au domaine public communal.

5. *Objectifs du PLQ*

L'une des principales options du plan directeur communal (PDCom) de la Ville de Genève, adopté par le Conseil municipal le 16 septembre 2009, et approuvé par le Conseil d'Etat le 14 octobre 2009, consiste à favoriser la densification des secteurs proches du centre dans le respect des principes du développement durable. La planification communale soutient également le principe d'une centralité forte autour de la future gare des Eaux-Vives. Plus spécifiquement, le PDCom recommande d'introduire de la mixité dans le secteur de Rosemont par le biais d'un plan d'aménagement fixant les affectations, les types de logements et les cessions au domaine public à prévoir.

L'objectif du PLQ est de développer ce périmètre de manière cohérente en renforçant la centralité prévue autour de la future gare CEVA des Eaux-Vives qui accueillera des logements, des activités, ainsi que des équipements et des espaces publics de qualité. Ce faisant, cette opération permettra par ailleurs de créer un nombre important de logements, contribuant ainsi à apporter une réponse à la forte pénurie que connaît Genève.

Afin d'assurer l'équilibre emploi/logement, le projet de PLQ prévoira explicitement que 30% des surfaces brutes de plancher seront destinées aux activités et 70% aux logements. Le tiers de ces logements seront des LUP dont la moitié de catégorie HBM. La répartition et le financement des logements feront l'objet d'accord entre propriétaires par voie de convention.

Par ailleurs, la nécessité d'établir un PLQ dans ce périmètre est fondée sur les raisons suivantes:

- l'objectif de réaliser un véritable quartier urbain demande une forte maîtrise pour assurer la cohérence de l'aménagement et les liaisons avec les quartiers voisins;
- la situation urbaine est complexe et le voisinage de la gare des Eaux-Vives suscite de nombreux projets qu'il faudra coordonner;
- le parcellaire est morcelé et complètement privé, y compris les routes: des cessions au domaine public doivent être prévues pour garantir la réalisation d'espaces publics, un réseau fonctionnel et assurer leur bon entretien;
- le réseau est aujourd'hui déjà saturé; d'importants changements sont prévus en lien avec la gare des Eaux-Vives: il est donc indispensable d'avoir une vision d'ensemble des circulations et du stationnement.

6. *Caractéristiques du projet de PLQ*

Le projet de plan localisé de quartier de Rosemont prévoit:

- un nouveau quartier mixte intégré au contexte urbain composé de la gare des Eaux-Vives, des Allières, de Godefroy et du périmètre voisin propriété de SwissLife;
- une typologie simple pour les futurs bâtiments qui permet de répondre avec souplesse à la mixité des affectations recherchée et qui consiste à construire des barres ou des plots de logement sur un socle d'activité de un ou deux niveaux selon la pente;
- sur l'ensemble du périmètre, un indice d'utilisation du sol (IUS) d'environ 2.2;
- une proportion de 30% des surfaces affectées aux activités et 70% aux logements;
- 1/3 des logements LUP dont la moitié sera de catégorie HBM;
- conformément aux recommandations de la Direction générale de la mobilité (DGM), l'offre en stationnement selon les ratios du secteur II (0,5 pl/100 m² logement) et non le secteur IV du règlement relatif aux places de stationnement sur fonds privés (L5 05.10);
- la valorisation de l'avenue Rosemont comme axe central et identitaire du quartier impliquant sa cession au domaine public;
- d'améliorer la perméabilité de ce secteur par la réservation de servitudes de passage public pour piétons et vélos.

Les propriétaires du site ont été consultés à plusieurs reprises de manière à être associés au mieux de leurs intérêts à l'élaboration du projet de PLQ qui a reçu

un écho largement favorable de leur part. Cette concertation se poursuivra jusqu'à l'adoption du PLQ.

Au vu des explications qui précèdent, le Conseil administratif vous invite, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet de résolution suivant:

PROJET DE RÉSOLUTION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 5, alinéa 2, de la loi générale sur les zones de développement du 29 juin 1957;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique. – Approuve dans son principe le projet de plan localisé de quartier qui prévoit la construction de bâtiments de logements et d'activités le long de l'avenue Rosemont, feuille 24 et 26 du cadastre de la Ville de Genève, section des Eaux-Vives, et invite le Conseil administratif à transmettre ledit projet au Conseil d'Etat en vue d'engager sa procédure d'adoption.

Annexe: projet de plan localisé de quartier

Proposition: procédure d'adoption du PLQ Rosemont

Équipement n°13, annexe 2 et 3 (L202)
GENÈVE 1/1000

Équipement n°13, annexe 1 (L202)
GENÈVE 1/1000

Tableau de répartition des droits à bâtir

N° parcelle	Superficie	Volume à bâtir (m³)	Volume à bâtir (m³) par m² de surface	Volume à bâtir (m³) par m² de surface
1001	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1002	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1003	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1004	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1005	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1006	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1007	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1008	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1009	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1010	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1011	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1012	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1013	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1014	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1015	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1016	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1017	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1018	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1019	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1020	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1021	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1022	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1023	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1024	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1025	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1026	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1027	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1028	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1029	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1030	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1031	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1032	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1033	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1034	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1035	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1036	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1037	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1038	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1039	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1040	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1041	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1042	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1043	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1044	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1045	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1046	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1047	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1048	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1049	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1050	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1051	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1052	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1053	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1054	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1055	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1056	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1057	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1058	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1059	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1060	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1061	1000 m²	1000 m³	1 m³/m²	1 m³/m²
1062	1000 m²	1000 m		

Le président. Le bureau et les chefs de groupe ont décidé à l'unanimité de renvoyer cette proposition directement en commission de l'aménagement et de l'environnement.

Mis aux voix, l'entrée en matière sur la proposition et son renvoi à la commission de l'aménagement et de l'environnement sont acceptés à l'unanimité (66 oui).

8. Réponse du Conseil administratif à la motion du 17 janvier 2012 de M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Vera Figurek, MM. Alberto Velasco, Mathias Buschbeck, Michel Chevrolet, Olivier Fiumelli, Eric Bertinat et Pascal Spuhler: «Préoccupations et demandes légitimes des habitant-e-s du canton de Genève et de la région qui empruntent les transports publics» (M-993)¹.

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à prendre contact avec le Conseil d'Etat pour qu'il prenne des mesures urgentes complémentaires à celles déjà prises pour répondre aux préoccupations et demandes légitimes des habitant-e-s du canton de Genève et de la région qui empruntent les transports publics, et aux défis des transports à l'échelle de l'agglomération.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le 11 décembre 2011, les Transports publics genevois (TPG) ont procédé à la refonte complète de leur réseau, avec en particulier une modification du système d'exploitation des trams et le passage d'un système d'exploitation en maillage à un système d'exploitation en lignes individuelles.

Cette modification importante a occasionné la réduction de plus de la moitié du nombre de lignes de trams et occasionné de nouveaux transbordements aux pôles d'échanges de Cornavin, Bel-Air/Stand et Plainpalais. La mise en œuvre du nouveau réseau a généré une forte résistance des utilisateurs, attestée par un abondant courrier de lecteurs, des prises de position sur les réseaux sociaux et des interventions parlementaires dans les communes concernées.

¹ «Mémoire 169^e année»: Développée, 3933.

Face à cette situation, la Ville de Genève, par l'intermédiaire du département des constructions et de l'aménagement, a confié un mandat d'étude et d'analyse à la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire (CEAT), organisme rattaché à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Le rapport, dit «rapport Kaufmann», a été rendu en août 2012. Il conclut à l'intérêt de remettre en service au minimum les deux lignes reliant respectivement Moillesulaz et Carouge à la gare de Cornavin.

Le Conseil administratif soutient cette position. C'est dans ce sens qu'il a transmis ce rapport au Conseil d'Etat, aux TPG, ainsi qu'aux communes concernées.

Les services de la Ville de Genève participent à plusieurs groupes de travail pilotés par la Direction générale de la mobilité (DGM) ayant pour objectifs la mise en œuvre du plan directeur des transports collectifs 2011-2014 et, d'une manière plus spécifique, la résolution des problèmes constatés suite à la mise en place du TCOB et à la réorganisation des lignes de décembre 2011.

Depuis cette réorganisation, des solutions à court terme ont été développées par la DGM et les TPG pour répondre aux problématiques les plus urgentes. Une série de mesures a été mise en place afin d'assurer de meilleures conditions de progression des véhicules de transports publics dans ce contexte nouveau. Plusieurs groupes de travail réunissant les services cantonaux et communaux œuvrent spécifiquement à l'amélioration des interfaces de Bel-Air et Rive. Les premières interventions pour améliorer la progression du tramway sont déjà effectives.

Des solutions impliquant des aménagements et des modifications de régulation ou de schéma de circulation seront développées à moyen terme. Parmi les autres mesures proposées figure la mise en place d'une nouvelle ligne de bus 27 reliant Carouge à la gare de Cornavin, passant par le pont Hans-Wilsdorf et la rue de l'Ecole-de-Médecine.

Bien que généralement disposée à soutenir toute nouvelle ligne de bus qui desservirait l'ensemble de nos communiens, la Ville de Genève s'interroge face à cette proposition élaborée à la hâte dans le seul but de calmer les doléances légitimes des usagers.

En effet, comment justifier cette nouvelle ligne dont l'insertion dans le tissu urbain s'annonce pour le moins délicate, alors que:

- les voies ferrées permettant de relier Carouge à Cornavin en site propre existent, et que d'importants investissements ont déjà été consentis à cet effet;
- les bus ne disposeront pas des gabarits nécessaires pour se croiser, ou croiser un autre poids lourd sur le pont Hans-Wilsdorf;
- l'efficacité en terme de vitesse commerciale n'est pas garantie, du fait qu'à maints endroits elle ne bénéficiera pas d'une progression en site propre;

- la fréquence annoncée est relativement faible et peu attractive, avec 15 minutes aux heures de pointe.

Pour toutes ces raisons, le Conseil administratif a fait part au Conseil d'Etat de son opposition à cette nouvelle desserte, l'informant par ailleurs qu'aucune dépense municipale ne sera affectée à ce projet, dont la mise en service est en principe prévue pour le mois d'avril 2013.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Rémy Pagani

9. Réponse du Conseil administratif à la motion du 21 mars 2012 de MM. Mathias Buschbeck, Jean-Charles Rielle, Alberto Velasco, Christian Zaugg, Olivier Fiumelli, Eric Bertinat, Claude Jeanneret, M^{mes} Marie Chappuis et Frédérique Perler-Isaaz: «Investissons dans le sport amateur et populaire: rénovons enfin le Bout-du-Monde et Vessy!» (M-1013)¹.

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif le dépôt d'une demande d'ouverture de crédit pour la réalisation de deux terrains de football synthétiques à Vessy, de deux terrains de football synthétiques au Bout-du-Monde et la rénovation des vestiaires du Bout-du-Monde avant la fin de l'année 2012.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Dans sa séance du 20 novembre 2012, le Conseil municipal a accepté la proposition du Conseil administratif PR-961, dont la délibération II comprend un crédit de 2 216 000 francs destiné à la transformation des deux terrains de football stabilisés (A+H) en synthétique du centre sportif de Vessy, route de Vessy 31.

Concernant la transformation des deux terrains de football stabilisés en synthétique du centre sportif du Bout-du-Monde, le Conseil administratif soumettra une proposition de crédit à la délibération du Conseil municipal dans le courant du printemps 2013.

¹ Développée, 3170.

Par ailleurs, lors de sa séance du 16 janvier 2013, le Conseil municipal a accepté la proposition du Conseil administratif PR-971 du 13 juin 2012, dont la délibération II prévoit un crédit de 200 000 francs destiné à l'étude de l'image directrice du site sportif du Bout-du-Monde et Vessy.

Enfin, des travaux d'entretien étendus pour la rénovation des vestiaires situés sous les gradins de la piste d'athlétisme du stade de Champel sont prévus par étapes en 2013, 2014 et 2015. Une réfection partielle de la piste d'athlétisme est, quant à elle, planifiée cette année encore.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Rémy Pagani

M. Mathias Buschbeck (Ve). Je dois vous faire part de ma déception par rapport à cette réponse. Effectivement, lorsque nous avons auditionné les services de la Ville de Genève, au printemps de l'année 2012, on nous avait dit que la proposition de rénover les stades du Bout-du-Monde, de transformer les terrains stabilisés en terrains synthétiques, était prête. Il suffisait d'une décision du Conseil administratif pour la déposer au Conseil municipal. C'est pour cela que nous avons déposé cette motion, qui demandait que ce soit fait avant la fin de l'année 2012, pour que la proposition puisse être votée au début de cette année et que les travaux puissent avoir lieu immédiatement après, au courant de ce printemps, et que les terrains soient disponibles dès le mois de septembre 2013.

Malheureusement, cette demande n'a pas été satisfaite puisque la motion demandait un dépôt du projet avant la fin de l'année et qu'il n'est pas encore intervenu pour l'heure. Il ne sera effectif qu'au printemps 2013, si j'ai bien compris. Les travaux ne pourront donc pas avoir lieu cette année. C'était pourtant la demande de la commission des sports lorsque nous avons traité l'objet au printemps de l'année passée. En l'occurrence, on a attendu plus d'une année pour déposer une proposition qui est prête! C'est bien dommage, parce que les sportifs du Bout-du-Monde devront attendre une année de plus avant d'avoir ces terrains, alors que cette motion avait fait l'objet d'une approbation unanime de ce Conseil.

10. Réponse du Conseil administratif à:

- la motion du 17 janvier 2012 de MM. Alain de Kalbermatten, Michel Chevrolet, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, Mathias Buschbeck, Alexandre Chevalier, M^{mes} Marie Chappuis, Alexandra Rys, Sandra Golay, Fabienne Fischer et Fabienne Aubry Conne: «IN-2 - 200 rues piétonnes: compensation et plan d'ensemble cohérent des futures rues piétonnes» (M-994)¹;
- la résolution du 17 janvier 2012 de MM. Eric Bertinat, Pascal Rubeli, Jacques Pagan, Thomas Bläsi, Christo Ivanov, Michel Amaudruz et Olivier Tauxe: «Une étude plus détaillée pour les futures propositions visant la mise en œuvre de l'initiative IN-2 - 200 rues piétonnes» (R-149)².

TEXTE DE LA MOTION M-994

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de présenter un plan d'ensemble cohérent pour les futures propositions visant la mise en œuvre de l'initiative IN-2 «200 rues piétonnes»;
- de chiffrer les compensations pour les futures propositions, avec une clé de compensation de 0,8 pour des places destinées aux deux-roues motorisés ou non, cela afin de permettre que la compensation accompagne la réalisation des rues piétonnes;
- de tenir le Conseil municipal informé des discussions en cours concernant le parking des Clés-de-Rive.

TEXTE DE LA RÉOLUTION R-149

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de:

- présenter un plan d'ensemble cohérent et financièrement chiffré concernant les tronçons qui seront piétonnisés dans le cadre de la mise en œuvre de l'IN-2;
- chiffrer exactement le nombre de places de stationnement qui seront ainsi supprimées;
- présenter un plan des places de parc perdues et des places de parc trouvées en compensation;

¹ «Mémorial 169^e année»: Développée, 4040.

² «Mémorial 169^e année»: Développée, 4040.

- présenter une étude sur le report du trafic sur les grands axes;
- informer le Conseil municipal sur l'avancement des discussions concernant le parking des Clés-de-Rive.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Suite à l'acceptation en votation populaire du référendum contre la réalisation des 50 premières rues piétonnes, le Conseil administratif estime que les études demandées dans le texte de la motion sont sans objet.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Rémy Pagani

M. Jean-Charles Lathion (DC). Nous sommes un peu déçus de la non-réponse du Conseil administratif. En effet, cette motion M-994 était certes liée à l'initiative IN-2, mais nous pensons que l'étude avait tout son sens et qu'elle demeure d'actualité, si nous souhaitons avoir une photographie de la réalité – ce que nous n'aurons jamais et nous le regrettons. Nous serons sans doute amenés à refaire une demande de cet ordre dans le cadre du parking des Clés-de-Rive, puisque le problème demeure.

M^{me} Sarah Klopmann (Ve). Les Verts sont très déçus de cette réponse. Je la lis quand même, car c'est intéressant: «Suite à l'acceptation par votation populaire du référendum contre la réalisation des 50 premières rues piétonnes, le Conseil administratif estime que les études demandées dans le texte de la motion sont sans objet.» Il était fait référence, dans la motion, à notre initiative IN-2 pour 200 rues piétonnes en ville de Genève. Non seulement, comme cela a déjà été dit par M. Lathion, les études demandées peuvent toujours être valables, mais je rappelle également que notre formidable initiative est, elle aussi, toujours valable. L'initiative a été acceptée par ce Conseil municipal. Ce qui a été refusé par le peuple, c'est la réalisation des 50 premières rues piétonnes, telles que le projet de la Ville les prévoyait.

Je le répète, le peuple n'a pas voté notre initiative, mais ce Conseil municipal l'a votée; elle reste donc valable, l'arrêté est toujours en force. Nous pensons, nous les Verts, que ce qui a été refusé, c'est un projet de réalisation qui était mauvais, mal construit, mal ficelé et mal expliqué, mais absolument pas le principe des rues piétonnes. Nous espérons donc toujours qu'une étude sera menée et que le Conseil administratif réalisera notre initiative.

Motion: une plaque commémorative pour Bartholomé Tecia

Pétition: ralentisseurs aux avenues Soret et Ernest-Pictet et à la rue Châtelain

- 11. Réponse du Conseil administratif à la motion du 13 octobre 2010 de M. Yves de Matteis, M^{mes} Ariane Arlotti, Marie-France Spielmann, Isabelle Brunier, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, Anne Carron-Cescato, MM. Pascal Holenweg, Jean-Charles Lathion, Salvatore Vitanza, Olivier Fiumelli, Alexandre Chevalier, Alexis Barbey et Gary Bennaim: «Une plaque commémorative pour Bartholomé Tecia» (M-944)¹.**

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à soutenir la pose d'une plaque commémorative pour Bartholomé Tecia, au lieu de son supplice, soit au bord du Rhône, à la hauteur de la Corraterie, sur proposition d'une association genevoise ou nationale de lutte contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif, conjointement avec l'association Network Genève, posera une plaque épigraphique à la mémoire de Bartholomé Tecia, au lieu de son supplice, à l'occasion du 447^e anniversaire de sa condamnation, le 10 juin 2013.

Le projet est financé par l'association Network, il sera mis en place et entretenu par le Service du génie civil.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Rémy Pagani

- 12. Réponse du Conseil administratif à la pétition du 11 octobre 2011: «Pour des ralentisseurs aux avenues Soret et Ernest-Pictet et à la rue Châtelain» (P-273)².**

Le Conseil municipal a renvoyé la pétition P-273 au Conseil administratif lors de la séance plénière du 15 octobre 2012.

¹ «Mémorial 169^e année»: Rapport, 5788.

² Rapport, 2078.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Suite à l'acceptation par le Conseil municipal des conclusions de la pétition P-273, des observations ont été effectuées en novembre 2012 par le Service de l'aménagement urbain et de la mobilité, aux trois emplacements concernés par cette pétition. Des mesures de vitesse, réalisées en novembre et décembre 2011 dans les avenues Soret et Ernest-Pictet, viennent étayer les études.

D'après les résultats des observations de 2012 à l'avenue Soret, la vitesse de circulation des véhicules pourrait paraître trop élevée pour une zone 30 km/h et un environnement résidentiel. Les résultats de la campagne des mesures de vitesse réalisée en automne 2011 indiquent que certains véhicules circulent trop rapidement. Ces cas demeurent cependant relativement isolés, puisque ce sont un peu moins de 8% des conducteurs qui dépassent la vitesse autorisée, et que seulement 2% environ des véhicules circulent à plus de 35 km/h. La vitesse moyenne s'établit à 22 km/h et la V85 (vitesse en-dessous de laquelle circulent 85% des usagers) de 28 km/h est tout à fait conforme à ce qui est attendu dans une zone 30 km/h. Il convient de préciser que la vitesse maximale de 59 km/h a été enregistrée aux alentours de minuit.

Les observations réalisées à l'avenue Ernest-Pictet en novembre 2012 n'ont pas mis en évidence des vitesses de circulation excessives. Les résultats de la campagne de mesures réalisée en automne 2011 confirment cette évaluation. La vitesse moyenne est de 15 km/h et la V85 de 19 km/h est excellente pour une rue en zone 30 km/h. La vitesse maximale enregistrée est de 42 km/h.

Dans la rue Châtelain, les observations réalisées en automne 2012 n'ont pas montré des vitesses trop importantes. Aucun relevé n'est disponible pour appuyer ces observations. Cependant, cette rue mesure 60 mètres de longueur seulement, avec un coude, et elle se termine par deux carrefours en «T» avec une obligation de tourner à gauche en cédant la priorité aux véhicules venant de la droite. En raison de cette configuration, il est très probable que les observations effectuées reflètent correctement la situation dans cette rue, et la mise en place d'un appareil de mesures de vitesse n'est pas indispensable.

En fonction de ces différents éléments, il n'est pas pertinent d'intervenir par la mise en place de ralentisseurs à l'avenue Ernest-Pictet ainsi qu'à la rue Châtelain, car ces aménagements seraient inutiles. Par ailleurs, il existe à l'avenue Ernest-Pictet un passage piétons situé sur un plateau surélevé, à une cinquantaine de mètres du carrefour avec la rue Châtelain.

Cependant, les analyses effectuées sur place ont montré que les conditions de visibilité pourraient être améliorées au niveau du carrefour rue Châtelain / avenue Ernest-Pictet, pour les véhicules débouchant de la rue Châtelain dans l'avenue Ernest-Pictet. Une modification du plan de marquage sera donc proposée à

la Direction générale de la mobilité du Canton de Genève, en faveur du recul de quelques mètres de l'une des zones de stationnement de l'avenue Ernest-Pictet.

D'autre part, la possibilité de mettre en place un dispositif de modération de type «coussin berlinois» à l'avenue Soret sera étudiée, en vue du dépôt d'une demande en autorisation de construire. Une telle mesure, si elle s'avère techniquement possible à mettre en œuvre, permettra notamment de ramener les vitesses maximales à un niveau plus compatible avec le statut de zone 30 km/h de cette rue.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Rémy Pagani

M^{me} Martine Sumi (S). J'aimerais exprimer les remerciements des pétitionnaires, qui m'en ont chargée, s'agissant de l'installation de ralentisseurs à l'avenue Soret. En revanche, je dois aussi exprimer leurs regrets dès lors que le Conseil administratif ne prévoit pas de crédit pour des ralentisseurs à la rue Ernest-Pictet. Cela semble un peu léger dans une rue à 30 km/h où on enregistre des vitesses à 42 km/h! Je rappelle qu'une des pétitionnaires était malvoyante et que les solutions proposées ne sont pas dignes de la qualité de vie attendue en ville de Genève. J'espère qu'on réexaminera cette pétition avant de déposer le crédit d'investissement.

- 13. Réponse du Conseil administratif à la résolution du 29 novembre 2006 de M. Olivier Norer, M^{mes} Alexandra Rys, Marguerite Contat Hickel, MM. Gérard Deshusses, Christian Zaugg, Alain Dupraz, Philippe Herminjard, Pierre Maudet, Blaise Hatt-Arnold, Alexis Barbey et Pascal Rubeli: «En nous y prenant à l'avance, évitons les chutes (rails de tram et cyclistes)» (R-101)¹.**

TEXTE DE LA RÉOLUTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de faire modifier, à l'occasion du futur chantier du tram Cornavin-Onex-Bernex, la disposition des

¹ «Mémorial 164^e année»: Développée, 6959.

rails de tram au carrefour Stand/Georges-Favon, afin de les rendre moins dangereux pour les cyclistes se rendant vers la place du Cirque.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

En raison d'impératifs de raccordement des rails, tant au niveau horizontal que vertical, une modification du tracé des voies du carrefour du boulevard Georges-Favon/rue du Stand n'était pas envisageable. Cependant, l'Etat de Genève, maître d'ouvrage, est entré en matière, à titre d'essai, sur la pose d'un système permettant d'éviter que les roues de vélo se prennent dans les rails de tram (STRAIL). En décembre 2011, l'installation a été réalisée à deux emplacements, d'abord sur le carrefour dont il est question ici et également sur le quai de la Poste au droit de la place de la Poste.

Pour l'heure, au carrefour du boulevard Georges-Favon/rue du Stand, le système manque encore de visibilité. Un signalement spécifique du dispositif (marquage) est envisagé. Le système a été bien accueilli par les cyclistes mais, en revanche, les Transports publics genevois émettent une certaine réserve, même s'il ne perturbe en rien l'exploitation des trams. En effet, une solution doit encore être trouvée pour limiter les risques de détérioration lors du nettoyage des rails (relèvement automatique des burins-racleurs des machines de nettoyage). La multiplication de ce type d'installation aux endroits critiques est en discussion avec l'Etat de Genève.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Rémy Pagani

14. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

15. Interpellations.

Néant.

16. Questions écrites.

Néant.

Le président. Je vous souhaite un excellent repas et nous reprendrons à 20 h 30.

Séance levée à 19 h.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	4914
2. Communications du bureau du Conseil municipal	4914
3. Election d'un/e représentant/e du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation du Grand Théâtre de Genève, en rempla- cement de M ^{me} Florence Kraft-Babel, démissionnaire (statuts de la fondation du 21 avril 1964, art. 8) (RCM, art. 130, lettre B)	4917
4. Questions orales	4917
5. Pétitions.	4939
6. Proposition du Conseil administratif du 20 février 2013 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique de Genève (PR-1016)	4943
7. Proposition du Conseil administratif du 6 mars 2013, sur demande du département municipal des constructions et de l'aménagement, en vue de l'approbation du projet de résolution d'initiative communale pour engager la procédure d'adoption du plan localisé de quartier «Rosemont», situé à l'avenue Rosemont au sud du chemin Franck- Thomas, feuilles cadastrales 24 et 26, section Genève Eaux-Vives (PR-1017)	5143
8. Réponse du Conseil administratif à la motion du 17 janvier 2012 de M ^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Vera Figurek, MM. Alberto Velasco, Mathias Buschbeck, Michel Chevrolet, Olivier Fiumelli, Eric Ber- tinat et Pascal Spuhler: «Préoccupations et demandes légitimes des habitant-e-s du canton de Genève et de la région qui empruntent les transports publics» (M-993)	5150
9. Réponse du Conseil administratif à la motion du 21 mars 2012 de MM. Mathias Buschbeck, Jean-Charles Rielle, Alberto Velasco, Christian Zaugg, Olivier Fiumelli, Eric Bertinat, Claude Jeanneret, M ^{mes} Marie Chappuis et Frédérique Perler-Isaaz: «Investissons dans le sport amateur et populaire: rénovons enfin le Bout-du-Monde et Vessy!» (M-1013)	5152

10. Réponse du Conseil administratif à:
 - la motion du 17 janvier 2012 de MM. Alain de Kalbermaten, Michel Chevrolet, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, Mathias Buschbeck, Alexandre Chevalier, M^{mes} Marie Chappuis, Alexandra Rys, Sandra Golay, Fabienne Fischer et Fabienne Aubry Conne: «IN-2 - 200 rues piétonnes: compensation et plan d'ensemble cohérent des futures rues piétonnes» (M-994);
 - la résolution du 17 janvier 2012 de MM. Eric Bertinat, Pascal Rubeli, Jacques Pagan, Thomas Bläsi, Christo Ivanov, Michel Amaudruz et Olivier Tauxe: «Une étude plus détaillée pour les futures propositions visant la mise en œuvre de l'initiative IN-2 - 200 rues piétonnes» (R-149)..... 5154
11. Réponse du Conseil administratif à la motion du 13 octobre 2010 de M. Yves de Matteis, M^{mes} Ariane Arlotti, Marie-France Spielmann, Isabelle Brunier, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, Anne Caron-Cescato, MM. Pascal Holenweg, Jean-Charles Lathion, Salvatore Vitanza, Olivier Fiumelli, Alexandre Chevalier, Alexis Barbey et Gary Bennaim: «Une plaque commémorative pour Bartholomé Tecia» (M-944)..... 5156
12. Réponse du Conseil administratif à la pétition du 11 octobre 2011: «Pour des ralentisseurs aux avenues Soret et Ernest-Pictet et à la rue Châtelain» (P-273) 5156
13. Réponse du Conseil administratif à la résolution du 29 novembre 2006 de M. Olivier Norer, M^{mes} Alexandra Rys, Marguerite Contat Hickel, MM. Gérard Deshusses, Christian Zaugg, Alain Dupraz, Philippe Herminjard, Pierre Maudet, Blaise Hatt-Arnold, Alexis Barbey et Pascal Rubeli: «En nous y prenant à l'avance, évitons les chutes (rails de tram et cyclistes)» (R-101) 5158
14. Propositions des conseillers municipaux 5159
15. Interpellations 5159
16. Questions écrites 5160

Le mémorialiste:
Ramzi Touma